TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 852 — JEUDI 20 DÉCEMBRE 1979

L'affaire de Ramatuelle

LE JUGE D'INSTRUCTION DE CAEN RETIRE SON PASSEPORT A M. HENRI TOURNET

LIRE PAGE 15 L'ARTICLE DE JAMES SARAZIN : « COMPLOT ? »



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Hans Küng et le « Saint-Office »

Voici que Jean-Paul II, en signant la condamnation de Hans Küng, répond lui-même à la question posée dans nos colonnes par le théologien suisse il y a deux mois : « Beaucoup d'hommes se demandent si ce pape tellement capable d'imposer ses opinions avec force au grand public et sachant donner aux questions fort complexes une réponse simple peut encore changer et apprendre. » (« le Monde » du 17 octobre.) *Dans le domaine* de la recherche théologique, la marge de liberté pour « changer et apprendre » laissée par le nouveau pape paraît singulièrement réduite !

Il est vrai que Hans Küng est un théologien d'avant-garde, qui cherche, par des travaux d'histoire et d'exégèse qui suscitent l'admiration de beaucoup de ses pairs, à lancer un pont œcuménique vers les autres chrétiens, surtout protestants. Mais son crime, c'est de quitter les revues spécialisées pour la place publique ; c'est de mettre à la disposition des « simples fidèles » les thèses acceptées par de nombreux théologiens, même catholiques ; en un mot, c'est d'écrire des best-sellers. On ne lui pardonne pas son succès : comme le disait le cardinal Luciani, « dès qu'un théologien paraît en livre de poche, il est perdu pour la saine doctrine ». Est-il si sûr, cependant, que saint Thomas, qui se délectait des débats publics, aurait dédaigné la télévision comme moyen d'enseignement ?

Cela dit, le nœud du problème est moins l'orthodoxie du professeur Küng que la manière dont on cherche à le réduire au silence. Sur le fond, on peut et on doit discuter. A partir du même Credo — accepté aussi bien par Küng que par l'ex-Saint-Office, — l'herméneutique permet un tel pluralisme dans les interprétations, même à l'intérieur de l'Eglise, que le magistère doit veiller scrupuleusement aux critères qu'il emploie avant de taxer une pensée d'hérésie. Il ne suffit pas de répéter des *formules* auxquelles tout le monde est prêt à souscrire, sans les comprendre.

Etant donnée la *complexité* de ces critères et de la pluralité des positions, les méthodes employées par la congrégation romaine — examen secret, confrontation avec des juges et des défenseurs choisis unilatéralement, décision sans appel — sont manifestement inappropriées et injustes.

Ces méthodes sont non seulement inopérantes, mais elles sont anti-œcuméniques. Si l'Eglise romaine veut jouir du moindre crédit aux yeux des autres Eglises, qui ont de bonnes raisons historiques de craindre son intransigeance dogmatique, elle doit utiliser des méthodes qui soient justes et équitables.

Fallait-il s'y attendre ? Alors que la vague de répression déclenchée par l'ex-Saint-Office a déjà touché plusieurs théologiens de *renom*, pouvait-elle épargner l'« enfant terrible » de la théologie post-conciliaire ? Non seulement Hans Küng était en procès avec la Congrégation pour la doctrine de la foi depuis cinq ans et l'objet de mises en garde des *épiscopats* allemand, autrichien, suisse et français, mais il a toujours refusé de se rendre à Rome pour y être entendu par ses accusateurs. Comme son confrère Edouard Schillebeeckx — qui, lui, a fini par obtempérer aux demandes *de la Congrégation*, — Hans Küng récuse les méthodes injustes de cette instance sans appel. « Depuis 1968, dit-il, j'ai continuellement sollicité la communication de mes procès, ainsi que l'admission d'un défenseur — en vain. »

Sous Paul VI, la Congrégation s'était contentée de publier des « avertissements », et les évêques allemands, pourtant critiques à l'égard du théologien incriminé, *s'étaient félicités en* 1975 de ce que, « fait sans précédent », Rome ait renoncé aux mesures disciplinaires contre Küng. Jean-Paul Ier, alors qu'il était patriarche de Venise, avait refusé de réfuter les arguments du célèbre théologien suisse.

(Lire nos informations page 14.)

La crise iranienne

Washington rappelle que les « options militaires » demeurent ouvertes

L'assassinat, mardi matin 18 décembre, de l'ayatollah Mofattah, l'un des plus proches compagnons de l'imam Khomeiny, a encore accru la tension entre Téhéran et Washington, les autorités iraniennes ayant rendu les Américains indirectement responsables de ce meurtre.

Le ton s'est également durci à Washington, où les options militaires demeures ouvertes. On évoque en effet de plus en plus au Pentagone une « action militaire mais non violente » *si un procès est engagé contre les otages de l'ambassade américaine à Téhéran. Il pourrait s'agir d'un blocus maritime de l'Iran. Les Etats-Unis poursuivent en même temps leurs efforts aux Nations unies en vue d'obtenir des sanctions économiques contre Téhéran. Toutefois, un porte-parole du département du commerce américain a indiqué qu'un certain courant d'échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'Iran se poursuivait malgré le boycottage par les dockers des navires en partance pour l'Iran.*

La fin du « complexe vietnamien »

De notre correspondant

Washington. — L'optimisme manifesté à propos de la crise iranienne au lendemain du départ du chah pour *Panama* n'a pas eu l'effet escompté. Bien au contraire, les propos rassurants tenus par M. Carter *dimanche ont peut-être même conduit* les diverses autorités iraniennes à durcir leur position, ce qui a amené le président à admettre que les nouvelles en provenance de Téhéran *« ne sont pas bonnes »*. Aussi, le ton s'est-il à nouveau durci ici. Le porte-parole de la Maison Blanche a qualifié de *« nouvelle provocation »* tout procès qui serait fait aux otages — que ceux-ci soient accusés ou simples témoins — et plus généralement toute nouvelle *« exploitation publique »* de leur *séjour forcé à Téhéran.* M. Powell a encore rappelé implicitement que les options militaires restent ouvertes, bien qu' *« une solution pacifique soit préférée »*.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

Phnom-Penh, une ville occupée qui tente d'oublier le passé

(Lire page 3 le reportage de notre envoyée spéciale SYLVIE CROSSMAN.)

Les débats de Caracas

Les affrontements au sein de l'OPEP provoquent une flambée de l'or qui frôle 500 dollars l'once

Une vive tension règne à Caracas, où sont réunis depuis lundi les treize membres de l'OPEP. Plusieurs pays qui entendent pratiquer de nouvelles hausses de leur pétrole en 1980 ne considèrent pas comme une base de référence valable le prix de 24 dollars le baril pratiqué désormais par l'Arabie Saoudite. Les experts de l'Organisation tentent de mettre au point un accord masquant le mieux possible les divergences profondes entre participants. Il semble toutefois improbable que l'OPEP réussisse à retrouver une structure cohérente des prix à l'occasion de cette réunion, dominée par les problèmes politiques et la situation iranienne.

● Les incertitudes concernant l'évolution future des prix du « brut » ont provoqué une nouvelle flambée des cours de l'or. A Londres, le prix de l'once de métal précieux a ainsi frôlé les 500 dollars, atteignant dans la matinée 497 dollars contre 477,75 la veille en clôture (lire page 40).

● *A LONDRES*, le gouvernement vient de choisir le réacteur de la société américaine Westinghouse pour équiper la prochaine centrale nucléaire britannique dans le Norfolk.

De notre envoyé spécial

Caracas. — Le débat sur les prix a changé de dimension le 18 décembre lorsque plusieurs pays membres de l'OPEP qui avaient annoncé un renchérissement de leur pétrole à la veille de la conférence ont fait comprendre qu'ils espéraient de nouvelles hausses pour 1980. Les écarts n'étaient pas minces, puisque les propositions de prix pour le *brut de référence (marker crude)* — pétrole à partir duquel tous les autres prix sont calculés — allaient des 24 dollars *arrêtés la semaine passée par les* Saoudiens aux 35 dollars réclamés par l'Iran, le Nigéria demandant un *marker* à 28 dollars et d'autres pays estimant qu'à 26 dollars une conciliation était possible. La proposition iranienne signifiait, par exemple, que le prix des pétroles légers africains approcherait 40 dollars. Un niveau jugé *« irresponsable »* par plusieurs ministres de l'OPEP.

Au-delà de ces divergences profondes, la bataille était rude, même parmi les pays modérés, sur les différentiels de qualité et de fret. La décision des Emirats arabes unis et de Qatar d'augmenter, la semaine passée, leur pétrole de 6 dollars le baril a *en effet perpétré, en plus des différentiels* traditionnels, la prime de marché de 2 dollars instaurée au mois de mars à Genève. La *tentation était donc grande pour* plusieurs pays producteurs d'ajouter primes et surcharges et d'accroître ainsi le désordre préexistant sur le marché pétrolier.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 37.)

La présidence des universités

Le gouvernement retire la proposition de l'ordre du jour du Sénat

Alors que le mouvement de grève commencé le lundi 17 décembre continuait d'affecter les universités et que des manifestations d'enseignants et d'étudiants avaient lieu à Paris et en province, le gouvernement a demandé au président du Sénat de retirer de son ordre du jour le projet de loi relatif à l'élection des présidents des universités.

Ces modifications adoptées par surprise à l'Assemblée nationale dans la soirée du 10 décembre avaient provoqué une grande émotion dans les milieux universitaires.

Une urgence différée

L'offensive de Mme Saunier-Seïté contre la loi d'orientation de l'enseignement *supérieur* n'a pas obtenu le succès rapide que le ministre escomptait. Le gouvernement a tranché, du moins *provisoirement*.

Par l'intermédiaire de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat *chargé des relations avec le Parlement*, le gouvernement a en effet fait savoir mardi 18 décembre en fin de journée au président du Sénat qu'il retirait *« de l'ordre du jour prioritaire de la séance l'examen de la proposition de loi de M. Philippe Seguin, adoptée par l'Assemblée, tendant à modifier l'article 15 de la loi d'orientation* » de l'enseignement supérieur.

Le premier ministre a donc choisi de reporter à la prochaine session du Sénat, en avril 1980, l'examen de ces modifications très controversées. Cette lettre peut être considérée comme un désaveu adressé par le premier ministre à Mme Alice Saunier-Seïté, qui, jeudi 13 décembre, demandait aux sénateurs d'agir *« d'extrême urgence »*.

Le premier ministre a sans doute voulu éviter que la question préalable opposée par la commission des affaires culturelles du Sénat soit votée ; en effet, les sénateurs n'avaient pas apprécié, selon leur rapporteur, M. Jean Sauvage, *« l'inscription par le gouvernement à l'ordre du jour des Assemblées, dans la hâte propre aux fins de session, qui constitue en soi une pression sur les parlementaires, et ne relève pas d'une bonne méthode de travail »*.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 13.)

Point de vue

LA DÉMOCRATIE MOLLE

par MICHEL JOBERT (*)

La démocratie molle : elle supporte tout. Le mensonge, la malhonnêteté et, cependant (ou en outre), l'incompétence. *Elle* supporte son propre abaissement, y acquiesce ou l'avalise. Bientôt, sans majorité comme sans opposition, elle se contentera de quelques contorsions, relevant du spectacle et de la supercherie, pour se persuader qu'elle est « gérée » ; que nulle autre politique n'est possible. Elle s'en remet à qui lui raconte, avec le plus *d'aplomb*, des *histoires*. Dès qu'elle les a entendues, la voilà apaisée, heureuse d'avoir échappé aux responsabilités et de retrouver une tiède pénombre. Comme Madame Mère, elle n'a qu'une inquiétude :

« Pourvu que ça dure ! »

En effet, est-ce que cela durera ? Comment va subsister ou s'éteindre ce dérisoire 1 % de l'humanité, dont le président de la République se sert si bien pour convaincre son pays de l'inanité d'un effort ? Rien n'étant possible, toute générosité ou toute volonté se perdant dans l'océan, *pourquoi, en effet*, espérer ? Pourquoi entreprendre, pourquoi faire vivre la démocratie, pourquoi changer ses responsables ? Pourquoi ne pas les reconduire, purement et simplement ? Nous y voilà, au terme de cette subtile *démonstration : continuons* avec eux, puisque, de toute façon, nous glissons au fond du trou.

Depuis 1974, les protagonistes de cette politique en trompe-l'œil — ces médecins distributeurs de sirops émollients — ont eu grand soin d'aménager, à leur profit, la passivité du plus grand nombre et son goût pour la protection sans *risques* (*apparents*). Ainsi, l'opinion s'est à peine arrêtée sur les accrocs infligés à la rectitude électorale la plus élémentaire : fraudes, manipulations et pressions exercées sur les votes des Français de l'étranger aux *élections législatives de 1978* ; tripatouillages dans l'attribution des sièges, en juin 1979, pour les élections européennes ; celles-ci déjà réglées par une loi de 1977, qui a mis en place un régime censitaire réservant aux plus puissants l'argent, les suffrages, la publicité dans des conditions tellement scandaleuses que la véritable majorité s'est exprimée dans les abstentions et les suffrages recueillis par des listes qui n'avaient aucun espoir de passer la barre des 5 %.

(*) Ancien ministre, président du Mouvement des démocrates.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

De mal en pis

Le chômage ne diminue toujours pas, l'inquiétude concernant le niveau de vie grandit, le commerce extérieur continue à être déficitaire, le tarif de l'essence va augmenter, l'Assemblée ne sert plus à grand-chose, et le gouvernement n'a plus de majorité. D'où cette impression diffuse que tout va de mal en pis.

Ah ! Vivement que le président vienne nous expliquer à la télévision que tout va bien !

MICHEL CASTE.

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Une kermesse pour Dali

Beaubourg a fait pour Dali une kermesse, « kermesse héroïque » pour laquelle on a créé une très curieuse architecture labyrinthique qui évoque les architectures de vacances du Midi et dans laquelle on entre par une authentique entrée de métro de Guimard.

Un labyrinthe où on ne risque pas, à vrai dire, de se perdre. C'est un *« collage » de tous les thèmes* daliniens sortis de ses tableaux et transformés en objets bien concrets. La grande cuiller des buveurs d'absinthe de Montparnasse (37 mètres de long !..) à côté de laquelle la Citroën traction avant suspendue dans les aîtres semble un jouet ; les parapluies de Lautréamont ; un morceau du Café de la *paix, des machines à penser et de* grotesques salamis...

Sublime ! Aurait-il pu dire s'il avait pu *visiter* ces *« grottes »* de Beaubourg. Mais Dali s'envole aujourd'hui pour New-York, sans avoir pu visiter sa rétrospective, la première en France, ayant été empêché *par* les employés en grève, qui lui avaient réservé un vernissage happening (*le Monde* du 19 décembre).

Les grévistes — 60 % du personnel selon la direction, autour de 80 % selon les syndicats — ont laissé entrer dans l'après-midi les journalistes, qu'ils ont dirigés vers une petite salle du sous-sol, où ils leur ont exposé leurs revendications (*le Monde* du 18 décembre). Mercredi, deuxième jour de *grève*, le Centre ne devrait pas être ouvert au public.

Pour une fois, l'inattendu n'était donc pas le fait de l'artiste, qui, la veille, avait eu une déclaration prémonitoire, alors qu'on lui demandait *s'il aimait Beaubourg : « Horrible !* avait-il dit, *c'est pour ça que j'y expose ; ainsi, le scandale sera complet. »* S'il avait réussi son escalade vers le cinquième étage, interrompue par les grévistes, Dali aurait pu se rendre compte, quoi qu'il en dise, que, cette fois, il n'y a pas de scandale. Un surréaliste est à l'honneur...

(Lire page 17 l'article de JACQUES MICHEL.)

Le Monde

idées

Vᵉ RÉPUBLIQUE

De l'esprit de la Constitution

par
GABRIEL KASPEREIT (*)

L'OPPOSITION qui se manifeste à l'Assemblée nationale entre le gouvernement et le groupe R.P.R. n'est pas comprise par l'opinion publique. Pour certains, il s'agit de « politique politicienne », pour d'autres il s'agit de guérilla et l'on dit que le R.P.R. ne va pas au bout de la logique en ne déposant pas une motion de censure.

Tout cela n'est que jugement sur les conséquences d'une situation qu'un de mes collègues dépeignait en déclarant qu'on ne pouvait pas nier que nous étions dans une crise institutionnelle.

Dire qu'il y a crise institutionnelle, ce n'est pas remettre en cause la Constitution. Encore ne faut-il pas en modifier l'interprétation et, tout en paraissant l'appliquer à la lettre, la détourner de son esprit. C'est malheureusement ce que nous constatons, et l'on est conduit à envisager d'en corriger la lettre pour revenir à l'esprit qui a présidé à son élaboration.

Notre Constitution peut amener à trois cas de figure. Dans le premier, le président de la République a « sa » majorité à l'Assemblée, c'est ce que nous avons connu du temps du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou. Le gouvernement se concerte avec sa majorité et les difficultés éventuelles sont facilement résolues.

Dans le deuxième, le président de la République et la majorité de l'Assemblée sont d'idées diamétralement opposées, ce qui aurait été le cas si la gauche avait gagné en 1978. Le président de la République peut alors dissoudre l'Assemblée pour obliger les électeurs à réfléchir et, par de nouvelles élections, confirmer ou infirmer leur premier vote. Si il est confirmé, le président de la République ne peut que s'incliner ou s'en aller. Cela signifie, et cela est démocratique, que ce vote législatif survenu après un vote présidentiel modifie, et même annule, les choix exprimés lors de ce dernier.

Dans le troisième, le président de la République, tout en disposant à l'Assemblée d'une majorité approuvant la ligne générale de sa pensée — une majorité pour une société de liberté opposée à une société de forme socialiste, — n'a pas « sa » majorité. C'est la situation que nous connaissons où le président de la République ne dispose que du groupe U.D.F., qui, de surcroît, est moins nombreux que le groupe R.P.R. Nous revenons alors, en partie, au deuxième cas de figure, c'est-à-dire que le président de la République n'est pas contraint de s'en aller mais doit tenir compte des sentiments exprimés à l'occasion du vote législatif. Or ce n'est pas du tout ce que nous voyons.

En effet, tout ce que l'on a pu constater au fil des mois montre que le pouvoir, président de la République et gouvernement, n'a pas tenu réellement compte des résultats des élections de 1978. Il semble les avoir considérés comme lui donnant *quitus* pour son action passée et accord pour la continuer. C'est oublier que le R.P.R. a proposé pendant et après la campagne des objectifs et des moyens différents de ceux du gouvernement. C'est oublier que le corps électoral a choisi librement au premier tour entre un R.P.R. et un U.D.F. et qu'il a fait que la majorité de l'Assemblée est constituée à plus de 55 % par le groupe R.P.R. Il semble que cette thèse ne soit pas celle du président de la République, qui a déclaré dans sa dernière émission télévisée : « *Les électeurs ont voté pour deux partis : le R.P.R. et l'U.D.F., qui ont fait une alliance électorale... ce qui fait que ces députés ont été élus en réalité par une addition de voix R.P.R. et U.D.F. C'est là que s'est formée la majorité.* » Le raisonnement est exact si on le considère littéralement Ce fut celui du président de la République en 1974, bien que 36 % des voix qui lui ont permis d'être élu au deuxième tour ne se soient pas portées sur lui au premier. Personne alors ne lui a fait grief de mener « sa » politique, puisqu'il était élu. Pourquoi alors contester le droit de se faire entendre au groupe le plus nombreux de la majorité à l'Assemblée et vouloir lui imposer des textes qu'il n'approuve pas par le biais de la question de confiance ?

Du subi au vécu •

Dès lors que ce qui se fait ne semble pas conforme à la volonté du suffrage populaire représenté à l'Assemblée, il faut en revenir à la Constitution. Nos institutions ont des qualités éminentes : efficacité, stabilité, souplesse face à des situations diverses, sécurité en cas de crise grave. Elles ne sont ni entièrement présidentielles ni entièrement parlementaires et n'oublions pas qu'elles instaurent deux légitimités : président de la République et Parlement. Elles posent des barrières à d'éventuels débordements de l'Assemblée qui empêcheraient le gouvernement de gouverner, parmi lesquelles la possibilité de faire adopter une loi par l'article 49, alinéa 3. Cet article est d'une importance extrême. Il permet, en effet, au gouvernement de faire passer un texte que l'Assemblée refuse en transposant l'affaire sur le plan politique par le dépôt de la question de confiance. A l'évidence, cette procédure ne doit être utilisée qu'avec circonspection et son emploi répété exprimerait un désaccord profond entre le gouvernement et l'Assemblée.

Les solutions à de tels désaccords sont constituées par la motion de censure dont le vote entraîne la démission du gouvernement. Il est clair que c'est une mesure trop lourde de conséquence pour qu'elle soit employée à dénouer toutes les situations qui peuvent apparaître, sauf à aboutir à chaque instant à une crise politique que ne méritent pas toujours, sinon rarement, les différends qui opposent le gouvernement et l'Assemblée.

De même qu'il est excessif pour le gouvernement d'engager sa responsabilité comme il le fait sur des textes ou des fractions de textes qui ne compromettent pas immédiatement la vie de la nation, il serait excessif de déposer une motion de censure à propos des mêmes textes. La motion de censure est un acte grave qui crée une crise politique, crise qui, dans un pays coupé comme le nôtre en deux parties égales, peut avoir des conséquences incalculables. Elle ne doit pas être utilisée n'importe quand, n'importe comment et naturellement pas à l'occasion de ce que l'on peut appeler les problèmes quotidiens. C'est ce qui explique l'actuelle attitude du R.P.R. Mais cela ne signifie pas que le Parlement doive tout accepter du gouvernement et devenir une simple chambre d'enregistrement. Il doit pouvoir exercer sa légitimité et, en particulier, son droit fondamental d'acceptation ou de refus. L'en empêcher sous la menace d'une crise politique sans mesure avec l'objet du débat revient à détourner l'esprit de la Constitution.

Faut-il alors amender la Constitution ? Il est arrangeant pour certains de dire que le R.P.R., comme les gardiens du temple, est le gardien vigilant de la Constitution. Il le serait si l'on s'attaquait à ses principes mais il ne serait pas sage de refuser de changer une virgule ou d'ajouter une phrase lorsque son application ne correspond plus à la volonté qui s'était exprimée à l'origine. C'est une affaire difficile, car n'oublions pas que la France a déjà expérimenté douze Constitutions. La réflexion, et le général de Gaulle l'avait bien compris, ne doit pas s'orienter vers un véritable régime présidentiel. Certes il rétablirait l'équilibre démocratique mais l'esprit de contestation qui caractérise notre peuple conduirait à un blocage du fonctionnement des pouvoirs publics. Et puis, répétons-le, cette Constitution est bonne, à condition d'empêcher que l'on continue à glisser vers un présidentialisme dont il apparaît qu'il ne peut s'exercer démocratiquement dès lors que les institutions ne sont pas présidentielles. Voilà l'objet de la recherche qui doit être entamée.

Il pourrait suffir évidemment de revenir à l'interprétation première de la Constitution, mais la chose n'est pas plus simple car chacun sait combien il est difficile de convaincre son partenaire de la signification d'un texte. Il faudrait d'ailleurs que s'y ajoutent des changements dans les comportements. Le meilleur exemple de cette nécessité est l'attitude étrange d'un gouvernement qui fustige le groupe le plus nombreux de sa majorité, alors que dans tous les pays démocratiques sa première tâche n'est pas d'imposer, mais de se concilier les bonnes grâces de son Parlement et d'obtenir son soutien.

Amendement de la Constitution ? Retour à une meilleure interprétation des textes ? Changement d'esprit et de comportement ? Je n'ai pas l'outrecuidance de concevoir seul la solution, mais il est urgent de la trouver. Le président de la République déclarait il y a quelques jours : « *Ce qui est clair, c'est que toute l'énergie que nous dépensons à nous disputer, à nous diviser, à nous insulter, est une énergie perdue pour la survie de la France.* » C'est un constat. Mais c'est un constat singulier lorsqu'il est formulé par le président de la République, qui est le seul à avoir la possibilité d'apporter sans heurts et sans crise la solution au problème qui est posé. Ne pourrait-on profiter des prochains mois, durant lesquels l'Assemblée ne siégera pas, pour régler une affaire dont la gravité n'échappe plus à personne ?

(*) Député R.P.R. de Paris.

LA DÉMOCRATIE MOLLE

(Suite de la première page.)

Les conditions des élections cantonales, municipales, législatives, présidentielles ont été, entre 1974 et 1979, resserrées pour que rien ne bouge dans la République, et que le partage des postes soit l'exclusivité de quelques équipes. L'opération s'est faite tantôt avec des textes, tantôt sans textes. Le matraquage politique par une certaine presse, la télévision, la radio a atteint un degré d'impudeur proprement inouï, tous moyens, méthodes et cheminements étant bons pour y parvenir... La prochaine élection présidentielle va être l'occasion, d'ici à mai 1981, de jouer très tôt, et en plus grand encore, sur ce détestable registre. On se réserve d'en parler sous peu.

Que M. Giscard d'Estaing se prolonge de quelques années dans ce crépuscule de médiocrité où nous finirons par ne plus distinguer la France, qu'il soit au contraire renvoyé à ses seules ambitions littéraires, n'est cependant pas l'essentiel.

Sous anesthésie

L'essentiel est de faire vivre la démocratie dans le cœur et la volonté de chaque citoyen, au lieu d'annihiler, par prudence, par méfiance, par un art pervers de la manipulation, la fragile disponibilité du public à la responsabilité. C'est un vieux débat qui resurgit dans les périodes de déséquilibre et de grands périls. Nous sommes entrés dans l'une d'elles, nonobstant les discours mielleux qui engluent la réflexion. La démocratie est-elle faite pour encadrer le citoyen et, tous les régimes étant détestables, lui imposer le moins mauvais ? Ou bien, loin de se méfier ainsi de lui, a-t-elle l'ambition de l'encourager dans l'exercice de la responsabilité et le sens du respect, pour lui et pour les autres ? Voilà deux attitudes qui, au travers de la politique, de l'administration, de la législation, impriment à la vie collective des orientations, une éthique, un sens totalement différent.

Les Machiavel au petit pied préfèrent toujours régner par la ruse, le procédé et, finalement, l'irrespect et le mépris qui vont de pair. S'il y a malaise, inquiétude, « crise de régime », comme certains s'empressent de le clamer, il ne faut pas chercher plus loin l'explication, même si le chômage, l'inflation, la chute de l'épargne et du niveau de vie doivent, tôt ou tard, déclencher de grands ébranlements.

Dans cette période, rendue justement difficile par des effets économiques qui s'abattent sur un public maintenu sous anesthésie et qui commence à se réveiller, la pratique de l'autre démocratie — celle du respect et de la responsabilité — est d'autant plus urgente. Les rares fois où je les ai vus — M. Giscard d'Estaing, en 1977, à sa demande, — le président de la République et le premier ministre m'ont écouté leur en parler avec une incompréhension polie. Comme il serait bon qu'aujourd'hui, plutôt que de régner de plus en plus difficilement sur des âmes mortes, ils se convainquent que, hors de cette voie, il n'y aura pas de salut !

Rien de plus faux que de dire, rien de plus dangereux que de croire qu'aucune autre politique n'est possible, hormis celle « conduite » actuellement. Ce n'est vrai ni pour l'énergie, ni pour la famille, ni pour le Plan, ni pour la consommation, ni pour l'épargne, ni pour la gestion budgétaire, monétaire et du crédit. Ce n'est pas vrai en Afrique, où notre comportement public — individuel ou collectif — passe les bornes. Ce n'est pas vrai pour les grandes affaires de la monnaie internationale, de la détente et des nouveaux équilibres mondiaux, pour la défense, pour le non-alignement sur les blocs, russe ou américain. Une preuve, par l'absurde en quelque sorte : pendant six ans, de conférences monétaires en conférences monétaires (Jamaïque, Rambouillet, Martinique, etc.), M. Giscard d'Estaing a avalisé, sans mot dire, toutes les positions monétaires des Américains. Aujourd'hui, il découvre tout à coup, avec M. Poniatowski, qu'il faut réformer ce système monétaire. Evidemment, c'est toujours le même raisonnement qui est servi : pourquoi changer les hommes puisque, de toute façon, les « difficultés » condamnent à la médiocrité et à l'échec ?

Bien au contraire, il faut les changer. Non parce que sur les grandes affaires énumérées ci-dessus ils ont, en six ans, administré la preuve de l'incompétence, mais, surtout, parce qu'ils sont incapables de comprendre comment un pays, une démocratie peuvent se renouveler. Parce qu'ils vont creuser le sillon où s'enfouira la volonté d'un peuple, s'appliquant avec délectation à montrer combien nous comptons peu dans le monde et compterons de moins en moins, comme si, découragés, nous étions plus réceptifs aux brillantes démonstrations de réussite qui nous sont régulièrement administrées.

1. — Eh oui ! nous compterons — tout 1 % que nous soyons — si nous montrons que nous sommes capables de *faire vivre la démocratie* (vous avez peut-être vu l'affiche « Effort de chacun : *démocratie vivante* »), capables de renouveler une trop vieille gestion des affaires publiques. Passer de la démocratie *déléguée*, administrée par les partis et leurs élus dès que le citoyen, caché dans son isoloir, a voté — seul geste démocratique qui lui soit reconnu, — à la démocratie *vivante* : c'est-à-dire celle de tous les jours et non pas celle du seul jour du vote ! Est-ce bien difficile ? Non. Il suffit de changer d'attitude : cesser de maintenir le citoyen dans une tutelle méfiante, mais *lui apprendre à imaginer*, à *organiser*, à *diriger sa vie*. Quelle belle perspective pour un pouvoir politique et une administration qui n'ont cessé, depuis plus d'un siècle, de représenter l'expression démocratique et de la monopoliser ! Le veulent-ils ? A cette heure, ils seraient sages en le voulant.

2. — Ce choix-là, qui est *bon* — mais que M. Giscard d'Estaing ne s'est guère empressé de faire (il a même pris la direction opposée) — renouvelle sinon bouleverse les habitudes législatives, administratives, politiques, conceptuelles du pays. Mais c'est vraiment la *démocratie, dès demain*. Un système dans lequel le peuple se sente poussé vers sa majorité, au lieu d'être tenu en tutelle. Où le sous-préfet et son administration apprennent aux citoyens de base comment ils peuvent exister sans être en infraction, ce qu'est l'espace de liberté ouvert devant eux et comment ils peuvent l'organiser. Nous voilà loin du sempiternel débat sur les jacobins et les girondins, sur le pouvoir central et le pouvoir régional, sur la forme et le nombre des départements ou des communes, débat grâce auquel, depuis toujours, les mêmes personnages se disputent le pouvoir. Voilà gommé, par une conscience directe des nécessités et responsabilités, l'affrontement latent dans lequel s'exaspèrent nombre de Corses et de Bretons. Tout un côté de notre comportement juridico-administratif doit être remplacé par une liberté nouvelle d'imaginer et d'entreprendre. Ce qui, parfois, est permis aux enfants, à l'école, est encore refusé au citoyen : dessiner la vie possible qu'il souhaite.

Une sérieuse révision

La loi, le règlement, la circulaire, instruments du pilotage de plus en plus minutieux d'une concentration verticale, devront abandonner cette orientation trop exclusive et finalement perverse. L'enseignement aura certes fort à faire, d'abord pour se renouveler et aussi pour affirmer la valeur d'un système qui exaltera moins la logique que la vie. Celle-ci requiert une extrême souplesse et par conséquent une extrême simplification de l'arsenal juridico-administratif, dont le perfectionnement entraîne l'immobilité.

3. — *La démocratie politique*, qui est la plus visible sans pour autant être essentielle, mérite, dans cette perspective-là, une sérieuse révision : d'abord la suppression de tous les textes qui, depuis 1974, sur le plan électoral, n'ont eu d'autre but que de renforcer le monopole des puissances en place — personnes ou partis. On n'en finirait pas de les énumérer : loi de 1976 sur les 12,5 % du deuxième tour, par exemple ; loi de 1976 sur l'élection présidentielle. Mais surtout, et tout de suite, l'interdiction du cumul des mandats, comme celle des carrières politiques en continu qui sclérosent la vie publique ; la réduction du mandat présidentiel (de sept à cinq ans) ou l'interdiction de deux mandats successifs ; la limitation de l'argent dans la politique, et notamment l'interdiction de l'affichage politique sur les panneaux commerciaux (que d'argent et quelles inégalités !), par contre la mise en place, dans toutes les communes, d'espaces où les citoyens, les associations, les groupes politiques puissent s'exprimer ; un financement public mais modeste des campagnes électorales qui n'ont nul besoin de proliférer pour que l'électeur soit convenablement informé ; une révision sans indulgence des pratiques sur l'accaparement politique de l'audio-visuel et de la presse.

Et pourquoi pas, puisque la nécessité s'en fait sentir, l'interdiction de toute opération boursière aux chefs d'Etat, de gouvernement, aux ministres, considérés comme des « initiés » et, par conséquent, tenus à la plus élémentaire réserve (hélas ! il est navrant de devoir en arriver là, comme à la déclaration de fortune des parlementaires ou ministres). De telles mesures sanctionneraient trop d'aises de fonction prises par des hommes publics attachés à se perpétuer au pouvoir, au risque de gâter à jamais la réputation du rôle qu'ils ont à remplir.

Un acte grave

4. — *La démocratie locale*, si souvent évoquée pour faire oublier tous les dérapages et l'archaïsme de la vie politique, est pourtant un panonceau n'abritant aucune réalité. Elle ne sera qu'une suite d'expédients et de faux-semblants tant que l'esprit de la démocratie vivante n'animera pas une vie publique sclérosée, monopolisée, bénéficiaire abusive de rentes de situation. Comment être surpris que de nombreux élus locaux se persuadent que leur mandat de six ans les libère de l'obligation d'animer, de susciter, d'informer, de rendre compte ? La tâche est compliquée certes. Mais promouvoir le rôle du citoyen dans la commune, comme dans la nation, demeure l'impératif essentiel. Or les associations, les comités d'usagers ou de quartiers, les référendums communaux, les commissions extra-municipales, les radios locales relèvent plus souvent de manifestations accidentelles, et tolérées par les élus, que de leur action délibérée. Là encore, il s'agit de passer du subi au vécu.

5. — Quant à la *démocratie économique*, dans notre Etat déjà pour moitié socialisé, elle ne procédera que de l'organisation et de la liberté d'entreprendre. La socialisation d'une partie de l'économie ne peut réussir en se mettant à *l'abri* : à l'abri de la loi, du budget de l'Etat, à l'abri de la concurrence, et dans une redistribution de l'argent collectif qui relève plus du gaspillage que d'une promotion de l'équité. La fuite en avant dans l'inflation, les financements d'Etat dans des conditions non économiques, doivent être impitoyablement combattus, comme toutes les facilités qu'ils entraînent ou les rentes qu'ils assurent aux plus avisés. La socialisation sans l'organisation n'est qu'un luxe dangereux dont une société se gratifie, à la légère, et qu'elle compense souvent par le travail noir. Chez nous, la sécurité sociale, l'énergie, le crédit en sont les exemples les plus visibles. La liberté d'entreprendre, même dans le secteur socialisé, est le *facteur* le plus respectable d'une économie. C'est *pourquoi* il faut en finir avec des théories périmées sur l'utilité de l'impôt sur le revenu, qu'on pourra supprimer. La fiscalité alimente le budget ; à lui de traduire une *orientation* sociale ; et non pas l'inverse.

Le navire est vermoulu : faut-il vraiment s'y cramponner pour la satisfaction de quelques armateurs qui voudraient bien l'affréter encore pour un voyage ? Chacun le dit ou l'écrit aujourd'hui, même les plus conformistes. Et nul n'a envie de défendre une démocratie molle qui n'éveille que l'indifférence, antichambre du mépris. Il n'est que temps d'aller défricher l'autre rive et, dès demain, d'y installer la démocratie, celle de citoyens responsables et heureux de l'être. Cette traversée n'est pas longue : il suffit de vouloir la faire. Alors la France représentera plus que ce 1 % d'humanité auquel voudraient la vouer de singuliers visionnaires.

MICHEL JOBERT.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	465 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

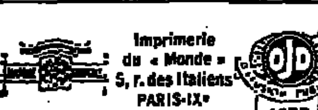
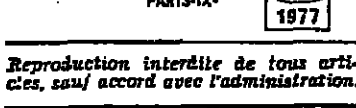
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA CRISE CAMBODGIENNE ET L'AIDE INTERNATIONALE

La controverse sur l'acheminement de l'aide internationale à la population cambodgienne se poursuit. Après le représentant de *la Croix-Rouge, la* semaine dernière (« le Monde » daté 16-17 décembre), le directeur exécutif de l'UNICEF, M. Labouisse, a *déclaré* mardi 18 décembre que la majeure partie de l'aide alimentaire restait dans les entrepôts. « Nous sommes extrêmement préoccupés par la question de la distribution à l'intérieur du Cambodge », a-t-il dit, précisant toutefois qu'il n'était pas en possession de « preuves dignes de foi » permettant d'affirmer que les autorités en place au Cambodge empêchaient la *distribution de l'aide pour des motifs politiques* et de façon délibérée.

En revanche, un représentant de Church World Service, l'organisme d'aide du Conseil *national des Eglises américain*, a *affirmé*, à son retour de Phnom-Penh, qu'il était convaincu qu'à présent une importante partie de l'aide parvient à ceux qui en ont besoin ». Pour sa part, le délégué de l'organisation *humanitaire britannique* Oxfam à Singapour a affirmé sa « satisfaction » et déclaré « n'avoir subi aucune pression politique » de la part des autorités de Phnom-Penh.

Enfin, à la frontière thaïlandaise, plusieurs centaines de fugitifs vietnamiens se sont joints *ces derniers temps aux réfugiés cambodgiens*; cent quarante ont été découverts par les autorités cette semaine. La plupart d'entre eux sont des déserteurs de l'armée vietnamienne, généralement originaires du Sud. — (U.P.I., Reuter, A.F.P.)

Phnom-Penh, une ville occupée qui tente d'oublier le passé

Nous publions ci-dessous le récit de notre envoyée spéciale, Sylvie Crossman, qui s'est rendue récemment à *Phnom-Penh*, à bord du premier avion américain apportant de l'aide au Cambodge.

De notre envoyée spéciale

Phnom-Penh. — Sur la piste, devant *une tour de contrôle désertée* et un bâtiment aux couleurs défraîchies, plusieurs appareils témoignent des activités de l'aéroport. Un avion commercial d'Air Vietnam, un bimoteur de l'armée de l'air prêté par le gouvernement français au Comité *international de la Croix-Rouge pour* acheminer l'aide de Bangkok à Phnom-Penh, et trois Antonov russes aux couleurs du Kampuchéa.

Dans la grande salle vide de l'aéroport meublée de quelques chaises dépareillées, d'une table *en formica* et d'un *portrait* de M. Heng Samrin, président du Front d'union nationale du Kampuchéa pour le salut national (FUNSK), M. Borith remercie la délégation américaine et lui rappelle que toute aide alimentaire ou médicale est la bienvenue, quelle que soit son origine, même « capitaliste », à condition *qu'elle soit remise directement* au FUNSK. *« On ne meurt pas de faim aujourd'hui à Phnom-Penh,* nous dit-il, *mais on y souffre de grave pénurie. Il nous faut reconstruire le pays à partir de zéro. »*

La ville n'est pas sûre

La route qui mène de l'aéroport au centre de la ville traverse sur 10 kilomètres une banlieue fantôme. Des façades défigurées tiennent lieu d'une infrastructure urbaine souvent *réduite à de simples carcasses*, et décrite systématiquement par nos guides à l'imparfait : *« Ça, c'était l'école technique construite par les Russes dans les premiers mois du régime de Pol Pot* (1). *C'était l'université de Phnom-Penh. C'était la Banque nationale du Cambodge. C'était un ministère sous Lon Nol. »* Une montagne de briques au centre de la ville est tout ce qui reste de la cathédrale, démolie par les hommes de Pol Pot : ce *dernier* y voyait le symbole d'une religion et d'un Occident haïs. Les pompes à essence ont toutes été éventrées. Dans certains quartiers, arbres et herbes folles poussent entre les ruines. Certaines rues ressemblent à *de vastes chantiers croulant sous* les débris de murs, de poutres et d'escaliers. De nombreux trottoirs sont envahis par des carcasses de lits, de miroirs brisés, de chaises et de cadres sans images.

Au dire des habitants, Phnom-Penh, depuis quelques mois, *reprend* figure. Le centre est parfois presque *coquet avec* ses larges artères vertes et fleuries, ses jardiniers venus par convois des abords de la ville. L'hôtel Samaki, l'ancien hôtel Royal, héberge plus de cent clients. *C'est là que siègent* l'UNICEF, le C.I.C.R. et diverses organisations d'entraide. Dans le musée, repeint en ocre rouge, la splendeur khmère a encore pour témoin une collection soigneusement entretenue par un ancien étudiant en archéologie. La *gare et la poste* ont *repris leurs* activités. Des carrioles, tirées par des buffles, des bicyclettes et quelques rares voitures — pour la plupart officielles, — permettent aux habitants de vaquer à leurs occupations. Aucun magasin n'a rouvert.

Un peu partout dans la capitale, des sentinelles armées veillent. *« La ville n'est pas sûre »* nous dit-on. A neuf heures du soir, c'est le couvre-feu. Les soldats interpellent les *contrevenants, à l'occasion* les mettent en joue. Des coups de fusil viennent souvent troubler le calme. *« Ce sont les forces de Pol Pot »* nous dira une sentinelle. Pourtant, selon la version *officielle, l'armée du* Front a forcé tous les guérilleros de Pol Pot à se replier en territoire thaïlandais. Il existe plusieurs *« zones interdites »* dans Phnom-Penh, et qui s'y aventure a de fortes chances de se retrouver avec un fusil dans les *côtes. C'est là, dit-on,* que l'armée vietnamienne tient ses quartiers généraux. Elle aurait deux cent mille hommes à travers le Cambodge. L'ancienne ambassade de France se trouve *dans une de ces zones.* L'état-major vietnamien s'y serait installé.

Il y aurait aujourd'hui environ quarante mille habitants dans Phnom-Penn, cent mille si on inclut les alentours immédiats de la ville. Sept *cent mille Cambodgiens disposés en* cordon autour de la ville dans un rayon de 20 kilomètres attendraient d'être autorisés à y entrer. La ville est ici un pôle d'attraction, car c'est *là qu'est distribuée la nourriture,* c'est là qu'on mange, sinon à sa faim, du moins plus que dans l'intérieur du pays.

La province de Kompong-Speu, non loin de la capitale, avec ses trois cent cinquante-cinq mille habitants *n'a qu'un hôpital et pas de médecins résidants.* Un médecin vietnamien itinérant se rend de temps à autre à l'hôpital et dans les quatre infirmeries de la région. L'hôpital n'a que deux cents lits pour cinq cents malades. Chaque jour les soldats *qui patrouillent dans les collines* avoisinantes ramènent des enfants au bord de la mort. Prostrés sur des nattes, orphelins pour la plupart, les membres squelettiques ou au contraire gonflés par un œdème, frappés par la dysenterie, la diarrhée ou le paludisme, *ces enfants attendent, pleurant* silencieusement près d'adultes, malades *également.* Il y a quelques mois, il en mourait ici une trentaine par jour. Pour nombre de ces malades, le riz ni le maïs ne sont d'un grand secours. Les féculents bloquent *leur système digestif. L'hôpital* manque d'eau : le point d'eau le plus proche est à 2 kilomètres, et tous les matins les infirmiers vont y puiser 800 litres.

A Phnom-Penh, trois hôpitaux fonctionnent. Celui du 17-Avril, anciennement Calmette, *rouvert le* 18 juin, est le seul à disposer d'un bloc opératoire. *Six médecins y travaillent,* dont, depuis le 26 novembre, un médecin anesthésiste français, M. Jean-Pierre Maubert, envoyé par le Comité français d'aide sanitaire et médicale *à la population cambodgienne. « Quand l'hôpital a rouvert, nous avions à peine quelques pansements dans l'infirmerie »*, raconte le médecin-chef de l'hôpital, M. Pok Varuon. Aujourd'hui, l'hôpital a trois cents lits (trois cent dix malades) et cinq *services (chirurgie, pédiatrie, gynéco*logie, convalescence et soins intensifs). M. Maubert, le premier médecin occidental à être autorisé, ainsi que Mme Lisa Blot, à travailler à Phnom-Penh, explique : *« Nous manquons pratiquement de tout : sérums, instruments chirurgicaux, matériel d'anesthésie élémentaire. Et nous ne pouvons pas opérer les nourrissons et nous n'avons aucun équipement spécialisé pour enfant. »*

« Le chat et la souris »

Les habitants de la capitale ainsi que ceux de la province de Kompong-Speu que nous avons visitée semblent au premier abord correctement nourris, même s'ils se plaignent d'avoir encore grand faim après la distribution des rations en cours dans ces endroits. Un adulte qui travaille a droit à 13 kilos de riz par mois. Récemment pourtant, le contenu de cette ration a été modifié : *un adulte ne reçoit plus que* 6,5 kilos de riz et autant d'un maïs dur venu, dit-on, d'U.R.S.S. Un enfant ou un vieillard ne touche que 7 kilos. Cette ration n'est pas exclusivement destinée à l'alimentation, mais sert aussi comme monnaie d'échange. L'argent n'a pas cours officiellement ; bien que l'on utilise au marché noir l'or, le dong vietnamien ou le dollar. Un kilo de viande ou de poulet vaut 2 kilos *de riz, un œuf en vaut un demi-bol,* une bicyclette 150 kilos et un buffle capable de porter des charges et de travailler dans les champs 300 kilos.

C'est une population *bien lasse,* à l'air souvent traqué, que nous *avons rencontrée,* qui cache sous des sourires de convalescent une sorte de désespoir tranquille. Il n'est pas rare de rencontrer le seul survivant d'une famille d'une trentaine *de personnes,* comme ce jeune homme émacié à la voix très douce, et qui a perdu tous les siens, massacrés ou ayant succombé aux conditions de vie draconiennes imposées *par* les *Khmers rouges.* Onze mois du nouveau régime n'ont pas suffi à faire oublier l'horreur.

Alors, expression d'une hantise collective: largement fondée, mais contenant *probablement des éléments* de paranoïa, les rumeurs courent.

Sans doute, les Cambodgiens aujourd'hui savent-ils gré aux soldats victorieux de les avoir délivrés de Pol Pot. Mais passé le temps de la reconnaissance, les craintes *remontent ainsi que* la *méfiance.*

Les « libérateurs » étalent en leur grande majorité Vietnamiens. Ceux-ci exercent depuis lors une *occupation* du Cambodge qui, si elle est habile, *n'est guère discrète.*

M. Heng Samrin, qui joue le rôle de président du régime n'est, selon *certains de ses compatriotes, qu' « un paysan sans envergure »* que Hanoï manie à volonté. L'un d'entre eux, à qui nous demandions d'expliquer en quoi la présence vietnamienne est *« oppressante »,* nous répondait avec agacement : *« Ils prennent toutes les décisions à notre place, et ces décisions leur profitent à eux et non à nous. »*

Les Cambodgiens, il est vrai, reconnaissent que les Vietnamiens *n'exercent pas sur eux de pressions « physiques »* mais *« morales ».* Ils *parlent* d' *« agents vietnamiens »,* s'interrompent au milieu d'une conversation privée, s'exprimant soudain par métaphore : *« Il est le chat et je suis la souris »,* nous *déclarait* tel interlocuteur en désignant discrètement le nouvel arrivant en casquette verte qui s'était joint à nous. Une rumeur étrange circule dans la ville : des Khmers auraient vu débarquer au port de Kompong-Som un bateau plein de *menottes ; d'autres affirment qu'il* s'agirait d'un camion. D'où viennent-elles ? Pour qui sont-elles ? Rien ne nous a permis de confirmer ce bruit.

Il va sans dire que le silence des autorités n'est pas pour rassurer un peuple dont la confiance à l'égard de toute sorte de pouvoir *est très profondément ébranlée.* Il semble que les contacts avec les étrangers sont découragés, sinon défendus. Les Phnompenhois n'ont aucun moyen de communiquer avec leur famille ou leurs amis exilés, sinon par l'intermédiaire de visi*teurs de passage.*

SYLVIE CROSSMAN.

(1) Cette école a en fait été construite à l'époque du prince Sihanouk. (N.D.L.R.)

« Médecins sans frontières » appelle à une « marche pour la survie »

Nous avons reçu de Médecins sans frontières (B.P. 61, 75013 Paris, tél. : 589-95-63), l'appel suivant en faveur de l'aide au peuple khmer :

« Aujourd'hui, au Cambodge, les enfants meurent de faim devant des tonnes de riz ; par centaines de milliers, hommes et femmes abandonnent la terre où ils sont nés, fuyant la famine organisée, la maladie, la mort. Le corps de santé a été entièrement décimé *sous* Pol Pot. *Mais* les centaines de médecins, chirurgiens et infirmières que nous tenons prêts se voient depuis des mois interdire l'entrée de ce pays.

» Bloqués entre Phnom-Penh et Kompong-Speu, les organisations humanitaires effectuent la *traditionnelle* visite guidée.

— A leur retour, certaines d'entre elles témoignent et dénoncent ;

— D'autres, jour après jour, discrètement, vainement, ont tenté d'obtenir du pouvoir en place l'autorisation d'arracher quelques malheureux de plus à la mort. Le C.I.C.R. vient de déclarer publiquement que les secours ne sont pas acheminés ;

— D'autres, enfin, truqueurs ou naïfs mais en tout cas complices, essaient de faire croire que le Cambodge renaît. Ils vous trompent.

» Face à leur mensonge, Médecins sans frontières ne peut plus se taire. *Il* n'existe au *Cambodge,* nous dit-on, que deux solutions : politique et humanitaire.

— La solution politique n'interviendra pas avant la mort du dernier Cambodgien ;

— L'aide humanitaire est un devoir, et chacun jusqu'alors y a contribué. *Mais,* bloquée par l'occupant, stockée, détournée, elle n'est qu'un rideau de fumée qui masque l'inexorable agonie du peuple khmer.

» Une troisième solution est donc impérative, et, puisqu'elle ne peut venir ni des gouvernements ni des organisations humanitaires, c'est à nous de l'imposer.

» *Il faut* entrer au *Cambodge* et convaincre l'occupant vietnamien de ne pas laisser mourir les rescapés du *génocide khmer* rouge. Et pour cela nous créons aujourd'hui le mouvement Cambodge – Marche pour la *survie.*

» Il y a cinq ans, l'opinion publique internationale a fait cesser les bombardements au Vietnam. Aujourd'hui, seule elle forcera les Vietnamiens à laisser distribuer l'aide humanitaire au Cambodge.

» *Nous demanderons* à la Thaïlande de nous permettre de traverser son territoire. Si ce n'est pas possible, nous prendrons des bateaux pour entrer au Cambodge par la mer, et si nous sommes refoulés, nous viendrons par voie aérienne. Car il faut que tombent les barrières *qui nous* empêchent de secourir ces êtres en danger de mort... »

CORRESPONDANCE

Terre des hommes et les orphelins cambodgiens

A la suite de la publication d'une déclaration de M. Kaiser, fondateur de Terre des hommes, qui s'en prenait violemment au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) et à sa politique en ce qui concerne les orphelins cambodgiens (le Monde *du 8 décembre), nous avons reçu de Terre des hommes – France (11, bd Biron, 93400 Saint-Ouen, tél. 255-05-37 et 254-01-14) la réponse suivante :*

Terre des hommes France, préoccupée depuis sa création par le sort des enfants en détresse, s'émeut particulièrement du devenir *des enfants* cambodgiens, tant de ceux qui demeurent au Cambodge que de ceux installés actuellement dans les camps de réfugiés. L'attitude qui consiste à poser comme *a priori* que leur survie dépend uniquement de leur placement dans des familles occidentales, fussent-elles suisses, ne nous paraît pas réaliste. En effet, si l'on en croit les statistiques de la Croix-Rouge, sur trois cent soixante-seize enfants mineurs isolés arrivés *en* France entre le 1er janvier et le 15 septembre 1979, cent cinquante ont pu être recueilli par un membre de leur famille, cent soixante-dix-huit ont choisi de vivre dans des institutions afin de *ne pas être séparés,* et seulement quarante-huit ont demandé à être placés dans des familles françaises. En France, comme dans tous les pays de la Fédération Terre des hommes, les demandes pour accueillir des enfants sont importantes. Mais *nous ne nous sentons pas tenus* d'y répondre, si l'intérêt de l'enfant est ailleurs. Nous ne rejetons pas la possibilité d'effectuer des placements temporaires ou définitifs dans des familles, mais à la condition que ce soit la meilleure solution pour l'enfant. Dans le cas de *placements définitifs, nous* devons, de plus, acquérir la certitude que l'enfant est réellement et totalement dépourvu de tous liens familiaux.

C'est pourquoi nous ne partageons pas l'opinion de M. Kaiser, certes fondateur du mouvement, mais qui s'est retiré de la Fédération depuis 1972. Ses accusations contre le H.C.R. nous semblent dénuées de fondement et n'engagent que lui-même.

Népal

Le gouvernement sera bientôt responsable devant une Assemblée élue

annonce le roi Birendra

De notre correspondant

New-Delhi. — Après environ deux décennies d'administration quasi directe du Népal par la monarchie, *le roi Birendra a annoncé,* dimanche nationale et que le gouvernement serait responsable devant cette dernière. Il a aussi indiqué que les prochaines élections, à tous les niveaux, *seraient ouvertes à tous les citoyens* adultes. Actuellement, la nomination du premier ministre est du ressort du roi, même si le nom de l'actuel chef du gouvernement, M. Surya Bahadur Thapa, lui a été recommandé par l'Assemblée nationale consultative *(Panchayat).*

Ces importantes concessions ont été annoncées dans un discours prononcé à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de la Constitution. En *1960, le père du monarque actuel,* Mahendra, avait écarté du pouvoir son premier ministre, M. B.P. Koirala, dont le Parti du Congrès népalais venait d'obtenir une large majorité dans la seule consultation qui se soit jamais tenue au suffrage universel.

Le souverain devait ensuite dissoudre le Parlement, interdire tous les partis, s'arroger les pleins pouvoirs et remplacer l'Assemblée élue par une autre — le *Panchayat* — en s'appuyant sur des notables désignés au suffrage indirect ou nommés par le palais et dont les prérogatives restaient très limitées.

Dans son discours, le roi a précisé qu'il n'entendait pas renoncer à ses *responsabilités* en ce qui concerne *« le maintien de la paix, de la stabilité, de la sécurité et de la justice dans le royaume et la sauvegarde de l'indépendance et de l'intégrité nationale ». Mais il a estimé que, en ce* qui concernait la conduite quotidienne des affaires du pays, il était préférable que les représentants du peuple assument leurs responsabilités et *puissent rendre compte de leurs* actes.

Les changements, a insisté le roi, interviendront quelle que soit l'issue du référendum qui doit permettre aux *Népalais de choisir entre une réforme* de l'actuel système et la mise en place du multipartisme. Soulignant l'importance de cette consultation, il a tenu à poser les questions auxquelles, à son avis, le peuple devra apporter une réponse : *« Quel est le système politique le plus apte à favoriser l'harmonie et l'ordre plutôt que la discorde et la division ? Qu'est-ce qui, dans un pays aussi divers et hétérogène que le nôtre, est susceptible de favoriser l'union nationale ? Par quels moyens, dans le contexte international actuel, peut-on faire de ce pays une zone de paix plutôt qu'un lieu de tension ? »* Selon le souverain, le peuple devrait aussi choisir le système qui garantira *le mieux ses droits civiques et permettra « un exercice discipliné de la liberté d'expression et du droit à la critique sans lequel aucune amélioration n'est possible ».*

Dans son allocution, le roi Birendra a également évoqué les *problèmes posés, dans plusieurs régions* du pays, par la sécheresse et la pénurie alimentaire qui en résulte. Après avoir cité l'augmentation du prix du pétrole, l'inflation, la pression démographique, il a reconnu qu'aucun gouvernement ne pouvait faire face à de tels problèmes sans *la participation active du peuple et* sa coopération.

L'ancien premier ministre, M. B.P. Koirala, a accueilli assez favorablement ce discours dans lequel le souverain a, à son avis, remis en *cause la validité du système politique* actuel et fermé la porte à un retour à un régime autoritaire. Le chef du Congrès népalais, principale formation d'opposition (interdite), *a surtout relevé l'affirmation* selon laquelle, quel que soit le résultat du prochain référendum, il existait des droits fondamentaux inaliénables.

M. Koirala a cependant regretté qu'aucune parole d'espoir n'ait été *prononcée à l'égard « des centaines d'opposants incarcérés ou en exil à l'étranger ». « Le silence du souverain sur une éventuelle amnistie générale,* a-t-il déclaré, *n'est pas dans l'esprit du référendum. »* Il a enfin déploré qu'aucune date n'ait été fixée pour la tenue de cette consultation, annoncée le 24 mai, et qui pourrait avoir lieu au printemps prochain.

Dimanche à New-Delhi, des Népalais ont manifesté devant l'ambassade de leur pays afin de demander que la date du référendum soit fixée le plus rapidement possible. Les manifestants, parmi lesquels de nombreux étudiants, ont aussi réclamé la démission du cabinet et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale chargé de veiller à la régularité du référendum.

PATRICK FRANCÈS.

ASIE

Afghanistan

Les Soviétiques renforcent leur présence militaire malgré l'hostilité de la population

Kaboul (*A.F.P.*). — Deux civils soviétiques ont été assassinés, samedi 15 décembre, dans le vieux bazar de Kaboul, alors qu'ils faisaient des emplettes, a-t-on appris de source sûre dans la capitale afghane. Une femme russe aurait été blessée. Ce double assassinat a été immédiatement revendiqué par une organisation inconnue, le Nasr Islami (Victoire de l'Islam). Un tract avertit la population que l'organisation entend *« donner une leçon aux envahisseurs soviétiques »*.

Cet attentat a mis dramatiquement en relief le renforcement de la présence soviétique à Kaboul depuis quelques semaines. Les 3, 4 et 7 décembre, par exemple, des avions gros porteurs Antonov-22 ont effectué cinq rotations à l'aéroport de Kaboul. Ces avions amenaient, semble-t-il des hommes plutôt que du matériel. Des témoins afghans affirment avoir vu des camions remplis de Soviétiques en uniforme et en armes sortir de l'aéroport pour des destinations inconnues. La plupart des diplomates occidentaux en poste à Kaboul sont d'accord pour affirmer que le nombre de *« conseillers »* soviétiques s'est notablement accru mais sont incapables d'en estimer avec précision l'importance.

Pour certains diplomates, l'accroissement des troupes soviétiques semble destiné à renforcer la défense de certains points de Kaboul, comme le palais présidentiel, et surtout la grande base aérienne de Bagram, au nord de la capitale, dont tout le monde reconnaît qu'elle est devenue *« entièrement soviétique »*. Moscou modernise aussi la base de Fahrad, dans le sud, et a annoncé récemment la construction de six aéroports ou héliports, vraisemblablement à vocation militaire dans le nord-est du pays.

Le président afghan, M. Hafizullah Amin — qui aurait échappé il y a quelques jours à un nouvel attentat, — est persuadé que l'Union soviétique fournira l'aide militaire nécessaire à son régime pour triompher de la rébellion. Il le répète depuis environ trois semaines à chaque discours. C'est aussi l'avis des observateurs à Kaboul : *« Moscou lâchera peut-être Amin mais jamais la révolution. Les Soviétiques sont là pour rester »*, entend-on fréquemment. Dans les rues de Kaboul, au pied des immeubles neufs de construction soviétique qu'on achève à la hâte, aucun doute n'est permis : femmes et enfants russes (ils sont désormais quatre cents à l'école de l'ambassade soviétique) circulent nombreux et apparemment sans crainte.

AMÉRIQUES

Brésil

La filiale de la firme suisse Brown Boveri aurait eu des liens avec des organisations paramilitaires d'extrême-droite

De notre correspondant

Berne. — La firme suisse d'équipements électriques Brown Boveri vient d'être mise sur la sellette par des groupes helvétiques de solidarité avec le tiers-monde, pour certaines activités de sa filiale brésilienne. Dans un dossier rendu public récemment, deux de ces organisations, le groupe de travail Tiers-Monde et la Déclaration de Berne, reprochent ni plus ni moins à Brown Boveri d'avoir indirectement contribué au financement d'une société de relations publiques, Consultores Industriais Asociados (C.I.A.), qui aurait servi de couverture à des commandos paramilitaires d'extrême droite.

Se référant à l'ouvrage d'un journaliste de la revue *Veja*, M. Carlos Fon, publié cette année sous le titre *la Torture et l'Histoire de la répression au Brésil*, les auteurs du dossier indiquent que la société incriminée aurait été constituée en 1968, à Sao-Paulo, par des personnes proches des services de renseignements de l'armée. L'une de ses tâches était de récolter des fonds auprès des investisseurs étrangers pour *« contribuer à la lutte contre la subversion »*. De 1968 à 1978, elle aurait régulièrement versé des « primes » à différents services policiers et militaires chargés de la répression.

Les deux organisations suisses indiquent que le président de la filiale brésilienne de Brown Boveri, M. Oswald Ballarin, a publiquement reconnu que l'entreprise avait eu recours aux services de la société C.I.A. Comme l'avait déjà fait en septembre dernier M. Jean Ziegler, député socialiste de Genève, elles demandent donc au gouvernement helvétique d'ouvrir une enquête. Mais, le 7 novembre, le Conseil fédéral avait déjà brièvement répondu que les entreprises suisses établies à l'étranger *« sont soumises à la législation du pays de résidence »* et que par conséquent il n'avait *« aucune influence ni sur leur gestion ni sur leurs conditions de travail »*.

De son côté, la direction suisse de Brown Boveri a qualifié ces accusations de « diffamatoires ». Elle a cependant admis que M. Ballarin avait confié, entre 1971 et 1974, *« plusieurs contrats normaux de relations publiques et de marketing au bureau de M. Plassing. Cela n'a rien à voir*, a ajouté le porte-parole de Brown Boveri, *avec le financement d'une quelconque organisation terroriste »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Canada

M. Trudeau conduira les libéraux lors des élections du 18 février

Correspondance

Montréal. — Au terme d'un suspense qui a duré plus de trois jours, M. Pierre Elliott Trudeau a annoncé qu'il dirigerait le parti libéral du Canada en vue des élections générales du 18 février 1980. Lors d'une conférence de presse télévisée, l'ex-premier ministre a déclaré, mardi 18 décembre, que cette décision était *« la plus difficile de sa carrière »*. M. Trudeau a ajouté qu'il répondait ainsi à l'appel pressant que les dirigeants et les députés du parti lui avaient adressé aussitôt après la chute du gouvernement Clark. *« Mon plus profond désir était de quitter la politique, mais les circonstances font que mon devoir est maintenant de répondre aux besoins de mon parti »*, a-t-il affirmé.

M. Trudeau s'est attaqué avec vigueur au premier ministre démissionnaire, M. Clark, condamnant vivement sa gestion. Il a mis l'accent sur deux questions : l'affaire de l'ambassade canadienne en Israël et la dénationalisation annoncée de la société d'Etat Petro-Canada. Le leader libéral a également indiqué qu'il entendait conduire sa campagne sur deux thèmes majeurs : l'énergie et les problèmes économiques.

Tout au long de sa conférence de presse, M. Trudeau s'est montré particulièrement discret sur les questions constitutionnelles. Il a simplement déclaré que ses positions sur ce sujet sont connues et qu'il n'entend nullement les modifier. Répondant à une question, le chef du parti libéral a précisé qu'il ne prévoyait pas de *« mettre en avant le dossier constitutionnel »* et qu'il *« répondrait énergiquement à toute provocation de ses adversaires sur ce point »*.

M. Trudeau a précisé que cette campagne serait sans aucun doute la dernière de sa carrière, et qu'il céderait le pouvoir au cours de son mandat s'il est élu le 18 février. Conformément aux statuts du parti libéral du Canada, cette passation du pouvoir pourrait survenir environ deux ans après les élections.

M. Clark s'est dit heureux du retour de son ancien adversaire. Il estime que les Canadiens vont avoir à faire un choix très clair *« entre un chef libéral qui regarde vers le passé et un leader conservateur qui est tourné vers l'avenir »*. Les éditorialistes des principaux quotidiens canadiens s'interrogent sur la crédibilité du chef du parti libéral qui, le 21 novembre, annonçait son intention de démissionner de son poste parce qu'il ne pensait *« plus être l'homme de la situation tant pour son parti que pour relever les défis qui attendent le Canada dans les années 80 »*.

On s'interroge également sur les chances qu'a le parti libéral de regagner des sièges dans l'ouest du pays, région de plus en plus importante économiquement et qui boude les libéraux depuis 1958. En effet, si M. Trudeau ne prenait le pouvoir à Ottawa qu'avec l'appui de l'est du pays, le mécontentement des gens de l'Ouest ne pourrait que nuire à l'autorité de la capitale. Cette dernière souffre depuis longtemps de ne pas être entre les mains d'une formation politique d'envergure pancanadienne. Les conservateurs et les néo-démocrates sont pour leur part bien implantés dans l'Ouest, mais quasiment absents du Québec.

ALAIN BORGOGNON.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE EN IRAN ET LA TENSION AVEC LES ÉTATS-UNIS

L'assassinat de l'ayatollah Moffatah a relégué au second plan la campagne pour l'élection présidentielle

L'assassinat mardi matin 18 décembre de l'ayatollah Mohammad Mofattah, un des proches compagnons de l'imam Khomeiny, a relégué au second plan l'ouverture de la campagne pour la désignation du président de la République islamique, fixée au 25 janvier, et les élections parlementaires, qui auront lieu le 15 février.

Le Conseil de la révolution a estimé que cet assassinat ne pouvait que *« renforcer la détermination révolutionnaire du peuple iranien »*. Il en a rendu responsables *« les ennemis de l'Iran et d'anciens membres de la SAVAK »*. Il s'en est aussi pris, indirectement, à l'*« impérialisme américain »*, qui, *« voyant ses positions en Iran détruites les unes après les autres, ne peut qu'encourager ceux qui se livrent à de tels crimes »*. Dans la soirée, la radio a diffusé un communiqué de l'imam Khomeiny. *« L'ayatollah Mofattah*, y est-il dit, *a rendu d'éminents services à la révolution, mais sa mort sera tout aussi utile, car le sang des martyrs s'écoule dans le corps des vivants. L'Amérique cherche à semer la peur, mais la peur est réservée à ceux qui ne croient pas en l'au-delà. »* Ce mercredi, le Bazar de Téhéran ainsi que toutes les écoles et les universités de la capitale devaient rester fermés en hommage au disparu, qui sera enterré dans le grand cimetière de Behechte-Zahra.

L'assassinat de l'ayatollah Mofattah a été revendiqué mardi soir par un groupe inconnu s'appelant « F.M. militant », dans un coup de téléphone à l'agence iranienne Pars. La personne qui a lu un communiqué de ce groupe, dont elle n'a pas voulu développer le sigle, a affirmé que cet attentat faisait suite à d'autres déjà commis, notamment contre l'ayatollah Moutahari, membre du Conseil de la révolution, et le général Gharani, chef de l'armée iranienne après la révolution. Ces meurtres, ainsi qu'une dizaine d'autres attentats, avaient été à l'époque revendiqués par Forghan, une organisation clandestine se présentant comme un groupe extrémiste musulman, mais considérée généralement comme un paravent abritant des représentants de l'ancien régime.

L'ayatollah Sadegh Khalkhali a, pour sa part, affirmé que les commandos des fedayin Islam (extrême droite intégriste iranienne) se trouvant aux Etats-Unis avaient reçu l'ordre de se rendre au Panama pour exécuter le chah, *« quels que soient les risques »*. Dans les milieux médicaux de New-York, on estime que le cancer du système lymphatique dont souffre l'ancien souverain pourrait s'être considérablement aggravé. Selon les praticiens, le traitement pourra être appliqué à Contadora, bien que l'équipement médical de l'île soit insuffisant.

● *Pour infraction aux bonnes mœurs*, une prostituée a été condamnée à mort et exécutée mardi à Ahwaz, chef-lieu de la province du Khouzistant (sud de l'Iran). Cette femme était également accusée *« d'encouragement à la prostitution de mineures de douze ans »*. — (*A.F.P.*)

La fin du « complexe vietnamien »

(Suite de la première page.)

En fait, la patience dont continue de faire preuve le gouvernement commence à être critiquée. M. William Safire, dans le *New York Times*, faisait valoir récemment que le critère du succès dans une négociation n'est pas seulement le retour des prisonniers de guerre, et ajoutait : *« La question centrale n'est pas d'obtenir la libération de nos otages par un étalage de patience. Elle est d'obtenir le même résultat par une démonstration de notre impatience. »* Un commentateur de *Newsweek*, M. George Will, préconise pour sa part une série de sanctions militaires ou paramilitaires, commençant par le brouillage de toutes les communications de l'Iran, un blocus de ses ports — afin de *« rappeler à nos alliés, par la douleur et non par les mots, que nos sorts sont liés »*, — des attaques contre ses voies de communication, l'occupation des îlots qui contrôlent le détroit d'Ormuz, etc.

M. Carter refuse, bien entendu, d'aller jusque-là, encore qu'un blocus naval sélectif pourrait devenir concevable si la crise se prolongeait et si l'adoption de sanctions économiques collectives par le canal de l'ONU se révélait impossible. En attendant, la crise a créé un climat favorable à la poursuite des préparatifs militaires à plus long terme esquissés dans son récent discours sur la défense (*le Monde* du 14 décembre). Le ministère de la défense a confirmé, mardi 18 décembre, qu'une délégation d'experts militaires dirigée par M. Robert Murray, haut fonctionnaire du Pentagone chargé des problèmes du Proche-Orient, séjourne actuellement en Arabie Saoudite avant de se rendre à Oman, et Somalie et au Kenya. L'objet de cette mission, précise-t-on, n'est pas d'installer des bases militaires (et notamment pas en Arabie Saoudite, qui souhaite certes une « présence » américaine, mais à distance de son territoire), mais de trouver au moins dans les trois derniers pays visités des facilités logistiques utilisables à l'occasion.

Plus précisément, les ports de Mascate, de Berbera — l'ancienne base soviétique de Somalie, — et de Mombasa, au Kenya, sont mentionnés comme des points d'appui possibles *« pour les déploiements américains dans l'océan Indien »*, à plus long terme pour une meilleurs utilisation de la « force à déploiement rapide » (R.D.F.) qui doit être mise sur pied d'ici à 1983. M. Harold Brown, ministre de la défense, avait déjà fait allusion, dimanche dernier, à un *« accroissement progressif de la présence américaine dans cette région »* et annonce que des conversations avaient été engagées à cette fin avec les gouvernements locaux.

Ces activités confirment l'évolution intervenue dans l'attitude de M. Carter, qui avait fait campagne en 1976 en promettant la réduction du budget militaire et des engagements extérieurs. Mais c'est en fait toute la politique des dix dernières années qui se trouve révisée. Même la « doctrine Nixon » de 1969 est maintenant battue en brèche, puisqu'elle prévoyait de limiter l'assistance militaire à l'extérieur à la *fourniture d'équipements*. Or la « force à déploiement rapide » a pour but d'acheminer sur le théâtre des crises des combattants américains, et non plus seulement du matériel.

Le grand public partage lui aussi, et plus que jamais, cet abandon du « complexe vietnamien ». En 1971, selon un sondage Harris, 11 % des Américains souhaitaient un accroissement du budget de la défense et 49 % sa réduction. Ces proportions étaient passées à 28 % contre 30 % en 1976 et à 38 % contre 16 % en septembre dernier. Aujourd'hui, selon un sondage A.P.-N.B.C., cinquante et un Américains sur cent se prononcent pour une augmentation des dépenses militaires contre neuf seulement qui demandent leur réduction. Trente et un autres souhaitent leur maintien au niveau actuel. Toujours selon la même enquête, plus de 60 % des Américains estiment qu'une guerre impliquant les Etats-Unis est *« probable »* ou *« très probable »* au cours des trois prochaines années. Il y a un an, la proportion était trois fois moindre...

MICHEL TATU.

RÉUNIE A FÈS

La Fédération des villes jumelées a exprimé un soutien prudent à l'O.L.P.

De notre envoyé spécial

Fès. — Le Conseil international de la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.), qui s'est récemment réuni à Fès, a consacré une partie de ses travaux à la situation au Proche-Orient. Outre des résolutions relevant de son domaine habituel de réflexion, comme celle qui recommande le jumelage symbolique du village olympique de Moscou avec toutes les capitales des pays participant aux Jeux olympiques de 1980, le conseil a en effet adopté, dans des conditions d'ailleurs confuses, une motion par laquelle il affirme son soutien à *« la lutte menée par les populations de la ville sainte d'Al Qods* [secteur arabe de Jérusalem] *pour la libération de leur cité »*.

La rédaction originale de ce texte, présenté par le docteur El Kohen, maire de Fès, était même sensiblement plus virulente à l'égard d'Israël. Les éléments modérés du Conseil n'ont pu en obtenir qu'une modification partielle, et *« toutes les villes membres »* se trouvent ainsi appelées à *« apporter leur appui à la lutte pour l'évacuation complète des territoires occupés »*. Directive que certains participants ont trouvée contradictoire avec une autre motion, également adoptée par le Conseil international de la F.M.V.J., à l'initiative du maire de N'Djamena, et qui recommande, elle, l'*« arrêt de la diffusion des armes dans le tiers-monde »*.

Comme, dans un rapport sur la coopération intercommunale en Méditerranée, la F.M.V.J. a, d'autre part, reconnu en l'O.L.P. *« une organisation ayant en charge des populations qui ont leur identité nationale »* — formule très prudente, mais que la presse marocaine a relevée comme un succès de la cause palestinienne, — l'ensemble de cette réunion risque, aux yeux des dirigeants de la Fédération, de revêtir une signification anti-israélienne, qu'il n'entrait nullement dans leurs intentions de lui donner. Ces dirigeants le regrettent d'autant plus que, par l'intermédiaire de l'Union des villes de la Méditerranée (U.V.M.), la F.M.V.J. s'efforce de faire travailler et réfléchir ensemble, sur quelques grandes questions concrètes comme la lutte contre la pollution, des représentants municipaux de tous les Etats riverains.

Quarante-neuf cités israéliennes, qui ont quitté les Villes jumelées après la guerre de six jours, en 1967, étaient prêtes, dit-on, à rejoindre l'U.V.M. Leur adhésion est maintenant plus problématique. Même si cette défection peut être numériquement compensée par une meilleure implantation dans le monde arabe, la F.M.V.J. la déplorerait d'autant plus qu'elle s'efforce, depuis sa création en 1957 par M. Jean-Marie Bressand, délégué général, de montrer que la coopération communale internationale peut permettre de surmonter les clivages économiques et politiques, voire les antagonismes traditionnels entre les Etats.

BERNARD BRIGOULEIX.

El Salvador

UNE TRENTAINE DE PERSONNES SONT TUÉES PAR LES FORCES DE L'ORDRE AU COURS D'AFFRONTEMENTS

San-Salvador (*A.F.P.*). — Vingt-cinq paysans ont été tués, le mardi 18 décembre, lors d'un affrontement avec les forces armées au lieu dit El Congo, à 50 kilomètres à l'est de la capitale, annonce un communiqué militaire. En outre, dix personnes ont été blessées et seize guérilleros des ligues populaires du 28 février, de tendance trotskiste, ont été arrêtés.

Selon la version officielle, un groupe de paysans sans terres s'étaient emparés de la ferme où ils travaillaient afin d'exiger des augmentations de salaires. Aucune négociation n'ayant pu avoir lieu avec le propriétaire, le gouvernement a décidé de déloger les occupants par la force. Les membres des ligues populaires auraient alors tiré sur les soldats, qui ont riposté, tuant vingt-cinq personnes.

Un autre affrontement s'est produit, le 18 décembre, dans la ville de Berlin, à 120 kilomètres à l'est de San-Salvador. La fusillade, qui a opposé des policiers et des membres des ligues populaires du 28 février, aurait fait huit morts, selon le quotidien *El Mundo*, et un seul, selon des sources militaires.

Cependant, l'armée quadrillait la capitale. Elle a fait évacuer plusieurs bâtiments occupés par des étudiants et des ouvriers, dont un centre de télécommunications. Une manifestation annoncée par le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R., extrême gauche) n'a pu ainsi avoir lieu. Ces mesures, ordonnées par le gouvernement, qui a menacé, le lundi 17 décembre, de décréter l'état de siège, constituent la première réaction d'envergure contre la vague de violences qui déferle sur le pays.

Argentine

UN JOURNALISTE COMMUNISTE EST ASSASSINÉ

Sept dirigeants du P.C. argentin ont dénoncé l'assassinat, survenu le 28 novembre à Buenos-Aires, d'un journaliste de l'hebdomadaire communiste *Informe*. M. Roman Javier Mentaberry a été pendu dans les toilettes du local où il travaillait. Le P.C.A. accuse des groupes de civils ou de militaires *« réactionnaires, gorilles, oligarchiques et pro-inmpérialistes »*. Il estime que cet acte *« est dirigé contre toute tentative d'ouverture politique et de coexistence pluraliste. »*

C'est la première fois qu'un journaliste communiste est assassiné en Argentine. Le P.C.A. pratique, depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976, une politique de *« soutien critique »* au général Videla, car Buenos-Aires entretient d'excellentes relations avec Moscou.

L'appel lancé par les dirigeants communistes à la presse argentine en vue de protester contre l'assassinat de Roman Javier Mentaberry n'a pas été reproduit.

La liberté de la presse, il est vrai, demeure des plus réduites en Argentine, comme en témoigne le récent départ pour l'Angleterre de M. Robert Cox, directeur du *Buenos Aires Herald*, le seul journal qui ait pris position en faveur des droits de l'homme depuis le coup d'Etat de 1976. M. Cox avait reçu des lettres de menace anonymes, visant sa famille et son journal.

Le départ du directeur du *Buenos Aires Herald* survient deux mois après l'expulsion de M. Jacobo Timerman. L'ancien directeur de *la Opinion* avait été accusé d'entretenir des contacts avec la guérilla d'extrême gauche. Arrêté puis placé en résidence surveillée, il avait été acquitté par les tribunaux civils et militaires argentins. Après son expulsion, M. Timerman a décidé de s'installer en Israël.

EUROPE

Pologne

L'historien Adam Michnik reproche au pouvoir de ne pas dialoguer avec la collectivité

Quatre mille à cinq mille manifestants réunis dans les chantiers navals de Gdansk *ont marqué*, mardi 18 décembre, le neuvième anniversaire du soulèvement ouvrier de 1970 dans les ports de la Baltique. Trois orateurs ont évoqué le souvenir de ces événements qui firent, selon des chiffres officiels contestés par les dissidents, une *cinquantaine de morts* et entraînèrent la chute de M. Gomulka et l'avènement de M. Edward Gierek.

Un frère jésuite a ensuite prononcé une prière pour les victimes de ces événements, les personnes emprisonnées en *Tchécoslovaquie* et les dissidents polonais arrêtés au cours de ces derniers jours (environ cent dix à travers toute la Pologne, dont soixante-cinq avaient ete relâchés mardi). Une manifestation semblable a eu lieu à la cathédrale de Wroclaw.

Treize dissidents accusés d'association de *malfaiteurs ont été placés par le parquet* en détention provisoire pour une période d'un à trois mois. Si la procédure suit son cours, ils risquent une peine de prison de six mois à dix ans.

Dans un entretien *téléphonique* avec l'un de *ses amis qui* vit à Paris, l'historien Adam Michnik, l'un des animateurs du KOR (Comité d'autodéfense sociale), reproche notamment au pouvoir de ne pas dialoguer avec la collectivité.

«Le ver est dans le fruit»

— Comment expliquez-vous le changement dans l'attitude du pouvoir? Ce changement que laissaient déjà présager les condamnations infligées à quatre participants de la manifestation du 11 novembre, jour anniversaire de l'indépendance?

« La situation actuelle met le *pouvoir dans un état de panique*. Le 11 novembre n'était qu'une répétition générale qui s'est soldée *par un échec du pouvoir*. La manifestation a eu lieu malgré toutes les rafles. Maintenant, le pouvoir reprend *le scénario* de mai 1977. A l'époque, après des manifestations consécutives à la mort, dans des circonstances mystérieuses, de l'étudiant Stanislaw Pyjas, le pouvoir avait procédé à de nombreuses arrestations dans les milieux démocratiques. Et comme alors, la sûreté a dû, maintenant, demander l'accord de la direction politique pour les arrestations (...) Cet accord, elle l'a eu. Ce geste de panique ne peut qu'accroître la tension qui existe *pour* nombre de raisons : la Pologne est aux prises avec une crise quasiment générale et les nouvelles qui parviennent des meetings où l'on désigne les délégués pour le congrès du parti prouvent que le ver est dans le fruit. L'improvisation et l'incapacité à résoudre les problèmes qui s'accumulent ont fini par lasser mêmeles membres du parti.

» C'est peut-être par crainte de tels sentiments que le pouvoir tente de provoquer les milieux d'opposition démocratique à des actions désespérées et irréfléchies, dans l'espoir de les isoler de la population. Espérons que le pouvoir ne parviendra pas à ses fins et que l'opposition ripostera par la poursuite tenace de ses activités parmi les ouvriers, les paysans et les universitaires, dans l'édition, la culture, l'enseignement, et sur le plan de la défense des droits de l'homme. J'espère que l'opposition ne se laissera pas provoquer à une confrontation de rue ou à d'autres actes irréfléchis, car c'est précisément ce qui conviendrait au pouvoir. Une situation de prétendu danger lui permettrait d'en finir avec l'opposition. En réalité, c'est l'action des milieux oppositionnels, non violente, réaliste, modérée, et qui évite les *confrontations* de rue qui constitue pour lui le vrai danger. Mais si une telle confron*tation* a lieu, la faute en incombera au seul pouvoir, qui ne connaît pas le langage du compromis et du dialogue avec la collectivité, qui ne sait que manier la matraque.

» Il y a une troisième hypothèse : il se peut que, avant le congrès du parti, prévu pour le mois de février, et face à une situation extrêmement difficile, le pouvoir veuille faire table rase, par crainte de complications supplémentaires, alors qu'il est déjà suffisamment déchiré par les conflits internes.

— Croyez-vous qu'il puisse s'agir d'une tentative d'anéantissement de l'opposition?

— Dans l'optique du pouvoir, peut-être. La mentalité policière est toujours teintée d'une confiance exagérée en de telles solutions. Ce n'est donc pas une variante à exclure. Mais si tel était le cas, ce serait une stupidité dans la situation où se trouve la Pologne : qu'il s'agisse de sa situation économique, de sa dépendance à l'égard des crédits occidentaux, et des tensions sociales, etc. J'exclus, par contre, que l'anéantissement de l'opposition soit possible. Je pense que même les gens de l'appareil doués de quelque raison n'y croient pas. Il n'y a qu'un chemin pour sortir de l'impasse actuelle et il passe par les réformes, le compromis social et non pas par des actions aventureuses. Dans la situation actuelle du pays, mettre des gens en prison n'est que de l'aventurisme. »

Propos recueillis par
ALEXANDRE SMOLAR.

● *Pour réclamer la libération des six condamnés du VONS* (Ligue tchécoslovaque des droits de l'homme), dont le procès en appel a lieu le jeudi 20 décembre à Prague, une délégation du Comité international contre la répression se rend ce mercredi 19 décembre, à 15 heures, en délégation à l'ambassade de Tchécoslovaquie, appuyée par un certain nombre de militants du P.C.F. (nos dernières éditions du 19 décembre). En revanche, c'est jeudi 20 décembre, à 18 h. 30 (et non pas ce mercredi), qu'aura lieu la manifestation organisée pour la même raison par la L.C.R. (section française de la IVe Inter*nationale) et* l'O.C.I. (Organisation communiste internationaliste), qui se rendra du métro « La *Motte* - Picquet - Grenelle » vers l'ambassade de Tchécoslovaquie.

Espagne

MANIFESTATIONS DES ÉTUDIANTS A MADRID ET EN PROVINCE

Madrid (*A.F.P.*). — Des manifestations d'étudiants se sont à nouveau produites, mardi 18 décembre, dans plusieurs villes espagnoles pour protester contre la mort, à Madrid, de deux personnes, jeudi dernier, au cours d'incidents avec la police.

La manifestation la plus importante s'est déroulée à Barcelone, où environ quatre mille étudiants ont interrompu la circulation dans le centre de la ville, Des heurts ont eu lieu avec les forces de l'ordre. A Grenade, en Andalousie, plus de deux mille personnes ont manifesté. A Malaga, la police a chargé plusieurs fois contre les étudiants, qui ont renversé des voitures pour dresser des barricades. Enfin, à Madrid, plus de deux mille jeunes ont défilé silencieusement sur les lieux où les deux étudiants avaient été tués par la police.

D'autre part, cinq dirigeants de l'organisation terroriste Groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre (GRAPO), considérés comme « très dangereux », se sont évadés, lundi 17 décembre, de la prison de Zamora au nord-ouest de Madrid après avoir creusé un tunnel de 20 mètres. L'un des évadés, M. Enrique Cerdan Calixto, serait l'un des « cerveaux » de l'organisation qui a, notamment, commis cette année l'attentat contre le bar madrilène California (huit morts et cinquante-deux blessés) en mai et l'assassinat en mars du général Agustin Munoz Vargas à Madrid (nos dernières éditions du 19 décembre).

Suède

APRÈS LE MEURTRE D'UN ENSEIGNANT

Un débat a lieu dans les écoles sur le «vandalisme, les armes et la violence»

De notre correspondant

Stockholm. — Dans la plupart des établissements scolaires suédois, une partie des cours est remplacée, ce mercredi 19 décembre, par une discussion entre élèves et professeurs sur « le vandalisme, les armes et la violence dans la société ». A 9 heures, les enseignants ont observé une minute de silence à la mémoire de leur collègue de trente-neuf ans, poignardé à mort la semaine dernière dans un collège par un adolescent.

Jeudi 13 décembre, dans la salle de permanence de l'école Svartedal à Göteborg, un professeur interdit l'entrée des locaux à trois anciens élèves qui lui paraissent un peu trop excités. Vous n'avez rien à faire ici, leur dit-il avant de regagner la salle. Soudain, l'un des jeunes gens sort un couteau de sa poche et le plante dans le dos du maître qui s'effondre. Des dizaines d'élèves sont témoins du drame. Le meurtrier prend la fuite, mais est arrêté un peu plus tard. Il a quinze ans. Avant cette tragédie, il avait bu avec deux camarades plusieurs bouteilles de vin et quelques canettes de bière forte.

Devant les policiers, il avoue *« ne plus se souvenir de rien »*. Ancien élève de l'école, il avait été placé temporairement dans un *centre* d'éducation *pour* enfants caractériels et instables, mais ses maîtres avaient bon espoir de le voir bientôt reprendre sa place dans un collège ordinaire. Certes, il avait déjà eu *quelques démêlés* avec la police pour de petites affaires de vols de voiture, mais personne ne le *considérait comme* un véritable délinquant.

Cette tragédie a suscité un grand émoi parmi les enseignants. Selon un porte-parole de leur organisation syndicale, beaucoup se sentent aujourd'hui *« menacés dans leur travail »* e tcondamnent la passivité des pouvoirs publics face à la montée du vandalisme et de la violence dans certains établissements des grandes villes et dans la *société* en général. La semaine précédente, dans une autre école de Göteborg, un professeur avait *été roué de coups* par l'un de ses anciens élèves. Ses collègues s'étonnent que des jeunes arrivent *en classe* avec *des poignards* et des couteaux et demandent que la vente des armes blanches *soit à l'avenir sévèrement* réglementée. D'autres exigent que les écoles soient gardées en permanence soit par la police soit par des surveillants en uniforme.

Mme Mogaard, ministre de l'éducation nationale responsable du cycle scolaire obligatoire, a convoqué pour la fi nde la semaine les représentants des associations de parents du corps enseignant et des élèves à une discussion sur les raisons et l'ampleur de la violence et les moyens d'y remédier. A Stockholm les drapeaux sont en berne ce mercredi dans les cours d'écoles, suivant la recommandation de la direction locale de l'enseignement public.

A. D.

Italie

● SIX PERSONNES ont été *arrêtées le 15 décembre* au cours d'une opération de carabiniers contre deux « bases » *teroristes découvertes* à Turin, a-t-on appris le 18 décembre, à Turin.

Dans les deux « appartements-bases », les carabiniers ont trouvé de nombreuses armes *ainsi que des tracts des* brigades rouges. Ils ont également découvert les embal*lages de grenades* anti-char du type « Energa », utilisées lors de deux attentats terroristes *contre la caserne La*marmora.

AFRIQUE

L'ACCORD DE LONDRES SUR LA RHODÉSIE

L'évêque Muzorewa demande des « éclaircissements » sur les concessions britanniques

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Qu'il est difficile d'achever une guerre lorsque la confiance n'est pas au rendez-vous ! L'évêque Abel Muzorewa, chef de la délégation de Salisbury aux négociations de Lancaster-House, a retardé son départ pour Londres, où la cérémonie solennelle de signature de l'accord de paix était initialement prévue pour ce mercredi 19 décembre. L'ancien premier ministre a informé mardi lord Soames, le gouverneur britannique, qu'il avait décidé de repousser son voyage jusqu'à ce qu'il ait reçu des « *éclaircissements sur certaines informations de presse concernant d'éventuelles concessions britanniques au Front patriotique* ».

Cet incident de dernière heure est directement lié au problème qui a dominé les travaux de la conférence de Londres au cours des dernières semaines, c'est-à-dire les modalités de regroupement des deux parties en conflit au moment du cessez-le-feu. L'armée de Salisbury s'est vu attribuer quarante points de rassemblement. Les troupes du Féont patriotique se regrouperont quant à elles dans seize camps, dont quinze situés à la périphérie du pays et le seizième au cœur du pays, au nord-ouest de Gwelo. L'évêque Muzorewa s'alarme surtout d'une autre concession : lord Soames a reçu instruction d'accorder au Front des points de regroupement supplémentaires chaque fois que celui-ci serait à même, dans une région donnée, de prouver l'existence d'au moins mille maquisards. Toutefois, le gouvernement de Londres estime que cette éventualité ne se produira pas.

En tout cas, les autorités bri- à apaiser les craintes de l'évêque. tanniques ont tenu dès mardi soir affirmant qu'il n'y avait « *aucun accord secret* » et que cela serait « *communiqué immédiatement à l'évêque* », dont l'hésitation est présentée du côté britannique comme un simple « *hoquet* ». On estime maintenant ici que la signature officielle de l'accord pourrait avoir lieu jeudi.

De son côté, M. Joshua Nkomo, coprésident du Front patriotique, s'efforce de rassurer la communauté blanche de Rhodésie. Dans un communiqué lu mardi par téléphone au rédacteur en chef du *Herald*, quotidien officieux de Salisbury, le leader nationaliste déclare notamment : « *La fin de la guerre signifie la fin de la discrimination entre nous... Le Front patriotique considère les Européens non comme des Blancs mais comme une partie de la population du Zimbabwe, la couleur n'est pas un facteur de différenciation... La règle de la majorité ne signifie pas que les Blancs seront privés de leur propriété ou de leurs biens. Je voudrais dire aux Noirs que le racisme est un mal, qu'il soit pratiqué par eux ou par les Blancs. Le tribalisme est autant un mal que le racisme* ». M. Nkomo a en outre assuré que l'accord de Londres « *mettrait vraiment fin à la guerre* ». Le chef de la Zwapu a indiqué qu'il retournerait dans son pays « *soit avant Noël soit immédiatement après* ».

Sir John Boynton, chef de la commission qui supervisera le scrutin, a indiqué mardi que les opérations de vote dureraient « *probablement trois jours* ». Se refusant à avancer une date — vraisemblablement dans la première semaine de mars — Sir Boynton a précisé que tous les partis prenant part aux élections disposeraient de deux représentants au sein de la commission. « *Nous ferons tout*, a-t-il assuré, *pour que le monde puisse constater que les élections auront été libres et équitables.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *L'Assemblée générale des Nations unies* a exprimé, mardi 18 décembre, sa réprobation après la levée des sanctions contre la Rhodésie par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et qualifié le Front patriotique de seul représentant légitime du peuple du Zimbabwe. Une résolution a été adoptée en ce sens par 107 voix contre 16 et 21 abstentions. Le paragraphe « déplorant » la levée des sanctions contre la Rhodésie par « certains Etats » (1) a été adopté, dans un vote séparé, par 97 voix contre 17 et 28 abstentions.

(1) Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont également décidé la levée des sanctions contre Salisbury.

● RECTIFICATIF : La conférence de Lomé de l'Agence de coopération culturelle et technique s'est tenue du 12 au 15 décembre, et non du 12 au 15 octobre, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 19 décembre.

Le nouvel État aura peine à se soustraire à la mouvance de l'Afrique du Sud

par Jean-Claude Pomonti

Dans son contexte régional, l'accord enfin conclu à Londres démontre combien le rapport de forces demeure favorable au géant sud-africain face aux Etats indépendants d'Afrique australe. L'aval de Pretoria, implicite dans ses premières réactions, signifie que les Sud-Africains n'ont pas renoncé à maintenir l'ancienne Rhodésie, quels qu'en soient les futurs dirigeants, dans leur orbite. Celui des Etats de la « ligne de front » — Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie — déjà acquis, confirme que ceux-ci ne se font pas d'illusions, pour le moment, sur la possibilité de l'en faire sortir.

La République Sud-Africaine prend sans doute le risque sérieux de voir une nouvelle guerre civile « à l'angolaise » assurer la relève du conflit produit par la rébellion, voilà quatorze ans, des colons rhodésiens. Pour faire triompher leurs intérêts communs, les Sud-Africains et les Européens de Rhodésie vont donc jouer leur va-tout sur le dirigeant noir qui leur paraîtra le plus opportun, qu'il s'agisse ou non de l'évêque Muzorewa. Mais, uni ou divisé à l'avenir, le Front patriotique de MM. Mugabe et N'Komo, avec ses deux armées distinctes, constitue une inconnue de taille. D'autre part, la présence de « casques bleus » du Commonwealth, pendant la courte période transitoire, contribuera à limiter le champ de manœuvre de Pretoria et de son protégé local, le général Peter Walls, lequel a succédé à M. Ian Smith dans la défense des intérêts européens.

Après les élections générales, la fin de la tutelle britannique, si brièvement ressuscitée, risque d'ouvrir le Zimbabwe à des ingérences extérieures : face à la menace sud-africaine d'intervenir militairement en cas de « chaos », Cubains et Soviétiques demeureront-ils les bras croisés après avoir notamment soutenu, pendant plusieurs années, les partisans de leur favori, M. N'Komo ? En Angola, voici plus de quatre ans, une intervention soviéto-cubaine avait empêché un corps expéditionnaire sud-africain d'installer au pouvoir une coalition de fortune formée par l'Unita de M. Savimbi et le F.N.L.A. de M. Roberto.

Pretoria peut, en toute hypothèse, miser sur les atouts encore importants de la minorité européenne du Zimbabwe. Tout en concédant beaucoup de terrain en sept années de guerre, cette dernière est parvenue à préserver plusieurs avantages : des forces de sécurité actuelles lui sont dévouées et l'ordre économique établi reste le sien. La suite des événements dira, assez rapidement, quelle fraction de la population africaine pourra trouver son compte dans un « mariage de raison » avec les intérêts européens, mais l'expérience d'autres indépendances indique déjà que cette minorité noire pourrait être assez forte, non par le nombre, mais par les leviers de commande qu'elle pourra contrôler.

A l'appui d'une telle éventualité, on peut aligner plusieurs arguments : pour s'être généralisée dans les campagnes, la guérilla n'a pratiquement pas affecté les centres urbains, y compris les « townships » africaines ; en dépit de gigantesques dépenses militaires et de l'abandon des quelques centaines de fermes les plus exposées, l'organisation économique de la Rhodésie blanche n'a pas été défaite ; enfin, la ruine des Tribal Trust Lands, les « réserves » où sont parqués les deux tiers des Noirs et qui ont été les plus touchées par la guerre, affaiblit dès le départ tout pouvoir noir réellement autonome, c'est-à-dire décidé à abolir les privilèges exorbitants des Blancs.

Une autre donnée de fait pourrait favoriser la formation, à Salisbury, d'un gouvernement proche de l'Afrique du Sud ; c'est l'isolement vite fatal d'un Zimbabwe hostile à Pretoria. Sur quels alliés ce dernier pourrait-il compter ? Après avoir courageusement lutté contre M. Smith, le président Kaunda de Zambie a été l'un des principaux protagonistes des négociations de Londres parce que l'économie essoufflée de son pays enclavé a impérativement besoin de rétablir ses voies de communications avec la République Sud-Africaine, à travers le territoire du Zimbabwe.

La situation de semi-dépendance économique à l'égard de Pretoria, le Mozambique a également payé très cher l'hospitalité et l'aide qu'il a généreusement offertes aux partisans de M. Mugabe. Pour des raisons différentes, ni le Botswana ni l'Angola n'ont jamais été en mesure de soutenir, jusqu'à la « victoire finale », la lutte armée du Front patriotique, le premier, parce qu'il constitue lui-même une enclave vulnérable au milieu des régimes minoritaires européens d'Afrique australe, le second ,en raison de difficultés internes durables et de son implication dans l'autre conflit armé de la région, la guerre de Namibie. Quant à la Tanzanie, chef de file politique de la « ligne de front », géographiquement en retrait, elle a d'autres soucis depuis un an — notamment le fardeau de son intervention militaire en Ouganda — pour pouvoir attendre indéfiniment la victoire militaire de guérilleros désunis.

La « coprospérité » ou l'anarchie

Le Front patriotique et ses « parrains » de la « ligne de front » ont déjà pu mesurer, ces dernières années, la faiblesse des appuis qui leur ont été accordés. En dépit de fermes résolutions de l'O.U.A. en leur faveur, plusieurs Etats membres de l'Organisation panafricaine ont continué à commercer, volontairement, avec Pretoria et même avec Salisbury. Le projet d'une force panafricaine, pour aider les voisins de Salisbury à se protéger contre les raids de l'armée rhodésienne, ne s'est jamais réalisé. Les fonds destinés à alimenter la guérilla et à nourrir les réfugiés leur ont été chichement mesurés.

Quels seraient, dans de telles conditions, les atouts d'un futur Zimbabwe ayant rompu tout lien avec la République Sud-Africaine ? Une association avec des « pays frères » eux-mêmes ruinés contribuerait peu à relever le pays de la guerre. Même si une aide internationale s'organisait, elle n'aurait qu'un effet limité. Si Soviétiques et Cubains venaient participer à la défense interne et externe d'un régime se ralliant au marxisme, le Zimbabwe devrait, comme on l'a vu en Angola, se résigner au désordre pour avoir refusé l'ordre sud-africain.

Tele était précisément l'ambition de Pretoria : imposer un choix entre l'anarchie et l'alliance, dans une « *aire de co-prospérité* » sud-africaine. Les Sud-Africains ont donné aux Rhodésiens les moyens non seulement de maintenir dans des limites supportables la guérilla interne mais aussi de frapper durement les pays riverains qui avaient épousé la cause des nationalistes zimbabwéens. Depuis dix-huit mois surtout — c'est-à-dire depuis le « *règlement interne* » du 3 mars 1978 entre MM. Smith, Muzorewa, Sithole et Chirau, — jamais les forces de sécurité rhodésiennes n'ont manqué de munitions, de matériel de guerre, d'hélicoptères ou de camions. L'armée sud-africaine a même assuré, depuis début 1979, la sécurité du Sud rhodésien, limitrophe de son territoire.

Pour Pretoria, si risquée soit-elle, cette stratégie constitue une riposte à la rupture du glacis qui protégea la République jusqu'en 1974, date à laquelle un coup d'Etat au Portugal a précipité une décolonisation heurtée au Mozambique et en Angola, exposant ainsi au désastre les deux minorités européennes au pouvoir à Windhoek et à Salisbury. M. Vorster, alors premier ministre, avait d'abord tendu la carotte du « dialogue » à l'Afrique noire puis usé du bâton en intervenant militairement dans le conflit angolais..

L'alliance ou le « chaos »

La déconfiture de ces deux politiques a encouragé une série de réajustements dont la cohérence se dessine mieux à la lumière de l'accord de Londres. M. Pieter Botha, successeur de M. Vorster, a défini, à plusieurs reprises, son offensive tous azimuts : assouplissement limité de l'apartheid afin de satisfaire les besoins du grand capital sud-africain ; pénétration économique de l'Afrique noire, afin de créer des marchés régionaux et de renforcer un étau de relations économiques ; enfin, le moment venu, solutions « politiques » aux conflits armés, quand les conditions de l'accession au pouvoir d'un protégé semblent réunies de façon assez satisfaisante.

En ce qui concerne la Rhodésie, Pretoria a jugé que la situation était mûre pour un règlement, en constatant l'affaiblissement des Etats de la « ligne de front », le piétinement de la guérilla et le renforcement, aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne, du courant conservateur. Pendant les trois mois de négociations de Lancaster House, les Sud-Africains n'ont jamais hésité à faire clairement passer leur message, encourageant les Rhodésiens à multiplier les incursions militaires au Mozambique et en Angola, ou dépêchant leur ministre des affaires étrangères à deux reprises à Londres. Leurs déclarations ont constitué autant de rappels du droit de regard qu'ils s'arrogent sur le Zimbabwe-Rhodésie. Mais, avant tout, ils ont œuvré pour que le futur gouvernement de Salisbury, quel que soit le vainqueur des élections, soit contraint de choisir entre une alliance de fait avec l'Afrique du Sud et le « chaos » dont elle le menace. Aux frontières de l'apartheid, Pretoria souhaite disposer de voisins « raisonnables ». A la rigueur, elle est prête à tolérer des régimes hostiles, à condition que ceux-ci soient faibles. Mais la République se sent assez forte pour prévenir l'apparition de véritables adversaires.

DIPLOMATIE

M. Stirn à Moscou

Les conversations ont essentiellement porté sur le désarmement

De notre correspondant

Moscou. — Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Stirn, a fait, du 16 au 18 décembre, une visite officielle en U.R.S.S. à l'invitation de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, qu'il a rencontré mardi.

Les conversations ont porté essentiellement sur le désarmement. M. Gromyko a indiqué que la récente décision du Conseil atlantique était « *un coup porté à la détente* », mais le secrétaire d'Etat a eu l'impression que les Soviétiques ne dramatisaient pas la situation et n'étaient pas disposés à abandonner leur politique traditionnelle. Il a été amené à expliquer pourquoi la France, qui ne fait pas partie de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, n'avait pas cru devoir prendre position sur l'implantation en Europe (mais hors de France) de nouvelles fusées à moyenne portée. La presse soviétique s'était étonné à plusieurs reprises ces derniers jours du silence et de « *l'indifférence* » du gouvernement français.

M. Stirn et ses interlocuteurs sont convenus de poursuivre dans les prochaines semaines les conversations entre experts sur la préparation d'une conférence européenne sur le désarmement. D'autre part, M. Gromyko se rendra à Paris au début du printemps. Les Soviétiques ont, semble-t-il, fait quelques pas en direction des positions françaises. Ils ont admis l'idée qu'après l'adoption des mesures de confiance, la conférence passe à l'étape de la réduction des armements. Mais des divergences substantielles demeurent : la France voudrait notamment que la conférence ne portât que sur les armes conventionnelles et concerne toute l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, alors que Moscou veut parler aussi des armes nucléaires mais exclure la partie européenne de l'U.R.S.S. du champ des négociations.

Les deux parties ont exposé leurs positions à propos du Cambodge. M. Stirn a rappelé que le gouvernement français se prononçait pour la création d'un Etat neutre à la suite d'élections libres, et il a demandé à l'U.R.S.S. d'user de son influence auprès du Vietnam pour que les secours envoyés par la communauté internationale parviennent à leurs destinataires. Pour les Soviétiques, qui ont critiqué l'accueil réservé par la France au prince Sihanouk considéré comme une « *marionnette de Pékin* », la question d'un Etat neutre ne se pose pas puisque le gouvernement Heng Samrin est un gouvernement légitime. Au sujet des secours, ils ont répondu qu'ils prenaient note du souci français. La presse soviétique, qui dénonce quotidiennement la « *campagne mensongère* » menée en Occident à propos du Cambodge, affirme que les secours sont acheminés sans entraves, mais qu'ils ne doivent pas servir de prétexte à des violations de la souveraineté cambodgienne. DANIEL VERNET.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

M. PAUL HENRY AU PAKISTAN

Le *Journal officiel* de ce mercredi 19 décembre publie la nomination de M. Paul Henry comme ambassadeur au Pakistan, en remplacement de M. Pol Le Gourrierec.

[Né en 1917, M. Paul Henry est entré aux affaires étrangères en 1946. Il a été en poste au Maroc et à l'administration centrale ; membre du cabinet du général de Gaulle, président du conseil (juin 1958), puis du secrétariat général à la présidence de la République (février 1959), il a été ensuite conseiller à Bonn (1961), auprès du Saint-Siège (1965), consul général à Jérusalem (1970), avant de revenir à Bonn comme ministre conseiller (1975-1979).]

M. PIERRE RENARD A CUBA

Le même *Journal officiel* publie la nomination de M. Pierre Renard comme ambassadeur à Cuba, en remplacement de M. Dimitri de Favitski.

[Né en 1924, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Pierre Renard a été en poste au Maroc, au cabinet de M. Pierre July, ministre des affaires marocaines et tunisiennes, puis ministre délégué à la présidence du conseil (1955-1956), à l'administration centrale (affaires marocaines et tunisiennes), au Pakistan et à nouveau à l'administration centrale (secrétariat général, puis service des pactes). Il est ensuite conseiller à la délégation permanente à l'OTAN, à Alger, à Beyrouth, auditeur à l'Institut des hautes études de la défense nationale, chargé de préparer la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (1973-1975) et ambassadeur en Ouganda (1975-1979).]

M. DE CHOISEUL-PRASLIN EN GUYANE

Le *Journal officiel* de mercredi 19 décembre annonce la nomination de M. René de Choiseul-Praslin comme ambassadeur à Georgetown (Guyana) en remplacement de M. Henri Chollet.

[« Le Monde » daté 22-23 juillet a publié la biographie de M. de Choiseul-Praslin. Comme son prédécesseur, il est simultanément ambassadeur à Trinité-et-Tobago et continuera à résider à Port-of-Spain. Il est également ambassadeur à Grenade, la Barbade et Saint-Lucie.]

L'impasse sur la composition du Conseil de sécurité

L'ASSEMBLÉE DE L'ONU PROLONGE SA SESSION

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — L'assemblée des Nations unies a décidé de prolonger sa session, qui devait se terminer mardi soir 18 décembre, pour sortir de l'impasse où se trouve le renouvellement du quinzième siège — réservé à un pays latino-américain — du Conseil de sécurité. La séance de mardi a été levée à 22 heures (locales) après le 112e tour de scrutin : Cuba avait obtenu 88 voix contre 58 à la Colombie alors que la majorité des deux tiers requise est de 98 voix.

Le titulaire actuel du siège, la Bolivie, n'aura plus le droit de siéger après le 31 décembre au Conseil de sécurité, qui se trouvera dans une situation sans précédent.

L'assemblée a adopté mardi, d'autre part, une résolution lançant un appel pressant pour une aide d'urgence de la Communauté internationale au Tchad. Des appels comparables ont été lancés par l'assemblée en faveur de la Guinée-Bissau, de l'Ouganda, de la Guinée équatoriale, de Djibouti, du Botswana, des Seychelles, des Comores, de la Zambie, du Mozambique et du Lesotho.

L'assemblée a également adopté un projet de « *convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* ». Onze pays, principalement islamiques, se sont abstenus.

Deux résolutions pour un nouvel ordre mondial de l'information

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté mardi 18 décembre deux résolutions pour faciliter l'information dans toutes les régions du monde.

Le directeur général de l'UNESCO est ainsi chargé de créer un Fonds international pour le développement des communications et de continuer à « *élaborer un plan-type intégré de coopération et d'assistance dans la perspective de la conférence intergouvernementale de planification sur le développement des communications qui aura lieu en avril 1980* ».

Le secrétaire général de l'ONU devra accorder aux pays en voie de développement des facilités de transmission d'information au cours des sessions de l'Assemblée générale ou d'autres conférences importantes, et d'inviter les Etats membres dont les stations de radiodiffusion nationale utilisent des ondes courtes, à accorder à la radio des Nations unies une partie de leurs grilles de programmes.

Togo

TROIS OFFICIERS FRANÇAIS TROUVENT LA MORT EN HÉLICOPTÈRE

Lomé (*A.F.P.*). — Cinq militaires, dont trois officiers français, conseillers techniques auprès de l'état-major togolais, ont trouvé la mort, mardi 18 décembre, dans un accident d'hélicoptère.

Les trois officiers français étaient le colonel Marcel Edme, conseiller technique du chef d'état-major des forces togolaises, le commandant Guy Neveur et le capitaine Pierre Cerruti. Les deux militaires togolais étaient les pilotes de l'appareil.

L'hélicoptère, pour des raisons encroe inconnues et alors que les conditions atmosphériques n'étaient pas trop défavorables, s'est écrasé à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale togolaise. Les trois officiers français se rendaient en mission de reconnaissance sur un champ de tir.

[Les trois officiers français appartenaient aux troupes de marine (ex-troupes coloniales). Le colonel Marcel Edme, saint-cyrien, était âgé de cinquante-cinq ans et père de trois enfants. Le commandant Guy Neveur, quararnte-quatre ans, père de trois enfants, et le capitaine Pierre Cerruti, trente-sept ans, père d'un enfant, étaient issus tous deux du recrutement semi-direct par l'école militaire d'élèves-officiers de Strasbourg.]

République Centrafricaine

UNE COMPAGNIE DE PARACHUTISTES FRANÇAIS A QUITTÉ BANGUI

A la veille du débat à l'Assemblée nationale sur la politique africaine, le ministère français de la défense a annoncé, mardi 16 décembre, qu'une des trois compagnies stationnées à Bangui, en Centrafrique, venait de rentrer dans ses garnisons en France.

Il s'agit d'une compagnie du 8e régiment parachutiste d'infanterine de marine (R.P.I.Ma.) basé à Castres. Le président de la République a demandé au ministre de la défense de transmettre un message de félicitations à cette compagnie pour la manière « exemplaire » dont elle a rempli sa mission.

Après le départ de cette unité, qui avait participé dans la nuit du 20 au 21 septembre à l'opération Barracuda, destinée à destituer l'empereur Bokassa Ier à Bangui, il reste en Centrafrique deux compagnies de parachutistes français, soit environ quatre cent cinquante hommes. Il s'agit d'une autre compagnie du 8e R.P.I.Ma. et d'une compagnie du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine, cantonné normalement à Carcassonne.

Libres opinions

Une assistance technique incapable d'assurer la relève

par ALBERT BOURGI (*)

AUJOURD'HUI comme hier, la présence d'un important personnel d'assistance technique et le vaste réseau de relations personnelles que celle-ci engendre forment la véritable courroie de transmission de la politique africaine de la France.

Lors de la discussion du budget 1980 du ministère de la coopération, l'accent a été mis sur la progression modérée (10,4 %) des crédits d'assistance technique en personnel civil. Globalement, il est indéniable que les effectifs des coopérants français détachés au sud du Sahara demeurent stables. Evalué à près de 10 100 en 1960, le personnel relevant du seul ministère de la coopération (à l'exclusion donc de celui géré par d'autres départements ministériels ou divers organismes publics ou parapublics) s'élève actuellement à plus de 11 000 agents. Mais, au-delà de cette apparente stabilité, la ventilation géographique et professionnelle de ce personnel a profondément évolué au cours de ces vingt dernières années. L'assistance technique française est désormais concentrée sur certains pays : à eux seuls, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon et le Cameroun mobilisent les deux tiers des coopérants français. En outre, une redistribution du personnel est intervenue. Elle a eu pour principal effet de privilégier les emplois du secteur éducatif au détriment de ceux des secteurs administratif et technique. Le nombre des enseignants est ainsi passé du quart aux trois quarts de l'effectif global. Toutefois, la réduction assez sensible du nombre de coopérants en service dans le secteur administratif n'est pas allée de pair, loin s'en faut, avec une nouvelle répartition des tâches et une diminution des responsabilités.

∴

A l'évidence, l'assistance technique française reste l'héritière de l'ancienne administration coloniale, et les hommes, les méthodes, sont là pour en témoigner. Le passage de la phase de colonisation à celle de coopération et la simple transformation, dans certains cas, de fonctionnaires coloniaux en coopérants n'ont pas suffi à modifier des rapports qui se sont longtemps insérés dans un cadre de subordonné à supérieur. Même lorsque les coopérants sont confinés dans des fonctions de conception, leur expérience et le fait qu'ils évoluent dans des structures qui leur sont familières donnent à leurs avis un poids considérable. Dès lors, ils peuvent détenir le véritable pouvoir de décision. Peut-il en être autrement quand on sait la marge étroite qui sépare le simple conseil de l'influence plus ou moins discrète, voire de l'ingérence dans les affaires intérieures du pays africain assisté, toute décision, fût-elle administrative, revêtant en soi un aspect politique ?

Il n'est pas rare de voir, quelque vingt années après les indépendances africaines, des coopérants français membres de cabinets présidentiels et ministériels. Au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Gabon, pour ne citer que ces pays, ils exercent à ce jour des fonctions aussi importantes que celles de conseiller juridique, économique ou culturel. Malgré une africanisation assez avancée du corps de la magistrature, nombreux sont les magistrats français qui rendent encore la justice et occupent un rang très élevé dans la hiérarchie judiciaire locale. De même, des ressortissants français continuent à assumer des responsabilités en matière de police et de sûreté intérieure : c'est le cas de fonctionnaires de la police française, membres de cabinets de certains ministres de l'intérieur ou détachés auprès des directions locales. L'observation vaut également pour des officiers supérieurs français affectés aux états-majors généraux ou dans divers centres d'instruction militaire. Le contrôle qu'ils exercent, en particulier sur les services de transmission, peuvent faciliter, le cas échéant (ainsi que l'ont montré les derniers événements de Bangui), le bon déroulement des interventions militaires déclenchées par la France.

∴

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle l'assistance technique en personnel fournie par la France serait « gratuite », il convient de préciser que les Etats africains participent, et dans des proportions grandissantes, aux charges financières de cette forme d'aide. L'Etat assisté verse une contribution forfaitaire non négligeable, qui varie selon le pays concerné. Pour certains agents, affectés à des établissements publics ou à des sociétés d'économie mixte, cette somme est multipliée par 2, 3, 4, 5 ou 6 ! L'instauration du système dit de globalisation auquel sont désormais soumis la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Sénégal et Madagascar, a entraîné un accroissement considérable de ces charges financières. Dorénavant, la participation de la France au coût des coopérants détachés dans ces quatre pays est plafonnée. Tout besoin en assistance technique dépassant ce seuil financier est pris en charge par ces Etats sur leurs propres ressources. Ainsi les salaires des quelque quatre mille cinq cents coopérants français exerçant en Côte-d'Ivoire sont payés, à concurrence de 85 %, par l'Etat ivoirien. A la contribution salariale, il faut ajouter les frais non moins élevés qu'entraînent l'attribution d'un logement et d'un mobilier à chaque assistant technique ainsi que les diverses exonérations fiscales dont il bénéficie durant son séjour. Sur ce point, la politique française tranche avec la pratique d'autres Etats fournisseurs d'aide en personnel, qui n'exigent pas des Etats africains une contrepartie financière.

La situation est ainsi pour le moins paradoxale : le coût global pour l'Etat africain d'un coopérant français dépasse toujours et de loin, dans la fonction publique locale, le traitement d'un administrateur civil ou d'un magistrat en cours de carrière, a fortiori celui d'un enseignant du second degré ou d'un professeur d'éducation physique. Le fait que le remplacement d'un assistant technique par un fonctionnaire autochtone ne se traduise que très rarement par une charge budgétaire supplémentaire devrait inciter les partenaires français et africains à s'engager plus résolument que par le passé dans la voie d'une africanisation totale de la fonction publique.

Par ailleurs, les trop grandes disparités constatées entre les traitements (presque toujours quatre à cinq fois supérieurs) des agents français et des homologues nationaux ne contribuent pas à assainir le climat des relations personnelles et donnent parfois naissance, chez les fonctionnaires locaux, à des réactions xénophobes. Le personnel français se voit parfois accusé de former une administration de décision. Il faut également noter que certains responsables africains ont souvent recours à la solution de facilité qui consiste à maintenir des coopérants français (dont on peut éventuellement se débarrasser) dans des postes de responsabilité, plutôt que d'y voir y accéder des nationaux.

∴

La poursuite d'une assistance quasi gestionnaire et le nombre anormalement élevé de postes de responsabilité encore occupés par des coopérants français traduisent l'échec de ce qu'il est convenu d'appeler la coopération de formation des nationaux. Cette tendance générale à la substitution qu'avait dénoncée dès 1971 le rapport Gorse reflète, une fois de plus, l'empirisme de la politique française de coopération et surtout hypothèque lourdement l'efficacité d'une forme d'aide qui mobilise plus de la moitié du total de l'aide publique bilatérale de la France.

Alors que la finalité de toute assistance technique en personnel est d'assurer la relève rapide par des cadres nationaux, elle ne semble guère en mesure d'y parvenir à moyen terme. On ne peut que s'étonner des propos de certains chefs d'Etat africains conférant à la présence d'un personnel français un caractère quasi intangible. N'a-t-on pas ainsi prêté au chef de l'Etat sénégalais l'intention de maintenir « quoi qu'il arrive » un certain quota (25 %) de coopérants français dans l'enseignement supérieur ?

Prôné de longue date par des responsables français, dont le chef de l'Etat lui-même, le changement radical de la politique menée par la France en matière d'assistance technique présente un caractère d'urgence. Le vrai problème ne se situe plus aujourd'hui au niveau des effectifs, mais à celui du choix des hommes et de leur utilisation.

(*) Assistant à la faculté de droit de Dijon.

LA COOPÉRATION EN QUESTION

III. — La « politique du Jaguar »

Par JACQUES ISNARD

Après que Patrice Claude eut analysé l'imbrication entre la coopération franco-africaine et les intérêts privés (« le Monde » des 18 et 19 décembre), Jacques Isnard évoque ci-dessous les divers aspects de la politique d'intervention militaire sur le continent africain.

A la fin de 1976, lorsque s'envolent de France six avions Jaguar pour la Côte-d'Ivoire où ils vont participer à des manœuvres et montrer leurs cocardes — comme on dit d'un navire de guerre qu'il sillonne les océans pour montrer le pavillon, — peu d'observateurs prêtent attention à cet exercice anodin en apparence. En réalité, le ministère français de la défense commence à sérieusement s'inquiéter de la dégradation et de la « déstabilisation » qu'il constate dans les pays francophones de l'Afrique noire, où vivent, en permanence, deux cent soixante mille ressortissants de la métropole.

Détachés de la force aérienne tactique dont la mission est d'appuyer le corps de bataille français s'il venait à être engagé sur un front européen, ces avions vont être expérimentés sur un théâtre des opérations — l'Afrique — pour lequel ils n'étaient pas conçus à l'origine. Ils reviendront de la Côte-d'Ivoire pour, quelque temps après avoir tiré les leçons de leur éventuelle adaptation à leurs nouvelles missions extérieures, s'installer au Sénégal. La « politique du Jaguar », comme on l'a ensuite appelée, était née.

La marine, entre-temps, découvrait que son avion de lutte anti-sous-marine, le Breguet-Atlantic, conçu pour traquer les submersibles dans les espaces océaniques, devenait sans trop de modifications un appareil d'observation et de guidage à longue distance, pour les opérations aéroterrestres dans les immensités désertiques de l'Afrique.

On sait, depuis, que ce couple, peu orthodoxe au départ, du Jaguar et du Breguet-Atlantic est devenu quasiment le symbole de cette force française d'intervention expédiée, par le chef de l'Etat, à l'appel des dirigeants locaux, en Mauritanie et au Tchad, tandis qu'un autre avion de l'armée de l'air française, le Transall lui aussi initialement destiné au front nord-est de l'Europe, s'illustrait au Zaïre et en Centrafrique en acheminant des parachutistes.

L'inquiétude du ministère de la défense est née d'une série de constatations. Alors qu'il existe entre la France et l'Afrique un ensemble de liens fondés sur l'histoire, la géographie et la complémentarité des économies, un climat d'instabilité s'est progressivement instauré sur le continent africain, qui menace à terme la sécurité de la France et engage sa responsabilité envers les nouveaux Etats avec lesquels elle a signé des accords militaires garantissant leur indépendance.

Souvent démunis mais suscitant des convoitises en raison de leurs richesses potentielles mal exploitées, déchirés par des querelles ethniques attisées par un découpage artificiel de leurs frontières, ces jeunes pays ont été prématurément jetés, parfois contre leur gré ou leurs intérêts, dans la compétition politique et idéologique qui divise le monde. Des influences étrangères à la tradition africaine sont venues perturber le cours des relations que ces nouveaux Etats, rendus fragiles par la longue période de colonisation, tentaient de restaurer avec leurs anciennes métropoles.

Aujourd'hui, si l'on en croit les services de renseignement occidentaux, il existerait quelque 41 000 militaires de Cuba et de l'Europe de l'Est, ainsi que 500 militaires chinois, dans les régions subsahariennes de l'Afrique. Si les Chinois sont plus particulièrement disséminés en Zambie et en Somalie, l'essentiel des contingents en provenance de pays communistes est fourni par Cuba (37 000 hommes), le reste étant pour moitié des Soviétiques et, pour l'autre, des ressortissants de pays socialistes de l'Europe de l'Est, surtout des Allemands de l'Est apparus pour la première fois en 1973.

Il faut ajouter à ces évaluations des effectifs militaires, qui évoluent, selon les circonstances politiques, dans les pays africains concernés sans, pour autant, que le total des éléments engagés ait sensiblement changé d'une année à l'autre, une estimation des conseillers et des experts civils appelés en raison de leurs compétences techniques. Cette présence est signalée, à ce jour, dans vingt-trois pays africains différents et elle s'élèverait à environ 37 000 assistants, parmi lesquels 18 000 Cubains, 11 080 Chinois et 7 500 Soviétiques.

Quatre objectifs

Ce sont essentiellement les pays où l'on note déjà une forte concentration de personnels militaires, qui ont le plus souvent recours, dans le même temps, à des techniciens civils. En revanche, la Chine n'exerce, dans cette partie du monde, qu'une influence, somme toute, assez modeste — dans l'espoir d'y contrer la présence soviétique — en livrant surtout des armes légères et en prêtant quelques instructeurs.

Parce que « *la France compte en Afrique de nombreux amis qui lui font confiance et qui attendent qu'elle les aide à affirmer leur indépendance récemment acquise, à se développer économiquement et à garantir leur propre sécurité* », pour reprendre l'expression du chef d'état-major français des armées, le général Guy Méry, un dispositif militaire de présence et d'intervention a été conçu en marge des relations diplomatiques, économiques ou culturelles avec le continent.

Un tel dispositif interarmées en Afrique répond à quatre objectifs essentiels : 1) participer à des actions d'assistance militaire et technique à la requête des gouvernements ; 2) garantir la présence française liée à des échanges économiques et protéger les ressortissants qui travaillent outre-mer ; 3) assurer la sécurité des points névralgiques (escales aériennes et maritimes, bases logistiques) qui permettraient l'accueil de renforts éventuels ; 4) faire face à des agressions limitées dans le temps et dans l'espace.

D'un point de vue juridique, l'existence de ce dispositif repose sur la conclusion d'accords d'aide militaire, pour la coopération ou l'assistance technique, et d'accords de défense, avec le Sénégal, la Côte-d'Ivoire, le Gabon ou Djibouti, qui s'accompagnent de la présence d'unités françaises sur le territoire des pays signataires et de l'octroi de certaines facilités militaires. Au total, la France entretient en Afrique 1 500 assistants militaires techniques ; elle reçoit 2 800 stagiaires africains dans ses écoles militaires, et elle maintient en permanence, dans ses points d'appui locaux, quelque 8 000 cadres et appelés qui pourraient bénéficier, le cas échéant, du renfort de la 11e division parachutiste, stationnée dans le sud-ouest de la France, et de la 9e division d'infanterie de marine, en Bretagne, appuyées par la marine et l'armée de l'air.

A ce dispositif plus ou moins opérationnel, il convient d'ajouter la fourniture, par la France à sa clientèle africaine, de matériels militaires, souvent accompagnés de leurs missions de soutien logistique et parfois prélevés sur des commandes ou des stocks de l'armée française.

Les dernières interventions militaires de la France en Afrique ont, toutes, eu pour résultat de révéler combien ce dispositif est, actuellement, bien agencé pour ce que l'on attend encore de lui et combien il risque, en même temps, d'approcher un jour de ses limites pour peu que l'adversaire change de tactique et améliore ses moyens.

Deux réflexions — l'une d'ordre politique, l'autre du domaine technique — permettront d'illustrer ces risques de l'avenir :

— Parce que ces crises sont généralement brutales et qu'elles exigent une manœuvre diplomatico-militaire conduite directement par le chef de l'Etat avec le maximum de discrétion, toute décision d'engager des forces outre-mer, même pour une expédition ponctuelle, exclut une consultation préalable du Parlement, seule instance habilitée à autoriser l'envoi sur place de détachements français comprenant des appelés du contingent non volontaires.

On conçoit aisément, dans ces conditions, que l'armée française soit irrésistiblement attirée par la professionnalisation d'un corps spécialisé dans l'intervention extérieure dont la constitution, en cours, l'éloigne du principe de la conscription sur lequel elle continue d'être fondée.

— Parce qu'elle refuse le bénéfice de bases à l'étranger, qui sont toujours précaires, la France recherche en Afrique un maximum de facilités militaires de tous ordres, dans le but d'y cantonner des forces réduites, mais prêtes à un premier engagement le temps d'accueillir les unités venues de métropole pour les renforcer. Ce dispositif, plus léger qu'un réseau mondial de bases fixes et dispendieuses, requiert la pleine propriété et le libre usage de moyens modernes de transport et de transmissions.

Or, c'est précisément ce par quoi pêche, le plus, la tactique choisie par la France. L'opération de mai 1978, baptisée Bonite, sur Kolwezi, au Zaïre, a été rendue possible par l'efficacité professionnelle du 2e régiment étranger de parachutistes du colonel Philippe Erulin, tout autant, ou presque, que par la gratuité, dont a profité la France, pour le transport de sa logistique par des avions géants américains ou par la location de circuits de transmissions à des satellites américains de télécommunications.

A ceux qui soulignent ces insuffisances, le général Méry rétorque : « *Il va de soi que certaines améliorations sont encore à rechercher en matière de mobilité, d'autonomie et de polyvalence.* »

Mais, au-delà de ces adaptations nécessaires de l'outil militaire à la disposition du chef de l'Etat, il demeure une interrogation sur l'escalade possible d'une politique d'intervention armée dans un continent où les menaces peuvent, à un moment, excéder les capacités d'action de la France. Il faut croire, du reste, qu'on a pressenti cette éventualité à l'état-major, puisque celui-ci a décidé de constituer, pour l'été prochain, une demi-brigade d'intervention motorisée plus lourdement équipée que ne le sont, présentement, les unités légères de de la 11e D.P. ou de la 9e DIMa. Comme si, déjà, on se préparait à devoir, un jour, affronter en Afrique des adversaires sans cesse mieux armés, à propos desquels on a tout lieu de penser qu'ils recevront de leurs alliés des matériels militaires toujours plus offensifs et perfectionnés.

Deux cas de figure

Pendant combien de temps encore la comparaison des forces sera-t-elle à l'avantage de la France, c'est-à-dire compatible avec un engagement limité dans son volume, dans l'espace et dans sa durée ? La course aux armements n'épargne pas les pays d'Afrique, et les menaces y revêtiront, très vraisemblablement, des formes nouvelles, plus accentuées ou, au contraire, plus sournoises, au point que les états-majors devront réexaminer leurs scénarios de crise et l'organisation des forces adaptées à ces différents plans. A moins que le pouvoir politique ne juge préférable, en certains cas, de s'abstenir s'il constate que l'enjeu dépasse ses moyens militaires.

Deux exemples viennent tout naturellement à l'esprit, selon qu'une action, projetée par la France pour venir en aide à un pays assailli, est sur le point d'être lancée ou que, l'opération d'intervention une fois achevée avec succès, Paris décide de laisser sur place, provisoirement, un détachement de sécurité à la demande de l'Etat allié ainsi secouru.

On peut imaginer, dans le premier cas, que les « rebelles » tirent profit de leur agression, momentanément réussie, en demandant à un pays tiers, qui les soutient contre le régime en place, aidé par la France mais débordé dès les premiers combats, d'installer rapidement des forces censées s'opposer au débarquement des unités françaises. En d'autres termes, la France déciderait-elle d'attaquer ce pays tiers, avec lequel elle entretient des relations régulières, s'il venait à prêter ses avions à la dissidence ? Tenterait-elle, par exemple, de détruire au sol les appareils basés sur les terrains pris par les « rebelles » ou renoncerait-elle à toute intervention devant des initiatives qui s'apparentent à une dissuasion indirecte ?

Le deuxième cas de figure est tout aussi embarrassant. S'il advenait qu'en se repliant devant une intervention française ou, mieux, qu'en se cachant parmi la population le temps de se faire oublier, les agresseurs d'un pays africain prennent soudain en otages des soldats français, comment Paris réagirait-il ? Par la négociation ? Par la force ? Avec les « bons offices » du pays secouru ? En tout état de cause, le discrédit serait jeté sur l'entreprise.

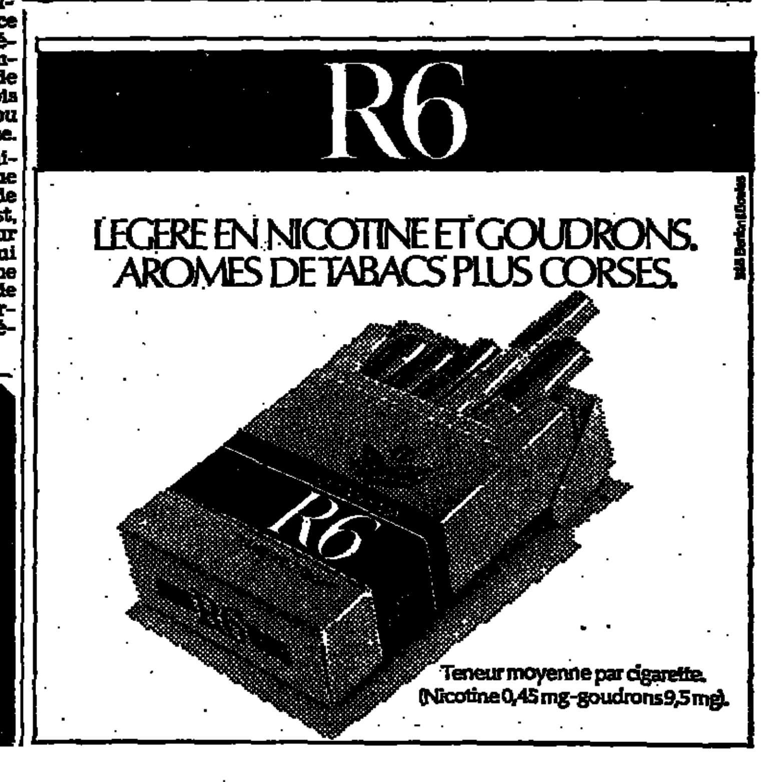
De telles éventualités ne sont pas à éliminer. La menace aérienne, en Afrique, comme la menace blindée n'en resteront pas au niveau où elles sont aujourd'hui. Et l'affaire des diplomates américains à Téhéran est là pour démontrer que nul n'est définitivement à l'abri de mesures de rétorsion.

En l'absence d'un réel dialogue Nord-Sud qui s'attache à examiner les problèmes de sécurité internationale, la France a peu de chances de voir prochainement les autres pays européens — auxquels elle a proposé de définir un pacte de solidarité avec le continent africain — prendre collectivement à leur charge une politique d'aide économique, financière et, pourquoi pas, militaire envers l'Afrique noire.

Dans le domaine militaire, il est encore possible de tenter une ouverture en direction d'un nouveau style de coopération qui mettrait davantage l'accent sur la formation des personnels, cadres de métier, techniciens d'armements et spécialistes, et sur la fourniture des seuls matériels indispensables aux besoins légitimes de sécurité des jeunes Etats, plutôt que de devoir répondre à chaque appel au secours, au risque de s'engager dans des expéditions de rétablissement de l'ordre qui rappelleront à beaucoup les mésaventures de la période coloniale.

La France peut espérer encore avoir les moyens d'éteindre quelques feux de brousse, mais, seule, elle n'a plus les capacités d'empêcher que le continent africain ne devienne, après l'Asie et le Proche-Orient, un champ de bataille trop voisin de ses frontières.

FIN



Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

L'AMÉNAGEMENT DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

M. Boyon (R.P.R.) : le Parlement a pu jouer sa fonction de législateur

Mardi 18 décembre, l'Assemblée nationale poursuit l'examen, en deuxième lecture, des articles du projet de loi portant aménagement de la fiscalité directe locale.

● **COTISATION MINIMUM DE LA TAXE PROFESSIONNELLE**

L'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement, un amendement de M. AURILLAC (R.P.R., Indre), président de la commission spéciale, prévoyant que, à défaut de délibération du conseil municipal, le montant de la cotisation minimum est égal à la taxe d'habitation acquittée l'année précédente par un logement dont la valeur locative était égale à la moyenne communale, diminée d'un abattement des deux tiers pour les assujettis n'exerçant leur activité professionnelle qu'à temps partiel ou pendant moins de neuf mois dans l'année et d'un tiers pour les autres assujettis.

● **PÉRÉQUATION**

L'Assemblée décide que le relèvement des seuils d'écrêtement liés à la référence de la moyenne nationale des bases de taxe professionnelle s'appliquera dès 1980. En ce qui concerne les versements au Fonds départemental de péréquation dus au titre de 1979, l'Assemblée, suivant la commission, décide qu'ils seront effectués avant le 31 mars 1980.

Sur proposition de M. VOISIN (appar. R.P.R., Indre-et-Loire), rapporteur de la commission spéciale, et contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée rétablit les dispositions qui ont pour objet de tenir compte dans le calcul du prélèvement des contributions volontaires consenties avant 1979 par certaines communes qui subissent un écrêtement. A l'initiative de M. Aurillac, elle adopte un amendement qui a pour objet, pour permettre aux communes écrêtées de mieux faire face à leurs obligations, de prolonger jusqu'en 1985, au lieu de 1982, la durée de la période transitoire. A partir de 1981, la fraction de ressource écrêtée n'augmenterait que de 10 % par an au lieu de 20 %. Un amendement du gouvernement donnant aux communes la garantie que le prélèvement n'excédera pas 20 % est adopté.

Sur proposition du rapporteur, les députés adoptent un amendement fixant les procédures de répartition des ressources du fonds de péréquation, de manière à donner davantage de liberté aux conseils généraux, puis ils rétablissent dans le texte du projet les dispositions déterminant les règles de majorité applicables pour la répartition du prélèvement effectué sur les établissements produisant de l'énergie ou traitant des combustibles. Un amendement, du gouvernement, dont l'objet est de corriger la part de la taxe professionnelle des communes soumises à péréquation en proportion des bases affectées directement au fonds départemental, est adopté.

Un amendement du rapporteur, prévoyant que le Fonds national de péréquation sera alimenté par un prélèvement sur la cotisation nationale de taxe professionnelle, et non par un écrêtement des ressources des communes riches, est adopté. L'Assemblée suit la proposition du gouvernement visant à organiser une redistribution en faveur des communes où les bases de la taxe professionnelle sont inférieures à la moitié de la moyenne nationale. Elle décide également que le Fonds national de péréquation sera institué dès 1980.

Après un large débat, l'Assemblée décide, contre l'avis du gouvernement, de supprimer l'exonération de taxe professionnelle dont bénéficie actuellement les ports maritimes et fluviaux.

● **COOPÉRATIVES OUVRIÈRES DE PRODUCTION**

Après avoir repoussé deux amendements du groupe socialiste tendant à rétablir les avantages accordés aux coopératives ouvrières, l'Assemblée décide d'abrogr l'article 1456 de code général des impôts qui concerne le régime fiscal des coopératives ouvrières de production. Cette abrogation ne prendra effet qu'à partir de 1982 ou 1983, quand la valeur ajoutée deviendra l'assiette de la taxe professionnelle, et les sociétés coopératives ouvrières de production conserveront une réduction d'assiette de 50 %.

● **EXONÉRATIONS TEMPORAIRES**

En ce qui concerne les exonérations de taxe professionnelle dont peuvent bénéficier les entreprises qui, notamment, procèdent sur leur territoire à des transferts, extension ou création d'activités industrielles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement précisant que l'exonération est limitée aux transferts qui correspondent à une décentralisation, afin d'éviter un transfert du chômage d'une région à l'autre. Elle décide ensuite de suivre le gouvernement en excluant les prestataires de service du nombre des bénéficiaires de l'exonération temporaire, ainsi qu'en supprimant la possibilité de cumuler plusieurs périodes d'exonération.

● **RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA TAXE PROFESSIONNELLE**

L'Assemblée adopte un amendement de la commission, modifié par le gouvernement, qui prévoit les dispositions suivantes :

« Lorsqu'un groupement de communes ou un syndicat mixte crée ou gère une zone d'activités économiques, tout ou partie de la part communale de la taxe professionnelle acquittée par les entreprises implantées sur cette zone d'activité, peut être affecté au groupement ou syndicat mixte par délibérations concordantes de l'organe de gestion du groupement ou du syndicat mixte et de la ou les communes sur le territoire desquelles est installée la zone d'activités économiques. »

Il est d'autre part prévu, pour éviter tout détournement, et pour que la commune et le groupement bénéficient l'un et l'autre de la dotation globale de fonctionnement, que le groupement sera doté d'une fiscalité propre et que la correction sera symétrique, les sommes retirées à l'un devant être ajoutées à l'autre.

● **ASSIETTE DE LA TAXE**

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement prévoyant les dispositions suivantes :

1) Le plafonnement sera calculé par rapport à la valeur ajoutée globale de l'entreprise, en y incluant celle produite par les établissements nouveaux ;

2) Le niveau du plafonnement de 1979 sera aligné sur celui qui est prévu pour les années ultérieures en abaissant son taux de 8 % à 6 %.

En adoptant un amendement de M. Voisin, modifié par le gouvernement, l'Assemblée décide de porter le taux de la cotisation nationale pour 1980 et 1981 à 7 %, ce taux étant réduit d'un point chaque année.

● **BASES DE LA TAXE**

L'Assemblée décide ensuite, sur proposition identique, d'une part de MM. Voisin et Aurillac, d'autre part du gouvernement, de supprimer les dispositions aux termes desquelles les loyers correspondant à des opérations de crédit-bail ou de location de longue durée de biens meubles auraient été imputés aux entreprises qui prennent en location et non à celles qui donnent en location.

● **PÉRIODE DE RÉFÉRENCE**

L'Assemblée adopte un amendement de M. Voisin imposant à la taxe professionnelle les établissements produisant de l'énergie électrique dès leur raccordement au réseau.

● **PASSAGE A L'ASSIETTE VALEUR AJOUTÉE**

L'Assemblée adopte un amendement de M. Voisin instituant une mise à jour des anciennes bases pour tenir compte de l'évolution constatée d'une année sur l'autre. Elle décide également, sur proposition du gouvernement, que les bases de la taxe professionnelle doivent, dans la commune, d'une part être égales au total des nouvelles bases, d'autre part de fixer un passage plus progressif entre les anciennes et les nouvelles bases.

● **TAXE D'HABITATION**

L'Assemblée rétablit les dispositions suivantes : abattement à la base de 15 % obligatoire ; abattement supplémentaire et facultatif de 15 % pour les contribuables non passibles de l'impôt sur le revenu et dont l'habitation principale a une valeur locative inférieure à 130 % de la moyenne communale. Elle rétablit ensuite les dispositions adoptées par les députés en première lecture concernant le taux de la taxe d'habitation perçue au profit des départements et groupements.

● **RÉGIME FISCAL DES TERRAINS A BATIR**

Par 275 voix contre 1 sur 280 votants et 276 suffrages exprimés, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement stipulant que la valeur locative cadastrale des terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan d'occupation des sols peut, sur délibération du conseil municipal et pour le calcul de la contribution communale, être majorée dans la limite de 200 %. Toutefois, cette disposition ne s'applique pas « *aux terrains déjà classés dans la catégorie fiscale des terrains à bâtir ; aux terrains non constructibles au regard du plan d'occupation des sols. La liste de ces derniers est, pour chaque commune, communiquée à l'administration des impôts par le ministère chargé de l'urbanisme* ». (Le groupe socialiste, qui souhaitait que le taux de 200 % soit porté à 900 % n'a pas pris part au vote, ainsi que le groupe communiste.)

En séance de nuit, sur proposition de MM. Voisin et Chauvet (R.P.R., Cantal), les députés rétablissent, pour les terrains autres que ceux classés dans la catégorie fiscale des terrains à bâtir, la taxation rétroactive sur trois ans (à l'exception des années antérieures à 1980) des biens vendus en vue de la construction.

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement stipulant que, à partir de 1980, l'Etat se chargera de l'établissement et du recouvrement de l'imposition forfaitaire annuelle sur les pylônes supportant des lignes électriques, les entreprises concernées devant déclarer les éléments imposables. Sur proposition du gouvernement et de M. HOUEL (P.C., Rhône), le reversement à un groupement de communes de la taxe foncière sur les propriétés bâties est supprimé.

● **PAIEMENT FRACTIONNÉ**

En ce qui concerne le paiement fractionné des taxes foncières et de la taxe d'habitation, l'Assemblée adopte un amendement de M. CHAUVET tendant à supprimer le paiement distinct de ces taxes lorsqu'elles sont dues au même comptable du Trésor.

M. VOISIN rappelle ensuite les principales dispositions adoptées et indique notamment que les maires pourront désormais fixer librement le taux de chaque taxe.

M. BOYON (R.P.R., Ain), déclare que, après la loi d'orientation agricole, le projet sur la fiscalité directe locale constitue la « *deuxième loi importante de cette session* ». Il ajoute : « *Ce n'est pas une loi de circonstance, le gouvernement ayant laissé le Parlement jouer sa fonction de législateur.* »

Le ministre du budget rend hommage, pour sa part, « *aux groupes de la majorité et de l'opposition* » pour le travail législatif accompli sur ce projet et se félicite de « *ce sens de l'intérêt public du Parlement* ».

L'ensemble du projet est ensuite adopté par 276 voix contre 203 sur 481 votants et 479 suffrages exprimés.

Une réforme majeure

L'Assemblée nationale a pris une décision importante : à partir de 1981 les communes pourront fixer librement le taux des impôts directs locaux, de trois d'entre eux en tous les cas (taxe d'habitation, foncière bâtie, foncière non bâtie) le taux de la taxe professionnelle devant rester soumis à encadrement.

Fin 1978, le gouvernement avait proposé cette liberté au Sénat. Une telle offre avait fait l'effet d'une véritable bombe tant elle bouleversait les habitudes. Actuellement les conseils municipaux ne décident que très indirectement du taux des impôts locaux. Encore n'en sont-ils responsables que globalement, les taux des taxes locales variant nécessairement tous ensemble.

Les impôts locaux sont en effet des impôts dits « *de répartition* », contrairement à la fiscalité d'Etat. Les communes, pour établir leur budget, se contentent de fixer des dépenses ; dans un second temps — en fonction d'une assiette imposable dont elles ne sont pas maîtresses (valeur locative des terrains et immeubles, salaires versés dans les usines, etc.) — elles ajustent les recettes aux dépenses prévues en votant des centimes additionnels. De cet ajustement résulte *a posteriori* un certain montant de recettes fiscales dont on peut déduire — pas calcul — le taux de chacun des impôts locaux (il suffit pour cela de diviser le produit de l'impôt attendu par la valeur de son assiette). Mais le taux de chacun des impôts locaux n'est généralement connu ni des contribuables, ni souvent des conseils municipaux. La démarche est exactement inverse pour les impôts d'Etat, le gouvernement fixant d'abord des taux pour chacun d'eux.

La proposition du gouvernement avait effrayé de nombreux sénateurs qui, en zones rurales, s'étaient fait l'écho des craintes des propriétaires terriens effrayés à la pensée que les conseils municipaux des villes et villages dont ils dépendent puissent voter de fortes augmentations de la foncière non bâtie. Ces dernières années, en effet, dans de nombreuses communes, les conseils municipaux ont été dirigés par des salariés, contrairement à ce qui se passait il y a encore vingt ans.

Les députés ont passé outre à ces craintes. Ils ont, en revanche, maintenu l'idée d'encadrer le taux de la taxe professionnelle qui, elle, ne pourra pas varier librement : son augmentation ne pourra pas dépasser celle de la moyenne pondérée des trois autres impôts locaux directs. Cela pour éviter la tentation, bien compréhensible — notamment dans les municipalités communistes, — de charger excessivement les entreprises afin d'alléger l'imposition des personnes.

ALAIN VERNHOLES.

● *Au cabinet du premier ministre*, M. Pierre-André Wiltzer, sous-préfet, chef du cabinet de M. Raymond Barre, succède à M. Jean-Louis Chaussendre, nommé préfet du Tarn, dans ses fonctions de conseiller chargé des affaires politiques et des relations avec le Parlement.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le « Comité d'action pour la défense de la mémoire des civils et militaires morts pour l'Algérie française »* organise le 22 mars prochain une journée nationale d'action pour, entre autres, protester contre le fait que « *des municipalités influencées par des idées subversives baptisent des places ou des rues de la date du 19 mars 1962, qui est celle d'une honteuse défaite de la France* ».

La couverture sociale des chômeurs

L'Assemblée examine ensuite le rapport de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au maintien des droits en matière de sécurité sociale de certaines catégories d'assurés (*le Monde* du 15 et daté 16-17 décembre).

Après M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine) qui affirme que le gouvernement entend par ce texte s'attaquer « *à la couverture sociale dont les demandeurs d'emploi pouvaient bénéficier automatiquement jusqu'à maintenant en allant s'inscrire à l'ANPE* » et que son but est « *de réduire la statistique du chômage* », M. Farge, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, précise qu'à l'expiration de ses droits à indemnisation le chômeur bénéficiera de la couverture de droit commun. Il ajoute que la cotisation résiduelle à la charge du travailleur pourra être prise en charge par l'aide sociale. Le secrétaire d'Etat rappelle que pour les jeunes une assurance à taux réduit de 37 francs par mois a été prévue.

L'ensemble du projet, compte tenu des modifications intervenues dans le texte de la commission mixte paritaire, est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

LAURENT ZECCHINI.

Création de l'Agence pour la qualité de l'air

L'Assemblée examine le projet de loi instituant l'agence de l'atmosphère et modifiant la loi du 2 août 1961 relative à la lutte contre les pollutions atmosphériques et les odeurs, ainsi que la proposition de loi de M. JEAN-LOUIS MASSON (R.P.R., Moselle) tendant à créer à Metz une agence nationale contre la pollution de l'air.

Rapporteur de la commission de la production et des échanges sur ces deux textes, M. WAGNER (R.P.R.), indique que les résultats obtenus dans la lutte contre la pollution atmosphérique tendent à se stabiliser.

Pour M. Masson il est important que l'agence ait des ressources propres par le biais d'une taxe parafiscale car, indique-t-il, le financement par l'Etat « *risque de soumettre l'action de l'agence aux aléas de la restriction* ».

M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) souligne que la réglementation sur les pollutions atmosphériques est appliquée de façon « *très laxiste* » et assure que, pour le gouvernement, « *il n'est pas question de faire payer les pollueurs* ».

M. LAURAIN (P.S., Moselle) évoque la pollution qui règne dans sa région et souhaite que l'agence ne soit pas « *un nouveau gadget séduisant mais peu efficace* ».

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) s'inquiète des moyens de financement de cet organisme et estime nécessaire que soit mise en œuvre une politique européenne de prévention contre la pollution atmosphérique.

M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise) souligne l'apparition de « *phénomènes de smog* » sur certaines agglomérations, notamment à Rouen ou Marseille, et déplore que la politique de lutte contre la pollution n'ait pas été engagée « *dans une politique de réorganisation économique* ». Il souhaite que l'action à mener sur le plan de la pollution s'inscrive « *dans une politique européenne de l'environnement* » et affirme, d'autre part, que « *le système des amendes n'est pas appliqué* ».

M. DELMAS, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, indique que l'agence pourra fonctionner avant la fin de l'année et qu'elle s'installera, peut-être, à Metz, à Lyon « *ou ailleurs* ». Ses ressources, ajoute-t-il, viendront d'une dotation budgétaire de l'ordre de 23 millions.

Dans la discussion de l'article unique, l'Assemblée décide que l'agence prendra l'appellation d'Agence pour la qualité de l'air et qu'elle est caractérisée comme un « *établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial* ». Chargée de faciliter et de réaliser des actions de surveillance, de prévention et d'information en matière de pollution atmosphérique, elle pourra effectuer toutes recherches, études et travaux se rapportant à son objet ou y apporter son concours. D'autre part, sur proposition de MM. WAGNER et AUROUX (P.S., Loire) et contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée réduit au conseil d'administration de l'agence la proportion des représentants de l'Etat de la moitié au tiers et augmente d'autant le nombre des représentants des collectivités locales, des associations, des groupements intéressés et celui des personnalités qualifiées.

L'Assemblée adopte, d'autre part, un amendement du groupe socialiste, modifié par le gouvernement, stipulant que l'agence peut attribuer des subventions et consentir des prêts, notamment aux collectivités locales et aux organismes H.L.M. Elle peut « *percevoir notamment des redevances sur les inventions et procédés nouveaux, à la réalisation desquels elle aura contribué et des redevances pour services rendus* ».

L'article unique du projet est ensuite adopté.

La séance est levée, mercredi 19 décembre, à 1 h. 30.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES INCENDIES DE FORÊTS

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 18 décembre, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les incendies de forêts, à la suite de deux propositions distinctes des groupes socialiste et communiste. Cette commission d'enquête sera chargée de rechercher les causes des incendies qui ont affecté la région méditerranéenne, et notamment ses forêts, d'apprécier les moyens de prévention, de protection et de lutte qui ont été mis en œuvre, et de faire toute proposition de nature à éviter le renouvellement de telles catastrophes. Ses compétences seront étendues aux départements corses.

● *M. Marcel Rigout*, député comuniste de la Haute-Vienne, a demandé, mardi 18 décembre, dans le cadre d'un rappel au règlement, que le bureau de l'Assemblée nationale veille « *à l'application au droit du travail* » dans les restaurant de l'Assemblée. Il a dénoncé, à ce sujet, le règlement intérieur établi pour le personnel de ces restaurant, qui, selon lui, porte « *une double atteinte* » aux droits des employés : non reprise en compte des avantages acquis et part laissée à « *l'arbitraire patronal* » en raison des imprécisions du texte.

هكذا من الأصل

NATIONALE

Le groupe R.P.R. se met au point mort

Le mardi 11 décembre, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, assurait que les députés gaullistes manifesteraient en seconde lecture la même hostilité que celle qu'ils avaient exprimée en première lecture à l'égard de deux projets présentés par le gouvernement : le budget de 1980 *et la réforme du financement de la sécurité sociale.*

Or, mardi 18 décembre, en présentant devant son groupe le bilan de la session parlementaire, M. Labbé s'est défendu de vouloir adopter une attitude de refus systématique.

Grâce à l'approche des fêtes de fin d'année, on a une certaine lassitude après trois mois de combats, *le tableau brossé par le président* du groupe gaulliste reflétait une image toute différente de celle que l'on avait cru percevoir depuis le début octobre. Ainsi « *dans le calme revenu* », M. Claude Labbé s'est-il abstenu de toute violence verbale contre le gouvernement et le premier ministre. Il a même souligné que les gaullistes avaient pu exercer leur « *influence* » sur deux textes « *originaux* » : la réforme de la taxe professionnelle et la loi d'orientation agricole.

M. Labbé a surtout — fait inhabituel — rendu hommage à M. Barre pour avoir retiré de l'ordre du jour deux projets jugés nocifs par le R.P.R. : le statut des immigrés et la pollution du Rhin. Lorsque M. Labbé a noté que sur « *deux points seulement* » le R.P.R. était entré en conflit avec le gouvernement, on pouvait penser qu'il s'agissait de projets tout à fait secondaires.

Se gardant d'insister sur l'intransigeance du R.P.R. qui a provoqué à trois reprises l'engagement de la responsabilité du gouvernement, M. Labbé a même affirmé que son groupe avait choisi « *la voie la plus douce* » en demandant deux milliards d'économies à l'Etat, et en souhaitant le renvoi du débat sur la Sécurité sociale.

A ce propos aussi les gaullistes ont, semble-t-il, décidé de jouer désormais les conciliateurs. Ils ont renoncé à déposer une motion de renvoi en commission visant le projet relatif à la réforme de la Sécurité sociale, alors qu'ils l'avaient fait lors de la première lecture. Toutefois M. Labbé n'a pas été en mesure de garantir au premier ministre que tous les députés R.P.R. voteraient son projet.

Selon lui, une majorité demeure hostile au texte gouvernemental. Mais les gaullistes ne veulent pas, cette fois encore, être accusés d'avoir contraint le gouvernement à engager sa responsabilité. La liberté de vote laissée aux députés R.P.R. est donc présentée comme une concession au premier ministre. Mais si celui-ci n'est pas assuré de recueillir une majorité de voix sur son texte, il sera néanmoins contraint de recourir une fois de plus à l'article 49-III de la Constitution.

On constate, en tout cas, que la machine parlementaire gaulliste s'est mise au point mort pour atteindre en douceur la fin de la session.

« L'escalade n'a pas été notre fait »

Le conseiller politique du R.P.R. a poursuivi ses explications pour minimiser l'attitude de ses amis, déclarant notamment : « *L'escalade n'a pas été notre fait. Si nous avions voulu « affaiblir » le gouvernement, notre critique aurait pris une toute autre forme et une tout autre ampleur. Nous tentions au contraire de l'orienter malgré lui vers une politique plus conforme à l'intérêt du pays dans le contexte actuel, à lui éviter de commettre des erreurs politiques.*

» *Le gouvernement semble avoir réagi par un réflexe de crainte ou de faiblesse, alors que jamais les conditions propices à son action n'ont été à ce point réunies.*

» *Une opposition si inexistante que les attaques au premier ministre se limitaient au seul R.P.R. Une majorité consciente de ses responsabilités en temps de crise économique. Un R.P.R. porté à la rigueur, mais voué à l'article 49-III, arme pourtant destinée à combattre avant tout la démagogie.*

» *La point d'orgue de cette mauvaise comédie jouée contre nous fut l'allusion à la dissolution. Sortir du placard le spectre poussiéreux de la dissolution, il fallait le faire ! Arme présidentielle s'il en est, cette menace était mal venue dans un écrit du premier ministre et grotesque dans la bouche du secrétaire général de l'U.D.F.*

D'autres déclarations incontrôlées ont marqué la fin de cette session. Les décisions de notre groupe seraient déterminées par « l'état-major » de la rue de Lille. Quel est cet état-major ? Ni J. Chirac, ni B. Pons n'ont exercé la moindre pression sur le groupe qui a conservé la plus totale indépendance de ses choix.

Toutes les décisions ont été prises collectivement, parfois sanctionnées par un vote, toujours préparées mais jamais fixées par le bureau du groupe.

Nous rêverions d'imposer notre loi en revenant ainsi au régime des partis ? L'historique de cette session montre à quel point cela est faux. Les gaullistes n'ont aucune envie de changer la Constitution ni dans le sens d'un régime présidentiel ni dans le sens d'un retour au régime d'assemblée. Ils n'ont à aucun moment menacé le juste équilibre prévu par la Constitution de 1958. C'est le pire procès d'intention que l'on puisse conduire à notre égard parce qu'il nous choque le plus.

Mais nous avons toujours su raison garder. Le R.P.R. abordera l'année 1980 avec le sérieux et la résolution qu. conviennent à la situation de la France. Il ne se veut ni dominateur ni marginal. Les gaullistes et le gaullisme représentent non seulement une force parlementaire et militante, mais un courant de pensée qui doit pouvoir exercer démocratiquement son influence par la voix de tous ceux qui le représentent. »

Peu d'interventions ont marqué cette dernière réunion du groupe R.P.R., la prochaine étant prévue à Marnes-la-Coquette le 23 janvier.

M. Olivier Guichard s'est inquiété de l'effet sur l'opinion d'une attitude qui consiste à soutenir un gouvernement dont on accuse les membres d' « incapacité ».

M. Voisin (Indre-et-Loire) a exprimé les mêmes soucis.

M. Rufenacht (Seine-Maritime) s'est contenté de parler, brièvement, de son amendement sur la réforme du mode d'élection des présidents d'université, mais n'a pas dit un mot de son projet d'organiser au sein du R.P.R. un courant contestant les orientations des dirigeants du parti.

M. Jacques Chirac, enfin, s'est borné à souhaiter de bonnes fêtes de Noël à ses amis...

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Jean-Pierre Stirbois*, membre du bureau politique du Front national (extrême droite), a été chargé par sa formation d'assurer le secrétairiat général du comité créé pour soutenir la candidature de M. Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle de 1981. Ce comité aura son siège au 11, rue Bernouilli, Paris (8e), tél. : 522-25-91.

Président du parti radical

M. BARIANI SOUHAITE QUE LE GOUVERNEMENT ENGAGE SA RESPONSABILITÉ DÈS LE DÉBUT DE LA SESSION DE PRINTEMPS.

M. Didier Bariani, président du parti radical, a déclaré lundi 17 décembre, au cours d'une conférence de presse, que la situation politique actuelle traduit « *la fin — peut-être momentanée — du régime présidentiel majoritaire dans lequel le président de la République dispose, d'une façon quasi institutionnelle, d'une majorité fidèle au sein de la représentation nationale* ».

Il a affirmé : « *Cette situation, qui est nouvelle, naît du fait qu'un des deux groupes de la majorité récuse le choix du gouvernement sans pour autant le censurer. Attitude hypocrite et école d'irresponsabilité s'il en fut. On évite de renverser le gouvernement, mais on refuse de mettre en œuvre sa politique. Attitude parfaitement contradictoire avec les principes fondamentaux du gaullisme en matière constitutionnelle. Le premier ministre, quoi qu'on puisse penser de sa politique, n'avait pas le choix en utilisant l'article 49-3 de la Constitution.* »

Le président du parti radical a ajouté : « *Il m'apparaît souhaitable que, dès l'ouverture de la session de printemps, le gouvernement engage sa responsabilité devant l'Assemblée, conformément au premier alinéa de l'article 49 de la Constitution. Le Parlement aurait alors à se prononcer dans les conditions de vote ordinaire et chaque élu devrait exprimer adhésion, refus ou abstention de manière explicite, en prenant ses responsabilités et en assumant les conséquences de son choix, sans se réfugier dans l'anonymat et l'irresponsabilité que les dernières discussions ont fait prévaloir...* »

POLITIQUE

AU PALAIS DU LUXEMBOURG

Les sénateurs votent le projet de financement de la Sécurité sociale

Par 150 voix contre 117 (P.C., P.S., rad. de g.), le Sénat a approuvé, mardi 17 décembre, l'ensemble du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, dont il avait ratifié, la veille (*le Monde* du 17 décembre), une disposition essentielle soumettant à une cotisation-maladie les retraités du régime général. Les sénateurs ont apporté quelques modifications à ce texte soumis ensuite à l'examen d'une commission mixte paritaire. Ils ont notamment régularisé l'affiliation au régime d'assurance obligatoire maladie des médecins biologistes directeurs de laboratoires dont l'activité médicale a un caractère accessoire (amendement du groupe de l'Union centriste défendu par son président, M. CHAUVIN). Une nouvelle disposition précise que ne sera pas prise en considération pour le calcul de la cotisation, la bonification accordée à tout assuré ayant au moins trois enfants.

L'indépendance des Nouvelles-Hébrides

Le Sénat a ensuite adopté le projet de loi autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures rendues nécessaires par la déclaration de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides. Le rapporteur, M. de CUTTOLI (Gauche dém., Yvelines), a souligné que la procédure des ordonnances avait été utilisée au moins treize fois depuis 1960, pour l'Algérie d'abord et ensuite, notamment, pour Djibouti. Il a évoqué le cas des quelque quatre mille compatriotes des Nouvelles-Hébrides qui, estime-t-il, seront spoliés et ne pourront pas être indemnisés, car la législation ne s'applique pas aux personnes spoliées après 1970, et, qui plus est, vivent dans un condominium. « *Nous veillerons*, a répondu M. DIJOUD, secrétaire d'État aux DOM-TOM, *à ce que les droits de nos colons soient respectés par la voie de contrats à long terme. (...) Nous prendrons aussi toutes mesures raisonnables pour assurer la sécurité des biens et des personnes et le reclassement de tous les fonctionnaires.* » Communistes et socialistes se sont abstenus dans le vote final.

La prorogation du statut de Mayotte

Le Sénat a prorogé de cinq ans le statut provisoire de Mayotte. Le rapporteur M. DE HAUTECLOCQUE (C.N.I.P., Pas-de-Calais) a demandé que le nouveau délai soit consacré à l'examen d'un statut départemental adopté, qui répondra, estime-t-il, au souhait des Mahorais de rester Français.

M. HENRY (Un. Centr.), sénateur de Mayotte, a notamment déclaré : « *Notre volonté de rester Français est respectée. Mais je ne voterai pas le projet de loi parce que les engagements pris sont remis en cause.* » Réponse de M. Dijoud : « *Les Mahorais décideront seuls de leur avenir (...), nous préparons un plan économique et social, c'est-à-dire que nous n'entendons nullement abandonner Mayotte.* »

M. CHERRIER (R.I., Nouvelle-Calédonie), ne croit pas que la départementalisation soit la bonne formule. Il votera le projet en souhaitant l'élaboration d'un statut spécifique.

M. MAX LEJEUNE (Gauche dém., Somme), regrette le nouveau délai demandé par le gouvernement, contre l'avis du conseil général. Il ne votera pas le projet et proteste contre les déclarations de notre représentant aux Nations unies, qui a dit que le choix des Mahorais « *n'avait pas un caractère irrévocable* ».

M. EBERHARD (P.C., Seine-Maritime) ne votera pas, lui non plus, le projet mais pour une raison inverse. Il se déclare solidaire des Comoriens qui désirent l'unité et l'indépendance de l'archipel.

« *Nos relations avec les Comores s'améliorent*, souligne M. Dijoud, *et rien n'empêchera Mayotte française d'avoir de bons rapports avec les Comores.* » Le secrétaire d'État ne croit pas que la départementalisation offre à Mayotte des garanties supplémentaires.

Dans la discussion des articles, le Sénat a renforcé et précisé le contrôle du Parlement sur les décisions prises par voie d'ordonnances. Explications de vote :

M. PADO (Un. centr.) annonce que son groupe votera le projet tout en demeurant vigilant. M. BELIN (Puy-de-Dôme) et ses amis socialistes s'abstiendront. M. CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique) présente les critiques les plus vives. Ses préférences vont à un retour de Mayotte dans la Fédération comorienne : retour négocié et garanti par la France, et accompagné d'un accord d'aide au développement. « *Cette solution*, précise-t-il, *est espérée aux Comores et laverait la France de toutes les accusations de néo-colonialisme. Le gouvernement le sait, mais n'a pas le courage de choisir et de trancher. Il nous propose seulement d'attendre pour voir pourrir la situation. Je récuse cette démarche indigne d'un gouvernement, et pour cette raison je ne voterai absolument pas le projet de loi.* »

Ce texte est néanmoins adopté à main levée, et renvoyé devant une Commission mixte paritaire.

Les sénateurs examinent ensuite le projet de loi confiant à la compagnie nationale du Rhône la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise à grand gabarit de la liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée.

Le rapporteur, M. JEAMBRUN (Gauche dém., Jura), souligne que ce texte permettra le démarrage effectif des opérations de franchissement du seuil de Bourgogne. Cette « *ambition généreuse d'une démocratie moderne a supplanté*, déclare-t-il, *le vieux rêve des empereurs romains* ».

Les commissions des affaires économiques approuve le projet de loi tel qu'il a été amendé par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 décembre).

M. ANDRIEU (Bouches-du-Rhône), au nom du groupe socialiste, approuve le projet, « *avec le profond désir de la voir réalisée dans les délais les plus rapides* ».

M. MATHIEU (R.I., Rhône), insiste aussi sur l'urgence qu'il y a de rattraper le retard, et se félicite du choix de la Compagnie nationale du Rhône comme maître d'œuvre d'un projet qui permettra l'achèvement de la liaison Rhin-Rhône.

« *Ce jour est à marquer d'une pierre blanche*, déclare M. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône). *Il y a actuellement 6 570 kilomètres de Strasbourg à Port-Saïd ; il n'y en aura plus, par la voie Rhin-Rhône, que 3 840. Quelle économie d'énergie !* »

M. BILLIEMAS (Gauche dém., rad. g., Ain) « *tient à dire* » au ministre « *combien il est heureux que la France soit décidée enfin à se doter de cette grande voie d'eau* ».

M. BRACONNIER (R.P.R.) affirme « *se réjouir* » du projet, mais, comme sénateur de l'Aisne, déplore que l'on paraisse oublier la liaison Seine-Nord et Seine-Est.

Même remarque de M. LEFORT (P.C., Seine-Saint-Denis) qui affirme aussi que « *l'argent des contribuables français va réaliser le vieux rêve de la grande bourgeoisie allemande* ».

M. LOUVOT (rattaché au R.I., Haute-Savoie) s'interroge sur la protection de l'environnement et s'inquiète du sort des « canaux Freycinet » qui traversent la Franche-Comté.

M. MÉRIC (P.S., Haute-Garonne) voudrait être rassuré sur le sort du canal du Midi, et M. BETTENCOURT (R.I., Seine-Maritime) sur la voie d'eau Seine-Est et Moselle.

M. LE THEULE, ministre des transports, apporte des apaisements en affirmant que sa politique des voies navigables ne se limite pas à la liaison Rhin-Rhône. Cette liaison n'absorbera en 1980 que le tiers des crédits de voies navigables.

Le ministre précise encore, pour répondre aux soucis écologiques :

« *Aucun prélèvement ne sera opéré sur les nappes phréatiques, aucun dommage ne sera causé aux riverains — les succès obtenus entre Valence et Avignon prouvent que la C.N.R. maîtrise ce genre de problèmes. Il n'y aura pas de transfert d'eau d'un bassin à l'autre, donc pas de pollution du Doubs par le Rhin, ni de prélèvement d'eau dans le Doubs.*

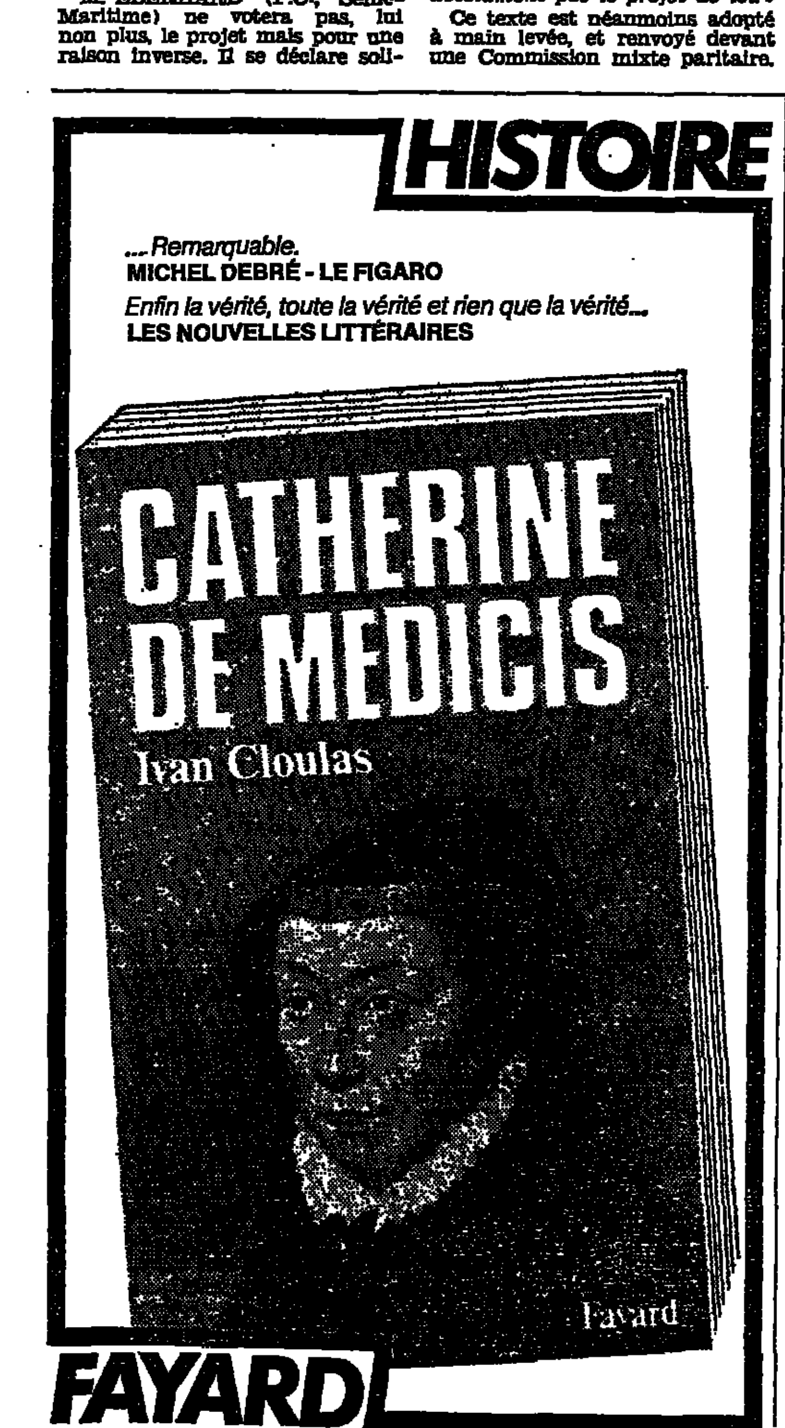
» *La canalisation accroîtra un peu les différences thermiques : les eaux seront un peu moins froides en hiver, un peu moins chaudes en été, mais de 1 degré au plus. Selon les études menées au laboratoire de Chatou, la faune et la flore n'en souffriront pas.* »

M. BARBIER (R.I., Côte-d'Or) fait adopter un amendement tendant à préserver les collectivités locales de la charge des travaux d'entretien ou de réfection du canal et de ses abords.

Le projet est ensuite voté à main levée, seul le groupe communiste se prononçant contre. Puis le Sénat adopte pratiquement sans débat les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi réglementant la publicité extérieure et les enseignes (adopté le 12 décembre par l'Assemblée), texte qui, pour la première fois, donne des pouvoirs aux maires en matière d'affichage. — A. G.

● *Mme Hélène Luc*, sénateur du Val-de-Marne, a été élue, mardi, présidente du groupe communiste au Sénat, en remplacement de M. Marcel Rosette, également sénateur du Val-de-Marne. M. Rosette avait demandé à être déchargé de la présidence du groupe, en raison des fonctions qu'il occupe d'autre part (il est membre du comité central du P.C.F. et président de l'Association nationale des élus communistes et républicains).

Mme Luc était auparavant vice-présidente du groupe. Née en 1932 à Saint-Etienne, elle avait été élue en septembre 1977. Elle est vice-présidente du conseil général du Val-de-Marne.



M. PIERRE HUNT RÉPOND AU M.R.G.

M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, avait été mis en cause, mardi 18 décembre par M. François Loncle, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche. Ce dernier lui reprochait d'avoir eu connaissance, par une indiscrétion, du contenu d'une émission télévisée préparée par le M.R.G., avant que celle-ci soit diffusée (*le Monde* du 19 décembre).

Mercredi matin 19 décembre, M. Hunt nous a fait personnellement la déclaration suivante : « *Je suis très surpris du bruit fait autour de cette affaire et de la mauvaise foi qui l'inspire.*

» *1) Au cours d'un déjeuner privé, samedi, chez des amis, j'ai rencontré un dirigeant du M.R.G. avec qui je croyais avoir des relations cordiales. Je me suis étonné auprès de lui que son parti cautionne des propos virulents et peu honorables pour le débat politique d'un orateur qui avait déjà fait une émission de radio et qui devait en faire une autre le soir même.*

» *2) Je n'ai eu connaissance ni de l'enregistrement, ni du texte de l'émission avant qu'elle ne soit diffusée. Bien entendu, je n'ai fait aucune intervention pour gêner ou empêcher cette diffusion qui a eu lieu normalement samedi soir.* »

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Les partisans de M. Mitterrand répliquent aux appels en faveur de M. Rocard

Le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi soir, devait évoquer l'appel lancé la veille par quelque soixante-dix socialistes de la région Midi-Pyrénées, afin que cesse la bataille engagée en vue de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Dans une déclaration publiée mardi, quatre députés, MM. Gérard Bapt (Haute-Garonne), André Cellard (Gers), Pierre Forgues (Hautes-Pyrénées) et Martin Malvy (Lot), ainsi que deux sénateurs, quinze élus locaux et quarante-sept cadres du parti répondent à l'appel en faveur de M. Michel Rocard, lancé dimanche à Auch par M. Jean Laborde, député, maire de cette ville, et une trentaine d'élus du sud de la région (*le Monde* du 18 décembre).

Ils reprennent à leur compte la résolution adoptée samedi 15 décembre par la conférence nationale des premiers secrétaires fédéraux, selon laquelle « *ce qui compte, c'est la discussion collective pour doter le parti d'un projet capable de donner confiance au peuple de gauche* ». Cette résolution précisait également que « *l'élection présidentielle n'est pas à l'ordre du jour* ».

Les soixante-dix signataires ajoutent : « *Nous regrettons qu'une fois de plus certains camarades aient cru bon de discuter d'abord sur la place publique de problèmes internes et de suggérer ainsi une candidature à l'élection présidentielle. Nous demandons qu'une déclaration du prochain bureau exécutif mette un terme à des pratiques qui, si elles devaient se développer, porteraient atteinte au parti socialiste.* »

De son côté, M. Georges Sarre, l'un des animateurs du CERES, a affirmé mardi que les socialistes qui lancent des appels en faveur de M. Rocard « *tombent dans un piège, desservent leur parti et affaiblissent leur propre crédibilité aux yeux de leurs électeurs* ».

Ainsi, il se confirme que les partisans de M. François Mitterrand s'efforcent de désarmorcer le mouvement qui se dessine en faveur d'une candidature du député des Yvelines parmi des élus et des militants qui n'avaient pas soutenu M. Rocard au congrès de Metz : d'une part en suscitant, dans les fédérations où de tels mouvements se produisent, des « contre-appels », et d'autre part en utilisant toutes les ressources de l'appareil que la direction contrôle. C'est ainsi qu'elle devrait prêter une oreille attentive à l'appel des soixante-dix socialistes de la région Midi-Pyrénées en engageant le débat devant le bureau exécutif afin de faire apparaître le premier secrétaire comme un pacificateur face aux troubles suscités par les membres du « courant » Rocard.

J.-M. C.

Le gouvernement étend aux départements d'outre-mer le régime métropolitain d'indemnisation du chômage

L'hôtel Matignon a rendu publiques, mardi 18 décembre, plusieurs décisions gouvernementales concernant les départements d'outre-mer et faisant suite aux travaux du comité interministériel qui s'était réuni le mercredi 12 décembre sous la présidence de M. Raymond Barre.

Le gouvernement a notamment décidé d'étendre aux DOM le système métropolitain d'indemnisation du chômage. « *Ce régime*, rappelle le premier ministre, *doit être équilibré et financé conformément au droit commun par des cotisations des employeurs et des salariés et par une participation de l'État de 26 % du total des dépenses la première année et portée ensuite au tiers de l'accroissement des dépenses dues au nombre des bénéficiaires.* »

La mise en place de ce dispositif « *implique, conformément à la loi, un accord des partenaires sociaux, locaux et nationaux* ».

Des accords devront être établis, pour chaque département d'outre-mer, dans un délai de six mois. Employeurs et salariés devront convenir du montant de leurs cotisations respectives. A titre provisoire, les travailleurs licenciés pour causes économiques pourront toutefois bénéficier, dans l'attente de ces accords, de l'allocation spéciale instituée par la loi du 16 janvier 1979. Cette allocation « *sera financée dans les conditions du droit commun* ». Les chantiers de développement existant outre-mer et employant certains chômeurs « *seront maintenus jusqu'à ce que les partenaires sociaux aient mis en place le régime métropolitain* ».

L'hôtel Matignon ajoute que, « *à défaut d'un accord des partenaires sociaux, le gouvernement prendra, par voie réglementaire, des mesures adaptées à la situation économique et sociale de chaque département* ».

Les autres décisions

Le premier ministre a également annoncé les décisions suivantes :

● Le ministre de l'environnement et du cadre de vie est chargé de la réalisation d'un « *programme pluri-annuel* » visant à améliorer les logements sociaux existants dans les DOM et à faire disparaître les bidonvilles. La dotation budgétaire prévue est de 304 millions de francs en 1980, soit une augmentation de 39,4 millions de francs par rapport à 1979.

● Le gouvernement a donné son accord au plan de restructuration de l'industrie sucrière de l'île de la Réunion, qui avait été élaboré avec les représentants des professionnels. Ce plan, dont l'exécution doit commencer en 1980, prévoit des investissements de modernisation s'élevant à 180 millions de francs.

● M. Barre a demandé que les études complémentaires nécessaires à la réalisation du port de la pointe des Galets, à la Réunion, soient menées à bien en 1980, afin que les travaux puissent débuter dès 1981. Il s'agit de permettre aux gros pétroliers et aux porte-conteneurs de grande taille de pénétrer dans ce port.

● L'État financera la construction d'un quai en eau profonde, à Saint-Pierre-et-Miquelon, afin que ce département puisse accueillir les bateaux de commerce de fort tonnage ainsi que les navires de croisière. Le coût de l'opération s'élèvera à 20 millions de francs. Les travaux débuteront en 1980.

● L'État prendra en charge, d'autre part, le coût des liaisons maritimes et aériennes de Saint-Pierre-et-Miquelon avec l'étranger, qui se traduisait jusqu'à présent par un déficit de l'ordre de 600 000 F dans le budget départemental. Cette mesure clarifiera les rapports financiers du département et de l'État en rendant les élus locaux responsables de leurs propres affaires, notamment dans le domaine fiscal.

● Afin de pallier le déficit du budget de la Nouvelle-Calédonie, l'État assurera en 1980 le financement de l'enseignement primaire public dans le territoire (128 millions de francs). Une convention sera passée avec les dirigeants territoriaux.

● Le premier ministre a confirmé la nécessité de compléter les moyens d'action dont dispose le territoire de Nouvelle-Calédonie pour la réalisation de la réforme foncière envisagée. L'avant-projet de loi prévu à cet effet « *fera l'objet d'une large concertation avec les élus territoriaux avant sa présentation au Parlement* ».

● Conformément aux promesses faites par le président de la République lors de son voyage dans les territoires du Pacifique, au mois de juillet, le gouvernement a décidé la prise en charge par l'État des allocations familiales servies aux familles rurales en Polynésie française, en complément du système de protection sociale créé par le territoire. Cette intervention sera complétée par une aide de l'État aux handicapés. Au total, la charge financière représentera 25 millions de francs. Les modalités de ces aides seront définies par une convention passée avec le territoire.

● Une aide « *de la même importance* » sera consacrée « *à la protection sociale du monde rural en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna lorsqu'un accord sera intervenu sur la base des propositions formulées par les territoires* ».

● Le gouvernement a élaboré un projet de décret qui propose d'associer le territoire de la Polynésie aux décisions d'exploration et d'exploitation du sol et du sous-sol de la zone économique à l'intérieur des eaux territoriales, et de lui attribuer les bénéfices tirés de cette exploitation. Ce projet « *sera soumis à une consultation approfondie* » avec les élus polynésiens.

● M. Barre a demandé que soit dressé un bilan des moyens de l'INSEE dans les DOM-TOM, « *afin que puissent être décidées les mesures propres à améliorer les connaissances des données indispensables au développement économique et social de l'outre-mer* ».

M. DIJOUD SE FÉLICITE DES DÉCLARATIONS DE M. FRANCIS SANFORD

Le journal *la Dépêche de Tahiti* publie une interview de M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM, dans laquelle ce dernier se félicite des récentes déclarations de M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement du territoire, sur la place de la Polynésie dans l'ensemble français.

LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DE PARIS BLAME DEUX MILITANTS

MM. Pierre Henry et Fernand Theyren, militants de la fédération socialiste de Paris, se sont vu infliger un blâme, lundi 17 décembre, après la publication, dans *le Figaro*, d'un article prônant un parti « *allant des mouvements sociaux à certaines composantes de l'actuelle majorité* » (*le Monde* du 13 décembre). La commission exécutive de la fédération n'a donc pas suivi le premier secrétaire, M. Jean-Paul Planchois (membre du CERES), qui avait immédiatement indiqué que MM. Henry et Theyren « *se sont placés de fait en dehors du P.S.* ».

L'Humanité publiée le 13 décembre avait commenté cette affaire en ces termes : « *Ainsi donc, les membres d'une formation qui ont l'audace de manifester le moindre désaccord avec leur direction doivent être rejetés. Voilà qui est bon à savoir pour apprécier le fonctionnement de la fédération de Georges Sarre, homme si prompt à parler de « restalinisation », et à diagnostiquer la crise quand il s'agit du voisin.* »

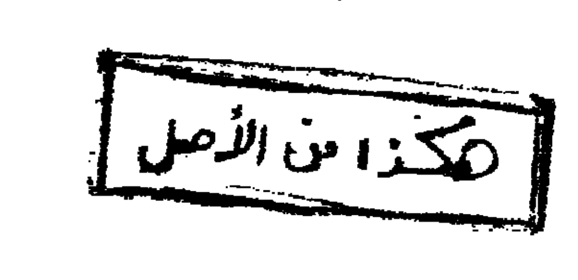
De leur côté, MM. Henry et Theyren nous ont notamment indiqué mardi 18 décembre : « *La sagesse a prévalu au sein du parti socialiste, malgré le rappel à l'ordre du bureau fédéral. L'affaire déclenchée par la maladresse du premier secrétaire fédéral de Paris a eu pour effet de rappeler l'attachement de l'immense majorité des militants de ce parti à un débat démocratique.* »

« L'HUMANITÉ » : le texte sur « l'union dans les luttes » ne peut que favoriser la confusion.

L'Humanité signale, mardi 18 décembre, la parution d'un appel pour l' « *union dans les luttes* », émanant de membres du P.C.F., du P.S. ou de personnalités n'appartenant à aucune formation politique (*le Monde* du 18 décembre). Le quotidien du P.C.F. indique seulement qu'il s'agit de « *personnes se réclamant de la gauche* », et estime que cette initiative manque de sérieux, dans la mesure où les signataires de l'appel dénoncent les « *stratégies d'état-major* » liées aux échéances électorales et demandent, en même temps, l'ouverture de discussions au sein de la gauche en vue des « *prochaines élections* ».

« *Par ailleurs*, note l'Humanité, *ce texte passe totalement sous silence la responsabilité historique du P.S. dans la rupture de l'union de la gauche et l'échec électoral de mars 1978. Il ignore la politique actuelle du P.S., par exemple, son attitude antiunitaire, son arbitraire dans les municipalités d'union, et sa passivité dans les luttes.*

» *On le voit, loin d'aider aux progrès de l'union, cet appel ne peut que favoriser la confusion et nuire à la lutte des travailleurs pour une union nouvelle.* »



L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MISSILES NUCLÉAIRES EN EUROPE OCCIDENTALE

Le P.C.F. mobilise ses militants et interpelle le gouvernement

Le parti communiste et la C.G.T. appellent à manifester, le jeudi 20 décembre, à Paris, contre la décision du conseil atlantique d'installer de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe. Douze organisations de moindre importance se sont jointes à cet appel, rendu public, mardi 18 décembre, après une troisième réunion à laquelle le parti socialiste n'assistait pas. « Nous espérons que d'autres s'y joindront, a déclaré M. Charles Fiterman, qui représentait le P.C.F. Il reste quarante-huit heures. »

Le bureau exécutif du parti socialiste devait arrêter sa position mercredi, en fin d'après-midi. M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., a indiqué mardi que son parti, s'il acceptait de rencontrer le P.C.F., souhaiterait parler « de tout », c'est-à-dire non seulement des décisions de l'OTAN, mais aussi des forces nucléaires dont dispose l'Union soviétique, notamment les missiles SS-20, « orientés plutôt dans notre direction ».

Il semble donc que le P.S. se prépare à accepter l'invitation du P.C.F., mais en élargissant le débat proposé à l'ensemble des problèmes du désarmement. Les socialistes observent en effet que, la France ayant quitté l'OTAN, doit considérer les décisions prises par l'alliance atlantique dans le contexte général de la course aux armements et compte tenu de la position particulière que lui donne sa force de dissuasion.

Pour la même raison, il apparaissait, mardi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que le groupe socialiste ne voterait pas la motion de censure déposée par M. Georges Marchais, qui a interpellé le gouvernement sur son attitude face aux décisions de l'OTAN. Les communistes atteindraient ainsi leur but, s'il est vrai que leur initiative parlementaire, qui doit donner lieu à un débat jeudi à l'Assemblée, ne vise qu'à les faire apparaître comme les seuls véritables défenseurs de la paix menacée par l'« impérialisme américain » et l'« hégémonisme allemand », selon les termes employés par M. Marchais devant les parlementaires du P.C.F. Le secrétaire général du parti communiste a insisté sur la nécessité, pour les militants de son parti, d'un effort particulier afin d'assurer son « succès maximal » à la manifestation de jeudi. — P.J.

LE GOUVERNEMENT « S'EST RENDU COMPLICE DE L'INJUSTIFIABLE DÉCISION » DE L'OTAN, déclare la motion de censure communiste

La motion de censure déposée par M. Marchais, mardi 18 décembre, à l'appui de son interpellation du gouvernement, déclare :

« La décision d'installer à nos frontières en Europe occidentale six cents nouvelles fusées nucléaires américaines est lourde de menaces pour la paix et la sécurité européennes, pour la sécurité de la France elle-même.

» Elle constitue une escalade redoutable dans la course aux armements. Elle aggrave la tension internationale. Elle ouvre à la R.F.A., contrairement aux traités signés au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'accession aux armes atomiques les plus sophistiquées.

» Cette décision est prise, alors que la France devrait au contraire prendre des initiatives pour le désarmement, qu'il faudrait rechercher la sécurité de chaque peuple dans la réduction équilibrée des armements et non dans une nouvelle accumulation des moyens de mort sur le continent européen, qui en contient déjà tant.

» Le gouvernement français, membre de l'alliance atlantique, porte une grande responsabilité dans la situation ainsi créée. Il s'est rendu complice de cette injustifiable décision.

» Il s'est refusé à ouvrir un débat à l'Assemblée nationale sur ces problèmes.

» Il accepte ainsi la transformation de l'Europe et de la France en champ de bataille atomique potentiel pour le compte des U.S.A. et de la R.F.A.

» C'est pourquoi, conformément à l'article 49-2 de la Constitution, les députés soussignés demandent à l'Assemblée nationale d'adopter la présente motion de censure. »

M. Marchais : la décision germano-américaine rompt l'équilibre des forces en Europe

M. Georges Marchais s'est adressé, mardi 18 décembre, aux parlementaires communistes, réunis au cours d'un dîner à Drancy (Seine-Saint-Denis). A l'argument selon lequel l'installation de missiles nucléaires américains en Europe vise à parer au déséquilibre actuel des forces en faveur de l'Union soviétique, le secrétaire général du P.C.F. a répondu : « *Les fusées* [soviétiques] *SS-20 existent depuis 1975. Elles sont prises en compte dans le traité SALT 2, qui est fondé sur l'existence d'un équilibre global des forces en Europe. Cet équilibre — reconnu encore récemment par l'Institut d'études stratégiques de Londres, .. c'est la décision germano-américaine, et elle seule, qui le rompt délibérément.* »

M. Marchais a poursuivi : « *En premier lieu, l'installation de missiles nucléaires en Europe transformerait nos pays en champs de bataille désignés pour la guerre atomique. Cette guerre, ce n'est pas nous qui en déciderions : la décision d'emploi de ces armes nucléaires appartiendrait à un seul homme, le président des Etats-Unis. En somme, c'est notre vie qui se trouverait suspendue à une volonté unique située à des milliers de kilomètres de là. En second lieu, comme le relèvent tous les observateurs, c'est l'Allemagne fédérale qui a proposé cette décision.* »

Selon le secrétaire général du P.C.F., M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, demande aux Occidentaux de « *surarmer* » son pays, afin qu'il puisse « *défendre l'Europe contre les Soviétiques* ». « *Ce langage, nous l'avons entendu à d'autres époques*, a déclaré M. Marchais. *On sait où cela nous a conduits. Le peuple allemand porte une responsabilité devant l'histoire. Il n'est au pouvoir de personne de l'en dégager. Et il serait criminel pour la France et les Français d'oublier les leçons du passé, d'un passé récent.* »

M. Marchais a expliqué : « *Ce qui est en jeu, c'est : ou bien la paix, avec la poursuite de la détente et la mise en œuvre de mesures concrètes permettant d'avancer dans la voie du désarmement ; ou bien un pas vers le retour à la « guerre froide », la relance de la course aux armements, le risque accru d'un nouveau conflit mondial. Certes, le rapport des forces mondial, qui s'est modifié en faveur des forces de libération sociale, nationale et humaine, ne permet plus à l'impérialisme de déclencher à sa guise des guerres dévastatrices. Il reste que les forces de paix doivent faire preuve d'une extrême vigilance, d'autant plus qu'une crise profonde frappe les pays capitalistes développés. (...)*

» Ce qui est en jeu, c'est : ou bien l'indépendance nationale, la souveraineté de la France ; ou bien la soumission à l'impérialisme américain et à l'hégémonisme allemand. »

M. JOSPIN : discutons aussi des missiles soviétiques.

M. Lionel Jospin, évoquant les invitations adressées au P.S. par le P.C., a notamment déclaré mardi 18 décembre au micro d'Europe 1 : « *Le P.C. nous a refusé de très nombreuses propositions d'actions communes à la base sur des questions touchant aux licenciements, au chômage, à la vie quotidienne des gens. Le bilan en a été fait. Et tout à coup, voilà qu'il redécouvre qu'à une base correspond un sommet, et qu'il nous invite à une réunion au sommet sur un problème de politique internationale (...).*

» Je ne comprends pas cette précipitation. Le déploiement de ces forces, c'est pour 1983. On a le temps d'attendre la décision du bureau exécutif pour discuter.

» Enfin, si l'on veut discuter de tension dans le monde, il ne faut peut-être pas regarder uniquement du côté de l'Occident. Certes les mesures annoncées sont graves. Mais il y a aussi des fusées qui s'appellent SS-20 qui sont installées dans les silos en U.R.S.S. et dont la pointe me semble être orientée plutôt dans notre direction. Alors, s'il y a danger, il est dans la course aux armements à l'Est et à l'Ouest. »

DOUZE ORGANISATIONS APPELENT A MANIFESTER AVEC LE P.C.F. ET LA C.G.T.

Après une troisième réunion, mardi 18 décembre, au siège du Mouvement de la paix, quatorze organisations, dont le P.C.F. et la C.G.T., ont lancé un appel à manifester, le jeudi 20 décembre, à 18 heures, de la place de la Nation à la place de la Bastille, sur les mots d'ordre : « *Non aux nouvelles fusées U.S. en Europe* » et « *Oui au désarmement et à la paix* ».

Le texte signé par ces organisations déclare notamment que « *l'installation, sur le territoire de l'Europe occidentale, de près de six cents nouvelles fusées nucléaires américaines (...) fait de l'Europe la cible privilégiée d'une bataille atomique conduite avec des fusées de moyenne portée, (...) met la vie de centaines de millions d'Européens entre les mains du président des Etats-Unis, qui décide seul de la mise à feu* » et « *favorise l'accès de la République fédérale d'Allemagne à la maîtrise de l'arme atomique* ».

[Les organisations signataires sont, outre le P.C.F. et la C.G.T., le M.J.C.F., l'U.N.E.F., l'U.N.C.A.L. (Union nationale des comités d'action lycéens), l'A.R.A.C. (Association républicaine des anciens combattants), l'A.N.C.A.C. (Association nationale des cheminots anciens combattants), la F.G.P. (Fédération des gaullistes de progrès), l'U.D.T. (Union démocratique du travail), les Amis de « Témoignage chrétien », l'U.J.R.E. (Union des juifs pour la résistance et l'entraide), l'Union progressiste, le Mouvement de la paix et le M.D.P.L. (Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté).]

POUR SA PREMIÈRE CROISIÈRE OPÉRATIONNELLE

Le cinquième sous-marin stratégique « le Tonnant » a rallié le port de Brest

De notre correspondant

Cherbourg. — Escorté par l'aviso *Amyot-d'Inville*, le sous-marin nucléaire *le Tonnant* a appareillé de l'arsenal de Cherbourg dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 décembre pour rallier la rade de Brest où il restera désormais basé. Ce départ marque une date importante pour le sous-marin et ses constructeurs. La prochaine sortie importante du *Tonnant* sera, en effet, sa première traversée de longue durée. Elle aura lieu en février ou mars pour confirmer les essais effectués à ce jour et aguerrir le deuxième équipage du cinquième sous-marin stratégique de la marine, dernier de sa série.

Depuis le printemps, *le Tonnant* a été confié pour essais à l'équipage « bleu » — il existe un second équipage, dit « rouge », pour assurer la permanence des missions — et au capitaine de frégate Jarry, un ancien de l'Ecole atomique de Cherbourg, qui avait commandé auparavant le sous-marin classique *Vénus* et le sous-marin expérimental *Gymnote*. Comme les quatre premiers sous-marins nucléaires français, le sous-marin *le Tonnant* transportera des missiles M 20 à tête thermonucléaire mégatonnique (1). C'est lui qui a effectué en juillet dernier, alors qu'il se trouvait en plongée au large du centre d'essais des Landes, le tir expérimental auquel le ministère de la défense se référait récemment pour conclure au bon fonctionnement des missiles en service dans l'arsenal nucléaire français (*le Monde* du 1er décembre).

Après ce tir, le sous-marin avait rallié Cherbourg pour y subir ses démontages après essais. Puis, il a repris la mer pour les contrôles réglementaires. La direction des constructions et armes navales à Cherbourg l'a estimé prêt à affronter la dernière phase de son entraînement. C'est également l'avis de la commission permanente d'essais qui prononcera vraisemblablement son admission au service actif en avril à l'issue de la croisière de l'équipage « rouge » (2).

L'arsenal de Cherbourg va se consacrer maintenant à la construction de *l'Inflexible*, qui a repris sur des données nouvelles ; à la refonte du *Gymnote*, un sous-marin expérimental à propulsion classique chargé d'essayer les missiles, et à la réalisation des sous-marins nucléaires d'attaque du programme *Provence*, dont le prototype entrera en armement pour essais à la mi-janvier. Il doit mener de front la modernisation de cinq dragueurs océaniques et la construction de trois remorqueurs de haute mer, ce qui lui assure une bonne charge de travail.

Satisfaisants aux plans industriel et militaire, ces résultats ne font pas oublier le retard pris en dix ans par le programme des sous-marins stratégiques qui a été dénoncé il y a quelques semaines au Parlement à l'occasion du vote du budget de la marine (*le Monde* du 3 octobre).

Depuis l'entrée en service du *Redoutable* en 1971, les premières patrouilles des sous-marins ont eu lieu avec un décalage qui n'a fait que croître. Treize mois avaient séparé les mises en service des deux premiers bâtiments lanceurs de missiles. L'écart est passé ensuite à dix-sept mois (du *Terrible* au *Foudroyant*) puis à trente et un mois (du *Foudroyant* à *l'Indomptable*). Il sera d'environ quarante mois entre *l'Indomptable* et *le Tonnant*.

RENÉ MOIRAND.

(1) Le M 20 a directement équipé *l'Indomptable*, mais *le Foudroyant* et le *Terrible* ont été à leur tour modifiés pour le recevoir. En cours de transformation, *le Redoutable* sera le seul à rester équipé du M 20 : ses *sister ships* recevront, en effet, ultérieurement le missile M 4 à têtes multiples, qui doit équiper directement le sixième sous-marin, *l'Inflexible*.

(2) Les S.N.L.E. embarquant à tour de rôle leurs deux équipages de 135 hommes chacun, les effectifs de sous-mariniers ont fortement progressé. Au nombre de 1 800 en 1971, les sous-mariniers sont aujourd'hui 4 150 en France.

SELON L'ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE

Les nouveaux missiles du Mirage F-1 peuvent intercepter des avions de la catégorie des Mig-23, Mig-25 ou Backfire

Le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Guy Fleury, a présidé, mardi 18 décembre, à Cambrai, les cérémonies de remise au commandement de la défense aérienne des premiers missiles air-air Super-530, conçus par la société privée Matra, qui équiperont les intercepteurs Mirage F-1 basés à Cambrai, à Reims et à Orange. Ce missile devrait permettre l'interception et l'attaque en vol d'avions assaillants à haute altitude (jusqu'à 25 000 mètres) et à grande vitesse (à Mach 2,5, soit deux fois et demie la vitesse du son). La distance de tir de ce missile, dont l'autodirecteur électromagnétique est associé au radar Cyrano IV de bord du Mirage F-1, peut atteindre une trentaine de kilomètres.

C'est en mai 1968, alors que les menaces d'avions hostiles à très basse altitude n'apparaissaient pas aussi clairement qu'aujourd'hui, qu'a été défini le programme de ce missile air-air Super-530. Des retards de financement expliquent, en partie, les délais de sa mise au point et de sa livraison à des fins opérationnelles. Les missiles sont aujourd'hui livrés à l'armée de l'air française onze ans et demi après la définition du projet, alors que les Mirage F-1, qui en seront armés, totalisent déjà plus de dix mille heures de vol avec d'autres types d'engins.

A peine remis à l'armée de l'air française, ce nouveau missile n'est, du reste, pas interdit à l'exportation, puisqu'un autre client du Mirage F-1, en l'occurrence l'Irak, a obtenu l'autorisation d'acheter le missile Super-530.

En France, le commandement de la défense aérienne, confié au général Philippe Archambeaud, est sur le point d'installer un septième escadron de Mirage F-1 — un escadron compte quinze appareils — et il prévoit de baser à Orange, où se trouvent déjà les premiers Mirage F-1 ravitaillables en vol, les premiers exemplaires de la version biplace de l'avion.

Selon le général Archambeaud, le Mirage F-1 ainsi armé peut contrer une menace, sur le territoire national, d'avions ayant les performances des Mig-25, Mig-23 ou Backfire soviétiques. Le Mig-25, dans ses performances maximum, peut atteindre Mach 2,8 à 25 000 mètres d'altitude ; le Mig-23, entre Mach 1,8 et Mach 2,2 à 17 000 mètres d'altitude et le bombardier Backfire, dont le rayon d'action est de l'ordre de 3 500 kilomètres, vole à Mach 2 à 16 000 mètres ou 17 000 mètres.

Ultérieurement, le missile Super-530 sera adapté pour être installé à bord du nouvel avion de combat Mirage 2000 que développe, actuellement, le groupe privé Dassault-Breguet. Il devrait être couplé, pour des missions à plus basse altitude, au radar à pulse Doppler (1) de cet avion, lorsque le constructeur, la société privée Thomson-C.S.F., aura réussi à le mettre au point.

Un avion-radar américain

Le général Fleury, en réponse à des questions, a en effet précisé que l'armée de l'air française devait désormais mettre l'accent sur la défense à basse altitude du territoire national. Pour l'instant, il s'agit de protéger les objectifs éventuels contre une attaque adverse à basse altitude, en continuant de construire des abris pour les avions, en basant des bitubes d'artillerie de 20 millimètres d'un nouveau modèle autour des pistes et en installant des missiles sol-air Crotale de défense anti-aérienne sur les implantations de la force nucléaire stratégique (bases de bombardiers Mirage-IV et silos enfouis dans le plateau d'Albion, en Haute-Provence).

Il s'agit aussi d'améliorer le préavis d'alerte en acquérant des radars Centaure et Aladin à basse altitude, soit en des points fixes du territoire, soit en les rendant mobiles. Il est prévu, enfin, dans les années à venir, de faire appel à la formule de « piquets-radars » en vol.

A ce propos, le général Fleury a annoncé que l'armée de l'air tentera, l'an prochain, une évaluation technique et opérationnelle de l'avion-radar américain E-2C Hawkeye, conçu à l'origine par la société Grumman pour les besoins de la marine de guerre américaine, qui les embarque sur porte-avions.

Cet appareil, qui porte un radar associé à un système informatique de traitement des données, peut, selon son constructeur, détecter, identifier et suivre sur terre comme sur mer tout avion hostile dans un rayon de 450 kilomètres. Il peut contrôler jusqu'à trente interceptions simultanément. En service depuis 1973 aux Etats-Unis, puis en Israël, le Grumman E-2C Hawkeye est évalué à plus de 20 millions de dollars, sans son équipement électronique et ses pièces de rechange.

On se souvient que la France a refusé d'acquérir, comme l'OTAN le lui proposait, des avions-radars Boeing-AWACS qui sont également des postes de commandement volants. A ce titre, l'armée française aurait indirectement rejoint un commandement allié intégré de la défense aérienne, duquel elle s'était retirée en 1966 sur décision du général de Gaulle.

Il semble que la France, après avoir examiné la possibilité de se lancer dans un programme national, étudie maintenant la perspective d'acheter un système aéroporté d'alerte avancée aux Etats-Unis, si l'évaluation du Grumman et les conditions du marché sont satisfaisantes. Les besoins de l'armée de l'air française — quatre avions — ne justifieraient pas financièrement le lancement d'un projet national.

JACQUES ISNARD.

(1) L'effet pulse Doppler permet d'éliminer les échos fixes pour ne retenir que les échos mobiles d'un radar.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « *M. Giscard d'Estaing a répondu le 7 décembre aux propositions de désarmement de M. Brejnev* » (deuxième édition du *Monde* du 18 décembre et première édition du *Monde* du 19 décembre). Nous aurions dû imprimer : « *On indique de source autorisée que M. Giscard d'Estaing réaffirme dans sa lettre l'identité de la France par rapport à l'OTAN dont elle ne fait pas partie* ».



R.S.C.G. & G. Opinions

SAVEZ-VOUS QUE LA FRANCE PRODUIT CHAQUE ANNÉE PRÈS DE QUATRE MILLIONS DE TONNES DE SUCRE ?

Cette production représente un chiffre d'affaires de dix milliards de francs actuels ?

Savez-vous que la production de betteraves couvre 600.000 hectares et fait vivre 70.000 exploitants ? Que la culture de la betterave apporte au sol une fertilisation naturelle ? Que la transformation de ces betteraves fait tourner 60 usines et apporte ainsi du travail à plusieurs dizaines de milliers de salariés ?

Savez-vous que le sucre est ainsi l'une de nos richesses agricoles majeures, répartie sur plusieurs grandes régions de France ?

SAVEZ-VOUS QUE LE SUCRE FRANÇAIS EST ACTUELLEMENT EN BUTTE AUX ATTAQUES CONJUGUÉES DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE LA COMMISSION DE BRUXELLES ?

Savez-vous qu'on évoque à ce propos la nécessaire solidarité avec le Tiers-monde ?

Savez-vous que derrière cet argument humanitaire se masquent les intérêts bien précis d'un pays qui souhaite le démantèlement de la politique agricole commune pour continuer à s'approvisionner à bas prix au mépris de la préférence communautaire ?

Or, savez-vous que la C.E.E. importe déjà chaque année, à grands frais, 1.300.000 tonnes de sucre des pays en voie de développement, dont elle n'a nul besoin ? Que faut-il de plus à nos amis d'Outre-Manche ? Ont-ils oublié qu'en 1974/1975, après la volte-face de leurs fournisseurs étrangers, attirés par des marchés plus rémunérateurs, ils n'ont échappé à la pénurie que grâce au sucre français ?

SAVEZ-VOUS QU'AVANT LE DÉMARRAGE DU MARCHÉ COMMUN AGRICOLE, NOTRE PRODUCTION SUCRIÈRE N'ATTEIGNAIT PAS DEUX MILLIONS DE TONNES ?

Qu'à la naissance de ce marché, grâce à la qualité de nos terres et au savoir-faire de nos agriculteurs, la France s'était tout naturellement vu reconnaître une vocation sucrière que nul ne contestait ? Que, tout en jouant loyalement depuis dix ans le jeu communautaire, la France est devenue le deuxième exportateur mondial de sucre ? Au point que les devises apportées à notre pays par ses seules exportations de sucre couvrent la totalité des achats de pétrole nécessaires à notre agriculture ?

CASSER LE SUCRE, C'EST CASSER LA FRANCE !

C'est pourtant ce que s'apprête à faire la Commission de Bruxelles, sous la pression de la Grande-Bretagne, sans tenir compte d'une consommation mondiale qui augmente plus vite que la production. (Ce qui assure à la France la possibilité d'écouler sa propre production sans problèmes).

Casser le sucre, c'est casser la France, car c'est mettre en péril les revenus de 70.000 familles de betteraviers, et menacer l'emploi des salariés des industries de transformation ; c'est atteindre entre autres l'économie des régions du Nord et de l'Est, déjà touchées par la crise du charbon, du textile et de l'acier.

Casser le sucre, c'est casser la France, car, après le mouton, le vin, le lait..., c'est un autre mauvais coup que l'on prépare contre notre agriculture, notre industrie, et contre l'équilibre de notre commerce extérieur.

Comité pour la défense du sucre français.

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

SCIENCES

UN AMÉRICAIN FRANCHIT LE « MUR DU SON » A BORD D'UN VÉHICULE TERRESTRE

Un cascadeur américain âgé de trente-six ans, M. Stan Barrett, a réussi à franchir le mur du son à bord d'un véhicule terrestre, le « Budweiser Rocket ». Au cours de cette tentative sur le terrain de la base aérienne d'Edwards (Californie), l'engin, un long cigare porté par trois roues, a atteint la vitesse de pointe de 1183,466 kilomètres à l'heure et dépassé la vitesse du son d'un peu plus de 5 kilomètres à l'heure. Au moment de l'expérience, la vitesse du son, qui est notamment fonction de la température du milieu dans lequel on se déplace, était de 1 178 kilomètres à l'heure.

M. Stan Barrett avait doté son véhicule d'un moteur fusée de quarante huit mille chevaux et, au cas où cela ne suffirait pas, d'une fusée d'appoint de 3 000 kilos de poussée prise sur un missile de type Sidewinder. Ainsi équipé, l'engin a accéléré pendant une vingtaine de secondes, la fusée d'appoint ayant été allumée après douze secondes de course.

En septembre de cette année, lors d'un précédent essai sur le lac de Bonneville (Utah), M. Stan Barrett avait atteint aux commandes du « Budweiser Rocket » la vitesse de 1 027 kilomètres à l'heure et battu ainsi le record de Gary Gabelich (1 016 kilomètres à l'heure obtenu en 1970.

ÉDUCATION

LE MODE D'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ RESTE INCHANGÉ

MANIFESTATIONS A PARIS ET EN PROVINCE

Près de trois mille enseignants, étudiants et membres du personnel technique et administratif des universités, ont défilé, mardi 18 décembre, à Paris, de la place de l'Odéon à l'Assemblée nationale. Les manifestants, en grande majorité étudiants ont conspué le ministre des universités aux cris de *« Alice s'est foutu, les facs sont dans la rue »*. Organisé par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNEP-Sup), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), l'UNEF (ex-Renouveau) et des représentants des personnels techniques C.F.D.T., C.G.T. et FEN, cette manifestation concluait deux journées de grève dans les universités.

A Lyon, la quasi-totalité des syndicats, y compris les syndicats étudiants modérés, ont fait grève lundi et mardi. Le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur non-inscrit, est intervenu auprès de M. Raymond Barre pour lui dire qu'il estimait *« inopportun »* le projet de modification de la loi d'orientation. Plusieurs centaines d'étudiants ont aussi manifesté à Bordeaux, à Lille, à Limoges, à Marseille et à Nancy.

Une urgence différée

(Suite de la première page.)

Si l'on exclut *« les porteurs de pancartes »* qui, au dire même du premier ministre, n'influencent pas ses choix, on peut supposer que l'universitaire qu'il reste a été sensible aux arguments de ses collègues. Il est possible aussi que le premier ministre ne soit pas très satisfait de la hâte et de la précipitation, soulignées par M. Sauvage, avec lesquelles le Parlement a examiné ces propositions : un vote survenu subrepticement dans un hémicycle presque désert et pour lequel les députés absents ce soir-là n'ont pas été consultés.

Si cette raison se révélait exacte, elle signifierait que M. Barre a refusé un nouveau *« coup bas »* (l'expression est de M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados) du ministre des universités. L'examen de ces textes est donc renvoyé au mois d'avril 1980. D'ici là, les sénateurs souhaitent engager, dès maintenant, une étude d'ensemble des problèmes universitaires.

Ce nouvel épisode des attaques portées par Mme Saunier-Seïté contre la loi d'orientation aura au moins eu le mérite de réveiller un monde universitaire bien apathique. *« Dans l'action pour la défense des conseils d'université, de nombreux enseignants se sont retrouvés,* explique un responsable du Syndicat national de l'enseignement supérieur. *Beaucoup ont, à cette occasion, pris conscience de l'importance des décrets du 9 août sur les carrières universitaires et des faveurs de plus en plus grandes que le ministre porte aux mandarins. »* La participation, un des piliers de la loi d'orientation, a failli disparaître. On peut faire confiance à la ténacité du ministre des universités pour revenir à la charge... à la veille de Pâques ou le 14 août.

SERGE BOLLOCH.

LE P.S. PRÉPARE UNE CAMPAGNE D'ACTION CONTRE L'« AUTORITARISME » DE M. BEULLAC annonce M. Louis Mexandeau

« Le parti socialiste procède actuellement à un recensement des atteintes aux libertés scolaires et universitaires. Un Livre noir du service public sera bientôt publié à ce sujet qui sera le point de départ d'une campagne d'action du P.S. contre l'autoritarisme », a déclaré, mardi 18 décembre, M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national du P.S. à l'éducation.

Précisant que son parti soutenait les institutrices de maternelles sanctionnées pour avoir refusé d'accepter plus de trente élèves par classe, M. Mexandeau a critiqué la circulaire de rentrée publiée par le ministère de l'éducation, qui, selon lui, risque d'entraîner en septembre 1980 *« de nombreuses fermetures d'écoles décidées bureaucratiquement »* (le *Monde* du 2 décembre). Le député socialiste a protesté aussi contre la remise en cause de la participation des élèves dans l'enseignement secondaire et le renforcement du pouvoir des chefs d'établissement.

A propos du calendrier scolaire, M. Mexandeau s'est étonné de la précipitation dont fait preuve M. Beullac : *« On semble surtout vouloir faire plaisir à quelques industriels des loisirs et des vacances et réduire le rôle de l'enfant à celui de marchandises. »*

● *Les étudiants à l'Ecole supérieure de commerce de Lille* (E.S.C.A.E. Lille) organisent, les 28, 29 et 30 mars 1980, les Journées de la chasse, de l'équitation et de la pêche dans les locaux de la Foire de Lille.

● *Les élèves et le personnel du Centre national d'études supérieures de Sécurité sociale* (CNESSS) de Saint-Etienne ont décidé, *« pour réagir contre l'inertie individuelle »* à l'égard des réfugiés cambodgiens qui *« agonisent dans l'indifférence quasi-générale »*, de donner 5 % de leur salaire du mois de décembre à l'organisation Médecins sans frontières. Dans un communiqué, *« ils espèrent que l'ensemble des grandes écoles nationales, que tous les agents des organismes de Sécurité sociale, poursuivront cette action »*.

● *Jeunes Amis de la terre.* — La section parisienne des Amis de la terre (association internationale d'écologistes) vient de créer un groupe, Amis de la terre-jeunes, se proposant de *« réfléchir et d'agir à partir des thèmes écologistes »*. Les réunions ont lieu tous les mercredis à 17 heures, 3, rue de la Bûcherie, 75005 Paris, tél. : 325-91-37.

PARRICIDE, MALGRÉ LUI

M. Edgar Faure, député non-inscrit du Doubs, est bien embarrassé : lors de l'examen de la proposition de loi de M. Philippe Séguin (R.P.R. (le Monde *du 12 décembre), relative à l'élection des présidents d'université, il a voté pour un amendement de M. Antoine Rufenacht (R.P.R.) réservant aux seuls professeurs de rang magistral le droit d'élire le président de leur université. C'est du moins ce qui apparaît dans l'analyse du scrutin de cet amendement. Or, M. Edgar Faure n'était pas là... La procédure du scrutin public par vote électronique lui a été fatale : l'un de ses collègues non inscrits qui disposait — ou ne disposait pas — d'une consigne de vote, a voté pour lui. Ce ne serait pas très grave si M. Edgar Faure n'était pas l'initiateur de la loi d'orientation sur les universités de 1968 qui porte son nom.*

Evidemment, cette paternité est aujourd'hui difficile à assumer. Aussi l'ancien président de l'Assemblée nationale souhaiterait-il faire une rectification de vote, pour marquer son hostilité à l'amendement de M. Rufenacht, et préciser ainsi qu'il ne se range pas parmi les « fossoyeurs de la participation ». Mais, à ce désir bien compréhensible, s'oppose le règlement de l'Assemblée nationale. L'article 68, alinéa 4 dispose en effet : « Aucune rectification de vote n'est admise après la clôture du scrutin. »

Ce vote, malgré lui, peine d'autant plus M. Edgar Faure qu'en 1973, peu après son accession à la présidence de l'Assemblée nationale, il avait « inventé » une nouvelle méthode destinée à lutter contre l'absentéisme parlementaire. Chaque député, lors d'un scrutin public (par clé) ne pouvait disposer que d'une seule délégation de vote, ce qui obligeait la moitié des députés à être présents. On appelait cela... le « vote propre ».

Il ne reste à l'ancien président du conseil qu'une seule solution : faire état de son sentiment profond sur « l'amendement Rufenacht » au cours d'un rappel au règlement. Pour la forme, car le seul vote officiellement valable restera le vote « parricide » du président Edgar Faure... — L. Z.

BIBLIOGRAPHIE

Les « mémoires » d'un autonome

Bilan ou « *gag d'écriture* » ? *Le Manifeste du nouveau sabotage et des nomades urbains* tient des deux catégories. L'auteur, Bob Nadoulek, ancien musicien, ex-disciple des « *grands philosophes de notre temps* », aujourd'hui professeur de karaté, offre un portrait subjectif de ces autonomes dont il a été et qu'il reste, même si l'autonomie le « *gêne aux entournures* ». Dans son livre-tract, agrémenté de montages de photos, Bob Nadoulek égrène ses souvenirs de militant, à savoir l'édition de la revue autonome *Matin d'un blues*, qui ne connut que deux numéros, le rassemblement international de Strasbourg, en janvier 1978, qui se termina piteusement, le groupe constitué autour de la revue *Camarades*, l'organisation du *« concert le plus fou de l'année »*... et ainsi de suite.

Car la liste est finalement longue *de ces projets qui se sont* dissous dans l'air du temps. Au passage, Nadoulek explique tout cela : « *L'autonomie semble s'engager toujours plus loin,* écrit-il, *dans le cul-de-sac d'une violence démago et opportuniste. Faute d'entrevoir de nouvelles perspectives, on recolle au gauchisme le plus débile qui soit, car les autonomes n'ont même pas ce métier de la politique qu'enseigne le militantisme traditionnel* » (...).

Bob Nadoulek, pour sa part, n'apprécie pas les jeux politiques. Dans le jargon autonome, il est de la branche des « désirants », et son *Manifeste du nouveau sabotage* refuse, en conséquence, les différents modèles de lutte armée et le système, notre système. A bien le comprendre, il ne lui reste que le gargarisme des mots, la musique, et quelques petites compensations folkloriques.

Un groupe rock qu'il anime — Ayatollah Comédie — est son dernier hobby. — L. G.

★ *Manifeste du nouveau sabotage et des nomades urbains.* Kesselring éditeur, 160 pages.

RELIGION

Le professeur Hans Küng ne peut plus être considéré comme un théologien catholique

décrète la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi

« Le professeur Hans Küng ne peut plus être considéré comme un théologien catholique ni ne peut, en tant que tel, exercer une charge d'enseignement. » Telle est la sentence qui est tombée dans une déclaration publiée le 18 décembre par la congrégation romaine pour la doctrine de la foi et signée par Jean-Paul II le 15 décembre, c'est-à-dire au lendemain de la comparution du Père Edouard Schillebeeckx devant la même instance.

La réaction du célèbre théologien suisse, retour de vacances à l'université de Tubingen où il est professeur de théologie dogmatique, a été une « vive surprise ». Le jour même où était signée la condamnation, le professeur Küng déclarait dans une interview publiée par le quotidien ouest-allemand « Die Welt » : « J'ai toujours été prêt à un débat sur les questions théologiques controversées, sous certaines conditions convenables et loyales. Mais je ne me prêterai pas à un procès inquisitorial secret qui contredirait l'esprit de Jésus-Christ et les droits de l'homme. Mais, que je sache, aucune procédure de cette sorte n'est engagée contre moi pour l'instant, bien qu'elle soit exigée par de nombreuses personnalités en Allemagne, qui me dénoncent à Rome. »

Les réactions immédiates des collègues du théologien à Tübingen ont été celles d'un soutien total. Le professeur Küng nous a déclaré qu'il espère conserver son poste à l'université d'Etat, même si le « mandat canonique » vient de lui être retiré par l'épiscopat allemand. « Cela dépendra du ministère de l'éducation, nous a-t-il dit, et j'espère qu'il aura le courage de résister aux pressions de l'Eglise ». Le président de l'université, le Dr Adolf Theis, a déjà déclaré qu'il est prêt à discuter avec les autorités ecclésiastiques de la manière dont le professeur Küng pourrait continuer à faire partie de la faculté, même comme « non-enseignant ».

Les autorités romaines persistent à vouloir faire croire à l'opinion que cette sanction contre M. Hans Küng n'a rien à voir avec les « affaires » Pohier et Schillebeeckx. Sa publication simultanée serait une « pure coïncidence ». Après la vague de répression qui a déjà atteint les Pères Pohier, Schillebeeckx, Legrain, McNeill, Curran, Metz, Callahan et Hasler (« le Monde » du 7 décembre), il faudrait parler de raz de marée plutôt que de coïncidence...

Le dernier cas d'un théologien exclu de son enseignement était celui du dominicain suisse Stephan Pfürtner, à qui Rome avait retiré son mandat canonique en raison de ses positions sur la morale sexuelle. Quelques mois plus tard, il quittait la prêtrise et l'ordre dominicain. M. Hans Küng refuse de se laisser « marginaliser », solution qui peut paraître justifier les décisions de l'autorité. Il se déclare théologien catholique et entend le rester. Mais telle fut longtemps la position de Luther, qui finit dans l'opposition.

ALAIN WOODROW.

LES EXPLICATIONS DU VATICAN

La sanction d'une « inflexibilité sans précédent »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La Congrégation pour la doctrine de la foi a provoqué une grande surprise à Rome. On avait totalement oublié ici l'« *affaire Küng* ». Depuis plusieurs jours, les regards étaient tournés vers un autre théologien en difficulté, le Père Edward Schillebeeckx, qui semblait avoir reçu un accueil ouvert — « *amical* » même, de ses propres dires — de l'ex-Saint-Office. On s'interrogeait, d'autre part, sur une visite discrète de Mgr Lefebvre au Vatican, cette discrétion pouvant être le signe d'une certaine détente, de ce côté-là aussi.

Le document porte la date du 15 décembre. Il a donc été approuvé par le pape aussitôt après l'audition du Père Schillebeeckx. Mais ce genre de sanction ne se prépare pas en quelques jours. Il a fallu, entre autres, obtenir l'appui de la conférence épiscopale ouest-allemande, dont le président, le cardinal Josef Höffner, approuve « *sans réserve* » la « *douloureuse décision* » (alors que le primat des Pays-Bas avait publiquement défendu — avant toute sentence il est vrai — le Père Schillebeeckx).

Le Saint-Siège savait que l'« affaire Küng » ferait du bruit et ne manquerait pas d'être située dans un contexte général. Il a donc pris les devants. Présentant le document mardi 18 décembre, le directeur de la salle de presse du Vatican déclarait : « *On se demandera peut-être si l'action entreprise depuis quelques mois par la Congrégation pour la doctrine de la foi à l'encontre de trois théologiens connus a été concertée et répond à une intention précise. Ce n'est pas le cas. On ne doit y voir qu'une simple coïncidence. La mesure prise en avril dernier, au sujet d'un livre du Père Jacques Pohier, était la conclusion de onze mois de contacts avec l'auteur ; le colloque qui vient de se conclure avec le Père Schillebeeckx était déjà prévu pour l'automne 1978, avant la mort de Paul VI ; enfin, l'intervention actuelle à l'égard du professeur Küng a été motivée par la publication récente des écrits mentionnés dans la déclaration.* »

La foi doit être une certitude

Le rôle joué par Jean-Paul II dans cette affaire est encore difficile à déterminer. On peut seulement noter que l'ex-Saint-Office ne prend aucune décision importante sans en référer au pape. Et que cet organisme chargé de « *défendre la foi et de promouvoir la doctrine* » déborde d'activité depuis l'élection de l'ancien archevêque de Cracovie. Coïncidence : c'est un autre prélat de l'Est européen, le cardinal Seper, de nationalité yougoslave, qui préside la Congrégation, alors que tous les dossiers récents (Lefebvre, Pohier, Schillebeeckx et Küng) proviennent d'une partie très restreinte de l'Europe de l'Ouest.

On insiste beaucoup au Vatican sur le fait que Hans Küng était régulièrement rappelé à l'ordre depuis une douzaine d'années. Dès 1967, l'ex-Saint-Office examinait son ouvrage sur l'Eglise et exigeait des clarifications. Trois ans plus tard, une procédure était engagée contre les thèses de Küng sur l'infaillibilité. Il y eut ensuite la déclaration *Mysterium ecclesiae* du 24 juin 1973, dans laquelle le théologien de Tübingen était nommément désigné. Puis une dénonciation du 15 février 1975 avalisée le surlendemain par les évêques allemands, suisses et autrichiens. Enfin, une déclaration de la conférence épiscopale allemande, le 14 novembre 1977, mettant en garde les fidèles contre la christologie de Hans Küng.

Jamais, souligne-t-on, le théologien de Tübingen n'a accepté de venir s'expliquer de vive voix au Vatican. Il est resté sourd à tous les « *conseils* », faisant preuve d'une « *inflexibilité sans précédent* », selon les termes du cardinal Höffner. A bout de patience et persuadée qu'il n'y avait plus rien à faire, la Congrégation aurait été contrainte de sévir, car la foi doit être pour les fidèles une « *certitude* », non « *une interrogation sans réponses* » ou « *des réponses modifiées à l'infini* ».

Trois textes ont été publiés dans *l'Osservatore Romano* du 19 décembre : la déclaration de la Congrégation pour la doctrine de la foi, un long commentaire non signé et une présentation du cardinal Höffner. Il faut les lire dans cet ordre, chacun éclairant et complétant le précédent.

La sentence de la Congrégation est : « *Le professeur Hans Küng a manqué dans ses écrits à l'intégrité de la vérité dans la foi catholique. En conséquence, il ne peut plus être considéré théologien catholique et ne peut, comme tel, exercer sa charge d'enseignement.* » Le commentateur précise : « *Nul n'oserait le déclarer non catholique* », bien qu'il « *s'oppose à des points fondamentaux de la foi professée par l'Eglise catholique* ». Et le cardinal Höffner résume : « *Le professeur Küng n'est pas exclu de l'Eglise et reste prêtre. Il perd cependant le mandat d'enseigner la théologie catholique au nom de l'Eglise, comme maître reconnu par celle-ci.* »

Le commentateur veut bien reconnaître à l'œuvre de Hans Küng « *des pages suggestives et fascinantes* » (c'est l'unique phrase de compliment sur deux pages de *l'Osservatore Romano*), mais les dogmes constituent un tout. Parce que le théologien de Tübingen a contesté l'un ou l'autre d'entre eux, c'est l'ensemble de sa pensée théologique, explique-t-on, qui s'en trouve faussé.

● *L'infaillibilité de l'Eglise* est abordée longuement. C'est l'accusation centrale. On reproche à Hans Küng de « *nier* » ce dogme défini en 1870 par Vatican I, puisqu'il « *le réduit à une sorte de permanence de la vérité conciliable avec des erreurs* ».

● *L'identité du Christ* aurait été assez tronquée par le théologien suisse qui considérerait Jésus « *seulement comme lieutenant de Dieu et non comme son fils éternel, consubstantiel au Père* ». Selon la Congrégation, « *cette réduction christologique radicale compromet le dogme de la Sainte Trinité* ».

● *Les autres points litigieux* concernent la Vierge, l'Eglise et les sacrements. Hans Küng est accusé notamment de vouloir permettre à de simples baptisés de célébrer l'Eucharistie et de ne pas reconnaître « *au magistère sa fonction propre et exclusive d'interpréter authentiquement le dépôt révélé* ».

Ce dernier point fonde tout le raisonnement de l'ex-Saint-Office. Nul ne peut faire de la théologie, explique-t-il, sans être en union étroite avec le pape et les évêques. C'est le Christ qui a voulu « *la verticalité existante dans l'Eglise en matière doctrinale* ». L'opinion publique se demande « *comment un théologien peut continuer à enseigner au nom de l'Eglise s'il conteste systématiquement la doctrine de celle-ci* ». Bref, à partir du moment où « *le rapport de fidélité réciproque* » n'existe plus — « *fidélité du théologien envers l'Eglise et de l'Eglise envers le théologien* » — la clarification devient « *exigence de simple honnêteté* ».

ROBERT SOLÉ.

● *Mgr Marcel Lefebvre*, fondateur du séminaire traditionaliste d'Ecône, aurait été reçu, lundi 17 décembre, au Vatican par le cardinal Franjo Seper, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. — *(A.P.)*

Une déclaration de H. Küng

« Un prétexte pour réduire au silence une voix gênante »

Voici la déclaration que le théologien nous a faite :

« *Je suis profondément honteux de mon Eglise.* Encore, au vingtième siècle, elle utilise des procédures secrètes et inquisitoriales. Beaucoup sont scandalisés qu'une Eglise qui fait appel à Jésus-Christ et qui a commencé à défendre les droits humains diffame et discrédite ses propres théologiens par de telles méthodes.

» Dans ma dernière brochure, objet des attaques actuelles, qui traite du problème de l'infaillibilité, je n'ai fait que répéter ma vieille question — toujours sans réponse — et, en même temps, j'ai demandé au pape de réunir une commission d'experts de réputation internationale afin de résoudre cette question. Les critiques exprimées au sujet de mon livre *Etre chrétien* et de ma prise de position sur d'autres dogmes n'ont fait l'objet d'aucune procédure romaine. Enfin, dans mon dernier livre, *Dieu existe-t-il ?*, j'ai essayé de clarifier certaines questions christologiques, et ces clarifications n'ont pas encore été examinées officiellement par l'Eglise. Il est donc évident que toute cette affaire n'est qu'un prétexte pour réduire au silence une voix critique particulièrement gênante.

» Alors que le cardinal néerlandais Johannes Willebrands a défendu son théologien, Edouard Schillebeeckx, en intervenant personnellement en sa faveur auprès du pape, certains cardinaux et évêques allemands ont collaboré avec l'Inquisition romaine, afin de discréditer un de leurs propres théologiens, dans une attaque par surprise, juste avant Noël.

» Alors qu'un pape avait fini, après trois cent cinquante ans, par admettre que la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi avait commis une erreur fondamentale dans le cas de Galilée, aujourd'hui, cette même autorité inquisitoriale recourt à la même politique inhumaine, non seulement contre moi, mais contre de nombreux autres théologiens.

» Mais j'ai l'intention de continuer, en tant que théologien catholique, dans l'Eglise catholique, d'être le porte-parole de nombreux catholiques. Et je sais que je suis appuyé par un nombre incalculable de théologiens, de prêtres, de catéchistes et de laïcs dans notre Eglise.

» En outre, je me battrai, à l'intérieur de mon Eglise, jusqu'à ce que cette mesure disciplinaire soit formellement levée, de même que Jean XXIII leva la condamnation qui frappait d'éminents théologiens français, tels Teilhard de Chardin, Yves Congar, Henri de Lubac, etc. Je compte sur la solidarité de ceux qui se trouvent à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Eglise catholique. Je suis certain que la lutte d'un si grand nombre en faveur d'une Eglise plus chrétienne finira par remporter la victoire. »

HANS KUNG.

Un théologien franc-tireur

Qui est Hans Küng, que Jean-Paul Ier avait, un jour, qualifié de « *théologien franc-tireur* » ? Ce Suisse alémanique de cinquante et un ans, dont l'allure jeune et sportive et le sourire engageant font penser plutôt au cadre dynamique qu'au professeur de théologie, défraye la chronique régulièrement par ses prises de position critiques à l'égard de l'Eglise catholique.

Après avoir fait ses études à l'Université grégorienne de Rome et soutenu une thèse de théologie à l'Institut catholique de Paris en 1957, le Père Küng fut nommé « expert » au concile par Jean XXIII en 1962. Professeur titulaire de théologie dogmatique et de théologie œcuménique à l'université d'Etat de Tübingen, en République fédérale d'Allemagne, il est l'auteur de nombreux ouvrages qui connaissent un gros succès de librairie.

Parmi les plus connus de ses livres parus en français, on peut citer : *Concile et retour à l'unité* (Ed. du Cerf, 1961), *le Concile, épreuve de l'Eglise* (Ed. du Seuil, 1963), *Structures de l'Eglise* (Ed. Desclée de Brouwer, 1963), *la Justification* (Ed. Desclée de Brouwer, 1965), *l'Eglise* (Ed. Desclée de Brouwer, 1968), *Infaillible ? Une interpellation* (Ed. Desclée de Brouwer, 1971) et *Etre chrétien* (Ed. du Seuil, 1978).

Dans ces ouvrages, le professeur Küng dénonce constamment la mentalité et les pratiques réactionnaires de certains milieux d'Eglise qui freinent l'élan donné par Vatican II. D'autre part, il développe des thèses « œcuméniques » — sur l'infaillibilité pontificale, le sacerdoce, la christologie ou les sacrements — d'une façon telle que ses détracteurs voient en lui un « *crypto-protestant libéral* ».

En fait, il épouse les thèses élaborées par le grand exégète allemand Rudolph Bultmann, et acceptées, avec des nuances, par beaucoup de théologiens, protestants et catholiques, aujourd'hui. Le problème, posé avec pertinence par Bultmann, est de combler le fossé introduit par la mort du Christ dans le développement du christianisme primitif. Alors que Jésus annonçait le Royaume, les disciples annoncent le Christ. Comme l'écrit Bultmann : « *Comment l'Annonciateur est-il devenu l'Annoncé ? Pourquoi la communauté n'a-t-elle pas seulement proclamé le contenu de sa prédication, mais l'a-t-elle prêché Lui-même ?* » C'est la question cruciale posée par la christologie : quel rapport y a-t-il entre le Jésus terrestre et le Christ glorifié ?

Persiste et signe

Ses nombreux admirateurs (cent mille exemplaires de son dernier livre, *Etre chrétien*, de 800 pages, ont été vendus en Allemagne) pensent au contraire que les écrits riches et denses de Hans Küng, où l'information précise est présentée avec chaleur, répondent parfaitement aux besoins religieux et spirituels d'aujourd'hui. « *Je crois que le message de Küng nous concerne tous* », a écrit, par exemple, le professeur Rémy Chauvin, de l'université René-Descartes de Paris. « *Il faut qu'on le lise, il faut que les fidèles en discutent, il faut qu'ils sortent de la mortelle torpeur où quelques-uns veulent les maintenir parce qu'elle est favorable à leurs desseins...* »

D'autres jugements sont plus nuancés. Dans un compte rendu d'« Etre chrétien », paru dans la revue *Etudes* (avril 1978), le jésuite Henri de Lavalette écrit : « *Hans Küng n'a pas la prétention de faire un travail original. La solidité de son entreprise vient au contraire de ce qu'il recueille les fruits de plusieurs décennies d'exégèse historico-critique* », et de terminer : « *Ne jugeons pas l'ouvrage de Hans Küng avec des réflexes et un langage de chrétienté. Si le livre est imparfait, tâchons de faire mieux. Et souhaitons de tout cœur que, au-delà des problèmes des personnes, ne s'institue pas dans l'Eglise une fausse division du travail, où les audaces missionnaires seraient réservées aux théologiens, et où les évêques se préoccuperaient avant tout de rassurer le troupeau fidèle.* » Le dominicain François Refoulé écrit, à propos du même livre : « *Il faut reconnaître à Hans Küng une singulière audace, qui rappelle celle de Luther. Le projet de Küng est bien le même que celui du Réformateur : repenser tout le christianisme à partir de ses racines, en le libérant du poids d'une tradition marquée par la faiblesse des hommes et les vicissitudes d'une longue histoire. Mais, si le projet est bien le même, Hans Küng le réalise à frais nouveaux, en tenant compte de l'apport, qu'il juge irrécusable, de la science historique.* »

Quant à l'auteur incriminé lui-même, après trois mises en garde par les autorités romaines, il déclarait en 1975 : « *Je continuerai mon enseignement tel qu'il pourra être justifié comme doctrine catholique par le Nouveau Testament et la grande tradition chrétienne.* » Quatre ans plus tard, après avoir finalement été condamné par l'ex-Saint-Office, Hans Küng persiste et signe. « *Je continuerai mon activité*, dit-il, *en tant que théologien catholique, dans l'Eglise catholique.* » — A. W.

● *L'agence Chine nouvelle* a annoncé la prochaine consécration — le 24 décembre — du nouvel évêque de Pékin, Mgr Michael Fu-tieshan.

Chine nouvelle a rappelé que Mgr Fu-tieshan avait été élu à la tête du clergé catholique de la capitale le 25 juillet lors d'une réunion « *élargie* » de l'association patriotique catholique de Pékin.

Mgr Fu-tieshan a été ordonné prêtre en 1956 par un évêque franciscain, lui-même consacré par Rome avant la fondation du régime communiste chinois en 1949. Toutefois, la nomination de ce nouvel évêque de Pékin n'est toujours pas officiellement reconnue par le Vatican, le clergé chinois ayant rompu toute relation avec Rome depuis les consécrations d'évêques qu'il effectua sans son consentement en 1957.

LES PREMIÈRES RÉACTIONS

Voici quelques-unes des premières réactions qui ont suivi les mesures prises à l'encontre de Hans Küng :

● *En R.F.A.*, les membres de la faculté de théologie de l'université de Tübingen ont exprimé, à l'unanimité, leur appui à leur confrère. Le théologien Norbert Greinacher, a fait part de son « *indignation* », affirmant que « *les interprétations les plus variées du contenu de la foi chrétienne doivent être permises au sein de l'Eglise catholique* ».

● *Le professeur Jean-Baptiste Metz*, titulaire de la chaire de théologie fondamentale à Münster (Rhénanie-Westphalie) qui édite la revue internationale *Concilium* avec les Pères Hans Küng et Edouard Schillebeeckx, a vivement critiqué les mesures vaticanes.

● *En Suisse*, le jésuite Ludwig Kaufmann, rédacteur en chef de la revue catholique *Orientierung* s'est déclaré déconcerté par cette décision qui crée, selon lui, une « *nouvelle insécurité* ». Rappelant qu'il y a quelques jours le pape avait personnellement demandé aux théologiens de « *s'efforcer à la créativité* » et de ne « *pas simplement répéter de vieilles choses connues* », le Père Kaufmann ne comprend pas que Rome condamne aujourd'hui un théologien qui se penche sur « *les problèmes critiques de l'Eglise et de la religion* ».

● *La conférence des évêques suisses* rappelle qu'en 1975 déjà, elle avait repris à son compte la déclaration des évêques allemands invitant le professeur Küng à « *repenser certains aspects de sa pensée théologique, contestés sur leur contenu* ». Les évêques ont demandé « *de manière pressante aux fidèles de l'Eglise catholique de Suisse de recevoir avec respect la décision papale* ».

● *En France*, le Père Jacques Pohier, sanctionné par la congrégation pour la doctrine de la foi pour son livre « *Quand je dis Dieu* », estime que la condamnation du théologien suisse fait partie « *d'une opération tous azimuts sans précédent* ». Le dominicain a souligné que les sanctions qui ont frappé aux Pays-Bas le Père Edouard Schillebeeckx, en R.F.A. Hans Küng, aux Etats-Unis une Commission sur la sexualité et en France lui-même, « *participent d'un plan d'ensemble* ».

MÉDECINE

A l'Académie

L'EXPÉRIMENTATION SUR L'ANIMAL

Lors de la séance de l'Académie de médecine du mardi 18 décembre, le professeur Pierre Mercier a rappelé que le chercheur ne consent pas d'enthousiasme à utiliser l'animal et que, grâce à cette expérimentation, il a été possible de réaliser des découvertes capitales dans de nombreuses disciplines médicales. Mais, a déclaré le professeur Mercier, l'utilisation de l'animal ne doit pas être un acte gratuit, elle doit avoir un objectif précis visant à un progrès scientifique réel lorsqu'aucune autre méthode ne peut lui être substituée.

Il a aussi précisé que le décret du 19 février 1968 réglementant les expériences ou recherches scientifiques ou expérimentales sur les animaux vertébrés était « *fort sage* ». Celui-ci indique, en particulier, que les interventions chirurgicales majeures ou mineures doivent toujours être pratiquées sous anesthésie. Enfin, le professeur Mercier a souhaité que soit constitué au sein de l'Académie un groupe de travail qui « *aurait à connaître ce délicat sujet dont les académiciens ne peuvent se désintéresser* ».

Les professeurs Jean Cheymol et Daniel Douady se sont, d'autre part, félicités du vœu qu'avait émis à l'unanimité dès 1952 l'Académie sollicitée par le ministère de la santé. Celui-ci souhaitait que « *toute possession de chanvre indien soit délictueuse* ». Ils ont, en outre, affirmé leur satisfaction devant la récente prise de position du « *Groupe Pompidou* » qui réunit les neuf pays de la Communauté économique européenne et la Suède. Ce groupe a refusé en novembre dernier à Stockholm, une éventuelle libéralisation de la consommation et de la vente de haschisch.

L'AFFAIRE DES TERRAINS DE RAMATUELLE

Le juge d'instruction de Caen retire son passeport à M. Henri Tournet

M. Renaud Van Ruymbeke, juge d'instruction à Caen, a entendu une nouvelle fois, lundi 17 décembre, M. Henri Tournet, inculpé depuis le 12 juin de « faux en écritures publiques » à propos de la vente des terrains de Ramatuelle, *affaire qui avait conduit à la mise en cause* de Robert Boulin. Après cet interrogatoire, le magistrat a décidé de retirer son passeport à M. Tournet, l'empêchant ainsi de regagner sa résidence d'Ibiza (Baléares). La mesure devrait *s'appliquer durant la durée de l'instruction en* cours, laquelle pourrait s'achever fin janvier.

Pour l'inculpé, cette décision tardive — libéré de la prison de Caen le 9 juillet, il était, *depuis, entièrement libre de ses mouvements* — n'est pas fortuite : elle vise, dit-il, à le réduire au silence après lui avoir fait jouer un rôle de bouc émissaire.

COMPLOT ?

En faisant de l'« affaire de Ramatuelle » une « affaire Boulin », M. Henri Tournet cherchait-il seulement à assouvir une vengeance personnelle envers celui dont il avait le sentiment qu'il l'avait « lâché » au milieu de ses difficultés ? D'autres facteurs sont-ils intervenus, d'autres responsabilités ont-elles joué à divers niveaux pour conduire à la mise en cause du ministre du travail et de la participation, et les doutes qui ont effleuré le président de la République au point de le pousser à demander au conseil supérieur de la magistrature de s'assurer que l'action judiciaire a bien été conduite dans la sérénité, se fondent-ils sur certains de ces éléments ?

Contre-attaque

Bien des interrogations subsistent à propos des événements qui ont abouti au suicide de Robert Boulin, mais pour M. Tournet, l'une au moins doit être levée. « *Robert Boulin*, affirme-t-il, *n'a pas été victime d'Henri Tournet. On s'est servi d'Henri Tournet pour abattre Robert Boulin.* » La conviction du principal inculpé de l'affaire de Ramatuelle est acquise depuis longtemps. Le mois dernier, il en a parlé à deux reprises au procureur de la République de Paris, M. Christian Le Gunehec. Une retraite d'un mois dans sa maison d'Es Cubells, au fin fond de l'île d'Ibiza, en tête à tête avec le portrait dédicacé du général de Gaulle qui trône en bonne place dans son bureau, lui a permis d'étayer cette idée première de tout un faisceau de présomptions et de constatations. Aujourd'hui, M. Henri Tournet en a assez de passer pour l'« assassin » de l'ancien ministre, et il contre-attaque.

Son ressentiment contre Robert Boulin — qui, son terrain acquis et sa maison construite, avait paru se désintéresser de la suite des affaires du Val-de-Bois — suffisait-il à expliquer son acharnement à mettre en cause un ami de vingt ans ? « *Non*, répond-il, *rien de cela n'est vrai. D'abord, je n'étais pas, comme on l'a dit, fâché avec Boulin. L'affaire de Ramatuelle nous a valu bien des frictions au cours de ces années, mais nous demeurions foncièrement amis. Nous avions encore eu une explication orageuse dans son bureau au début de septembre 1978. Il m'avait annoncé à cette occasion que Michel d'Ornano* [ministre de l'environnement et du cadre de vie] *avait accepté le principe de la construction de deux maisons sur les 2,10 hectares qui n'appartenaient encore au Val-de-Bois. Après un nouveau refus de permis, j'ai certes écrit une lettre sévère à Boulin le 27 février. Mais, dans le même temps, j'ai appris par des amis que toutes les manœuvrées autour de Ramatuelle ne visaient qu'à faire pression sur moi pour essayer de l'atteindre, lui.* »

Il faudra bien expliquer un jour l'attitude de l'administration *départementale du Var, s'il est* vrai, comme l'affirme M. Tournet, qu'au cours d'une confrontation chez le juge d'instruction de Caen, *le 11 octobre dernier*, un ancien préfet du Var et un inspecteur général de l'équipement sont venus dire qu'en tout état de cause rien ne s'opposait à la délivrance des permis. D'ailleurs, une lettre du directeur départemental de l'équipement du Var, du 25 mai 1973, suite à un recours gracieux du vendeur, n'annonçait-elle pas déjà que l'ensemble du projet (vingt-six maisons sur 36,5 hectares) pouvait recevoir un accueil favorable ? Et d'ailleurs, pourquoi ce qui fut possible pour Robert Boulin sur 2 hectares ne l'aurait-il pas été pour ses voisins immédiats des 34,5 hectares restants ?

Ces doutes, ces inquiétudes, M. Henri Tournet dit vouloir, alors les faire partager au ministre. Ce dernier semble d'ailleurs en prendre conscience de lui-même après la passation du dossier d'instruction du juge de Coutances à celui de Caen. « *Il m'a même appelé à propos du séminaire de Rambouillet* », dit M. Tournet. *Les deux hommes se* rencontrent fin avril au ministère du travail, « *au milieu des grandes effusions* », affirme M. Tournet. « *Boulin me promet ma cravate de la Légion d'honneur, un poste d'administrateur à La Paternelle.* » « *J'ai fait faire une enquête, me dit-il, tu es parfaitement honnête dans cette affaire.* » *Je lui réponds simplement :* « *Prends garde à cette affaire : tu vas être premier ministre.* » *Et dans sa réponse, Boulin se montre effectivement préoccupé par* « *ce jeune juge qui fouine* ». *Comme je dois partir un mois à Ibiza, nous nous promettons de nous revoir le 11 juin.* »

Ce même 11 juin, M. Henri Tournet — qui n'a encore jamais été entendu ni à propos de la plainte qu'il a déposée quatre ans plus tôt ni au sujet de l'action engagée par la chambre des notaires de la Manche — était tiré de son bain par M. Renaud Van Ruymbeke, qu'accompagnent une greffière et un inspecteur de police. Le juge d'instruction se livre à une perquisition qui dure plusieurs heures, s'intéresse particulièrement aux correspondances entre l'occupant des lieux et Robert Boulin, et regagne Caen où il convoque M. Henri Tournet pour le lendemain. Le 12 juin au soir, celui-ci est inculpé — pour des actes de vente Tournet-Naftul et Tournet-Holitour du printemps 1974 sans que le notaire responsable soit, lui, inquiété — et il passe sa première nuit à la prison de Caen.

« Si je n'avais pas parlé de Boulin »

Après trois semaines de détention et quelques auditions, le juge d'instruction interroge, le jeudi 5 juillet, M. Henri Tournet sur Robert Boulin. Le lendemain, une nouvelle perquisition au domicile de l'homme d'affaires, à Neuilly, permet de retrouver le talon d'un chèque tiré sur la Banco Popular, par lequel M. Tournet affirme avoir remboursé au ministre le prix payé pour le terrain. Le lundi 9, alors que ses deux demandes de mise en liberté sont demeurées sans effet, il recouvre une liberté qui ne fait certainement plus obstacle à la manifestation de la vérité. Conclusion personnelle de M. Henri Tournet : « *Si je n'avais pas parlé de Boulin, je serais peut-être encore en prison.* »

Le piège, en tout cas, commence à se refermer sur le ministre, qui ne peut se défendre devant la justice sans l'aval de ses collègues. A défaut de l'obtenir, il va tenter de s'expliquer dans la presse. M. Henri Tournet affirme conseillent pour sa part de rester silencieux. Il s'interroge aujourd'hui sur les raisons de cette consigne qu'on lui impose alors, et, en particulier sur le rôle joué par tel ami commun à Robert Boulin et à lui, qui, à la mi-septembre, l'empêche de rencontrer un journaliste de radio qui voudrait lui parler de l'affaire, avec cette seule justification : « *N'y vas pas, sinon l'appareil de l'Etat va t'écraser.* » Et ce même ami, qui promet d'arranger les choses une nouvelle fois avec Robert Boulin, organise, sans l'en avertir, le 22 octobre, un rendez-vous entre le ministre et deux journalistes du *Canard enchaîné*. C'est en prenant conscience que son mutisme pourrait bien l'accabler que M. Tournet décide de parler à son tour, quelle que doive être la vengeance de l'« *appareil de l'Etat* ».

JAMES SARAZIN.

AUX ASSISES DE PARIS

TROIS VOLEUSES

Trois femmes comparaissent depuis le 18 décembre devant la cour d'assises de Paris. Au mois d'août 1978, elles avaient attaqué à son domicile, pour lui voler ses économies, une veuve de quatre-vingt-dix ans.

Elles écoutent, tête basse, le président, M. Gaëtan Ramin, dresser méticuleusement le bilan de leurs existences. Trois vies également tristes, moches. Gisèle Kehr, âgée de cinquante-huit ans ? Un mariage raté, suivi d'une brève liaison heureuse avec un homme qui va bientôt mourir en déportation. Après, le *travail, et rien d'autre. Elle était*, au moment des faits, aide-ménagère. Salaire mensuel, 2 200 F.

Gisèle Pettelot a trente ans. Sa mère est partie quand elle en avait quatre. Elle sera employée de maison, vendeuse dans une crèmerie, *marchande de primeurs* et, enfin, aide-ménagère, elle aussi, au bureau d'aide sociale du neuvième arrondissement de Paris, où elle va *connaître Gisèle Kehr*.

Fille d'un ménage désuni, Liliane Schoumacher a souffert, à l'âge d'un an, d'une méningite ; elle a connu, plus tard, l'hôpital psychiatrique, la tentation du suicide. Quand elle épouse l'ancien amant de Gisèle Kehr, *elle croit le bonheur venu*. Mais son mari la bat, sous le prétexte qu'elle ne peut lui donner d'enfants, la force à boire, se montre jaloux. C'en est trop : elle s'installe en ménage avec Gisèle Pettelot, et divorcera un peu plus tard. Au moment de son arrestation, elle est « dame de service » dans une banque où elle fait le ménage.

La tentation est née d'une confi*dence : Gisèle Kehr a raconté à* Gisèle Pettelot qu'elle connaît une vieille dame — on l'appellera « la grand-mère » tout au long des débats, — Mme Fenet, « *qui cache sous son matelas 150 000 F d'économies* ». Et « *si on se la faisait ?* », propose la première. Le trio tombe vite d'accord : Gisèle Kehr se voit déjà avec enfin un peu d'argent ; quant aux deux amies, elles rêvent depuis longtemps d'une chaumière à la campagne.

« Quinze bâtons »

Le 21 août 1978, *munies d'un flacon* d'éther, d'un tampon de coton et de *gants de caoutchouc*, Gisèle Kehr et Liliane Schoumacher frappent chez la « grand-mère » sous le prétexte de lui remettre des papiers nécessaires à son dossier de pension. Gisèle Pettelot, elle, est restée à la maison. La petite vieille ouvre sa porte pour se retrouver, un tampon d'éther sous le nez, solidement *maintenue assise sur une chaise par* Gisèle Kehr. Sa complice entreprend de fouiller l'appartement.

On déniche 8 000 francs, dissimulés *dans des sacs en papier, mais on* est loin des « *quinze bâtons* » dont avait parlé Gisèle Kehr.

On n'avait pas compté sur une voisine qui a entendu des bruits suspects, dévalé l'escalier, averti la concierge et tendu avec celle-ci, aidée d'une troisième personne, le piège où les deux fuyardes vont se jeter la tête la première. Liliane Schoumacher parvient cependant à se sauver, *pour aller naïvement se cacher* chez elle, à trois pas de là, abandonnant dans sa course le sac où sa carte orange voisine avec l'argent dérobé : les policiers, alertés entre-temps, auront vite fait de boucler le trio.

Les jurés devront dire si elles sont plus coupables que pitoyables.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Faits et jugements

Dino Dinev est condamné à trois ans de prison.

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné, le mardi 18 décembre, à trois ans de prison M. Dino Dinev pour intelligence avec des agents des services secrets bulgares en lui accordant le bénéfice des circonstances atténuantes (*le Monde* du 15 décembre). C'est cette peine qu'avait requise contre lui l'avocat général en estimant que ce Bulgare, émigré en 1966 et naturalisé en 1976, avait « *vendu son honneur pour réussir dans la vie* ».

« *Dino Dinev a eu, ne effet, des contacts avec des représentants des services secrets bulgares et de la D.S.T.*, a estimé Mᵉ Jacques Bitoun, son avocat, *mais il n'a jamais fourni de renseignements utiles à l'un ou à l'autre service.* » L'avocat a conclu : « *Il a été victime de sa situation : on s'est servi de lui comme d'une balle de ping-pong.* »

La réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtrier d'une fillette.

La cour d'assises du Nord a condamné, mardi 18 décembre, Claude Engloo, âgé de 21 ans, père d'un enfant, à la réclusion criminelle à perpétuité. L'avocat général, M. Armand Viala, avait requis cette peine contre Engloo, coupable d'avoir étranglé une fillette de onze ans, sa cousine Betty. Le jeune homme avait fait des « *propositions* » à la fillette et s'était « *emporté* » devant son refus, un soir de septembre 1978, à Roubaix (*le Monde* du 8 septembre 1978).

M. Viala, qui fut le représentant du ministère public au procès de Christian Ranucci, où il avait demandé et obtenu la peine de mort, a déclaré dès le début de son réquisitoire : « *Ne cherchez pas pourquoi je ne demande pas la peine de mort. C'est peut-être parce que je suis davantage sous le coup de la pitié que j'éprouve pour la petite Betty que de la colère pour Engloo* ». La partie civile a souligné que la victime, « *une fillette de onze ans, est morte sans autres motifs que d'ordre sexuel* ».

Le chauffeur de Mesrine arrêté.

En exécution d'un mandat d'arrêt délivré le 21 novembre 1978, des policiers de l'Office central de répression du banditisme ont appréhendé, mardi 18 décembre, dans un café de la banlieue parisienne, Christian Kopf, dit Kiki, trente-deux ans, qui servit de chauffeur à Jacques Mesrine.

Kopf avait conduit Mesrine et Jean-Luc Coupé, le 10 novembre 1978, au domicile de M. Charles Petit, *président de la cour* d'assises, où tous deux prirent en otage plusieurs membres de la famille du magistrat, qui siégeait à ce moment au palais de justice. Le fils de M. Petit ayant réussi à téléphoner à la police, les malfaiteurs s'enfuirent. Kopf démarra alors, sans se soucier de ses compagnons (*le Monde* daté 12-13 novembre 1978). M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction à Paris, a fait écrouer à la Santé, après l'avoir inculpé de complicité d'arrestation illégale et de séquestration de personnes.

● *Le jugement du tribunal permanent des forces armées* de Paris condamnant, le 17 mai dernier, Bernard Michaud à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre, en juillet 1978, d'une jeune polytechnicienne, Nathalie Le Cam, a été cassé par la chambre *criminelle de* la Cour de cassation. Les prestations de serment des témoins et des experts n'ont pas été énoncées dans le jugement comme l'exige le code de justice militaire (article 239). Bernard Michaud sera rejugé par le tribunal permanent des forces armées de Lille.

CATASTROPHES

LE « KER GUEN » EST PORTÉ DISPARU

Le Ker Guen, chalutier du Guilvinec, pris dans la tempête qui a sévi ces derniers jours, et ses cinq membres d'équipage ont été portés officiellement disparus, le 18 décembre, après une troisième journée de recherches infructueuses par la marine nationale.

Le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont adressé leurs condoléances aux familles des marins qui ont péri en mer lors de la dernière tempête. M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé un télégramme au ministre des transports, M. Joël Le Theule, qu'il a chargé de transmettre ses condoléances aux familles des victimes.

Veuves de mer

Il y a les veuves de guerre, repliées sur leurs chers morts, leurs souvenirs brumeux, leurs photographies écornées et jaunies. Les veuves de la guerre 1939-1945 sont vieilles maintenant. Elles se font oublier. Parfois les médias parlent d'elles. Parfois, un président de la République daigne leur sacrifier quelques-uns de ses précieux instants, et prononcer quelques paroles lyriques autant que creuses.

Aujourd'hui, en ces jours et nuits de tempête furieuse, je songe aux toutes neuves veuves de la mer. Déjà, une douzaine de marins arrachés aux chalutiers en détresse manquent à l'appel. Ce sont larmes et plaintes le long des côtes bretonnes, fouettées par les vents rageurs, assassins.

Pour une poignée d'enfants ce sera un Noël sans père, au sang vivant, un lit glacé Pour des épouses vigoureuses, sans étreintes amoureuses. Depuis toujours la Bretagne paie tribut. Digne dans le malheur et le recueillement.

Je répète en litanie ces beaux noms de chalutiers partis de Saint-Malo et de Lorient. Aux noms de fêtes, de Pâques celtes. Aux noms d'espérance et de foi. J'entends craquer les haubans, les ponts déchiquetés par les lames gigantesques. Je vois s'effondrer les hommes empoignés par la grosse main de sel et d'écume.

Je songe, enfin, à ces épouses, filles et fiancées de pêcheurs au Portugal qui, les soirs où l'océan entre en fureur, s'agenouillent sur les plages glacées, prient et caressent le sable gorgé d'eau dans l'espoir d'apaiser les éléments déchaînés.

ANDRÉ LAUDE.

● *Un tremblement de terre* (de magnitude 6,1 à 6,5) a violemment secoué les îles indonésiennes de Bali et Lombok, le mardi 18 décembre à 3 heures (le 17 décembre, 21 heures, heure de Paris). Une vingtaine de personnes au moins auraient été tuées dans l'est de Bali. Les dégâts matériels seraient assez importants. Ce séisme est le troisième de l'année à avoir été ressenti dans cette région. — (U.P.I.)

Devant le tribunal correctionnel de Paris

POTS-DE-VIN ET MIRAGES DU DÉSERT

Les pots-de-vin et les commissions sont-ils une pratique répréhensible quand il s'agit d'obtenir des marchés internationaux ? C'est, en raccourci, la question qui était posée à la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Jean-Michel Guth, devant laquelle comparaissait, mardi 18 décembre, M. Albert Guenier, quarante-trois ans, ingénieur des travaux publics, gérant de la société d'ingénierie Etnap international. Arrêté en juillet et poursuivi pour banqueroute et un abus de biens sociaux estimé à 10 millions de *francs, M. Guenier avait déposé* le bilan de la S.A.R.L. le 16 mai 1978. L'insuffisance d'actif était alors chiffrée à 74 millions de francs.

Spécialisé dans « la réalisation clé en main en France et à l'étranger de tous travaux de bâtiment et de travaux publics », M. Guenier avait signé, le 8 août 1977, avec le ministre du logement d'Arabie Saoudite, un contrat pour la construction de cent villas. Cette affaire, il la doit, dit-il, à l'actrice Michèle Mercier qui l'a mis en relation avec des personnalités arabes. *Pour ce service, elle touchera* d'ailleurs 225 000 F.

Mais les difficultés surviendront rapidement, le sous-traitant, la société Seramah, ne respectant pas ses engagements. Le Crédit lyonnais, qui s'était porté caution, fut alors *contraint de verser 17 millions de* francs. Cependant, la construction des villas fut achevée. Reste, malgré tout, ce qui est considéré par l'accusation comme le plus grave : le versement d'une commission de 8 973 116 F, qui devait servir, selon M. Antoine Bartoli, substitut du procureur de la République, « par le biais de la société Tower Cote installée à Guernesey à acquérir le domaine de la Messadière », près de Saint-Tropez, une propriété qui sera finalement achetée le 12 septembre 1977 pour le prix de 9 millions de francs.

M. Guenier n'est pas d'accord. La société Tower Cote n'est pas une société écran. Elle est entièrement contrôlée par des princes arabes, et notamment par Mohamed Younès Mehrdil. Il fait état de la convention et des deux avenants signés entre Etnap international et la société Roxetrust, qui regroupe les intérêts arabes. « Des conventions *qui n'ont pas été faites pour les* besoin de la cause », souligne M. Bartoli, pour qui les présomptions et les indices sont *suffisamment concordants pour* prouver que M. Guenier voulait acheter pour lui le domaine de la Messardière. Il réclamera quatre ans d'emprisonnement minimum pour ce qu'il estime être un détournement de fonds contre celui qui s'est laissé piéger par les « mirages du désert », allant même jusqu'à mettre en doute l'existence de ces princes arabes.

Des princes qui sont loin d'être des fantômes pour Mᵉ Roland Dumas, qui produira à l'audience des documents attestant que la société Tower Cote était bien la propriété des Arabes, que le domaine de la Messardière a bien été acquis par eux et que ceux-ci existent puisqu'ils étaient présents à une réception chez Mme Michèle Mercier, le 24 août, en compagnie d'industriels et du frère du président de la République, M. Olivier Giscard d'Estaing. Mᵉ Roland Dumas s'est alors étonné que ceux-ci n'aient pas été entendus par le juge d'instruction, M. Bernard Peyrat, comme il l'avait demandé, et s'est interrogé sur le point de savoir si la pratique des pots-de-vin pouvait être reprochée à son client, alors qu'elle est pratiquée par toutes les grandes sociétés, voire par l'Etat.

Jugement le 15 janvier.

MICHEL BOLE-RICHARD.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

BOIRE SANS TRINQUER

Avant les femmes ne fumaient pas, ne buvaient pas. A présent, elles le font. Elles ont tort, je sais, c'est très mauvais pour la santé. Mais enfin comment peut-on leur demander d'être plus raisonnables, plus responsables que le collègue de bureau ou le voisin de palier. On ne s'en prive pas, notez, on ne se gêne pas : aux qualités qu'on exige d'une femme combien d'"hommes seraient dignes d'en être une !

Sur six millions d'alcooliques en France, on compte près d'un tiers de femmes. Et la femme qui boit, on ne lui fait pas de cadeau, croyez-moi, elle choque, elle révolte, elle dégoûte. L'homme, pas. S'il a un verre dans le nez, il trouvera immédiatement quelqu'un pour lui en offrir un autre assorti d'une claque amicale et complice dans le dos. Pas la femme. Elle fera le vide autour d'elle. Elle sera abandonnée dans son coin, accrochée à son bout de comptoir, devant une bière ou un petit blanc solitaire.

Seule et vraiment désespérée, doublement victime de son « problème » comme on dit aujourd'hui. On en parlait justement mardi après-midi sur TF 1, on signalait que les femmes — pas de chance — sont plus sensibles, à l'alcool, moins résistantes que les hommes. Elles mettent cinq ans à faire une cirrhose, eux quinze.

On a rencontré des femmes qui ont sombré. Elles cherchaient à tâtons dans le passé les raisons de ces débâcles. Elles accusaient leur mère, leurs parents, les religieuses, les hommes qui leur avaient donné le mauvais exemple, la société, bref la terre entière. Les hommes font pareil. Déprimés, inassouvis, angoissés, s'ils boivent c'est parce qu'ils ont soif d'autre chose. Air connu. On a tous croisé, ne serait-ce que dans les films et les romans, de ces femmes riches, oisives, comblées qui prétendent chercher dans l'ivresse l'illusion d'une vie utile et bien remplie.

En fait l'alcoolisme, c'est plus simple que ça, on nous le rappelait à l'écran, c'est le besoin de boire. Ce besoin s'il n'est pas satisfait crée un malaise. Ce malaise, seul l'alcool pourra le dissiper. Voilà les signes cliniques de la maladie. C'en est une. Une sale maladie. On en guérit, bien sûr. Au prix d'une totale abstinence impliquant un effort de chaque instant.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 19 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Un jour... un enfant.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les enfants en vacances.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Joséphine, ou la Comédie des ambitions.
I : La prison des Carmes, de R. Mazoyer, avec D. Lebrun, D. Mesguich, C. Vernet, J.-L. Moreau, C. de Seynes...
Le début d'une bonne série, où l'on voit Joséphine risquer sa tête pour son premier mari.

LA KHOVANCHTCHINA
OPÉRA DE MOUSSORGSKI
SERA REPRÉSENTÉ PAR LES 500 ARTISTES DU
THÉATRE BOLCHOÏ DE MOSCOU
AU PALAIS DES CONGRES A PARIS
DU 10 AU 15 AVRIL 1980
Renseignements ☎ 758.22.53

22 h Opéra : « la Khovantchina ».
Drame musical en cinq actes, de Modest Petrovitch Moussorgski, terminé et orchestré par Rimski-Korsakov et interprété par la troupe du Bolchoï. Version originale sous-titrée. Adapt. française R. Deflandre
La Khovantchina signifie littéralement l'affaire Khovanski. L'action illustre le conflit historique qui oppose l'ancienne et la nouvelle Russie au début du règne de Pierre le Grand. Autour des thèmes historiques, politiques et mystiques se détachent quatre grandes figures — le prince Ivan Khovanski, Dosithée, le prince Golitsine, Maya — et les nombreux personnages secondaires représentant différents types d'aristocraties et le peuple opprimé.
0 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : TV 2.
Carte blanche à Marcel Amont.
21 h 40 Magazine sportif : Grand stade.
22 h 35 Documentaire de l'INA : Si près, si loin, Montbrison ou l'Enfance retrouvée.
par Geneviève Bastide.
Quand une jeune femme revient dans la bourgade où toute petite fille elle vécut l'occupation. Une recherche du temps passé totalement délicate et pudique dans sa vérité.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h FR 3 - Jeunesse.
18 h. 30, Il était une fois l'homme (et la terre fut).
18 h 55 Tribune libre.
La nouvelle droite française.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin.
20 h Les petits papiers de Noël : à Metz.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma (Un film, un auteur) : « Chisum ».
Film américain d'A. McLaglen (1970), avec J. Wayne, F. Tucker, G. George, B. Johnson, A. Prine (rediffusion).
Au Nouveau-Mexique, un gros propriétaire terrien lutte contre un trafiquant qui cherche, par des moyens malhonnêtes, à s'imposer sur son territoire.
Un western à l'ancienne fignolé, avec un certain sens du mouvement et du pittoresque, par un admirateur de John Ford.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, La science en marche.
20 h., La musique et les hommes : Alejo Carpentier
22 h. 30, Nuits magnétiques : livres d'art et bibliophilie.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Concert (Echanges internationaux) en direct de la Philharmonie de Berlin : « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (J. Brahms) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (J. Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado, avec K. Zimerman, piano.
22 h. 10, Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h., La Troisième Ecole de Vienne et ses « chefs » : « la Chauve-souris », ouverture (J. Strauss), avec Clemens Krauss (1929) ; « Du und du waltz » (J. Strauss), avec Erich Kleiber (1930) ; « Don Juan » (R. Strauss) (1942) ; « Die Walkyrie », extraits des actes I et II (R. Wagner), avec Bruno Walter (Vienne, 1935) ; « Symphonie n° 3 » (Bruckner), avec Hans Knappertsbusch (1953) ; 1 h., Douces musiques : « Conte fantastique pour harpe et quatuor à cordes » (Caplet) ; « Impressions d'Italie » (G. Charpentier).

SPORTS

OMNISPORTS

Le sport africain face aux réalités

Quelle va être la politique du Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.) sous la houlette de son nouveau secrétaire général M. Amadou Lamine Ba (Sénégal), élu lundi 17 décembre à Yaoundé (*le Monde* du 19 décembre). De toute évidence, sans changer radicalement de ligne de conduite, le C.S.S.A. qui réagit le plus souvent aux directives de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), dont il est l'émanation, ne décidera plus jamais de déserter les compétitions sportives internationales de grande audience comme il l'avait fait en 1976, à Montréal, lors du boycottage des Jeux olympiques.

Toute l'action du C.S.S.A. pour lutter contre l'apartheid portera au contraire sur l'isolement de l'Afrique du Sud tant que la ségrégation dans le sport sera une réalité. Il est sûr aussi que le C.S.S.A. se montrera intransigeant à l'égard des pays qui continuent d'entretenir des liens sportifs avec l'Afrique du Sud malgré ses avertissements répétés. C'est ainsi que le premier acte de M. Lamine Ba a été d'inviter les quarante-huit membres du C.S.S.A. à cesser tous contacts avec la Grande-Bretagne, « coupable » d'avoir reçu une équipe de rugby sud-africaine pourtant composée d'un tiers de Blancs, d'un tiers de métis et d'un tiers de Noirs. Pour l'instant, le C.S.S.A. n'a pas encore demandé l'exclusion de la Grande-Bretagne des Jeux de 1980, mais il entre dans ses projets de le faire si les Britanniques passaient outre sa mise en garde une nouvelle fois et effectuaient, comme ils en ont l'intention, une tournée en Afrique du Sud avec leur équipe des « Lions ».

Pour ce qui concerne l'activité intérieure du C.S.S.A., M. Amadou Lamine Ba a présenté un premier programme qui tend à privilégier le développement technique du sport en Afrique, la formation des cadres, la médecine sportive, la lutte contre le chauvinisme et la violence, toutes choses à propos desquelles l'Afrique doit faire face avant d'espérer venir au premier plan du sport international.

FRANÇOIS JANIN.

SKI

Des comités régionaux réclament une assemblée extraordinaire de la F.F.S.

De notre correspondant

Grenoble. — Les dirigeants des comités régionaux du Dauphiné, du Mont-Blanc et de la Savoie souhaitent convoquer une assemblée générale extraordinaire de la Fédération française de ski (F.F.S.), afin de modifier les statuts fédéraux et de redonner au sein de la F.F.S. une place plus importante aux activités sportives de haut niveau.

Annoncée par M. Georges Joubert, dirigeant du Dauphiné et responsable des équipes de France de ski de 1972 à 1974, cette initiative avait été jugée « *prématurée* » par le président de la F.F.S., M. Charles Garot. Pour sa part, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, avait rappelé que l'objectif prioritaire de la F.F.S. était les Jeux olympiques de Lake Placid, mais il reconnaissait que de graves problèmes se posaient à la fédération et qu'ils seraient résolus « *le moment venu* ».

Réunis récemment à Albertville (Savoie) les responsables des trois comités « contestataires » ont affirmé « *leur totale adhésion au plan de redressement du ski français de haut niveau qu'ils ont été les premiers à appuyer, même si les succès ne couronnent pas leurs efforts cette saison* ». Mais ils ont confirmé leur demande d'une assemblée générale extraordinaire avant le congrès de la F.F.S. prévu à Avignon en juin 1980.

Un malaise profond oppose depuis plusieurs années, au sein de la F.F.S., les « Alpins » aux « citadins » qui disposent, lors des assemblées générales et même au sein du comité directeur de la fédération, de la majorité des voix. « *Cette majorité n'est pas intéressée par les problèmes sportifs*, constate M. Joubert. *Lorsque Paris, l'Est et le Nord, qui réunissent un très grand nombre de licenciés, se coalisent, alors aucune de nos propositions ne peut passer.* »

Ainsi, lors de la dernière assemblée générale, la fédération a supprimé le système mis en place l'année précédente et qui consistait à prélever une petite somme sur toutes les licences et à la répartir au prorata des activités sportives de chaque comité. Désormais, seul est pris en compte le nombre des licenciés pour l'attribution de cet argent, ce que dénoncent les comités qui forment un grand nombre de skieurs de compétition. Parallèlement, le nombre des cartes F.F.S. souscrites ne cesse de diminuer, ce qui pose à tous les comités de très sérieux problèmes financiers. Ainsi, cette saison, le budget sportif du comité du Dauphiné a-t-il été amputé de 100 000 francs.

CLAUDE FRANCILLON.

Jeudi 20 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Un jour... un enfant.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le point sur les livrets d'épargne.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Joséphine, ou la Comédie des ambitions.
II : La chaumière de Mme Tallien, de R. Mazoyer, avec D. Lebrun, D. Mesguich, C. Vernet, J.-L. Moreau, C. de Seynes.
22 h 5 Cinéma : « les Hussards ».
Film français d'A. Joffé (1955), avec Bourvil, B. Blier, G. Ralli, G. Wilson, C. Matania, R. Varte, L. de Funès. (N.)
En 1796, pendant la première campagne de Bonaparte, deux hussards français qui ont perdu leurs chevaux mettent en danger, par leurs mensonges, les habitants d'un village italien.
Une farce sur les malheurs et l'absurdité de la guerre, d'après une pièce qui fut un succès de la compagnie Jacques Fabbri. Une réussite dans l'humour.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Comptines et chansons populaires
15 h Feuilleton : Le fugitif.
16 h L'invité du jeudi.
Georges Chakiris.
17 h 20 Fenêtre sur.
Trois visionnaires : Erich Brauer.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Wattoo-wattoo ; Mes mains ont la parole ; Kaléidoscope.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Opérette : Vive Offenbach.
Trois opérettes d'Offenbach : *Mesdames de la Halle ; Pomme d'api ; Monsieur Choufleuri restera chez lui (en liaison avec France-Musique).*
22 h 35 Série documentaire : L'opéra sauvage.
A la recherche des temps heureux où l'homme et l'animal chantaient à l'unisson. Un des six volets de la nouvelle fresque de Frédéric Rossif.
23 h 25 Journal.
23 h 50 Des compagnons pour vos songes.
Par F. Rossif.
Poèmes, musiques et évocations de terres lointaines.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h FR 3 - Jeunesse.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; L'anneau de la princesse Anne ; 16 h. 40, Mon ami Guignol ; 16 h 55, T V labyrinthe ; 17 h., La révolte des filles ; 17 h. 30, Le grand voyage de Lolek et Bolek ; 18 h., Les amis de nos amis ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme : « l'homme de Neanderthal ».
18 h 55 Tribune libre.
Les amitiés judéo-chrétiennes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : L'affaire Tournesol.
20 h Les petits papiers de Noël : à Mulhouse.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks
20 h 35 Cinéma (Un film, un auteur) : « Hercule ».
Film français de C. Rim. et A. Esway (1937), avec Fernandel, G. Morlay (N. rediffusion)
Un pêcheur provençal monte à Paris pour faire la connaissance de son vrai père et, celui-ci venant de mourir, hérite du journal à gros tirage qu'il dirigeait.
Satire de la grande presse d'information parisienne. Requins contre honnêtes gens, un rôle intéressant de Fernandel.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : métamorphoses de Siegfried.
8 h. 32, Paysages de l'Irlande : la déesse et les rois.
8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag au colonel Rémy.
11 h. 2, Avec Bohuslav Martinu dans le regard de l'amour.
12 h. 5, Agora : « Le banquier, ce mal-aimé » avec J. Richard.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : la collégiale de Levroux (Indre).
14 h., Un livre, des voix : « la Plume et la Racine », de N. Devaulx.
14 h. 42, Départementale : à Rodez.
16 h. 50, Actualité : la couche d'ozone qui nous protège est-elle menacée ?
17 h. 25, Contact.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolfstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : vaccination d'aujourd'hui et de demain.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « les Sables mouvants », de J.-P. Amette, avec L. Bozzuffi, J.-P. Marielle, S. Goffre.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Pierre Albert-Birot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon (pour les enfants de 4 à 7 ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : Beethoven. Autour des symphonies. — Concert de musique contemporaine donné à l'Académie le 22 décembre 1808 à Vienne : « Symphonie n° 6 » (Pastorale) ; « Gloria de la messe en ut » ; « Ah Perfido ! » ; « Concerto pour piano et orchestre en sol majeur » ; « Symphonie en ut mineur n° 5 » ; « Sanctus » de la messe en ut ; « Fantaisie opus 77 pour piano seul » ; « Fantaisie pour piano, chœurs et orchestre ».
12 h., Musique de table : Musique de charme. — « Sonate pour violon et piano » (Fauré) ; « Deux fantaisies pour violes » (Purcell) ; 12 h. 35, Jazz classique : Mister T. Jack Teagarden ; 13 h., Les métiers de la musique : les enfants prodiges ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Trio en sol mineur H.15 n° 19 » (J. Haydn) ; « Sonate pour violon et piano » (Lalo) ; « Octuor pour instruments à vent » (Stravinski) ; 15 h. 30, Musique du haut Moyen Age : « Chansons des trouvères du XIIIe siècle du nord de la France » ; 16 h. 30, Grand répertoire : « Sérénade n° 1 opus 11 » (Brahms) ; « Fantaisie pour violon et orchestre » (Schumann) ; « Ouverture pour une fête académique » (Brahms).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert : Eva Vicens, clavecin (Musique espagnole).
20 h., Des notes sur la guitare.
20 h. 30, Vive Offenbach (en liaison avec Antenne 2) : « Mesdames de La Halle », opéra-bouffe en un acte, livret de M.-A. Lapointe, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Manuel Rosenthal, avec M. Hamel, M. Trempont, J. Lafont, C. Burles, P. Devine, M. Marimpouy, L. Pezzino, M. Porta, A. Dutertre ; « Pomme d'api », opérette en un acte, livret de MM. Halévy et Busnach, avec C. Issartel, J. Lafont et L. Pezzino ; « Monsieur Choufleuri », opérette bouffe en un acte, musique MM. de Saint-Rémy et Offenbach, avec J. Lafont, C. Burles, M. Trempont, M. Hamel, M.-Ch. Porta et M. Alexandre.
22 h. 40, Ouvert la nuit : La troisième école de Vienne : la Philharmonie de Vienne et ses « chefs » : « Les Noces de Figaro » (ouverture) (Mozart), avec E. Kleiber (1955) ; Symphonie « Prague » (Mozart), avec E. Kleiber (1928) ; « Concerto n° 20 » (Mozart), piano et dir. B. Walter ; « Symphonie n° 4 » (Mahler) ; 1 h., Douces musiques.

La progression d'Europe 1 et l'efficacité de R.T.L.

Les résultats de la troisième et dernière vague des sondages du Centre d'étude des supports de publicité pour 1979 viennent d'être rendus publics : ils placent Europe 1 en tête de l'ensemble des stations de radio avec un auditoire quotidien de 9 588 000 personnes, soit 25 % de la population française âgée de plus de quinze ans. Ce pourcentage marque une progression par rapport aux précédentes enquêtes publiées avant l'été (*le Monde* du 29 juin). Europe 1 venait alors après R.T.L., qui enregistrait un pourcentage de 25,5 %. Cette fois-ci, la station luxembourgeoise est classée deuxième avec 2,9 points d'écart.

Ces résultats ont été calculés durant une période allant du 8 octobre au 17 novembre 1979 d'après un échantillon total de 3 299 personnes, représentatives de la population française ayant écouté une station au moins une fois dans la semaine. Ce chiffre synthétique — « audience cumulée » ou « quart d'heure moyen » — ne coïncide pas nécessairement avec la présence moyenne de l'auditeur à l'écoute dans une journée où, en revanche R.T.L. arrive au premier rang.

Selon un communiqué publié par R.T.L., le « degré de préférence » de l'auditeur va à cette station puisque, de surcroît, la durée moyenne d'écoute en minutes pour un jour moyen en semaine y est la plus élevée (161,6 pour R.T.L., contre 149,6 à Radio-Monte-Carlo, 126 à Europe 1 et 110,7 à France-Inter). R.T.L. publie également une étude comparant les performances des stations sur des zones déterminées selon le « confort d'écoute », ce critère permettant d'établir des potentiels d'audience.

Ces subtilités d'interprétation et ces précisions supplémentaires au sujet notamment des « tranches horaires montantes » permettent seulement de conclure que le jeu est serré entre les deux périphériques en tête du peloton, France-Inter, radio nationale restant loin derrière.

Pour ce qui est de la télévision, TF 1 arrive en tête tant pour la durée moyenne d'écoute par téléspectateur en minutes que pour le nombre de téléspectateurs ayant regardé au moins une fois la télévision au cours d'une journée de semaine moyenne (20 386 contre 17 538 pour A 2 et 11 430 pour FR 3.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19 DECEMBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 30.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La kermesse Dali


« Gala nue se regardant devenir l'escalier d'un temple », 1945.

AU dire de Salvador Dali, son exposition à Beaubourg est « la plus grande » qu'il ait jamais eue de sa vie. En vérité, c'est la première qu'il nous est donné de voir en France. Le Centre Georges-Pompidou n'a pas épargné ses efforts et sans doute ses crédits pour faire une fête à cet artiste protée, peintre, écrivain, cinéaste et amuseur public. Entre le « grand machin » qu'on a construit sur le forum (dominé par une monumentale cuiller des buveurs d'absinthe de Montparnasse, orné des parapluies de Lautréamont) et les prêts de tableaux, l'exposition aurait coûté l'équivalent du budget de Paris-Berlin.

C'est à la demande de Dali que toutes les cimaises du cinquième étage ont été démontées pour ménager le grand espace autour duquel sont présentés ses tableaux. Pontus Hulten et Daniel Abadie ont réussi à en réunir cent soixante-huit, avec deux cent dix-neuf dessins, quelques sculptures et quantité de documents, avec une salle « respirante » consacrée au petits tableaux surréalistes et à un cinéma pour la projection ininterrompue du *Chien andalou*.

Or en soixante ans, depuis 1920, Dali aurait peint un millier de tableaux. Dans une rétrospective qui, pour une fois, veut tout embrasser chez ce peintre créateur que Picasso comparait à un hors-bord, cent soixante-huit tableaux c'est naturellement beaucoup, mais ce n'est peut-être pas assez. En dépit des moyens qui ont été mis en œuvre, Beaubourg a été victime de l'accroissement des coûts élevés des tarifs d'assurances qui rendent difficile la réalisation de grandes rétrospectives. Et dans le cas particulier de Dali, de la dispersion de l'œuvre d'un peintre qui fut très tôt avide de vendre. Depuis toujours Dali aime l'or à en manger : André Breton l'avait appelé : Avida Dollar.

Les coûts de la superproduction menaçant de dépasser les limites prévues, les garanties d'assurances furent limitées pour certains collectionneurs, qui ont finalement refusé de se séparer des œuvres en leur possession. De plus, il faut compter avec le côté passionnel qui entoure la personnalité du peintre et qui fait que beaucoup de ses anciens amis — qui détiennent des tableaux — sont devenus ses ennemis. En tête le fameux capitaine Moore, qui fut longtemps le secrétaire particulier de Dali et qui possède une cinquantaine de tableaux dont *l'Apothéose du dollar*.

Mais, par dessus tout, ce sont les Dali de la collection Reynold Morse, un industriel de Cleveland (Ohio), les plus beaux et les plus représentatifs des grandes années surréalistes, de 1929 à la peinture religieuse d'après 1950, qui font le plus défaut. On n'en trouve que deux exemples ici, de taille il est vrai : *le Christ de saint Jean de la Croix* et *la Crucifixion*. De même que les premiers amateurs de Matisse étaient russes (Morozov et Stschoukine) ceux de Dali, qui vécut longtemps à Paris au centre du mouvement surréaliste, étaient américains. Pendant que les collections de notre musée national ne comptaient que deux tableaux du peintre, Reynold Morse, depuis 1943, achetait pour son plaisir et, semble-t-il, à bon compte quatre-vingt-douze Dali ainsi qu'une quantité considérable de dessins et de gravures. Ayant prêté une fois ses chefs-d'œuvres au Musée d'art moderne de New-York pour la rétrospective de 1964, il décida de ne plus les laisser sortir de sa demeure de Beachwood, près de Cleveland. C'est grâce aux Dali de Reynold Morse que l'exposition du Moma reste la plus complète et la plus suggestive jamais réalisée.

Heureusement Dali avait des Dali secrets, oubliés de tous et même de lui. Lors de son départ pour les Etats-Unis, à la déclaration de guerre, le peintre avait entreposé un lot de tableaux dans un garde-meubles parisien. Il a, pour la rétrospective de Beaubourg, fait un voyage éclair à Paris pour ouvrir des caisses fermées depuis des lustres. Il en a sorti des chefs-d'œuvre de la période surréaliste parisienne, dont pour certains il ne soupçonnait plus l'existence.

C'est de ce garde-meubles que furent exhumés *le Grand Masturbateur, le Monument impérial à la femme-enfant, le Portrait d'Eluard* et *le Jeu lugubre*, tableau qui exaspéra Gala lors de la première rencontre à Cadaquès, en 1929, du peintre et de celle qui allait changer sa vie (1). « *C'est grâce à Gala que je ne suis pas devenu vraiment fou* », dit-il. C'est peut-être aussi grâce à elle qu'il allait devenir Dali (mais il a laissé sur place les portraits d'Anna-Maria, sa sœur ennemie).

Depuis l'inauguration du musée de Figueras avec seulement quelques tableaux, Dali a acquis une sorte de réflexe : il corrige le manque de tableaux par des gadgets, « daliniens » naturellement, ceci compensant cela. Ils sont nombreux à Beaubourg, où une énorme chemise a été étendue à sécher sur la façade du musée, au-dessus de deux exemplaires de la statue pensive de Meissonnier par Antonin Mercié.

Mais au cinquième étage, Daniel Abadie a, avec le talent d'un décorateur et la rigueur du muséographe, accroché les tableaux de cette exposition où abondent les petits formats, en apportant un peu de clarté au labyrinthe Dali. On peut prédire un large succès à cette manifestation, sur laquelle nous reviendrons, et qui, selon les spécialistes, sera probablement la dernière tant les expositions des grands peintres, dont les œuvres se sont transformées en or, deviennent aussi difficiles à réaliser qu'elles sont dispendieuses.

En sage, pas si fou qu'il le laisse entendre, Dali ne semble pas favorable au va-et-vient des œuvres d'art. Il a refusé lui aussi de prêter des Dali de Figueras. *Les œuvres d'art se méritent*, dit Dali : mieux vaut, ajoute-t-il, aller à Urbino à pied et à cheval pour en voir que de les trouver sur les magazines qui traînent dans les salles d'attente des dentistes.

JACQUES MICHEL.

(1) Tous ces tableaux seront, après la rétrospective de Beaubourg et son voyage à la Tate Gallery de Londres, donnés à l'Espagne pour l'ancien théâtre de Figueras, qui fait actuellement l'objet d'une mesure de classement pour devenir musée national.

L'aventure archéologique d'André Parrot

LA chasse au trésor, version populaire de l'éternelle quête humaine, n'est pas encore un mythe dans un monde qui semblait avoir épuisé la curiosité des explorateurs. Elle débouche dans le réel lorsque le nom du chercheur, André Parrot, est inséparable des trésors qu'il a exhumés. Le voici parvenu à l'âge où l'on ne peut guère fouiller que ses souvenirs. Mais quelle richesse ramène au jour le récit d'une vie active dont une conférence à l'Ecole du Louvre, décida, en 1924, de la vocation d'archéologue orientaliste !

Le mot de vocation est peut-être mal choisi. Celle d'André Parrot était religieuse, et c'est d'ailleurs l'éducation protestante, la formation théologique de ce pasteur, fils de pasteur, qui l'ont attiré vers le Proche-Orient à travers les textes bibliques ; son goût du travail en équipe devait renforcer son choix.

On le voit faire ses premières fouilles à Neirab, près d'Alep. En 1930, il est nommé pasteur à Damas, et bientôt l'abbé de Genouillac lui propose de l'assister aux fouilles de Tello où fut Lagash, à 80 kilomètres d'Ur, en Irak, la patrie d'Abraham, et l'une des plus anciennes capitales sumériennes. Nous connaissons l'aventure de Tello, longuement contée et mise en images dans *Sumer*, que Parrot écrivit pour *l'Univers des formes* (avant le volume sur *Assur*), comme nous connaissons l'autre aventure, plus extraordinaire, parce qu'inattendue, de Mari.

Vingt et une campagnes en quarante ans : il n'en fallut pas moins pour arracher aux sables la capitale fabuleuse, depuis l'appel lancé par le hasard en 1933, lorsque le lieutenant Cabane signala la découverte d'une statue décapitée au tell Hariri, en Syrie du Nord, qui motiva l'ordre de mission donné sans retard à André Parrot. Mari fut bientôt localisée sur (ou sous) ce site. C'est alors le dégagement du temple d'Ishtar, des statues remontant au troisième millénaire avant Jésus-Christ. Le palais du roi Zimri-Lim, ensemble architectural inouï, livre peu à peu ses richesses, puis, après la guerre, le palais présargonique, sous le précédent.

Le livre, en dépit de la modestie de l'auteur, s'achève donc sur un cri de triomphe. Il en avait le droit, après tant de vicissitudes. Mis brutalement à la retraite de son poste de directeur du Louvre en 1972, après la démission d'André Malraux et du général de Gaulle, il s'était éloigné « sans fleurs ni couronnes » et en manière de consolation, était redevenu fouilleur à temps complet, avant de donner sa carrière en exemple aux futurs archéologues. — J.-M. D.

★ Co-édition Robert Laffont-Opera Mundi, environ 60 F.

De la culture dite « populaire »

Joseph Losey a beau mettre l'opéra à la portée de tous et Robert Hossein continuer d'attirer les foules, l'art demeure la chose d'une minorité. Plusieurs travaux consacrés aux « *cultures populaires* » (1) ou aux « cultures et pratiques ouvrières » (2) le confirment : si l'on doit parler de culture « populaire » — que celle-ci existe comme contre-culture constituée ou seulement à *l'état de traces*, — ce n'est pas dans l'art qu'il faut en chercher le modèle. Bien plus, c'est probablement la résistance à l'inculcation d'un tel modèle, sous la forme de la culture de masse ou de la culture « cultivée », qui mesure la force de cette culture populaire, s'il faut en croire Geneviève Poujol, sociologue à l'Institut national d'éducation populaire.

Invité d'Apostrophes, vendredi 21 décembre, sur Antenne 2, pour son livre, *la Distinction* (3), Pierre Bourdieu a montré que l'attitude *esthétique, faite de distance* par rapport au réel, est le propre de la classe dominante (*le Monde* du 12 octobre). Pierre Belleville, président du Centre de culture ouvrière, met l'accent sur cette différence; *en même temps*, il souligne, au terme d'une longue enquête sur les cultures et pratiques ouvrières, « la qualité du discours sur les gestes de travail » dans la classe ouvrière. « *La compétence gestuelle, écrit-il, engendre une compétence orale, un discours de communication aussi élaboré, aussi opératoire, aussi complet, aussi créatif dans sa faculté de décrire l'imaginaire (ou plutôt l'imaginé) que n'importe quel discours de caractère artistique.* »

Quant aux activités dites « culturelles », au sens classique du terme (cinéma, théâtre, concert), elles sont *moins fondées sur la notion* de « spectacle » (conçu comme « dégustation individuelle et intellectuelle de produits de qualité ») que sur celle de « sortie », occasion « d'intensifier les relations ». *Chez soi, si on regarde beaucoup* la télévision, celle-ci est surtout une nouvelle manière d'être ensemble.

A l'idée d'une « dépossession culturelle », énoncée par Pierre Bourdieu, Pierre Belleville oppose celle d'une culture autonome porteuse d'avenir. Deux faces d'une même réalité.

THOMAS FERENCZI.

(1) *Les Cultures populaires*, sous la direction de Geneviève Poujol et Raymond Labourie, Institut national d'éducation populaire, Privat, 1979.

(2) *Cultures et pratiques ouvrières*, par Pierre Belleville, les Cahiers de l'Atelier, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

(3) *La Distinction*, par Pierre Bourdieu, Ed. de Minuit, 1979.

Une sélection pour les fêtes

Expositions

LES PICASSO DE PICASSO...

Les tableaux, les dessins, les sculptures, les gravures que Picasso gardait pour lui, dès ses débuts. Une part du meilleur de sa production qu'il lui arrivait de compléter en rachetant des œuvres auxquelles il tenait. Dans ce trésor Picasso, dont on n'a soupçonné l'existence que très tard, l'Etat, en accord avec les héritiers, a *choisi à son tour* le meilleur au titre de paiement des droits de succession, pour le musée Picasso, dont le peintre rêvait peut-être en amassant ces œuvres. C'est avec étonnement qu'on les découvre dans l'exposition du Grand Palais, en attendant l'aménagement de l'Hôtel Salé, dans le Marais.

... ET L'ART EUROPÉEN A LA COUR D'ESPAGNE
au Grand Palais

Venu de Bordeaux où il a été présenté de mai à septembre (*le Monde* du 17 mai), l'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle, discrètement sous-titré de *Rigaud à Goya*, est un des plus jolis cadeaux de Noël qu'on puisse s'offrir.

Rigaud peint le portrait de Philippe V en 1701 ; Goya peint celui de Charles IV en 1799. Entre ces deux dates, un siècle est passé qui a vu l'art espagnol, passablement intimidé après la mort de Vélasquez (1659), reprendre une brillante indépendance de pinceaux. Près des Français (Rigaud, Nattier, Houasse, Ranc, Coypel) qui importent une vision teintée de grandeur historique, et près des Italiens (Amigoni, Gianquinto, le « Bohémien » Mengs, Tiepolo, Battista), qui perfectionnent le décor des fresques et la nation visionnaire des innombrables madones de la péninsule, des peintres espagnols dont on peut ici mesurer l'importance (*Menendez, Gonzalez*, Vélasquez, les frères Bayeu, Paret y Alcazar) préparent les vingt toiles de la salle Goya.

LA FAMILLE DES PORTRAITS...

Avec ses quelque deux cents tableaux de tout poil accrochés pêle-mêle, c'est une de ces expositions provocatrices dont le Musée des arts décoratifs a le secret. Elle ne fait pas l'histoire du portrait, pas plus que son étude scientifique. On peut cependant à loisir s'y poser toutes les questions qui concernent l'art du portrait à travers quatre siècles, depuis le temps de Clouet jusqu'à aujourd'hui, où la photographie a sans doute changé bien des choses mais n'empêche pas les peintres de partir en quête de ressemblance. Car le portrait est cela : une affaire de ressemblance (ou de vraisemblance), de sujet, de respect du sujet, de l'autre, une affaire d'échanges et de cœur pour celui qui fait, celui qui pose, celui qui regarde. Si l'art vient s'y greffer, c'est formidable.

... ET FERNAND KHNOPFF
au Musée des arts décoratifs

Dernier en date des symbolistes à réapparaître sur la scène parisienne, Fernand Khnopff, natif de Bruges en 1858, au carrefour de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, s'en alla quérir ici et là, chez les préraphaélites et les poètes symbolistes, *quelques-unes des influences* sophistiquées qui marquèrent son œuvre. Ajoutons-y une misogynie toute dévouée à la femme, une bonne pincée de snobisme, un art consommé de l'artifice, une évidente capacité à digérer l'histoire et la mythologie, et l'on aura l'essentiel des quelque cent cinquante toiles, sculptures, pastels, dessins venus d'Europe et d'Amérique, pour honorer cette première grande présentation de l'œuvre du peintre.

SOULAGES
au Centre Georges-Pompidou

Les peintures récentes de Soulages au Centre Georges-Pompidou. Le noir, qui, depuis des lustres, est la couleur de prédilection de ce beau peintre abstrait, envahit l'espace de ses toiles jusqu'à le couvrir dans sa totalité. C'est une transition de cette peinture de gestes et de contrastes vers une monochromie toute en subtilités où le passage d'une lourde brosse laisse d'impeccables labours dans une matière où luttent les ombres et les lumières.

ARMES ET ARMURES DU JAPON ANCIEN
au Musée Cernuschi

A peine cent pièces, souvent très anciennes — mais tout un monde suggéré par des armures en forme de cages carrées, lacées de rouge ou de bleu, des sabres tout simples qui sont fréquemment des « trésors nationaux » aux reflets sophistiqués ayant été portés par les hommes illustres de cette autre chevalerie. Beaucoup de couleur et l'élégance dans un choix d'œuvres précieuses d'une qualité exceptionnelle.

L'AFFICHE JAPONAISE
au Musée de l'affiche

Une première en Occident pour le petit musée au décor merveilleux de la rue de Paradis : l'histoire de l'affiche au Japon, à travers quelque cent soixante-dix exemples choisis par la Fondation du Japon, depuis la fin du dix-huitième siècle jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire depuis les origines dans l'estampe, pour annoncer avec éloquence et beaucoup d'animation des spectacles de théâtre ou de lutte, jusqu'aux productions très fortes des maîtres contemporains qui ont assimilé les tendances internationales de l'art et sont présentés en regard d'affiches de la rue où l'on perçoit toujours l'influence de l'estampe traditionnelle.

SPECTACLES D'ASIE
à la Bibliothèque nationale

Kwok-on, c'est le nom de M. Kwok-on, Chinois résidant à Hongkong qui réunit une prestigieuse collection de documents et d'objets rares déposée depuis 1977 à la Bibliothèque nationale. A cette collection ont été empruntés les éléments de cette exposition qui, donnant l'Asie en spectacle, nous parle des spectacles d'Asie : théâtre, marionnettes et théâtre d'ombres, en sont les trois aspects fondamentaux. Masques et costumes, instruments de musique, maquillages et coiffures, tous accessoires de jeu, livrets et peintures sont ici l'occasion d'un voyage de la Perse au Japon à travers des traditions qui rencontrent aujourd'hui une large audience en Occident.

DENNIS OPPENHEIM
à l'ARC

Un artiste américain dont on connaît peu, en France, les activités multiples — land art, body art, performances, vidéo, installations — et souvent spectaculaires. Spectaculaire, l'exposition de l'ARC l'est, qui réunit des maquettes et des projets de grande envergure spécialement conçus à cette occasion, et que l'artiste appelle des « *factories* » « usines ». On peut y voir comment d'échafaudages en haut-parleurs, de pylônes en rampes, d'entonnoirs en tunnels, un sculpteur construit des machines propres à libérer de l'énergie, qui sont des vues de l'esprit.

LE GOTHIQUE RETROUVÉ
à l'hôtel Sully

A l'heure où une frange non négligeable de l'architecture se cherche une expression nouvelle dans un éclectisme — un « historicisme » — qui fait feu de tous styles, cette exposition permet de regarder, avec scepticisme souvent, mais non sans intérêt, ces lentes retrouvailles avec la croisée d'ogives dont le dernier et monumental maillon serait — mais c'est une autre exposition — le controversé Viollet-le-Duc. Parmi les grandes étapes qui nous sont présentées : le très littéraire « Gothic Revival », qui s'exporta assez bien d'Angleterre, le bel enthousiasme des Allemands qui devait — travail de Sisyphe — s'atteler à l'achèvement de la cathédrale de Cologne, le développement d'une archéologie d'ordre scientifique, ou la création du Musée de sculpture comparée, par Alexandre Lenoir, futur musée des Monuments français.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES
au Musée des A.T.P.

Il y a là tant d'objets et de colifichets, d'œuvres d'art simples et d'œuvres moins simples que la pureté pédagogique et traditionnelle des A.T.P. ne nous permet pas tout à fait de n'y pas perdre notre latin, serait-il de cuisine. En s'armant toutefois d'une patience de bénédictin, au besoin en évoquant tel ou tel saint, on suivra avec intérêt le long chapelet que forme cette exposition. Religions et traditions populaires : il n'est pas question ici de magie ni de superstition, mais simplement de la façon dont furent, et sont peut-être encore perçues, les religions bien ordonnées (catholique, judaïque, protestante) par les croyants.

Une sélection pour les fêtes



« Le Testament du docteur Mabuse », vu par Bonnaffé.

Cinéma

MANHATTAN
de Woody Allen

Entre Groucho Marx et Bergman, Woody Allen a choisi de rester lui-même. Auteur, réalisateur, comédien, il sort trois fois vainqueur de cette comédie dont le héros est un écrivain juif new-yorkais à qui l'amour, le sexe, l'argent, l'âge et les mœurs de l'époque causent d'innombrables problèmes. Des dialogues irrésistibles, une mise en scène bourrée d'idées, la présence clownesque et pathétique du cinéaste-interprète (et celle de Diane Keaton) : tout concourt à faire de *Manhattan* une éblouissante réussite.

LE TAMBOUR...

Subtilement fidèle à l'œuvre de Günter Grass, Volker Schlöndorff raconte les aventures d'Oskar qui, après avoir décidé à trois ans de ne plus grandir, ponctue de ses roulements de tambour les soubresauts d'un monde pris de folie.

...ET LE COUP DE GRACE
de Volker Schlöndorff

Tourné avant *le Tambour*, d'après un roman de Marguerite Yourcenar. Confusion de la guerre civile, en Courlande, dans les provinces baltes, en 1919, blancs contre rouges, solidarité du destin de trois êtres allant jusqu'au bout d'eux-mêmes.

APOCALYPSE NOW
de Francis Coppola

La guerre, celle du Vietnam, comme un opéra fracassant. Servis par des moyens exceptionnels (30 millions de dollars), le génie visuel de Francis Coppola et la puissance inspirée de sa mise en scène transcendent l'horreur et l'épouvante, et font de cette apocalypse une monstrueuse kermesse, un ballet de mort wagnérien. Sur ce spectacle fascinant, parfois ambigu, se greffe une réflexion philosophique assez peu convaincante.

TESS
de Roman Polanski

D'après Thomas Hardy, ce film-fresque, long et somptueux, où le réalisme et le lyrisme ne cessent de se conjuguer, n'est pas l'œuvre la plus percutante de l'auteur. A la provocation, Polanski préfère ici le romantisme. Et, de la beauté des paysages, de la présence humble et digne de Nastassia Kinski, naît l'émotion. Mais à travers les malheurs de l'héroïne, c'est l'éternelle hypocrisie sociale qui se trouve dénoncée.

DON GIOVANNI
de Joseph Losey

Les étranges noces de l'art lyrique et de l'art cinématographique. Réalisé pour concilier l'inconciliable, ce film a été acclamé par les uns et sévèrement critiqué par les autres. Quelles que soient les réserves que l'on puisse formuler, nul ne restera insensible à la magie des édifices de Palladio, à la constante splendeur des images et à certaines intuitions de Losey. Et pour chanter Mozart quelques-unes des plus belles voix du monde.

FIN D'AUTOMNE
de Yasujiro Ozu

Troisième film distribué en France d'un des plus grands cinéastes japonais (mort en 1963). L'histoire d'une jeune fille qui ne veut pas se marier pour ne pas abandonner sa mère. Rien que de très banal. Impossible pourtant de se détacher de ce film qu'une mise en scène dépouillée à l'extrême transforme en un poème dont la pureté et la sérénité nous étreignent.

LE MALIN
de John Huston

Dans le sud des Etats-Unis où pullulent des charlatans de Dieu, un demi-fou a créé l'Eglise sans Christ. Récit étrange auquel John Huston apporte la violence, l'émotion, le feu de sa mise en scène. Portrait au vitriol du psychopathe, description impitoyable de la petite ville qu'il a décidé d'évangéliser.

LA LUNA
de Bernardo Bertolucci

Une cantatrice et son fils adolescent s'affrontent, se déchirent psychologiquement, en frôlant l'inceste. Mais le garçon, à la recherche de son père, tend vers l'homosexualité. La caméra est toujours en mouvement, avec un plaisir sensuel, vers un objet de désir, et en s'appuyant sur les opéras de Verdi comme sur un espace privilégié.

MAMAN A CENT ANS
de Carlos Saura

La famille bourgeoise d'*Anna et les loups* après la mort de Franco. C'est maintenant, pour Saura, le temps de la comédie, du rire libérateur. Il raille, avec une fantaisie inattendue chez lui, un monde devenu anachronique, et fait éclater, en gags incongrus, un ordre social qui ne lui inspire plus de fantasmes angoissés.

SANS ANESTHESIE
d'Andrej Wajda

Simple et tragique histoire de l'élimination, de la mise à mort, dans la société polonaise d'aujourd'hui, d'un homme qui perd à la fois sa femme, son foyer, sa situation et ne s'accorde pas exactement aux règles secrètes et feutrées du système bureaucratique. Film intimiste et psychologique sans style baroque, choc en retour de *l'Homme de marbre*, immense fatigue d'un artiste qui se sent vulnérable. Bouleversant.

LE GRAND EMBOUTEILLAGE
de Luigi Comencini

Ou « l'ange exterminateur » d'un cinéaste italien pour qui la mise en scène est, d'abord, affaire de morale. Des automobilistes bloqués, toutes classes sociales mêlées, sur une autoroute aux portes de Rome, sont la représentation allégorique d'une humanité matérialiste, égoïste.

NORTHERN LIGHTS
de Rob Hansen et John Nilsson

Retour aux sources du cinéma noir et blanc, sur un thème historique : la lutte des fermiers du Dakota-du-Nord, groupés dans la Ligue « non partisane », contre les banques et les trusts. La victoire de l'enthousiasme et de l'effort.

LARMES TATOUÉES
de Nicholas Broomfield et Joan Churchill

La violence carcérale, vécue de l'intérieur, dans une prison californienne. Un cinéma plus parlant que toute pétition, une mise à nu de la violence du rapport avec autrui, physique et aussi verbal, dans la société américaine.

ALYAM, ALYAM
d'Ahmed El Maanouni

Les travaux et les jours d'une petite communauté paysanne marocaine que hante la désintégration proche. Un constat affectueux, attentif, plus proche de nous, Français, qu'on veut bien le croire.

LES REPRISES

Le Testament du docteur Mabuse : la version allemande, rare, du dernier film tourné par Fritz Lang, à Berlin, en 1932, avant l'exil. Des criminels énoncent les doctrines du III[e] Reich. — *Yolanda et le voleur :* une comédie musicale de Minnelli — 1946 — au scénario tiré par les cheveux, mais avec des couleurs et un ballet sublimes. — *Week-end :* l'apocalypse de la société de consommation sur les routes du dimanche, vue par Godard en 1967.

Théâtre

MÉPHISTO
à la Cartoucherie

Dix ans de la vie d'un ambitieux, dix ans qui conduisent l'Allemagne vaincue vers le nazisme, et séparent deux amis, les font adversaires. Ils travaillent ensemble au Théâtre de Hambourg, militent pour la gauche et pour un théâtre qui donnerait au public des armes de combat, qui enseigne par le rire. L'un communiste, persévérera jusqu'à la déportation et la mort. L'autre, séduit par l'élégance aristocratique de l'intelligentsia, séduit par sa propre gloire, pactise. Autour d'eux, vivent et se cherchent des êtres désemparés, chômeurs, petits-bourgeois revanchards, humanistes libéraux, et tous ceux qui se demandent « quoi faire » et attendent. Et, tandis qu'ils attendent, tandis que les partis politiques comptent leurs voix et se combattent, Hitler annule les lois. Lorsque les hommes en noir à croix gammée arrivent sur le plateau pour prendre leur place, ils portent avec eux le froid de la mort.

Dans le décor flamboyant de la Cartoucherie, entre les ors verdis de la scène officielle et les lampions éteints du cabaret politique, nous d'aujourd'hui, les yeux et l'esprit gavés de beauté et de plaisir, nous entendons le Théâtre du Soleil et sa mise en garde : il n'est pas d'injustice à laquelle on puisse s'habituer.

NO MAN'S LAND
au Gymnase

Une nuit de beuverie, un riche vieillard amène chez lui, dans son salon, un vieux clochard. Ils boivent, ils parlent. Deux secrétaires, mi-ruffians mi-esclaves, délirent leurs rêves avortés. Divaguant dans la houle de l'alcool, les mémoires courent après les souvenirs, les mots vont et viennent, se gonflent, se cassent, se noient dans des silences, mènent leur chemin autonome à côté des corps, vieilles mécaniques qui par instants se tassent, cessent de vivre, qui par à-coups pénètrent dans le no mand's land marécageux du temps arrêté.

Dans le superbe décor-piège de Frigerio, Roger Planchon a réglé ces doubles jeux des échecs avec une intelligence terrifiante. Et il faut voir Guy Tréjan, masse cireuse tournée sur son vide. Il faut voir Michel Bouquet, son regard de pierre, sa lutte pitoyable, et son humour effrayant, l'humour de celui qui a tant reçu de coups qu'il ne peut plus que rire. Michel Bouquet, inégalable.

UN HABIT POUR L'HIVER
au Théâtre de l'Œuvre

Sous la verrière d'une petite usine qui bat de l'aile entrent trois bonshommes. Le premier, Piéplu, a été convoqué là, du moins le prétend-il, par un employeur. Le second, Wilson, arrive ce matin des Indes, par avion. Le troisième, Claude Rich,

Les petites salles

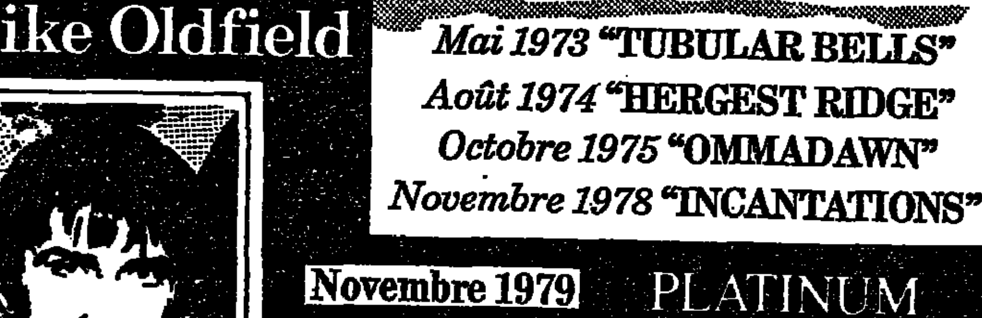
Il y a une chose à faire pour connaître et faire connaître les secrets de la vie théâtrale parisienne : la tournée des petites salles. Elles sont aux scènes officielles ce que sont les succulents petits restaurants de famille aux brasseries de luxe ou de consommation.

On peut choisir la truculence macabre, l'humour échevelé, la gaîté mordante de Topor avec le Bébé de monsieur Laurent, *au Marie Stuart, ou au Petit Orsay les demi-sourires, les mystères feutrés, l'élégance un brin perverse* d'Apparences, *avec Samy Frey, Roland Bertin, Sabine Haudepin. L'étrange ballet de Marcel Bozonnet, qui, asexué par les voiles blancs de la religion, dessine les mouvements d'âme, murmure les appels d'une nonne,* Marie de l'Incarnation, *au Lucernaire.*

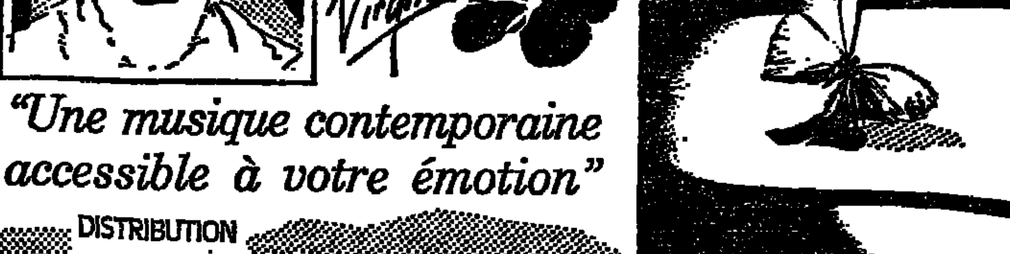
Pour retrouver la tradition du pastiche, du burlesque pince sans rire il y a Elle voit des nains partout, *Blanche-Neige vue par Philippe Bruneau à la Cour des Miracles. Il y a aux Quatre Cents Coups Roger Mirmont et Mario Dalba, deux comédiens lucides qui racontent leur métier avec sensibilité et drôlerie :* On vous écrira.

Il y a aussi au Sélénite un instant de poésie vraie, de nostalgie tendre, de gaîté raffinée : Bravo and son, *avec Serge Valetti et Jacqueline Darrigade.* — C. G.











هكذا من الأصل

semble être chez lui, dans un domicile provisoire. Entre eux trois vont sourdre peu à peu des propos gratuits, des mensonges pour voir venir, des confessions affreuses. Trois grandes prestations d'acteur autour d'une pièce mystérieuse, modeste mais grande.

LES HAUTS DE HURLEVENT
au Théâtre de l'Ouest parisien

Virginia Woolf a écrit que le livre d'Emily Brontë *« écrase tous les autres romans »* et que, de tous les êtres de la littérature, celui de Catherine reste *« le plus digne d'être aimé »*. Ce qui, dans ce récit, unit les deux héros, Catherine et Heathcliff, est devenu l'exemple inégalable d'un sentiment absolu que Catherine définit simplement ainsi : *« J'épouse Edgar parce que j'aime Edgar, mais je suis Heathcliff. »* Robert Hossein est Heathcliff et Martine Pascal est Catherine dans cette belle adaptation fidèle de Guy Dumur, orchestrée par Hossein.

LA FAMILLE DESCHIENS
aux Bouffes du Nord

La mère, le fils, un copain, en rupture de société, en rupture de désert, occupent leur temps à des riens plus vivants et plus attachants que des « tout ». Comme Keaton ou Tati, Jérôme Deschamps pratique le « gag pur », une poésie nette et légère du geste saisi solitairement. Ces gestes s'enchaînent comme par hasard, la vie s'abat comme des châteaux de cartes, provoquant un rire blanc qui serait une autre forme de respiration essentielle.

LE TOUT POUR LE TOUT
au Palais-Royal

Une femme et un homme sont liés depuis longtemps par des accords fondamentaux comme par les détails des nuits et des jours. Survient un corps étranger, sous l'apparence d'un garçon plein d'allant, de gaieté neuve. La pièce de Françoise Dorin est franche du collier, comme un rôti de veau-purée pommes de terre. Et l'on ressent un bonheur calme à voir là Michèle Morgan, vraie, calme, nous faisant partager en confiance l'amour courageux du métier.

Danse

MAURICE BÉJART
à l'Opéra de Monte-Carlo

Il y a toujours un petit côté iconoclaste chez Maurice Béjart. Qu'on n'attende pas de lui pour les fêtes un divertissement-féerie genre *Casse-Noisette* ou *Coppélia*. L'an passé, il proposait *Notre Faust* pour le soir de Noël; cette fois, il crée à l'Opéra de Monte-Carlo *les Illuminations*, hommage au soleil méditerranéen placé sous le signe de Rimbaud.

RUDOLF NOUREEV
au Palais des Sports

A peine remis d'une fracture du pied, Rudolf Noureev peut enfin assurer le rôle de Manfred dans un ballet dont il est l'auteur. Belle affirmation de son magnétisme et de son aura : Jean Guizerix qui l'a remplacé au mieux, qui a donné de *Manfred* une lecture sensible et techniquement admirable, n'a pu sauver une chorégraphie chaotique et délirante. Et il suffit que Noureev paraisse, solitaire et torturé, pour que le public accepte d'y croire. De la même façon, il fait un triomphe au *Bourgeois gentilhomme*, de Balanchine, raccourci cocasse de la comédie de Molière, véritable *« one man show »* où Noureev se déchaîne dans d'irrésistibles changements à vue.

ZIZI JEANMAIRE
au Théâtre des Champs-Élysées

Zizi Jeanmaire fait sa rentrée parisienne dans *la Chauve-souris*, un ballet sur mesure de Roland Petit créé cet été pour le centenaire de la salle Garnier à Monte-Carlo. Dans ce divertissement de style Belle Epoque, on retrouve en filigrane la Zizi de *Carmen* et de *la Croqueuse de diamants*, avec son casque de cheveux noirs et sa démarche chaloupée. On la retrouve pour mieux la perdre, car ce divertissement pétillant comme du champagne est aussi son adieu au ballet. Zizi Jeanmaire abandonne définitivement les pointes pour le « truc à plumes ». Elle part à Broadway où elle va jouer une comédie musicale, *Cancan*.

Les images et les mots

Encore un ouvrage de photographies sur Maurice Béjart, pensera-t-on, un de plus. Celui-ci est nouveau dans sa conception. Il ne s'agit pas d'un album à feuilleter. La photo n'y est pas non plus une illustration du texte. Elle participe à l'écriture du livre. Les images et les mots concourent à une réflexion sur la création chorégraphique. Le vocabulaire, la forme, les thèmes, la philosophie... toute l'alchimie du « grand œuvre » de Maurice Béjart est contenue là.

Tout est parti d'une visite de Jean-Louis Rousseau à une exposition de photos sur le Ballet du vingtième siècle. *Il a eu l'idée d'un livre qui présenterait la vision globale du monde béjartien à travers la diversité des sujets traités. Le choix des photos était essentiel ; il fallait un regard précis, rigoureux, presque froid, capable de restituer le corps du danseur selon Béjart :* « corps singulier, irréductible à tout autre, libre de ses pouvoirs d'expression, de fascination, de provocation, à la fois moteur de l'œuvre entière et médiation des aspirations du chorégraphe ». *Colette Masson, a cet œil d'aigle et, jamais, elle ne contrarie le mouvement.*

La mise en page de Pierre Faucheux donne un rythme à la lecture ; elle sertit parfois l'image d'un texte poétique qui est à l'origine du ballet ; elle ménage aussi des respirations, des blancs.

Ainsi s'élabore à travers ces trois cent cinquante pages une sorte d'essai sur un chorégraphe et un homme de théâtre qui, tout comme un romancier, a entrepris d'un ballet à l'autre une véritable autobiographie.

Commencé en 1974 le livre fut achevé en 1979 : « En mars 1976, *raconte Jean-Louis Rousseau*, nous apportions à Béjart dans le vaste grenier qu'il habite, à Bruxelles, un premier état de la maquette. Nous voulions le tenter, nous voulions qu'il écrivit dans les marges des commentaires de sa propre main et reproduire telle quelle son écriture. Il accepta en ajoutant : *« Je n'ai pas une belle écriture. »* — M. M.

★ *Béjart par Béjart*. Photographie, conception et réalisation de Colette Masson, Jean-Louis Rousseau et Pierre Faucheux. Editions Jean-Claude Lattès 1979, 253 p., envir. 260 F.



« Le Ruban de la mariée », de Robert Doisneau (1951).

Photo

TROIS SECONDES D'ÉTERNITÉ
de Robert Doisneau

Enfin un beau livre sur Doisneau, relié et correctement imprimé, servi par la mise en pages discrète, mais inventive, de Maurice Coriat, ancien directeur artistique de *Zoom*. Un parcours à travers quarante années de vie, dispersées, pêle-mêle, des centièmes de seconde chipés par-ci par-là à l'éternité, comme dit Doisneau, et reliées les unes aux autres par des associations ténues, vitales, des mouvements, des lieux, des trognes, des ruptures aussi, pour ne pas faire tomber le plaisir de l'œil, pour le surprendre un peu. Un beau voyage, plein d'humilité, plein d'humanité, d'un enthousiasme inlassable. Ce livre est comme un fourre-tout de l'existence, de la sensation, du « besoin irrésistible de partager la joie qui entre par les yeux »... Un hymne à la rue, une sorte de profil d'une « âme » française. Une photo qu'on a un peu tendance à trouver gentillette, sans voir sa gravité.

★ Editions Contrejour, environ 170 F.

LA MODE
chez Zabriskie

Une exposition générale et rétrospective sur la photo de mode s'imposait. Celle-ci est réussie, parce qu'elle ne montre pas que des images archiconnues, elle ne se contente pas de déplier sur un mur, comme on pouvait s'y attendre, les pages du très beau livre de Nancy Hall-Duncan, sorti récemment en France aux Editions du Chêne (*Histoire de la photographie de mode*). Elle n'est pas didactique ; elle est construite, un peu au hasard, sur l'éparpillement de la vision sur le mélange des temps et des genres. Ainsi le dix-neuvième siècle s'immisce-t-il constamment dans le vingtième siècle, comme un renvoi, une référence, et le baron de Meyer, avec sa mode diaphane et mordorée, filtrée par les tulles et les dentelles, côtoie-t-il William Klein, avec sa mode agressive, prise dans la rue, parmi les embouteillages. Sarah Moon, subtilement, en noir et blanc, finit par photographier la robe pendue au cintre, tandis que Guy Bourdin, pour ses publicités de chaussures, continue à faire marcher des femmes invisibles (du mannequin, il ne reste plus que les jambes) dans des décors saturés de couleurs. Alors, mode féminine ou mode mysogyne ? Photo mineure et dévoyée ou photo luxueuse prise en charge par les mécènes de la mode et détournée ? Malheureusement, Avedon est absent, parce qu'il refuse de figurer dans des expositions collectives, mais il y a aussi les frères Seeberger et les Reutlinger, Honygen-Huene et son élégance sportive des années 30, Newton, glacé et morbide, une mode enfantine de Sabine Weiss, très stricte, très fonctionnelle, et beaucoup de demi-inconnus, anciens ou contemporains, à découvrir...

★ 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (4e). Jusqu'au 26 janvier.

RÉSURRECTIONS
chez Robert Delpire

L'exposition Henri Cartier-Bresson, prévue pour décembre, ayant été reportée, à la dernière minute, en février (l'édition française de son livre n'étant pas encore arrivée des Etats-Unis), on peut voir encore, pour quelques jours seulement, la belle exposition qu'André Jammes, collectionneur et spécialiste de la photo du dix-neuvième siècle, a consacrée aux procédés modernes de retirage des négatifs anciens, à travers plusieurs épreuves d'Atget, de Baldus, de Regnault, de Frith, réinterprétées ou restituées fidèlement, selon les tireurs (Snyder, Gassman, Sudre).

★ 13, rue de l'Abbaye, Paris (6e). Jusqu'au 31 décembre.

Musique

ROSTROPOVITCH ET LANDOWSKI

au Théâtre des Champs-Elysées

Galina Vichnevskaïa et Mstislav Rostropovitch ont pris l'habitude de venir donner à Paris un concert exceptionnel à chaque fin d'année. A la tête de l'Ensemble orchestral de Paris, « Rostro » (il adore le diminutif que lui donnent les Français) dirige d'abord deux œuvres séduisantes, pleines de flamme et d'harmonie, la *Sérénade n° 2* de Brahms et la *Suite tchèque* de Dvorak, puis tous deux donnent la première audition européenne d'*Un enfant appelle*, le concerto pour soprano, violoncelle et orchestre de Marcel Landowski qu'ils ont créé à Washington.

Une œuvre bouleversante, sur un thème de Marie Noël, qui évoque avec un accent intense les dilemmes de la foi : foi de l'enfant, incrédulité de l'adulte, reconquête de la foi par « le cœur qui voit au-delà du temps », avec l'étonnante insertion du récit de l'institution de l'Eucharistie ; grande œuvre dramatique où par trois fois le violoncelle de Rostropovitch apporte « la réponse de Dieu » (Champs-Elysées, le 21 décembre, à 20 h. 30).

« LA CRÉATION » DE HAYDN

à Saint-Louis-des-Invalides

Après sa magnifique interprétation des *Saisons* dans le Nord, l'Orchestre de Lille vient donner à Paris *la Création* de ce même Haydn, fresque merveilleuse de piété, de pittoresque et de charme naïf, avec les superbes chœurs de Düsseldorf, Jill Gomez, Bruce Brewer et Peter-Christoph Runge (Saint-Louis-des-Invalides, le 22 décembre, à 21 heures).

VIVE OFFENBACH !

salle Favart

Un brelan maître d'Offenbach pour fêter joyeusement la fin d'une année qui n'a pas donné tellement envie de rire. Robert Dhéry fouette la verve de *Pomme d'api, Monsieur Choufleuri* et *Mesdames de la Halle*, avec une excellente troupe de chanteurs-comédiens qui s'amusent follement. Espérons qu'ils ne seront pas trop fourbus par leurs exploits et que Jean-Philippe Lafont ne se cassera pas une jambe en tombant pour la seizième fois du premier étage. Dans le cadre attendrissant des Halles sous le Second Empire (salle Favart, les 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 31 décembre à 19 h. 30 et, les veilles de fête, à 20 h 30).

Lulu pour toujours

Tous ceux qui ont aimé Lulu *à l'Opéra de Paris et à la télévision (et Dieu sait le nombre de ceux dont cette passion frénétique a ravagé le cœur !) se réjouiront cette semaine. A défaut de la vidéo-cassette qu'ils espèrent bien posséder un jour, ils vont disposer de l'enregistrement intégral par les interprètes mêmes de Paris et d'un commentaire de Chéreau, de Cerha et de Boulez.*

Celui-ci se présente comme le tome II accompagnant le livret intégral bilingue (d'une traduction trop rapide et banale) paru en mars dernier. Les lecteurs de ce journal connaissent déjà l'essentiel du texte de Boulez (paru d'abord dans le Monde *du 15 février). Mais les fanatiques du spectacle se délecteront surtout des cinquante-huit pages où Chéreau analyse, décrit, argumente, vit sa merveilleuse mise en scène, la confirme, l'éclaire en une méditation extraordinaire qui la grave définitivement dans nos mémoires. Il y aura d'autres* Lulu, *mais celle de Chéreau et de Stratas est devenue un des grands personnages de notre mythologie.*

Friedrich Cerha, de son côté, décrit avec autant d'honnêteté que de minutie l'état dans lequel se trouvaient la partition de Berg et son propre travail de réalisation du troisième acte. Il est devenu évident, criant, après Paris, que les représentations tronquées, seules possibles et autorisées jusqu'alors, étaient, selon son expression, « un attentat contre l'œuvre » *(Ed. Jean-Claude Lattès, 168 p.). Signalons aux mêmes éditions la parution très attendue de la grande biographie d'*Alban Berg, *par Mosco Carner, sur laquelle nous reviendrons (368 pages).*

L'enregistrement de Lulu *est superbe et donne toute satisfaction. On y retrouve les voix et les personnages dans leur vérité absolue : Stratas-Lulu, Mazura-Schoen, Minton-Geschwitz, Blankenheim-Schigolch, etc. Et l'Orchestre de l'Opéra, dirigé par Boulez, plane dans les mystères métaphysiques où se joue la musique de Berg, en même temps qu'il en souligne toute la cruauté des portraits, l'intensité dialectique, le ton sarcastique ou l'humanité. Boulez comme Chéreau font surgir sans cesse la grande énigme qui est l'essence même du génie de cette œuvre : le contraste toujours aussi inexplicable de cette histoire crapuleuse et de la prodigieuse pureté de cette musique, de ce personnage de diamant.*

A peine notera-t-on dans cette belle réalisation quelques problèmes d'équilibre entre les voix et l'orchestre, balance très délicate dans une partition aussi riche et tendue. Les sept faces de l'enregistrement (la huitième étant occupée bien inutilement par des propos en anglais, en allemand et en français) trouvent un excellent contrepoint dans les illustrations de la plaquette (quatre disques DG. 2711.024/32, avec le livret bilingue intégral).

J. L.

Jazz

BLUES

Blues and gospel Evening au Studio 106

Comme chaque année, le « Libre parcours jazz » de Maurice Cullaz accueille, à l'approche des fêtes, la tradition spirituelle et musicale de l'Amérique noire qui sait si bien célébrer Noël. A l'affiche, du gospel et du rythm' and blues, bien sûr ! avec le duo formé par la chanteuse Lavelle et l'organiste Jerome Van Jones, puis le blues électrique de l'harmoniciste Sugar Blue. Des jams et rencontres impromptues sont probables avec de tels musiciens. (Le 22 décembre à 18 h. 30 au Studio 106 de la maison de Radio-France.)

Chicago Blues au Bataclan

Six acteurs authentiques du Chicago Blues arrachés à leur quartier du Southside de Chicago. Moderne par son instrumentation électrique, cet orchestre libère le plus rugueux et le plus spontané des blues. Deux artistes d'exception : le batteur Odie Payne, reconnu historiquement comme un des meilleurs de Chicago, et le guitariste gaucher « Lefty » Dizz, un « performer » des plus dynamiques, récemment révélé aux côtés de Mick Jagger et de Muddy Waters. (Le vendredi 21 décembre à 22 h. 30 au Bataclan. Tél. : 700-30-12.)

CLASSIQUE

Hal Singer et Jean-Pierre Sasson à la Huchette

La plus vaste des voûtes souterraines de Paris a de quoi résonner sous les riffs d'un des plus gros sons de saxophone de la capitale, celui d'Hal Singer. Pour ces sessions, il est l'invité du quintet du guitariste Jean-Pierre Sasson, proche du middle-jazz. Du 19 au 29 (sauf le 24) au Caveau de la Huchette (tél. : 326-65-05).

Joe Newman au Méridien

Retrouvailles avec un héritier du style Kansas City, transfuge de longue date des orchestres de Count Basie ; le trompettiste Joe Newman continue de garder pour lui seul une sonorité très feutrée, « cool » avant l'heure, qui l'identifie immédiatement. Du 25 au 31 à l'Hôtel Méridien (tél. : 758-12-30).

TRADITIONNEL

Les amateurs de jazz traditionnel (New-Orléans ou Dixieland) trouveront plus aisément leur bonheur au Cambridge, 17, avenue de Wagram (tél. : 380-34-12) ou encore au London Tavern, 3, rue du Sabot (tél. : 548-42-39), deux pubs de style anglais où la musique hot s'envole au-dessus d'un rideau de fumée, de bruits de verre et de conversations qui contribuent à créer une ambiance souvent proche des saloons des westerns. Pour dîner, le meilleur endroit semble être le Petit Journal, 71, boulevard Saint-Michel (tél. (326-28-59) qui annonce pour le 22 les Tumpans Stompers, le 27 le Blue River Jazz Band, le 28 les New Farmers et le 29 le Swing Combo.

MODERNE

Aldo Romano Quintet au Riverbop

Dans son fief de Saint-Germain-des-Prés, entouré de ses musiciens préférés, dont l'excellent bassiste Jean-François Jenny Clark, le batteur Aldo Romano conçoit une musique des plus modernes et pourtant déjà chargée d'histoire : celle du hard-bop, du free et, aujourd'hui, des nouvelles musiques européennes. (Au Riverbop, du 24 au 29, à 22 heures, 63, rue Saint-André-des-Arts.)

Grande Fête au 28, rue Dunois

Organisé et promu par des musiciens, le Festival non stop du Théâtre du 28, rue Dunois propose, de toutes les manifestations de cette fin d'année, le spectacle le plus varié. Du 23 au 31 décembre, on attend : Bobby Few, Muhammad Ali, Alan Silva, le trio du guitariste Claude Barthélemy, le groupe Dou, Guy Conquét, Suzaan Fasteau avec Cheikh Tidiane Fall, le quintet du trompettiste cubain Sonny Grey, le trio de Michel Portal, le trio du trombone Mike Zwerin. Les 24 et 31 décembre, le programme sera continu de 18 heures à l'aube avec, bien sûr, moult surprises et invités de dernière minute. (Théâtre du 28 rue Dunois, tél. 584-72-00).

Eddy Louiss au Bataclan

Eddy Louiss est un des trois ou quatre maîtres de l'orgue à l'échelon mondial, un percussionniste, un trompettiste et un arrangeur de premier plan. Ce concert est celui de son grand retour sous les feux de l'actualité du jazz après un séminaire de deux ans en Côte-d'Ivoire et une absence de près de quatre années. (Le 28, à 22 h. 30, au Bataclan, tél. 700-30-12.)

Réveillon à la Maison des arts

Sept concerts successifs présentant un panorama étendu des tendances du jazz actuel en France, si l'on excepte le trio de la pianiste brésilienne Tania Maria. Qui plus est dans une salle à l'acoustique et au confort excellents. L'expérience électrique avec Wooden Ear et le quintet de Jacques Thollot, la génération qui progresse avec le brillant saxophoniste Richard Raux et son Hamsa Music, le romantisme avec le piano de François Cahen, l'avant-garde et l'improvisation quasi totale avec celui de Martial Solal et, enfin, le trio Humair-Jeanneau-Texier, le plus demandé des orchestres français de jazz. Le 31, à partir de 21 heures, à la Maison des arts de Créteil. Accès direct depuis Paris par l'autoroute A-86 ou métro Créteil-Terminus. Renseignements : 224-22-23, Radio-France, bureau du jazz.

Bruce Grant et Extrapolation au Studio 104

Evénement de cette fin d'année, cette formation de vingt musiciens, rassemblés par Bruce Grant, brillant saxophoniste américain originaire de la West-Coast. Grant est un arrangeur très demandé dans les studios parisiens, mais cette expérience représente pour lui un aboutissement de sa créativité. Une rare occasion d'entendre un grand orchestre mêlant en proportion égale Français et Américains. (Le 28, à 21 h., au Studio 104 de la Maison de Radio-France. Renseignements : 224-22-222 France-Culture, service musique.)







Extrait de « la Mémoire du peuple noir ». Ed. Albin Michel.

Noël à Uzeste musical

Bernard Lubat s'en vient pour les fêtes dans son pays, Uzeste (Landes), et y emmène sa compagnie. Du 21 au 24 décembre et en attendant les grands travaux de l'académie d'été, les musiciens-acteurs organisent des ateliers dans le but d'établir avec le public local des échanges libres *« d'où se dégageraient les* diverses formes de culture en présence ».

Quand on est en avance sur son temps, on est en avance sur tout, et on réveillonne le 23 décembre. Ce jour-là, la compagnie Lubat donne un concert avec l'orchestre du troisième âge l'Automne Uzestois, avec Loris Capelli et son accordéon. A la salle des fêtes est présenté un « musical théâtre », *Papa Noël swing*, avec Jean-Louis Chautemps, Beb Guerin, Patrick Rozier, Richard Foy, Sylvain Melchy et tout le monde.

SALSA

Azuquita en club et en concert

Un des meilleurs crus de la Salsa par ce Panaméen de New-York qui continue de faire danser les habitués de la Chapelle des Lombards jusqu'au *31 décembre*, à partir de 22 h. 45. Les 24 et 25, il y a relâche, et *le 31, pour le réveillon*, une nuit non-stop de salsa (uniquement sur réservations au 236-65-11). Le 20 décembre, pas de concert à la Chapelle des Lombards, puisque le même Azuquita, dont l'orchestre s'agrandira du bassiste Joe Santiago, du joueur de bongos Jose Mabera et du flûtiste Mauricio Smith, spécialement venus de New-York, doit enregistrer un disque dans la vaste salle du Bataclan, à la façon d'un grand bal comme la ville de New-York en avait jusqu'alors l'exclusivité. (Le 20 au Bataclan, tél. : 700-30-12.)

Variétés

La crise de l'énergie de la chanson française

par MICHEL BERGER (*)

La campagne orchestrée autour de la défense de la chanson française part d'un bon sentiment et elle est au départ motivée par des intentions louables.

La culture francophone vaut *d'être défendue* entre autres à travers ses chansons et espérons que cette campagne aidera en tout cas à faire progresser l'idée que la *chanson peut* être un véritable moyen d'expression artistique.

Mais aujourd'hui elle semble se retourner contre elle-même, contre ses propres intentions de départ. En effet, elle impose peu à peu le *modèle d'une seule chanson* française traditionnelle, face à des *commerçants du disque et du spectacle*. Mieux vaut dénoncer cette inquiétante *démarche* que de partir en campagne contre le disque qui mourra bientôt de sa belle mort.

Imagine-t-on Aragon s'insurger à *propos des livres* de *Gérard* de Villiers ?

La chanson moyen d'expression et la chanson de danse ou de distraction, *si elles se croisent dans* la vitrine des médias, n'occupent *pas* la *même* place dans l'esprit du public. L'une est fabriquée pour plaire, l'autre est faite pour s'exprimer. Cet antagonisme provoque un éternel et stupide débat.

Mais il y a beaucoup plus grave. On veut donner au public et aux jeunes l'unique image d'une chanson française traditionnelle seule dépositaire « de la qualité française » car si nos aînés, Mireille, Trenet, Brassens, ont ouvert une voie solide pour une chanson authentique, l'histoire de la musique populaire anglaise et américaine nous a, elle aussi, ouvert d'autres perspectives artistiques tout aussi passionnantes, dont notre génération est imprégnée (Brassens a encore prouvé qu'il était le plus jeune et le plus lucide de nos chanteurs en répondant, il y a quelques jours à la télévision, que sa génération elle-même était à l'écoute de l'Amérique).

La chanson est aujourd'hui un moyen d'expression mondial privilégié et même si chaque auteur ou compositeur de *talent* y fait *ressortir* son propre bain culturel, il *collabore également à une* démarche artistique plus largement inter*nationale où Brel et les Beatles ne* sont pas antinomiques, mais com*plémentaires.*

Il serait terriblement dangereux que la modernité devienne pénalisante.

Le choix pour la chanson française n'est pas dans une opposition simpliste entre les différents créneaux commerciaux des industriels du disque et du spectacle, de leur franche exhibition disco ou de leur dissimulation derrière une ambiance néo conviviale ou de cabarets rive gauche.

Il est dans l'acceptation de la pluralité des musiques authentiques, des groupes de rock indépendants et carrément opposés au système, des raffinements de la nouvelle instrumentation permise par la console de mixage et la sono, de la java des bals populaires, des chansons intimistes, etc.

Manifestation inattendue de la crise de l'énergie, il ne faudra bientôt plus chanter qu'avec une guitare et même pas électrique... Mais tout ceci paraît relever d'une incapacité *générale de l'ambiance culturelle* française à assumer les modes d'ex*pression conflictifs actuels.*

L'idée vieillote de l'avant-garde persécutée face aux honteux best-sellers, après avoir paralysé le livre et *le cinéma en France*, veut maintenant s'emparer du disque.

★ Auteur-compositeur de *Starmania.*

LE GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID

au Théâtre *de la Porte-Saint-Martin*

Le spectacle tonique, drôle, rythmé, de musiciens qui sont aussi comédiens et chanteurs et ressuscitent dans une charge un peu branquignolesque les orchestres des années 30, 40 et 50.

LES FRÈRES JACQUES

à la Comédie des Champs-Élysées

Quatre artisans et poètes qui aiment se lancer dans le burlesque, dans la satire, dans la parodie chantée et mimée.

JEAN-ROGER CAUSSIMON

à la Gaîté-Montparnasse

Voyage nostalgique dans le temps et l'espace avec un auteur-interprète qui est aussi un grand comédien.

SERGE GAINSBOURG

au Palace

Retour à la scène d'un auteur-interprète qui a le goût des mots et des jeux qu'il *suscite*, qu'il provoque.

PIERRE PERRET

à Bobino

L'amuseur à la verve souvent paillarde et le chanteur fleur bleue aux chansons étonnamment émerveillées.

THIERRY LE LURON

au Théâtre Marigny

Un show d'imitations où ne manquent ni le grand orchestre, ni les gags, ni la légère pointe d'émotion.

L'AMERICAN CIRCUS

Pelouse de Reuilly

Un spectacle copieux qui mélange tradition et modernisme, l'esprit du champ de foire ancien et celui de la recherche dans le style et le détail.

L'émotion vraie de Béranger

« La chanson, *dit François Béranger*, a été kidnappée par les médias au début des années 20. Mais malgré les mauvais traitements qu'on lui a dès lors fait subir, elle est restée éminemment populaire. Les gens reconnaissent d'une manière viscérale ce qui est à eux. Ils prennent une chanson, la détournent et en font leur propre chose. »

Ce genre d'aventure est arrivé à François Béranger qui a le regard froid et tendre, la dérision spontanée et l'émotion vraie des chanteurs populaires d'autrefois, ceux qui inventaient un jour Giroflé-Girofla *et l'autre jour une chanson d'amour. Béranger sait mettre la vie dans les mots, entre les mots pour parler du monde qui bouge, du monde qui éclate. Aujourd'hui, il célèbre le dixième anniversaire de son premier enregistrement par la publication d'un nouvel album contenant :* Tranche de vie, Prisons, Département 26, l'Alternative, Participe présent *et une nouvelle version de* Natacha.

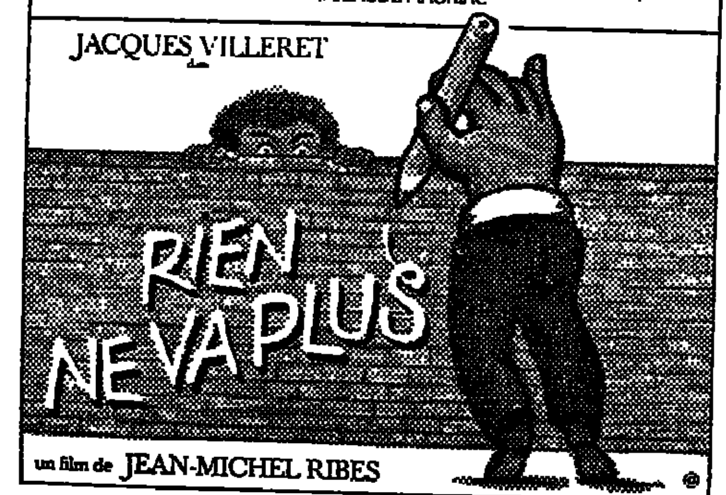
François Béranger, au fil des années, a su appuyer sa spontanéité sur des musiques plus élaborées. Pour lui, évidemment, la musique urbaine d'aujourd'hui ce n'est pas celle qui raconte l'histoire d'un petit pont, alors que l'eau qui coule sous celui-ci est polluée. La musique électrique de Béranger a évolué en fonction des rencontres avec des musiciens, avec d'autres univers. Et aussi quand les moyens matériels l'ont permis. — C. F.

★ 33 t. Escargot. ESC. 402. Dist. C.B.S.



un film de
ROMAN POLANSKI





Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril.

ACCROCHAGE 3. — Jusqu'au 31 décembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 19. — Pierre Gauder/Enos. Jusqu'au 18 février.

PIERRE SOULAGES. Peintures — Jusqu'au 31 décembre.

MATISSE dans la collection du M.N.A.M. — Jusqu'au 31 décembre.

WOLS. Photographie. — Jusqu'au 14 janvier.

JACQUES DAMASE. Trente ans d'édition d'art. — Jusqu'au 14 janvier.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

DESIGN ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE. — Jusqu'au 14 janvier.

MAISONS DE BOIS. — Du 20 décembre au 25 février.

B. P. I.

LE LIVRE OBJET ET LE LIVRE ILLUSTRE. — Jusqu'au 10 janvier.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 17 mars.

MUSEES

L'ART EUROPEEN A LA COUR D'ESPAGNE AU XVIIIe SIECLE, ou de Rigaud à Goya. — Grand Palais, entrée av. du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 francs ; le samedi : 6 francs. Jusqu'au 31 décembre.

TRESORS DES MUSEES DU KREMLIN. Cent chefs-d'œuvre. — Grand Palais (voir ci-dessus). — Jusqu'au 14 janvier.

PICASSO. Œuvres reçues en paiement des droits de succession. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

RICHESSES D'ART ET ARCHITECTURE DU MANTOIS. — Grand Palais, porte A. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

GEORGES CLEMENCEAU (1841-1929). — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21) Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 6 janvier.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE. A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures n° 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

FERNAND KHNOPFF (1858-1921). — Musée des arts décoratifs. 107 rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 10 F. — Jusqu'au 31 décembre.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 février 1980.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, à partir de 3 F.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE 1968-1978/9. Parti pris autres : Bay, Boltanski, Buren, Cadere, Dunoyer, Le Gac, Messager, Poirier, etc. — **DENNIS OPPENHEIM.** Projects 1978-1979. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 20 janvier.

DANILO ROMERO. Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

L'AFFICHE JAPONAISE, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 janvier.

ARMES ET ARMURES DU JAPON ANCIEN. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 février.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F, le dimanche : 4 F (gratuite le 25 février). Jusqu'au 3 mars.

MUSEE HENNER. Salles rénovées, 43, avenue de Villiers (763-42-73). Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F.

SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS. Jusque fin février. — **MON PARIS.** Cent aquarelles de **KOJIRO AKAJI.** Jusqu'au 30 décembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 16 h. 30. Jusqu'au 17 février

TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE. Centième anniversaire de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 décembre.

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

LE STUDIO REUTLINGER. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois. Sauf dimanche, de 12 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 27 décembre.

CHAPELAIN-MIDY. La vie est un théâtre. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf le 25 décembre, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

LES PARISIENS AU FIL DES JOURS (1900-1960). Photographies Séeberger frères. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-88-36). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

LE PRINCE IMPERIAL. — Musée national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

HERITAGE DU NEPAL. — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 février.

CENTRES CULTURELS

INITIATION A L'ARCHEOLOGIE. — Rotonde de La Villette, 1, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'à fin janvier.

BABOU, GAMARRA, MARCOS, PELLON. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 1re h. à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

EVERT LUNDQUIST. Peintures. — Jusqu'au 22 janvier. — **DESSINS D'ARTISTES FRANÇAIS ET SUEDOIS DU XVIIIe SIECLE.** — Jusqu'au 25 janvier. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

FEMINIE DIALOGUE 79. — Unesco, 7, place Fontenoy (577-16-10). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 2 janvier.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guilloud. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 janvier.

NOELS D'HIER. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 janvier.

CARICATURES - PRESSE SATIRIQUE 1830-1918. — Hôtel de Sens, bibliothèque Forney (278-17-34). Jusqu'au 31 décembre.

RAYMONDE GODIN. L'espace et les signes. — **DUMOUCHEL, LEROUX - GUILLAUME, S. TOUSIGNANT.** Trois générations de graveurs québécois. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

LEPPIEN. Peintures. — M.J.C. « Les Hauts de Belleville », 43, rue du Borrégo (636-68-13). De 15 h. à 21 h. ; dimanche, de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 29 décembre.

ART ET REGARD DES FEMMES. Peintures, sculptures, photographies, tapisseries, gravures, poèmes. FIAP, 30, rue Cabanis (581-38-50). De 11 h. à 20 h. Jusqu'au 31 décembre.

TRENTE ARTISTES VENEZUELIENS A PARIS. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 1er février.

LE MUSEE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 janvier.

ART MODERNE DE BOSNIE-HERZEGOVINE. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-30). Jusqu'au 31 décembre

TRENTE ANS DE TYPOGRAPHIE FRANÇAISE. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-90-90). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 janvier.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspect de la photographie scientifique. — Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

L'ARCHE DE NOEL. Jouets-animaux, objets de collections 1850-1945. — Salons de la société Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim. et jours fériés, de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 12 janvier.

GALERIES

CENT PLANCHES DES MAITRES DE L'AFFICHE. — Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 8 janvier.

PIERRES DE REVE. Les racines du paysage. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 27 janvier.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART POSTAL AUDIO ET VISUEL. — Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 janvier.

DANAE OU LA PLUIE D'OR, d'après Titien, par les artistes de l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 janvier.

PROPOSITION POUR UN JEUNE COLLECTIONNEUR. Peintures, aquarelles, dessins. Œuvres d'Appel, Bissière, Cardenas, Charchoune, Fautrier, Hartung, Laubies, Oppenheim, etc. — Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte (354-59-09). Jusqu'au 30 janvier.

DESSINS ET AQUARELLES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — La Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10).

IMAGES EXTRAVAGANTES ET OBJETS SINGULIERS. Œuvres de Chabot, Gaussot, Giai-Miniet, Lebovici, Ogier, Zdanek et quelques autres. — Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 20 janvier.

TSUBA. Gardes de sabres japonaises. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 9 février.

DIGAN, sculptures - **LEPAREUR,** peintures. — Axe galerie jardin, 33, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'à fin janvier.

MICROSCOPE 79 : œuvres de Barbu, Blomstedt, Braun, Buffoli, Cussinet, Gramatzki, etc. Art et Culture, 90, rue de Rennes (548-58-69).

SCULPTURES-PAYSAGES : Bonnand, Buffoli, Dagarian, Marion, Romain, Rossi, Sigg et Zoratto. **VASCO COSTA,** huiles et acryliques récentes. Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 3 janvier.

ENCRAGE/PASSAGE : Rougemont, Matieu, Atelier Bordas lithographie. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud. Jusqu'au 20 janvier.

CHARLES - HENRY BAINVILLE. Lithographies hip et réalistes. La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 14 janvier.

BOTERO. Peintures récentes. — Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 29 décembre.

CESAR. Rétrospectives des expansions 1969-1977. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 décembre.

CHAMBAS. Retour d'Egypte. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 12 janvier.

GOSTA CLAESSON. Pastels. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277-52-24). Jusqu'au 8 janvier.

SALVADOR DALI. Dix recettes d'immortalité. — Arts contemporains, 2, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 20 janvier.

FRANÇOIS DECK : « Labyrinthes », dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60).

ROSITA DEWEZ. Dessins. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 31 décembre.

ALAIN DUPUIS : Soleils, maisons, évidences enfantines. Tapisseries. La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 12 janvier.

ERTE. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 1er février.

MICHELE FORGEOIS, sculptures. Le Bateau-Lavoir (atelier 24), 6, rue Garreau.

HOMMAGE A JEAN FRELAUT. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 15 janvier.

FRIEDLANDER. Aquatintes pour les « Illuminations » de Rimbaud. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 15 janvier.

JACQUES GAUTIER. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

HENRI GOETZ. Trente-six pointes d'argent. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 12 janvier.

GRAND'MERE PARIS. Provinces fleuries. — Galerie J. Casanova, 75, galerie de Montpensier (296-23-52). Jusqu'au 31 décembre.

GUINOVART. — Espace Pierre Cardin, 1, avenue Gabriel. Jusqu'au 8 décembre. Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 29 décembre.

GUTHERZ. Figures. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 janvier.

EDWARD KIENHOLZ. Œuvres récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 18 janvier.

FELIX LABISSE. Peintures de 1929 à 1951. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40) Jusqu'au 12 janvier.

BERTRAND LAVIER. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 19 janvier.

LOUIS LE BROCQUY. Images de Yeats, Joyce Beckett, Lorca, Strindberg, Bacon. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 27 décembre.

LE CORBUSIER vu par Lucien Hervé. Photographies d'architecture. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 31 décembre.

MILSHTEIN. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-25-09). Jusqu'au 5 janvier.

MANFRED MOHR. Dessins génératifs. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 26 janvier.

OLIVIER O. OLIVIER. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) Jusqu'au 19 janvier.

MADELEINE PARADIS. Dessins, aquarelles, gravures. Galerie l'Eté, 4, rue Yves-Le-Tac (255-58-41). Jusqu'au 6 janvier.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Peintures récentes. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-09-07) Jusqu'au 29 décembre.

JACQUES POLI. Peintures. — Galerie Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'en janvier.

CHRISTIAN RENONCIAT. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en février.

YVES REYNIER. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-03-10). Jusqu'au 5 janvier.

GEORGES ROHNER. Huiles, dessins, aquarelles. — Galerie de Paris, 12, rue François-1er (359-82-20). Jusqu'au 28 décembre.

SCHNEE. Peintures. — Galerie Pierre-Lescot, 28 rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 31 décembre.

SILVIA STEIGER. Galerie de Kruijff, 48, rue Beaubourg (278-53-50). Jusqu'au 15 janvier.

UBAC. Ardoises, empreintes, livres illustrés. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 18 janvier.

VIVIN. Peintures. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18).

WOLS. 1913-1951 Peintures, aquarelles, dessins, photos — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 janvier.

HENIA ZALBERG. Lumière et cités. Orphée et Eurydice, 13, rue d'Ormesson (272-81-01). Jusqu'au 31 décembre.

REGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS. Soegeng Batik. Centre municipal J.-Salomon, 5, rue Schaeffer (352-49-99). Jusqu'au 12 janvier.

BOULOGNE - BILLANCOURT. Festival du jeu de société. — Centre culturel. De 10 h. à 23 h. ; dim., de 10 h à 12 h Jusqu'au 7 janvier 1980.

BRETIGNY. A propos (et autour) du jouet. Centre culturel, rue Henri-Douard, centre G.-Philipe (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

CORBEIL. Groupe objectal. — Centre d'action culturelle Pablo Neruda, 22, rue Marcel Cachin (089-00-72). Jusqu'au 29 décembre

CRETEIL. Jean Gourmelin (300 dessins de 1939 à aujourd'hui). — Maison des arts et de la culture André-Malraux, place Salvador Allende (899-94-50). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30 ; dim., de 14 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 23 décembre

JOUY-EN-JOSAS. Les plus belles toiles de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Mardi, sam., dim. et jours fériés, de 14 h. à 17 h. Jusqu'en juin.

LA DEFENSE. Art populaire d'Indonésie. — La Galerie, Esplanade (775-86-08). De 11 h. à 19 h. ; sam et dim., de 12 h. à 19 h. ; le merc., jusqu'à 21 h. 30. Jusqu'au 31 décembre.

LE VESINET. Première Biennale des peintres russes. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Du 20 décembre au 13 janvier.

MARLY-LE-ROI. Marianne et Yann Liébard, dix années d'expression. — Dessins, peintures, sculptures, tapisseries. Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 30 décembre. —

POISSY. Trains-jouets et jouets-trains. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 13 janvier.

PONTOISE. Dessins et aquarelles. Acquisitions et dons récents. — Jouets anciens. — Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

ROSNY 2. « La Belle au bois dormant ». — Automates (854-49-99). De 11 h. à 22 h. ; lundi et samedi, jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 décembre.

SAINT-MAUR. Salon 1979 de la Société des artistes du Val-de-Marne. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier / objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert, pl. de Pietrasanta (427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Trois artistes du Haut Crestet : Claude Stahly, François Stahly, Parvine Curie. — Musée des tapisseries, place de l'Ancien Archevêché (21-05-78). Jusqu'au 5 janvier.

ARRAS. Parti pris 3 : œuvres de Christian Jaccard, Joël Kermarrec, Constantin Xenakis. — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12) Jusqu'au 3 janvier

BEAUVAIS. Hommage à Maurice Boudot-Lamotte (1878-1957). — Collection de M.-J. Boudot-Lamotte. Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 25 février.

BORDEAUX. Richard Tuttle. Travaux 1965-1979. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 29 décembre.

CALAIS. Cent dessins des musées d'Angers. — Tom Phillips, Musée des beaux-arts, rue Richelieu (21-26-99). Jusqu'au 13 janvier.

CHALON-SUR-SAONE. Les trésors de la société française de photographie. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Christian Boltanski : les modèles. — Maison de la culture. Jusqu'au 20 janvier.

CHAMBERY. Art et histoire de l'Iran avant l'islam. — Jusqu'au 15 mars. — Toni Grand. Sculptures 1976-1979. André Villers. Jusqu'en février. Musée savoisien, square de Lannoy de Bissy (33-44-48). Jusqu'en février.

CHANTILLY. — La Madame de Lorette de Raphaël. — Musée de Condé. Jusqu'au 14 janvier.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. Estampes de Jean Messagier. — Cellier des Moines, cour du château (70-16-12). Jusqu'au 13 janvier.

DIEPPE. George Ball. — Musée (84-19-76). Jusqu'au 30 janvier.

GRENOBLE. Ernest Pignon-Ernest : interventions-images. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel. Jusqu'au 17 février.

LA ROCHELLE. Alechinsky à l'imprimerie. — Chapelle du lycée Fromentin, 18, rue du Collège. Jusqu'au 27 janvier.

LILLE. — Traditions des marionnettes. Hospice Comtesse. Jusqu'au 14 janvier 1980.

LONS-LE-SAUNIER. Lucien-Achille Mauzan 1883-1952. — Musée. Jusqu'au 7 janvier.

LYON. Vingt-six artistes polonais contemporains. — Espace lyonnais d'Art contemporain, Centre d'échange de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 31 décembre.

MACON. Roman Cieslewicz, sérigraphies, affiches. Jusqu'au 31 décembre. — Gérard Schlosser, peintures. Jusqu'au 27 janvier. Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-73-11).

METZ. Dietrich Mohr, sculptures. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 7 janvier.

MARCQ-EN-BAROEUL. Afrique noire : arts d'hier et d'aujourd'hui. Septentrion, fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 27 janvier.

MARSEILLE. La vie quotidienne des artisans de pharaon. Musée Borely (73-21-60). Jusque fin janvier.

MONT-DE-MARSAN. De Sumer à Babylone. Musée Despiau-Wlérick (75-00-45). Jusqu'au 27 janvier.

MULHOUSE. Les tissus imprimés d'Issey Miyake. — Cent dessins textiles japonais contemporains. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens. Jusqu'au 24 février.

NICE. Pop art américain aujourd'hui. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 6 janvier. — Peintures de T'ang. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusque fin janvier.

NIMES. Le vitrail, art et technique. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 13 janvier.

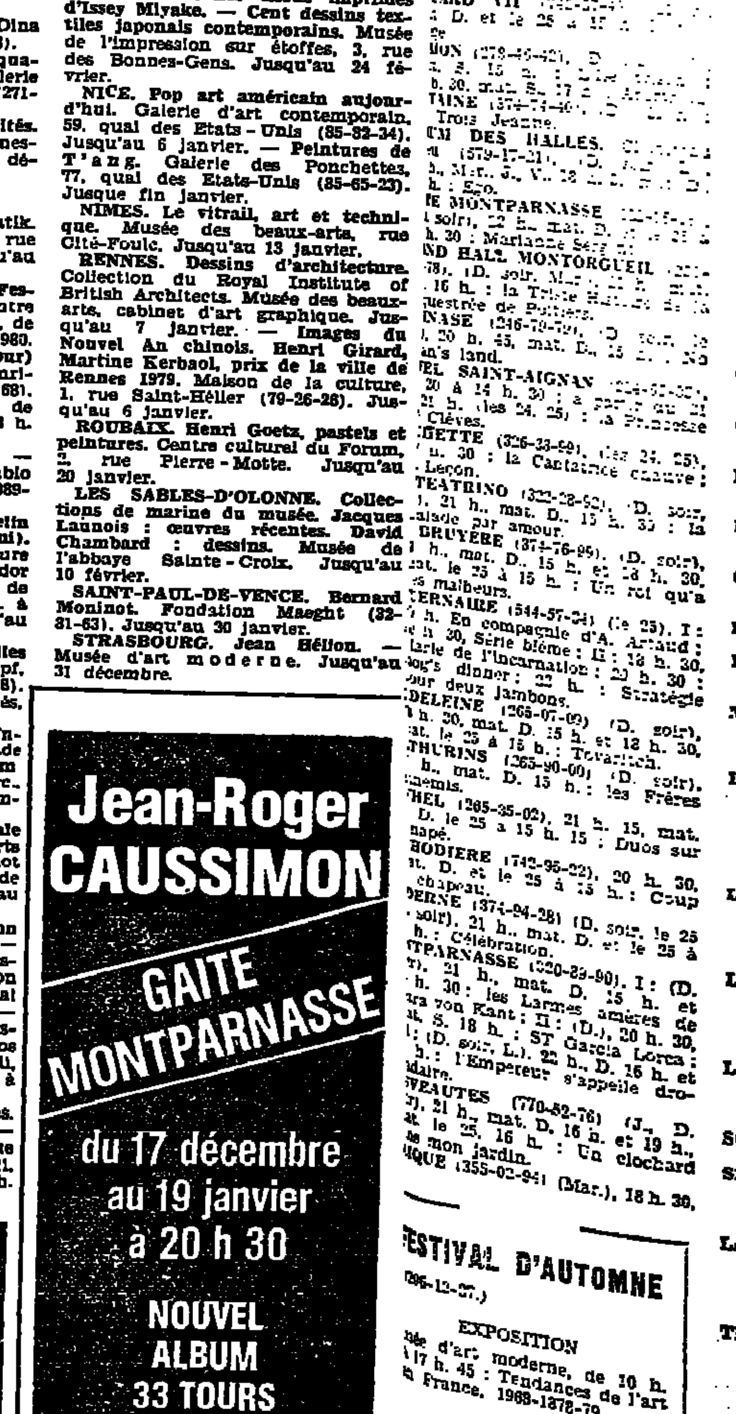
RENNES. Dessins d'architecture. Collection du Royal Institute of British Architects. Musée des beaux-arts, cabinet d'art graphique. Jusqu'au 7 janvier. — Images du Nouvel An chinois. Henri Girard, Martine Kerbaol, prix de la ville de Rennes 1979. Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 6 janvier.

ROUBAIX. Henri Goetz, pastels et peintures. Centre culturel du Forum, 2, rue Pierre-Motte. Jusqu'au 20 janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Collections de marine du musée. Jacques Launois : œuvres récentes. David Chambard : dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 10 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Bernard Moninot. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

STRASBOURG. Jean Hélion. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 31 décembre.



هكذا من الأصل

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), les 20, 22, 24 et 26, à 20 h. 30 : Coppelia ; le 21, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
SALLE FAVART (296-12-20), (Dim., Mar.), 19 h. 30 : Vive Offenbach.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), le 19 à 14 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice ; les 21 et 26 à 20 h. 30 ; les 23 et 25 à 14 h. 30 : Un client sérieux ; le Malade imaginaire ; les 20, 22, 24 et 25 à 20 h. 30 : l'Œuf ; le 19 à 20 h. 30 ; *le 26 à 14 h. 30 : le Misanthrope* ; le 23 à 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
CHAILLOT (772-81-15), Salle Gémier (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Pic du Bossu.
ODEON (325-70-32), (D. soir, Mar. soir), 20 h. 30, mat. dim. et *Mar.* 15 h. : la Tour de Babel.
PETIT ODEON (325-70-32), (L.), 18 h. 30 : C'était comment déjà ?
T.E.P. (797-96-06), les 19, 20 et 21 à 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 19, 20, 21, 22 et 26 à 20 h. 30 : Catherine Sauvage, Bruno Brel.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mar.). Cinéma : le 19 à 18 h. : Hommage à l'O.N.F. ; le 21 à 18 h. : Vidéo-information *(la Suisse)*.
CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34) (D. soir, mar.), les 19, 24, 25 et 26 à 15 h. ; les 22 et 23 à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 24 à 21 h. : Messe de Noël et veillée avec l'orchestre C. Luter.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Alex Métayer ; les 20, 21 et 26 à 20 h. 30 ; le 25 à 14 h. 30 : les Trois Sœurs ; les 19 et 23 à 20 h. 30 : Gin game.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, le 25 soir), 20 h. 30, mat. D. et le 25, 17 h. : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche ; 23 h., mat. D., et le 25 à 18 h. 30 : Salle d'attente.
ANTOINE (208-77-71), 20 h. 30, mat. D. et le 25 à 15 h. : le Pont japonais.
ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, le 25 soir), 20 h. 45, mat. S., D. et le 25 à 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, le 25 soir), 21 h., mat. D. et le 25 à 15 h. : Audience ; Vernissage.
ATHENEE (742-67-27), 21 h., mat. D. et le 25 à 15 h. 30 : la Fraîcheur de l'aube.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h., mat. S. 15 h. : la Famille Deschiens ; les Oubliettes.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir), 21 h., mat. D., 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08), V., S., L., Mar., 20 h. ; S., 14 h. 30 ; D., 15 h. 30 : Méphisto. — Le 19 à 21 h. : Pour Pavel (reconstitution du *procès de Prague*) ; *Epée de Bois* (808-39-74), 20 h. 30 : Fuente Ovejuna (dern. le 22). — Sous Chapiteau (365-91-40), (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. S. et le 25 à 15 h., D., 16 h. : l'Objet aimé.
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62), (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), les 19, 20, 21 à 20 h. 30 : le Ménage de Caroline.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), *20 h. 45 : Contre ciel, plus* (jusqu'au 23).
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : le Président Schreber (jusqu'au 22).
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41), Mer., D. soir), 21 h., mat. D. et le 25 à 16 h. : la Cuisine des anges.
EDOUARD VII (742-57-49), 21 h., mat. D. et le 25 à 15 h. 30 : le Piège.
ESSAION (278-46-42), (D.), 20 h. 30, mat. S. 15 h. : L'Ile prison ; *22 h. 30*, mat. S., 17 h. : Apartheid.
FONTAINE (874-74-40), (D.), 21 h. : les Trois Jeanne.
FORUM DES HALLES, Chapiteau Bleu (579-17-21), (D. soir, L.), 21 h., Mer., J., V., 18 h. 30, mat. D., 16 h. : Ego.
GAITE MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir), 22 h., mat. D. et le 25 à 16 h. 30 : Marianne Sergent.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), (D. soir, Mar.), 21 h., mat. D., 16 h. : la Triste Histoire de la séquestrée de Poitiers.
GYMNASE (246-79-79), (D. soir, le 25), 20 h. 45, mat. D., 15 h. : No man's land.
HOTEL SAINT-AIGNAN (234-65-03), le 20 à 14 h. 30 ; à partir du 21 à 21 h. (les 24, 25) : la Princesse *de Clèves*.
HUCHETTE (326-38-99), (les 24, 25), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LA TEATRINO (322-28-92), (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : la Malade par amour.
LA BRUYERE (874-76-99), *(D. soir)*, 21 h., mat. D., 15 h. et 18 h. 30, mat. le 25 à 15 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (le 25), I : 19 h. En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30, Série blême ; II : 18 h. 30, *Marie de l'Incarnation* ; 20 h. 30 : Dog's dinner ; 22 h. : Stratégie pour deux jambons.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30, mat. le 25 à 15 h. : Tovaritch.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir), 21 h., mat. D. 15 h. : les Frères ennemis.
MICHEL (265-35-02), 21 h. 15, mat. et D. le 25 à 15 h. 15 : Ducs sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h. 30, mat. D. et le 25 à 15 h. : Coup de chapeau.
MODERNE (874-94-28) (D. soir, le 25 au soir), 21 h., mat. D. et le 25 à 15 h. : Célébration.
MONTPARNASSE (320-89-90), I : (D. soir), 21 h., mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : *les Larmes amères de* Petra von Kant ; II : (D.), 20 h. 30, mat. S. 18 h. : ST Garcia Lorca ; III : (D. soir, L.), 22 h., D. 16 h. et 18 h. : l'Empereur s'appelle dromadaire.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. D. 16 h. et 19 h., mat. le 25, 16 h. : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94) (Mar.), 18 h. 30, L. à 20 h. 30 : Un garçon de chez Very. Embrassons-nous Folleville.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir), 20 h. 45, mat. S. 18 h., D. et le *25 à 15 h. : Un habit pour l'hiver*.
ORSAY (548-38-53), I : les 19, 22, 24, à 20 h. 30 ; le 23 à 15 h. ; le 25 à 18 h. 30 : Zadig ; les 20, 21 à 20 h. 30 : Wings. II : les 19, 22, 24 à 20 h. 30 ; le 23 à 15 h. ; le 25 à 18 h. 30 : Apparences ; les 20, 21, à 20 h. 30 : le Langage du corps.
PALAIS DES CONGRES (758-22-53) (J.), 20 h. 45, mat. S. 15 h. 30, mat. D. 14 h. 30, mat. le 25, 17 h. : Danton et Robespierre.
PALAIS DES GLACES (606-49-93) (D., L.), *20 h. 45 : Lionel Rocheman*.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : le Tout pour le tout.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), *20 h. 30*, mat. *S. 15 h.* : Des hommes et des enfants.
POCHE (548-92-97) (D., Mar.), 21 h., S. 20 h. 30 et 22 h. 15, mat. D. 15 h. 30 : Neige.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir), 20 h. 30, mat. D. 15 h. : le Volcan de la rue Arbat.
RANELAGH (288-64-44), les 19, 22 à 20 h. : les 23, 25 à 15 h. : Square Courteline ; le 20 à 20 h. 30 ; le 21 à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Macbeth *(en anglais)*.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, le 25), 20 h. 45, mat. D. 15 h. et 18 h. 30 : les Orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S., 20 h. 45 (dern. le 22) : la Métamorphose.
THEATRE DES DEUX PORTES (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 14 h. 30 : Miguel Manara.
THEATRE 18 (229-09-27) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. D., 16 h. 30 : les Chaises.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent. 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, le 25 soir), 21 h., mat. D. et le 25, 15 h. : l'Avare.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 17 h. : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ?. J., V., S., 20 h. 30 ; D., 15 h. : Don Juan.
THEATRE 13 *(627-36-20)* (*D. soir*, L., Mar.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. : la Belle Sarrazine.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (Mar. soir, D. soir), 21 h., mat. D. 15 h. et 18 h. 30, mat. le 25, 15 h. : Comédie pour un meurtre.
VARIETES (233-09-92) (D. soir), 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. 30, mat. le 25, 15 h. : la Cage aux folles.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00), Mer., V., 20 h. 30, S. 23 h. : Cendres ; *J., 20 h. 30 : les Ikons et les* Miliques ; M., J., V., S., 18 h. 30 : Errances.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D., les 24 et 25), 19 h. 30 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : Dominique Bailly ; 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (L., les 24 et 25), 20 h. 15 : Areuh = MC 2... : 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Van Kergueluff ; ve., sam., 23 h. 30 : Triboulet.
CAF'CONC' (372-71-15), le 19, à 21 h. ; *les* 20, 21, 22, 23, à 19 h. 30 et 21 h. ; les 23, 24, à 15 h., 19 h. 30 et 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : Solitude et Nostalgie du Nord.
CAFE D'EDGAR (332-11-02) (le 25). — I. : 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II. (D., L., les 21 et 25) : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra *le vent du Nord*.
CAFESSAION (278-46-42) (le 25), 20 h. 30 : A. Lugand ; 21 h. 30 : dim. 17 h. et 21 h. 30 : J. Charby.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., les 24 et 25), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. + mer., sam., 17 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Les Hommes... j'aime ça.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) D., L., 20 h. 30 : Essayez donc nos pédalos.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06), les 19, 20, 21, 22, à 20 h. 30 et 22 h. 15 : Oleg-Pontet.
L'ECUME (542-71-16), 22 h. + ven., sam., 24 h. : Variations sur les œuvres du peintre Di Maccio.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 22 h., mat. dim. et mar. 16 h. 30 : Marianne Sergent.
LA GRANGE DU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. Pinatel.
LUCERNAIRE (544-57-34), le 25, *20 h.* : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : S. Varègues.
MIRANDIERE (229-11-13) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : le Grand Ecart ; (L.) 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
LE PETIT CASINO (278-36-50). — I. : 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II. : 19 h. 30 : Un Québécois à Pasi ; 20 h. 30 : Abadi-Don ; 21 h. 30 : R. Marino ; 22 h. 30 : 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (le 25), 21 h. 30 : Kelmerd' ; 22h. : J.-L. Ferrier, P. Boireaud ; 22 h. 30 : A. Korrigan, L. Plaissy ; le 24, à 23 h : J. Aveline.
LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., le 25), 20 h. 30 : Offenbach ; Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds Nikelés sont épatants.
LE SELENITE (354-53-14) (D.), 20 h. 30 : P. Prévost : le Con pressé ; 22 h. : Bravo and Son. — II. : 21 h. : la Belle Epoque.
SOUPAP (278-27-54) *(D., L., Mar.)*, 20 h. : Chansons de femmes.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. 15 et le 24, à 20 h. 30 : Le Père Noël est une ordure.
LA TANIERE (337-74-39), mercredi, jeudi, ven., sam., à 20 h. 45 : Musique brésilienne ; 22 h. 30 : Jacinta. — II. : 20 h. 45 : Ça va très bien.
THEATRE DE DIX-HEURES (325-09-23), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 40 : Cause à mon c... ma télé est malade.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D., L.), 22 h. 15 : J. Beriac.
THEATRE DES QUATRE CENTS ***COUPS*** (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 23 h. 30 : On vous écrira.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : la Tournée ; 22 h. 30 : Rufus a un petit vélo, faites passer (dernière le 22) ; 23 h. : R. Padula, J.-P. Bourdeaux, L. Klein.
LA VINGTIEME MARCHE (636-72-45) (D., le 25), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigoureux.

Dans la région parisienne

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (928-21-67), le 20, à 21 h. : Witold.
CHAMPIGNY, C.M.A. G.-Philipe (880-96-28), le 21, à 21 h. : Pena-Danse.
CLAMART, C.C. Arp (645-11-87), le 23, à 15 h. : l'Annonce faite à Marie.
COMBS-LA-VILLE, Salle des fêtes (060-75-98), le 21, à 21 h. : Henri Guedon.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 19, à 20 h. 45 : Guy Bedos.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), les 21 et 22, à 20 h. 30, le *23, à 15 h. 30 : les Deux Orphelines*.
EVRY, Agora (077-93-50), le 22, à 21 h. : Mouloudji.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 20, à 21 h. : Sol.
ROMAINVILLE, Palais des fêtes (844-50-76), le 22, à 21 h. : François Béranger.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 19, à 21 h. : Chorégraphies en liberté II.
SURESNES, Théâtre Jean - Vilar (772-38-80), le 19, à 21 h. : Lucrèce Borgia.
VERSAILLES, chapelle du château (950-36-22), le 19, à 20 h. 45 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Guest, chorale Audite Nova (Schubert, *Mendelssohn*). — Théâtre Montansier (950-71-18), le 24, à 21 h. : le Bluffeur.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), Grand Sorano (S., D. soir, mar.), 21 h., mat. dim., 18 h. : Contes et Exercices. — Petit Sorano (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : En camarades.

NOUVEAUX SPECTACLES

LE MENAGE DE CAROLINE, de Ghelderode, au Centre de la communauté belge (19, 20, 21).
LE MEDECIN MALGRE LUI au Théâtre Romain - Rolland de Villejuif (19).
BURST RAT, de Jean Luc et Sami au Studio 14 (19).
LES MIROIRS D'OSTENDE, de Paul Willems, par Henri Ronse, au Théâtre Oblique (26).

FESTIVAL D'AUTOMNE

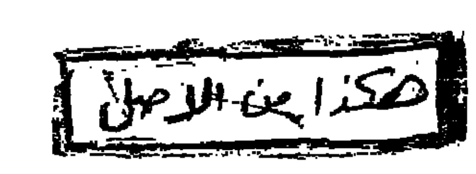
(296-12-27.)

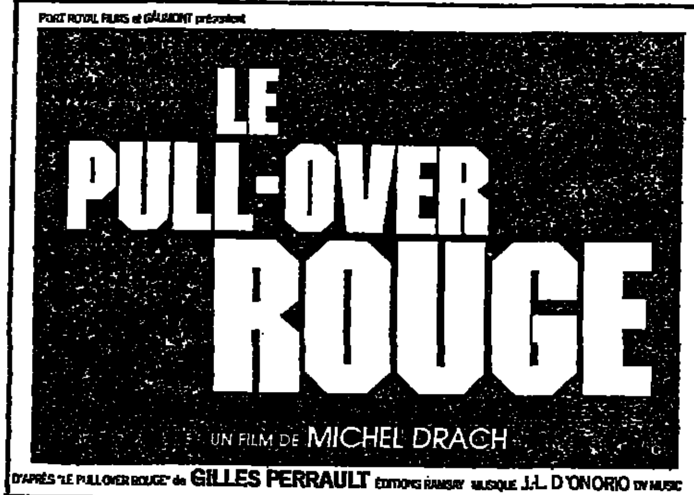
EXPOSITION

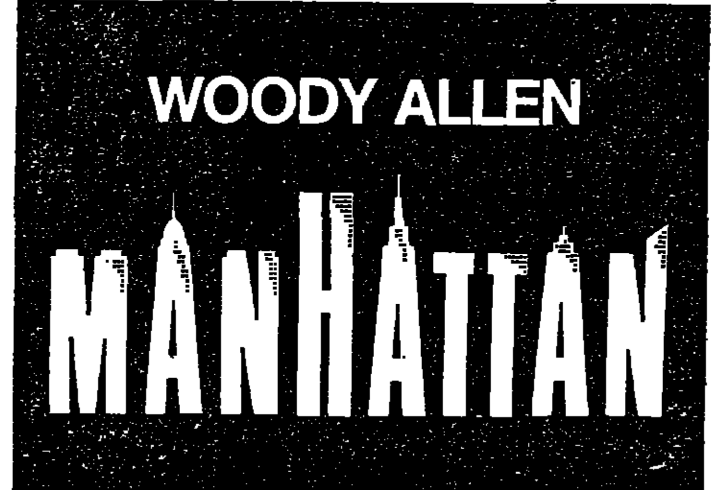
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en France, 1968-1978-79.

THEATRE

Saint-Denis, théâtre G.-Philippe, les 19 et 20 à 20 h. 30 : Winston Tong (dernières).







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

MERCREDI 19 DECEMBRE
CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : A nous quatre, cardinal, d'A. Hunebelle ; 18 h. : Cinéma hongrois : Jours glacés, d'A. Kovacs ; 20 h. : Gertrude, de C. Dreyer ; 23 h. : Images de la folie : Moi, Pierre Rivière...

JEUDI 20 DECEMBRE

16 h. : Hommage à M. L'Herbier : Nuits de prince ; 18 h. : Cinéma hongrois : Dix mille soleils, d'A. Kozak ; 20 h. : Cinéma iranien : le Voyage, de B. Beyzae ; Lebbaeus, d'A. Ovanessian ; O protecteur de gazelle, de P. Kimiavi ; 22 h. : Cinéma et science-fiction : la Mouche noire, de K. Neumann.

VENDREDI 21 DECEMBRE

16 h. : The Drums of Love, de D. W. Griffith ; 18 h. : Cinéma hongrois : Pierre lancée, de S. Sara ; 20 h. : En souvenir de Merle Oberon : I Claudius, de J. von Sternberg ; The Scarlet Pimpernel, de H. Young ; 22 h. : Cinéma et science-fiction : le Météore de la nuit, de J. Arnold.

SAMEDI 22 DECEMBRE

16 h. : En souvenir de Merle Oberon : Forever and a day, de R. Clair ; 18 h. : Cinéma hongrois : le Visage, de P. Zolnay ; 20 h. : Images de la folie : la Fosse aux serpents, d'A. Litvak ; 22 h. : Cinéma et science-fiction : le Monstre des abîmes, de R. Baker.

DIMANCHE 23 DECEMBRE

15 h. : Hommage à M. L'Herbier : les Derniers jours de Pompéi ; 18 h. : Cinéma hongrois : Hora du temps, de F. Kosa ; 20 h. : Image de la folie : Un homme qui dort, de B. Queysanne ; 22 h. : l'Homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock.

LUNDI 24 DECEMBRE

Relâche.

MARDI 25 DECEMBRE

16 h. : Montages de films pour enfants ; 19 h. : Cinéma hongrois : Impasse, de T. Renyi ; 20 h. : le Messie, de R. Rossellini ; 22 h. : Keep on rockin', de D. A. Pennebaker.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 19 DECEMBRE

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Tchapaiev, de S. et G. Vassiliev ; 19 h. : la Bru, de H. Nariiev) ; 17 h. : Festival des trois continents : l'Enfant de Ngatce, d'O. W. M'Baye ; De l'autre côté du fleuve, de C N'Gaido Bah (en sa présence) ; 21 h. : Cinéma hongrois : Liliompi, de K. Makk.

JEUDI 20 DECEMBRE

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Lénine en octobre, de M. Romm ; 19 h. : Lénine en Pologne, de S. Youtkevitch) ; 17 h. : Festival des trois continents : Chuvas de verao, de C. Diegues ; 21 h. : Cinéma hongrois : Entre deux eaux, de G. Olah.

VENDREDI 21 DECEMBRE

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Chtchors, d'A. Dovjenko ; 19 h. : le Père du soldat, de R. Tchkeidze) ; 17 h. : Festival des trois continents : Valérie ; Sense of Pride, de M. Freeman (en sa présence) ; Tudo Bem, d'A. Jabor ; 21 h. : Cinéma hongrois : Quatorze vies en danger, de Z. Fabri.

SAMEDI 22 DECEMBRE

15 h. : Hommage à M. L'Herbier : la Tragédie impériale ; 17 h. : Festival des trois continents : Marilia et Marinha, de L. Goulart ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : l'Enfance de Maxime Gorki, de M. Donskoï ; 21 h. : Cinéma hongrois : Pista danko, de L. Kalmar.

DIMANCHE 23 DECEMBRE

15 h. : Image de la folie : Une page folle, de T. Kinugasa ; 17 h. : Festival des trois continents : N'Diangane, de J. Traore ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : En gagnant mon pain, de M. Donskoï ; 21 h. : Cinéma hongrois : Un bock de blonde, de F. Mariassy.

LUNDI 24 DECEMBRE

15 h. : les Fils de l'eau, de J. Rouch et E. Rosfelder ; 17 h. : la Maternelle, de J. Benoit-Levy.

MARDI 25 DECEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALBUM COUNTRY MUSIC (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (743-03-13), en mat. ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). H. sp.

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CAMOUFLAGE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), mer., dim., lun.

CHER PAPA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

COURAGE, FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

CUL ET CHEMISE (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenuë - Montparnasse, 14e (544-25-02).

DES MORTS (Fr.-Belg.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), h. spéc.

DON GIOVANNI (Fr., v.o. it.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

DRACULA (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-43), en soirée ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles - Convention, 15e (579-33-00) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

INTERIEURS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JACK LE MAGNIFIQUE (A.) (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.), Richelieu 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13 ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) en soirée.

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Madeleine, 8e (742-03-13).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odeon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. v.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).

MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. Sp.

PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en soirée.

LES PETITES FUGUES (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RACE D'EP (Fr. (**) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SANS ANESTHESIE (Pol.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), J., V., S., Mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

SEXTETTE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e 548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.

LES FILMS NOUVEAUX

I COMME ICARE, film français d'Henri Verneuil : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24 ; Wepler, 18e (387-50-70).

AIRPORT 80 CONCORDE, film américain de David Lowell Rich. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.F. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BUFFET FROID, film français de Bertrand Blier : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

QU'IL EST JOLI GARÇON L'ASSASSIN DE PAPA, film français de Michel Caputo : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.

RATATAPLAN, film italien de Maurizio Nichetti (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

REGGAE SUNSPLASH, film américain de Stephan Paul : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).

LE SECRET DE LA BANQUISE, film américain de Don Sharp (v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29) ; Paramount - City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



هكذا من الأصل

Cinéma

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.,v.f. : Vendôme, 2e (742-97-52); v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port., v. port.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e 225-18-45).

Les grandes reprises

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BAMBI *(A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e* (554-46-85).
LES AVENTURES DE RABBI JACOB (F.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace (354-07-76).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Denfert, 14e (354-00-11).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BOB MARLEY (A., v.f.) : Hollywood, 9e (770-10-41).
LA BETE (Fr.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES CAVALIERS (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CID (A., v.f.) : Escurial (707-28-04).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES CONTREBANDIERS DE MOON-FLEET (A., v.f.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); George-V., 8e, e noirée (225-41-46).
LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : *la Clef, 5e* (337-90-90). J., S., L.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en mat.
FLESH (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
FOLIE-FOLIE (A., v.f.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
FEDORA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FOLIE DES GRANDEURS (F.) : Club, 9e (770-81-47).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suèd., v.o) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), mer., ven., *dim., mar.*
JIMM HENDRIX (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE LAUREAT (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NASHVILLE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Opéranigth, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORCA (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ORFEU NEGRO (Fr.-Bré., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), 70 mm.
PAIN ET CHOCOLAT (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PARIS BEGUIN (F.) : Action-République, 11e (805-51-33).
PEAU D'ANE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES (F.) : Club, 9e (770-81-47).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), en mat. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris, 8e (225-03-30) ; Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Athéna, 12e (343-07-48), en mat. ; Parnassiens, 14e (329-83-11), H. Sp. ; Cambronne, 15e (734-42-96), en mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE *(All., v.o.) : Olympic*-St-Germain (622-87-23) ; Olympic 14e (542-67-42).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
THE SERVANT (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
TOMBE LES FILLES (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TRESOR DES PIEDS NICKELES (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44), *H. sp.*
WEEK-END (Fr.) Racine, 6e (633-43-71).
YOLANDA ET LE VOLEUR (A., v.o.) Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) Georges V, 8e (225-41-46) en mat.

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : *Olympic* Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'AMOUR FOU (F.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : 20 h 30.

CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (325-48-18), 12 h.
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Olympic, *14e (542-67-42), 18 h. 30* (sf S., D.).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : 10 h., 12 h., 24 h.
PROVA D'ORCHESTRA (It., v. f.) : *les Tourelles, 20e (636-51-98), jeudi,* 21 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZERO (Fr.): le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les festivals

LA PANTHERE ROSE, Espace Gaîté, 14e (320-99-34), mer., sam., mar. : le retour de la panthère rose ; jeu., dim. : Quand la panthère *rose s'en mêle* ; ven., *lun.*, : la Malédiction de la panthère rose.
FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : l'Entreprenant M. Peprov ; ven., sam. : Swing Time ; dim., lun. : la Joyeuse Divorcée ; mar. : Demoiselles en détresse.
LES MARX BROTHERS, v.o., Nickel *Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Une* nuit à l'Opéra ; jeu. : Monkey Business ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Les Marx au grand magasin ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : Chercheurs d'or.
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Macao, le para*dis des mauvais garçons ;* jeu. : le Casse de l'oncle Tom ; ven. : le Détective ; sam. : la Femme à abattre ; dim. : Une femme dangereuse ; lun. : les Amants de la nuit ; mar. : Johnny le vagabond.
FRED ASTAIRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., Jeu. : En suivant la flotte ; ven., sam. : Amanda ; dim., lun. : Top Hat ; mar. : Carioca.
EXPRESSIONISME ALLEMAND, v.o., Studio *Gît-le-Cœur, 6e* (326-80-25). Mer. : Mabuse, le joueur ; jeu. : Mabuse, démon du crime ; vend. : le Cabinet du docteur Calligari ; sam. : Métropolis ; dim. : Nosfératu le vampire ; lun. : le Dernier des hommes ; mar. : les Trois Lumières.
LAUREL ET HARDY, *v.o.*, Studio Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; 16 h. : Têtes de pioche ; Livreurs, sachez livrer ; 17 h. 30 : En croisière ; les Joies du mariage ; 19 h. 30 : les Conscrits ; Maison de tout repos ; 21 h. : la Bohémienne ; les Deux vagabonds ; *22 h.* 30 : les As d'Oxford ; Drôles de locataires.
STUDIO 28, 18e (v.o.) (606-36-07). Mer. : un Tramway nommé désir ; *jeu.* : le Vampire de ces dames ; ven. : Alien ; sam., dim., lund., mar. : Hair.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.) (sf J.), 14 h. : Alice au pays des merveilles ; (sf J.), 15 h. 35 : la Mélodie du bonheur ; (sf J.). 18 h. 45 : Festival de dessins animés Tex Avery ; *(sf Mar.)*, 20 h. 15, J., à 18 h. et 20 h. 15 : les Petites Fugues · J., 13 h. 45, Mar. 20 h. 15: la Flûte enchantée ; J., L., 20 h. 40: Casanova (*) ; sam., 22 h. 40 : *Macbeth* ; *Jeu., 16 h., dim., 22 h. 40:* Délivrance : Mer., vend., mar., 22 h. 40 : le Locataire (*).
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93). 14 h. 30 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; 16 h. 15 : les Aventures de Robin des bois · 18 h. et 20 h. 15 : les Petites Fugues.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) (v.o.), en alternance : le Crime de l'Orient-Express ; le Ballon rouge ; Crin-Blanc ; Il était une fois la révolution ; le Cerf-*Volant du bout du monde* ; le Sixième Continent.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I : 11 h. : Let it be ; 12 h. 40 : Easy Rider ; 14 h. 30 : la Ballade des Dalton ; 16 h. 15 : le Lauréat ; 18 h. 10 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 20 h. : New-York New-York ; 22 h. 15 : *Phantom of the Paradise* ; V., S., 23 h. 50 : Flesh Gordon. — II, 11 h. 30 : Chien de paille (v.f.) ; 13 h. 30 : Iphigénie ; 15 h. 40 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 40 : John Mc Cabe ; 19 h. 50 : Délivrance ; 22 h. : Midnight Fxrress · V., S., 24 h. : The Song Remains the Same.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. - I : 14 h. 10 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Trango à Paris ; 18 h. 05 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Cabaret ; 22 h. 35 (+ V. 0 h. 40) : Orange mécanique. - II : 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 05 : Easy Rider ; 17 h. 55 : A la recherche de M. Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour ; v.s., 0 h. 15 : A bout de souffle.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85), v.o., 14 h., 15 h. 30 : la Flûte à six schtroumpfs ; 17 h. : Jour de fête ; 19 h. : les Sentiers de la gloire ; mer., ven., lun. 20 h. 30 : le Graphique de Boscop ; jeu., sam., 20 h. 30 : Un après-midi de chien ; dim. 20 h. 30 : L'important c'est d'aimer ; mar. 20 h. 30 : les Feux de la rampe ; mer., jeu., ven., sam., 22 h. 20 : *Jérémiah Johnson* ; dim., lun., 22 h. 20 : le Jardin des supplices ; mar., 22 h. 30 : Silent Running.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — Mer., jeu. : Alice dans les villes ; jeudi, lun. : Au fil du temps ; sam. : Faux Mouvement ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; dim. : la Lettre écarlate.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97), (v.o.). En alternance : le Petit Poucet ; Goldorak ; la Guerre des étoiles (v.f.) ; Family Life ; El Topo ; Céline et Julie vont en bateau ; Lisztomania ; Cul-de-sac ; Sweet Movie ; la Vallée ; l'Autre.
JACQUES TATI, Maillot-Palace, 17e (574-10-40). — En alternance : Jour de fête ; Mon oncle ; les Vacances de M. Hulot.
HOMOSEXUALITE, Maillot-Palace, 17e (574-10-40). — En alternance : Outrageous ; la Conséquence ; la Tendresse des loups ; Sébastiane.
LES TEMPLIERS, 3e (272-94-56). v.o. — En alternance : Dersou Ouzala; l'Arbre aux sabots.
MARILYN MONROE, Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), v.o. — Mer. : le Milliardaire ; jeudi : la Rivière sans retour ; ven. : Les hommes préfèrent les blondes ; sam. : le Milliardaire ; dim. : les Misfits ; lundi : Niagara ; mar. : Marilyn.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L. Jouvet (966-20-07) : Moonraker.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Buffet froid ; Airport 80 ; la Gueule de l'autre. — J. soir : l'Incompris.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Guerre des polices ; Airport 80 ; Cul et chemise ; Rien ne va plus ; la Gueule de l'autre.
LA CELLE-ST-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Buffet froid ; le Secret de la banquise.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares *(062-81-84)* : Apocalypse *now* ; *les* Vacances de M. Hulot ; Ducs sur canapé.
LES MUREAUX (474-38-90) : I comme Icare ; Buffet froid ; Cul et chemise ; Bernard et Bianca.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : la Guerre des étoiles. — Cinécal (976-39-17) : Ben Hur ; Ducs sur canapé. — Cal (976-32-75), le 22, 21 h. : un Mariage.
MANTES, Domino (092-04-05) : la Gueule de l'autre ; les Joyeuses colonies de vacances ; le Livre de la jungle. — Normandie (477-02-35) : Airport 80.
MAULE, Etoiles (090-85-74) : Moonraker.
POISSY, U.G.C. *(965-07-12)* : la Gueule de l'autre ; les Bronzés font du ski ; Cul et chemise ; les Joyeuses colonies de vacances.
SAINT-CYR l'Ecole (045-00-62) : On est venu là pour s'éclater.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : Airport 80 ; le Livre de la jungle.
VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : I comme Icare ; Cul et chemise ; Buffet froid ; Rien ne va plus.
VERSAILLES, *Cyrano (950-58-58)* : Ratataplan ; Manhattan ; le Livre de la jungle ; les Joyeuses colonies de vacances ; Buffet froid ; les Bronzés font du ski. — V., S., 24 h. : 1 F. — C2L (950-55-55) : I comme Icare. — Club (950-17-96) : Ziegfeld Follies ; les Noces (v.o.) ; la Mélodie du bonheur.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace *(046-98-50)* : le Tambour.
BOUXY-ST-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : I comme Icare ; Manhattan ; Buffet froid ; les Joyeuses colonies de vacances.
BURES - ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Airport 80 ; la Gueule de l'autre ; les Bronzés font du ski ; le Livre de la jungle.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Buffet froid ; Airport 80 ; le Livre de la jungle.
ETAMPES, Petit Théâtre *(494-80-90)*: le Shériff est en prison ; Phantom of the Paradise.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : I comme Icare ; la Gueule de l'autre ; Rien ne va plus ; Cul et chemise ; le Livre de la jungle.
GIF, Val Courcelles (907-44-18) : la Guerre des polices ; les Bronzés font du ski ; The Big Fix. — J., V., S., 24 h. : les Chasses du comte Zaroff (v.o.).
MONTGERON, Cyrano (903-17-00), les 22, 23, 21 h. : un Nuage entre les dents. — Le 20, 20 h. 30 : En 4e vitesse.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : les Bronzés font du ski ; les Joyeuses colonies de vacances ; le Pull-over rouge.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : les Visiteurs d'un autre monde ; le Gagnant.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : I comme Icare ; Rien ne va plus ; la Gueule de l'autre.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Laura.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Leo the Last ; les Petites Fugues.
CHAVILLE (926-51-96) : les Demoiselles de Wilko ; la Guerre des polices.
COLOMBES, Club (784-94-00) : I comme Icare ; Manhattan ; Buffet froid ; Cul et Chemise.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : la Ruée vers l'or ; Andrei Roublev ; Règlements de compte (v.o.).
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Moonraker
GENNEVILLIERS, *Maison pour tous*, (793-21-63) : Alien ; Ne tirez pas sur le pianiste.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Manhattan.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : I comme Icare ; la Gueule de l'autre. — Studio (749-19-47) : Buffet froid ; le Gagnant ; les Joyeuses Colonies *de vacances.*
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Quatre bassets pour un danois ; Cher papa. — Gémeaux (660-05-64) : Mar. : Corps à cœur ; V., à partir de 19 h. : Nuit du cinéma science-fiction (la Nébuleuse d'Andromède, la Guerre des étoiles, Solaris, Les monstres attaquent la ville)).
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Les Bronzés font du ski ; Ducs sur canapé.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Clair de femme ; la Luna.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : I comme Icare; les Joyeuses colonies de vacances ; Cul et Chemise ; le Livre de la jungle. — Prado : les Visiteurs d'un autre monde ; j., 21 h. : Tu ne m'oublieras pas.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Quelque part en Europe ; le Syndrôme chinois ; les Petites fugues.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Dracula ; les Bronzés font du ski ; les Visiteurs d'un autre monde.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27): le Dernier secret du Poséidon ; Un rabbin au Far-West. — Salle Giono (847-18-27) : Quatre bassets pour un danois.
GAGNY, T.M.G. *A.-Malraux* (302-48-25) : Passe ton bac d'abord ; The Last Waltz ; les Joyeuses aventures de la panthère rose.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : I comme Icare ; la Gueule de l'autre ; Cul et chemise.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Airport 80 ; le Livre de la jungle ; les Joyeuses colonies de vacances.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Livre de la jungle.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Guerre des polices ; Ratataplan ; Buffet froid ; Airport 80 ; le Livre de la jungle ; les Joyeuses colonies de vacances.
ROSNY, Artel (528-80-90) : Manhattan ; Airport 80 : les Joyeuses colonies de vacances ; Cul et chemise ; la Guerre des polices ; le Livre de la jungle.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : la Grande Cuisine.
CACHAN, Pléiade (665-13-58), Bernard et Bianca.
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94). Rien ne va plus ; la Gueule de l'autre ; *Airport 80 ; I comme Icare.* — C.M.A. (880-11-01) : Hair (v.o.).
CRETEIL, Artel (898-92-64). Ratataplan ; Airport 80 ; le Gagnant ; le Livre de la jungle ; les Joyeuses Colonies de vacances ; les Bronzés font du ski. — M.J.C. Mt-Mesly (207-37-67) : Intérieur ; l'Echiquier de la passion.
IVRY, Salle d'activité municipale (ex. Luxy) (670-15-71), le Rouge est mis ; l'Affaire Dominici.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26), Harlan Country, U.S.A. ; Moonraker ; le 22 à 23 h. 30 : Nuit blanche du cinéma fantastique.
LE PERREUX, *Palais du parc* (324-17-04), le Livre de la jungle.
LA VARENNE, Paramount (883-58-20), Buffet froid ; Manhattan ; le Livre de la jungle.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70), Ben Hur ; le Grand Embouteillage ; Cul et chemise.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-*01-52*), Manhattan ; *les* Bronzés font du ski ; Airport 80 ; Ratataplan. — Port : Buffet froid.
ORLY, Paramount (726-21-69), Buffet froid ; le Secret de la banquise.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90), I comme Icare ; Rien ne va plus ; la Gueule de l'autre ; Cul et chemise ; Apocalypse now ; Courage, *fuyons.*
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21), Buffet froid ; le Secret de la banquise ; la Gueule de l'autre.
VINCENNES, 3-Vincennes (328-22-56), Cul et chemise ; la Gueule de l'autre ; le Temps des vacances.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : I comme Icare ; Buffet froid ; Cul et chemise ; la Gueule de l'autre ; Ratataplan ; les *Joyeuses Colonies* de vacances. — Gamma (981-00-03), Airport 80 ; Rien ne va plus ; le Livre de la jungle ; le Secret de la banquise.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-90), I comme Icare ; Cul et chemise ; les Joyeuses Colonies de vacances ; le Livre de la jungle.
BEZONS, Théâtre (982-20-88), la Ballade des Dalton.
ENGHIEN, Français (417-00-44), I comme Icare ; Rien ne va plus ; Buffet froid ; les Joyeuses Colonies de vacances ; Cul et chemise. — Marly : Manhattan (v.o.) ; le Livre de la jungle.
GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre (986-96-31), Ben Hur ; le Chat qui vient de l'espace.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92), Ben Hur.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89), l'Animal ; Cher Papa ; la Dérobade.
SARCELLES, Flanades (990-14-33), Rien ne va plus ; Cul et chemise ; le Livre de la jungle ; Airport 80 ; Buffet froid.

Concerts

MERCREDI 19 DECEMBRE

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : Orchestre B. Thomas, chorale Vittoria d'Argenteuil (Berlioz).

LUCERNAIRE, 21 h. 30 : A.-C. Gruel, luth : P. Lestringant, voix (musique ancienne et baroque).

EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : Ensemble Bach de Paris, chorale J. von Websky (Bach).

FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h. 30 : S. Meyer, clarinette ; S. Rabenschlag, violon ; L. Klahn, piano (Bartok, Franck, Brahms, Milhaud).

JEUDI 20 DECEMBRE

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Quintette de cuivres de l'Orchestre national. Ensemble de percussions Geminiani (Clostre, Hasquenoph, Delerue, Komives).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet, orgue (Corette, Bach, Messiaen).

GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. 45 : J. Halbout, guitare flamenca.

EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : E. Ville-Allaman, soprano ; P. Le Massese, baryton.

SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Myrat, sol. G. Tacchino (Dvorak, Gershwin, Bernstein).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Kaltenbach (Haydn).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES : voir le 19.

EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT : voir le 19.

VENDREDI 21 DECEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. et sol. : M. Rostropovitch, sol. : G. Vichnevskaia (Brahms, Dvorak, Landowski).

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Groupe vocal de France (Poulenc, Noëls Populaires, J. des Prés, Messiaen).

BIBLIOTHEQUE ESPAGNOLE, 20 h. 30 : C. Villevieille, J. Mesano, F. Bon.

GALERIE PEINTURE FRAICHE : voir le 20.

SAMEDI 22 DECEMBRE

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure, piano (Bach).

EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : Chorale de Düsseldorf, dir. H. Schmidt, Orchestre Philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Haydn).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 17 h. 30 : Orchestre national de France, dir. J. Pablo Izquierdo, sol. C. Roque Alsina, piano. Maîtrise de Radio-France, dir. M. Farge (Haydn Alsina, Moussorgski).

GALERIE PEINTURE FRAICHE : voir le 20.

DIMANCHE 23 DECEMBRE

GALERIE PEINTURE FRAICHE : voir le 20.

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Verlet, clavecin (Bach).

EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Trio La Forlane (Scarlatti, Rameau, Haendel, Telemann).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : J. Steinmetz, orgue (Ropartz, Vierne, Blin, Dupré).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Pagennel, orgue (Gabrieli, Couperin, Bach).

MUSEE DES ARTS AFRICAINS ET OCEANIENS, 16 h. : Quatuor Molard.

EGLISE ST-GERMAIN-L'AUXERROIS, 17 h. : Récital J. Mok et L. Tamminga (Bach, d'Aquin, Purcell, Balbastre).

LUNDI 24 DECEMBRE

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES 23 h. : Odile Bailleux, orgue (Dufay de Bousignac, Couperin).

EGLISE ST-EUSTACHE, 22 h. : Autour de J.-S. Bach et de sa famille.

MARDI 25 DECEMBRE

EGLISE ST-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : Arsène Bedois, orgue (Bach, Titelouze, Dandrieu).



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

CHEZ KATY 508-40-10 17, rue J.-J.-Rousseau, 1er. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 35, Méchoui 38, Tagines 28, Couscous 20 à 38. Ses pâtisseries.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 3e. F/dim.	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Pastillas. Déjeuner, Diners, Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
LA CHAUMIERE EN L'ILE 42, rue J.-du-Bellay, 4e. 354-27-34	Fermé lundi-mardi matin. Pour vos déjeuners d'affaires, dans le calme de l'île Saint-Louis. Spécialités Foie gras maison. Terrine de Canard, Poissons, Noisettes d'Agneau. Parking Pont-Marie - Notre-Dame.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de renne, canard salé.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et D. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climatisée. Cuisine française tradit. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Soufflé glacé chocolat.
L'AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers), 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Anghkor, spéc chin., vietnam., thaï., japon., prépar. par anc. Chefs du pays - 874-84-41.
PAGODA 874-81-48 50, rue de Provence, 9e.	Prix Baguettes d'Or de la gastronomie chinoise et médaille d'argent de Paris. Spécialités crevettes et canard laqué. Tous les jours.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Diners, Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Gibiers. Salons. Parking.
LE BŒUF SUR LE GRIL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 22 h. 15. Ses entrées : Tourteau frais décortiqué 28 F. Salade de foie gras 38 F. Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 90 F.
LE GRAND CHINOIS 723-98-21 6, avenue de New-York, 16e.	Prix Crustacé de Vermeil de la gastronomie chinoise. Fruits de mer à la chinoise et canard laqué pékinois. Fermé lundi.
EL PICADOR F/mer. Mo Villiers 80, bd des Batignolles, 17e. 387-28-87	REVEILLON SAINT-SYLVESTRE 380 F. T.C. (Apér., vins, 1/2 champ., serv.). Attractions, Danses, Cotillons. Spéc françaises et espagnoles.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT T.l.j. 123, av. Wagram, 17e. Parkg assuré (Salons pour réceptions), 227-61-50	Menu 96 F t.c. DEJ. D'AFF., DINERS, SOUPERS jusqu'à 2 h. matin. SPECIALITES A LA CARTE, GIBIERS DE SAISON, FRUITS DE MER. VENTE A EMPORTER au meilleur cours. Ouvert le dimanche.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé dimanche.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e T.l.jrs	Jusqu'à 23 heures. u pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestions. Ecrevisses - P.M.R. : 100 F.
RIBAJETO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 24 heures. Spécialités portugaises. Morue à Bras. Viande de porc Alentejo. Coquelets grillés au Pili-Pili (Churrascos). P.M.R. 80 F.

RIVE GAUCHE

AU CLOS DES BERNARDINS 14, rue de Pontoise, 5e, 354-70-07	Angle boulevard Saint-Germain. Menu 78 F. Gastronomique 105 F. Déjeuner, Diners aux chandelles. Fermé le lundi (Cartes de crédit).
AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R 80 F.
CHEZ FRANÇOISE 561-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Foie gras frais Maison. Barbue aux petites légumes. Filets de Sole « Françoise ». Aiguilettes de Canard au citron.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard.	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES (350 places).
LAPEROUSE 326-68-24 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
L'HUITRIERE 705-49-90 quai Anatole-France, 7e. F/dim.	Sur la Seine... dans un chalutier : dégustation d'HUITRES dans une ambiance... de vacances (à emp. également). PARKING piscine Deligny.
BOUQUET DU TRONE 94, avenue du Trône, 7e. F/dim.	Cadre agréable. Déjeuners, Diners d'affaires. Réservations : 343-26-19.
LA MANDRAGORE 331-69-01 22, rue des Gobelins, 13e.	Déjeuner, Diner Jusqu'à minuit. Fermé dimanche et lundi midi. Cadre intime. Spécialités et plats du jour. P.M.R. : 100 F.
TY COZ 828-12-69 333, rue de Vaugirard, 15e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. Spéc. bretonnes : Fruits de mer, Poissons (Lotte en matelote, Bar grillé « Beurre monté », Terrine chaude de poissons).

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL PARC, TENNIS, PISCINE. 27 chambres. Fermé le lundi. Tél. 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année
Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays

L'APOLLINAIRE T.l.j. 326-50-30, 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huîtres
SPEC. POISSONS - GRILLADES

A 2 pas de la GARE DU NORD restaurez-vous de 11 h. à 2 h. du mat. dans les cabines d'un célèbre transatlantique - P.M.R. : 65 F.
A LA VILLE DE DUNKERQUE
24, r. de Dunkerque, 10e, 878-03-47

WEPLER 15, place Clichy, 14 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

DESSIRIER T. les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 - Fermé lundi-mardi. HUITRES. FRUITS DE MER - Crustacés - Gibiers

BOFINGER 372-87-82. Ouv. dim. 5, rue de la Bastille,
Spéc. carré d'agneau - Poissons
Fruits de mer - Parking facile
American Express - Diner's Club

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élégant et confort. T.l.jrs de midi à 1 h. 15 mat. Grillades.
Poissons - BANC D'HUITRES

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

LA CHOPE D'ALSACE T. l. jours 824-89-16
4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e
SON BANC D'HUITRES
Ses choucrout., jarrets. Grillades

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Mayer

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer toute l'année. Ouvert jusqu'à 3 h. du matin. Tél. 548-96-42

VAGENENDE 142, bd St-Germain 6e, t.l.jrs, 326-68-18
Réveillon de la Saint-Sylvestre
DINER DANSANT 350 F T.T.C.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

L'ALSACE 39, Champs-Elysées, 359-44-24
Foie gras. Choucroute. Bc huîtres
Boutique de produits régionaux
Sa boutique de comestibles

AU PIED DE COCHON
Le fameux restaurant des Halles
Fruits de mer - Grillades
6, rue Coquillière - 236-11-75 +

LE GRAND CAFÉ
BANC D'HUITRES REFRIGERE
POISSONS - GRILLADES
4, bd des Capucines - 742-75-77

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er, 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq au Riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 17 h. : Pierre Perret.

CASINO DE PARIS (874-26-22), (Mar.), 20 h. 30, mat. D., 14 h. 30 : Parisline.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03), (Mar.), 20 h. 45, mat. D., 17 h. : Les Frères Jacques.

ECHAUDOIR (240-58-27), 21 h. 30 : Chansons pour voir.

FORUM DES HALLES (297-53-47), (D., le 25), 18 h. 30 : Christian Dente ; 20 h. 30 : Valeria Munariz (dern. le 22) ; 22 h. 30 : Bolivia Manta : Los Rupay.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir), 20 h. 30, mat. D. et le 25, 15 h. : J.-R. Caussimon.

MARIGNY (256-04-41), (J.), 21 h., mat. D. et le 25, 15 h. : Thierry le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. D., les 24, 25, 17 h. 30 : Patrick Sébastien ; tous les jours, 14 h. 30 : Chantal Goya.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), les 20, 21, 22, 21 h. : les Etoiles.

LA PENICHE (205-40-39), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), D. soir, mer., 21 h., S. 18 h. 30 et 21 h. 30, D., 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

RANELAGH (288-64-44), les 19, 21, 18 h. 30 : Chef d'orge.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.), 18 h. 30 : Fernando Marquès.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53), (D., L.), 22 h. 15 : Jean Berlac.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), (D.), 18 h. 30 : Jean-Marc Trassard.

THEATRE EN ROND (387-88-14), (D., L.), 21 h. : Sylvie Joly.

THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34), (le 25), 20 h. : Arlette Mirapeu (Mer., mar.), 21 h. 20 : Stéphane Varègues.

Les comédies musicales

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), à 21 h. ; mat. S. et D. à 16 h. : S.O.S. Tendresse.

MOGADOR (285-28-80), mar., V. et S. à 20 h. 30 : mer. à 15 h. ; S. à 14 h. 30 ; D. à 15 h. 30 : l'Auberge du cheval blanc.

RENAISSANCE (208-18-50), les 19, 22, 23 et 25 à 14 h. 30 ; le 23 à 18 h. 30 ; les 21, 22 et 24 à 20 h. 45 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) à 21 h., mat. D., et le 25 à 15 h. 30 : Raymond ou Comment s'en dé... Babarasser ?

DEUX-ANES (606-10-26) à 21 h., mat. D., et le 25 à 15 h. 30 : Pétrole âne.

La danse

PALAIS DES SPORTS (828-40-48), le 25 à 20 h. 30, mat. S. à 15 h. et D. à 17 h. : R. Noureev, les étoiles et le ballet de l'Opéra (Manfred, le Bourgeois gentilhomme).

ESPACE CARDIN (266-17-30) à 21 h. : Gigi G.H. Caciuleanu (jusqu'au 22 déc.).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42) (sf les 21 et 25), 20 h. 30, mat. les 23 et 25 à 15 h. : les Ballets de Marseille R. Petit (la Chauve-Souris).

AMERICAN CENTER (354-99-92), les 20 et 21, à 21 h. : Ron Point.

GARE MONTPARNASSE, les 19 et 20 à 17 h. : Peter Goss Dance Company.

GALERIE DE LA DEFENSE, Mer. à 20 h. 30 : Danses de l'Indonésie.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 19, à 20 h. : Nino Ferrer ; le 21, à 22 h. 30 : Chicago Blues Festival.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) : Hal Singer (sauf le 24).

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 22 h. : S. Kessler (jusqu'au 22).

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 22 h. 45 : Azuquita y su melao.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 20, à 21 h. : Azuquita, M. Smith, J. Mabera, J. Santiago ; le 22, à 22 h. : Corail ; le 24, à 22 h. : Sorry.

GIBUS (700-78-88), 22 h., du 24 au 29 : The Cannibals ; le 21, à 22 h. : Ice Age New-York City.

DREHER (233-48-44, 22 h. : Martial Solal, Cesarius Alvim, Daniel Humair (jusqu'au 23).

M J C 20e (636-68-13), le 20, à 20 h. : E. Boell, L. Roubach.

PALACE (246-10-87), dim. 17 h. et 22 h. 30, du lun. au sam. 20 h. : Serge Gainsbourg (à partir du 22).

PETIT JOURNAL (326-28-59), le 21, à 21 h. 30 : Clarinette Connection ; le 22, à 21 h. 30 : Tin Pan Stompers.

PRESENT (203-02-55), 20 h. 30 : Au bonheur des dames.

RIVERBOP, 22 h. : Roy Haynes (jusqu'au 22) ; à partir du 24 : Bob Malik Quintet.

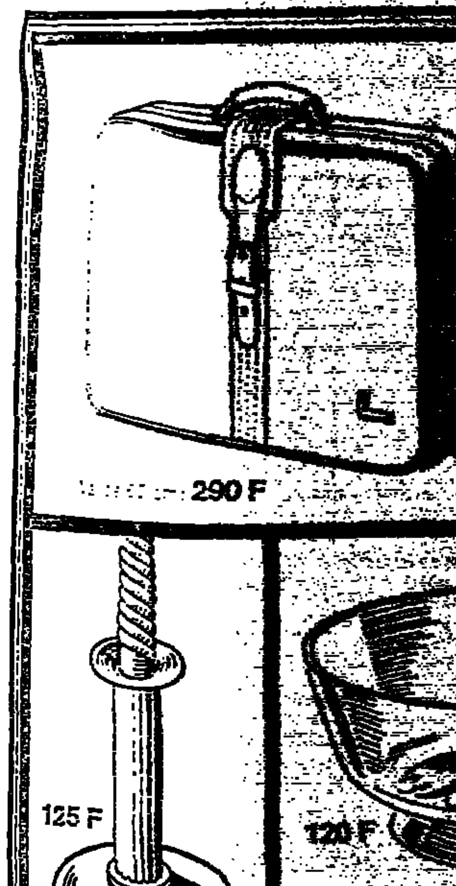
SLOW CLUB (233-84-30) (Lundi), 21 h. 30 : René Franc (à partir du 20).

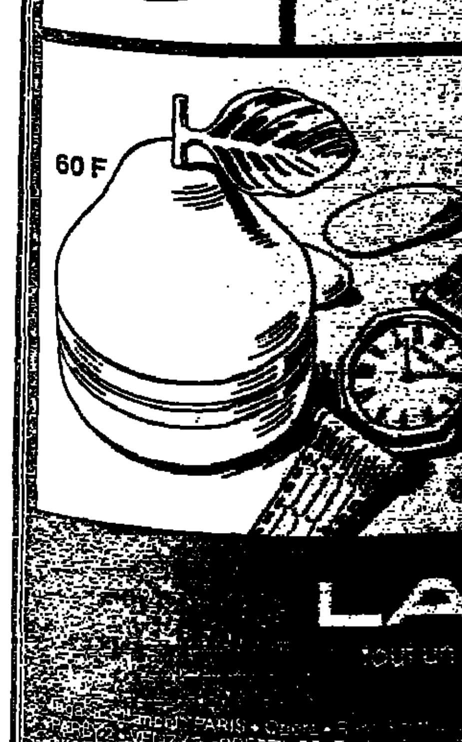
THEATRE NOIR (797-85-14), 18 h. 15 : Michael Silva, Jimmy Slyde ; 20 h. 30 (sauf le 18) : Golden Gate Quartet (jusqu'au 23).

28, RUE DUNOIS (584-72-00), le 23, à 20 h. : Bobby Few, Mohamad Ali, A. Silva ; les 24 et 25, à 18 h. : Nuit non stop Quintet Portal.









هكذا من الأصل

Fêtes et cadeaux

LE 24 ET LE 31

Les petits plats dans les grands

Je l'écrivais la semaine dernière : mieux vaut réveillonner chez soi (surtout pour Noël). A condition de savoir organiser (ordonnancer, comme on dit — mal — aujourd'hui !) le repas (un seul plat chaud) pour que la cuisinière puisse figurer à table !

Une solution peut-être aussi est de faire appel au traiteur. Ils sont nombreux et chaque quartier à le ou les siens. Mais comment ne pas conseiller Christian Constant *(26, rue du Bac) ? Ou encore si vous aimez l'exotisme, commander un réveillon chinois (au* Tong Yen *(1 bis, rue Jean-Mermoz), brésilien (chez* Guy, *6, rue Mabillon). Ou encore chercher l'insolite bien surgelé par le cher* Paul Corcellet *(46, rue des Petits-Champs). Enfin j'avais oublié de vous signaler les merveilleux gâteaux de la* Boulangerie Saint-Philippe *(73, avenue Franklin-Roosevelt) et les boutiques allemandes au* Vieux Berlin, *du 45, rue Pierre-Charron, et danoise de la* Maison du Danemark *(142, avenue des Champs-Elysées).*

Moins que jamais vous ne trouverez cette année de restaurants proposant un réveillon de Noël. Certains même (comme l'Aquitaine, de la rue Dantzig) fermeront pour le 31 décembre. Reste qu'il vous est possible de réveillonner « en ville » et de deux façons : sagement ou follement.

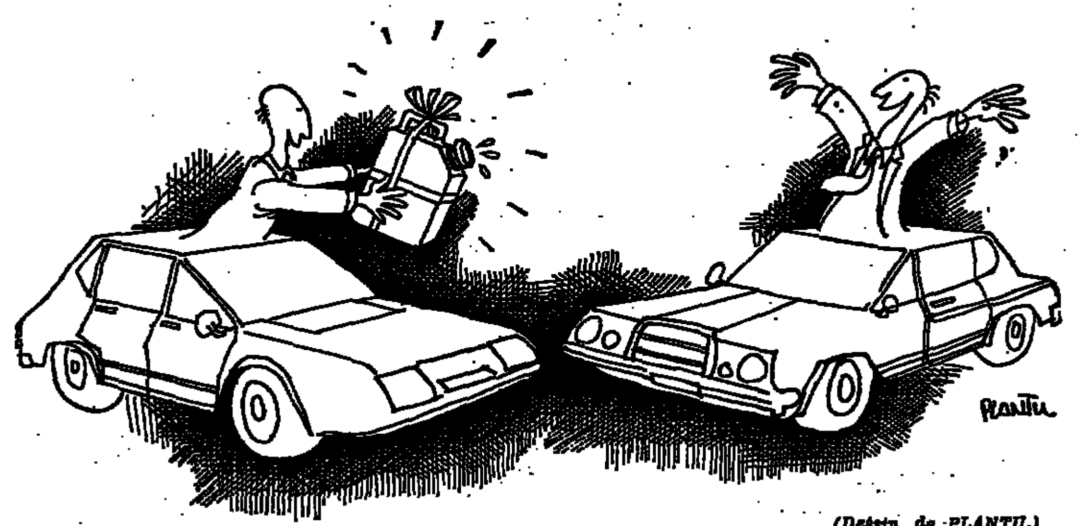
La sagesse sera de se faire une fête d'un dîner prolongé, dans une grande maison : au Grand Véfour, *chez* Lasserre, *à la* Tour d'Argent. *Ou encore dans un petit bistrot amical qui aura eu la sagesse de ne pas bouleverser sa carte ni d'augmenter sauvagement ses prix (*Restaurant du Marché *— rue de Dantzig — le* Quai d'Orsay *— 49, quai d'Orsay — le* Clodenis *— 57, rue Caulaincourt) et bien d'autres que vous connaissez, dont vous êtes familiers (téléphonez pour toute certitude). La sagesse encore sera de faire une folie (de truffes fraîches) chez* Lamazère *(23, rue de Ponthieu) ; une orgie (de caviar) au réveillon russe de* Laurent *(avenue Gabriel et avec un chanteur russe venu de Finlande, inconnu à Paris et, dit-on, extraordinaire). Il y en a d'autres.*

Mais la folie malavisée sera celle du bruit pour le bruit. Sans doute les cabarets parisiens connus ajoutent-ils, ce soir là, le rituel et médiocre foie gras dans sa gelée chimique, la langouste plus ou moins mayonnaise et la dinde abondamment marronnée aux prestations de leurs artistes habituels. On n'y mange pas mieux pour cela, et les cotillons sont hors de prix. Mais enfin, si vous y tenez, la soirée au Lido, *au* Moulin Rouge, *à la* Villa d'Este, *au* Don Camilo, *dans les boîtes russissimes de Jacques Paoli, toujours bien tenues (*Tsarévitch *et* Etoile de Moscou*) peut être dépaysante. Méfiez-vous au contraire des maisons inconnues de coin de rue qui, pour cette « corvée de rires » calendaire proposent l'attraction sensationnelle et le menu gargantuesque... La bûche (de Noël) n'est pas loin !*

Reste l'évasion. Réveillonnera-t-on chez Delaveyne (le Camélia, 7, quai Georges-Clemenceau, à Bougival, téléphone 969-03-02), à la Vieille Fontaine, *de Maisons-Laffitte, (8, avenue Grétry, téléphone 962-01-78), au* Bas-Bréau *(22, rue Grande, à Barbizon, téléphone 066-40-05) ? En tout cas, ce sera dans le calme des vrais bons repas. Et si il y aura orchestre et une charmante chanteuse de charme au* Château de la Corniche, *à Rolleboise (téléphone 093-21-24), du moins le menu a été composé par Denis, l'illustre Denis, gage de qualité.*

Vous pourrez pousser plus loin certes : aller réveillonner à l'Auberge des Templiers *(aux Bézards, tél. 31-80-01), à la* Croix Blanche, *de Chaumont-sur-Tharonne (téléphone 08-55-12), ou même en poussant plus loin sur la nationale 7 à la* Renaissance *(à Magny-Cours, tél. 58-10-40), à l'*Hôtel de Paris, *de Moulins (téléphone 44-00-58), chez les* Troisgros *(à Roanne, téléphone 71-66-97) en réservant une chambre.*

COURTINE.



(Dessin de PLANTU.)

JOUETS

Éveil-surprises

● **Eveil du tout-petit.**

— La maison enchantée : *pendue le long des barreaux du lit,* elle réserve au tout-petit douze surprises à regarder, écouter, toucher... (Mattel, 88 F).

— Pour le bain : un puzzle en *gros volumes flottants* (Kiddicraft, 35 F). Un bateau à aube (CEJI-Joustra, 40 F).

— Premiers pas avec une sympathique chenille, qui se tortille *lorsqu'on la traîne, en bois* (Vilac, 57 F) ou en plastique (Kiddicraft, 69,50 F).

— Calins : Poupinette ne lâche jamais sa couverture ou son *nounours (Idéal, 95 F) ; le panda Groupi* qui enlace de ses bras (Ajena, 90 F). Snoopy (CEJI-Lang, de 20 F à 37 F) et un *raton-laveur* (Ajena, 105 F).

● **Au royaume enchanté.**

L'imaginaire est roi et les bidibules culbuteurs aussi (Meccano, *164 F*). *Le train enchanté* prend le téléphérique et entre dans le château mystérieux (Vuillerme, 145 F).

● **Ecologistes en herbe.**

— *Les petits citadins apprennent* à reconnaître les cris des animaux grâce à une drôle d'horloge parlante (*Mattel*, 72 F).

— L'arbre magique s'ouvre, se *ferme et il est habité par la famille* Klorofil (72 F).

● ***Bébés polissons.***

— Bébé Julien ne craint pas de se mouiller les yeux en prenant son bain dans sa petite baignoire (115 F) et Linda raffole des *shampooings (Sebino, 52 F), mais* Barnabé pleure lorsqu'on lui lave le bout du nez (CEJI-Clodrey, 230 F).

— Le cœur de Michaela bat si fort qu'on peut l'écouter... avec un stéthoscope (Raynal, 139 F).

— Jérémy rit aux éclats lorsqu'on le lance en l'air, mais n'aime pas aller se coucher (CEJI-Lang, 152 F).

— Dans ses langes et sa brassière, *le « nouveau-né » est presque* aussi vivant qu'un vrai (C. Refabert, 38 centimètres, 120 F, diplôme Loisirs jeunes).

— Pour coucher toute cette *petite famille à la maison ou en* promenade, des couffins en paille ou en jonc, garnis (Monoprix, 25 F, Mundia, 45 à 60 centimètres, 38 F à 75 F). Pour l'asseoir, un canapé, *deux chauffeuses et des coussins* (Habitat, 71 F).

● **Faire la cuisine, la vaisselle ou la lessive en machine.**

Peut être un jeu d'enfant (Coqueval, 84 F).

● **Aventure.**

— Sur terre : Big Jim, agent secret, peut changer de visage *(Mattel, 55 F). Action Joe s'équipe* pour de nouvelles randonnées (Arbois, la *chenillette tout-terrain,* 114 F ; le capitaine-copter, 158 F ; la *moto de randonnée,* 90 F).

— *Sur mer : un bateau de pirates* (Playmobil, 245 F).

— Dans l'espace : panoplie *pour* Big Jim (Mattel, 60 F). Ensemble cosmos avec deux bases, un intercepteur spatial et huit curieux petits personnages (Atlantic, 191 F). Des engins pour se déplacer sur d'autres planètes (Fair-Play, 24 F), un vaisseau spatial Starbird (M. B., 72 F).

● **Assembler, construire et fabriquer.**

— Des moulages à l'infini (R. Laffont, 67 F).

— Des grosses briques Duplo pour les petites mains (Lego, à partir de dix-huit mois : le taxi, 18 F ; le train et la gare, 100 F ; la ferme, 188 F). A partir de trois ans ou quatre ans, les classiques petites briques permettent de créer un *monde imaginaire (Lego, Fabuland,* de 7,50 F à 165 F).

— Dessiner, *découper, mettre au* four trois minutes en chauffant la feuille de « papier » transparente ; épaissit, durcit, rétrécit, pour se transformer en toutes sortes de petits objets (Shrinky dinks, Educatoys).

— Un train électrique (Fischer Technik, version voyageurs, 163 F ; version marchandises, 190 F).

— *Des immeubles modernes avec* ascenseur (Vuillerme, deux modèles, 52 F et 193 F).

— Pour bricoler sans danger : un établi, une perceuse, des vis, des écrous, le tout dans une valise (Fischer Price, 110 F) ; la menuiserie magique coupe, scie, fait des trous (Mattel, 150 F). Joutil coupe, plie, perce les métaux tendres et les *matières plastiques* (120 F ; accessoires 8 et 12, 50 F).

● ***Roulez, roulez...***

— En cas de crevaison, un cric permet de changer les roues (Tonka, camion, 104 F ; Buggy Mighty, 151 F).

— Bolides à friction (Tonka, action start, 33 F, diplôme Loisirs jeunes). *A accumulation d'énergie (Darda, à partir de 23 F ; circuits* de 80, 160 F).

— Une Renault 5 à clignotant lumineux pour S.O.S.-médecins (Vuillerme, 48 F).

— Une maquette de moto : lorsqu'elle est construite, un dispositif fait fonctionner sons et lumières (CEJI-Reveil, 172 F).

— Des camions utilitaires aux multiples manœuvres possibles (Vuillerme, pompiers, 152 F ; grue, 139 F).

● **Des petites familles s'installent dans la vie des enfants.**

Comme eux, les plus jeunes vont à l'école (avec équipement intérieur et *jeux de plein air, Fisher Price,* 100 F). Les adultes travaillent : équipe télévision et camion équipé (Playmobil, 45 F et 72 F), cirque et ménagerie (Playmobil, 30 F et 72 F). *Et ensemble, ils partent en vacances* : camping-car (Playmobil, 72 F). Aéroport complet (Fisher Price, 199 F).

● **Jouons ensemble.**

— Au jeu de l'oie, reconstitution de celui créé en 1854 par l'imagerie d'Epinal (Ravensburger, 19,80 F, diplôme Loisirs jeunes).

— *Aux dominos naïfs, où il suffit* d'assembler de charmants dessins (Ravensburger, 19,80 F, à partir de quatre ans), au Memory pour stimuler la mémoire (Ravensburger, 40 F).

— Au *puzzle* et au domino-puzzle qui racontent les aventures d'Emilie (Dujardin, 20 F).

— Au Pyramido, au Vizir ou au Tri-Ominos, où le raisonnement et la stratégie l'emportent (CEJI-Jeu, 51 F, *à partir de huit ans*).

CATHERINE ARDITTI.

★ **Ces jeux et jouets sont en vente dans les grands magasins et chez les détaillants spécialisés. Les prix, publiés à titre indicatif, sont susceptibles de variations.**

TEMPS

Beaux baromètres

Les cadeaux chez les opticiens se traduisent par des lunettes fantaisie, des solaires ou des modèles pailletés à l'américaine. *Lissac,* 114, rue de Rivoli, expose, en outre, de beaux baromètres de voyage, selon le principe de Torricelli, au mercure. Hauts de 1 mètre, ils sont de style dix-huitième, d'une élégance raffinée (479 F). Pour consulter l'annuaire, une règle-loupe en plexiglas prend les proportions du double décimètre (22 F.). Des mini-lunettes de dépannage pour presbytes sont pliantes, dans un étui en métal doré (152 F., verres simples inclus).

E. B. Meyrowitz, 5, rue de Castiglione, raffine la précision de ses baromètres d'appartement par des enregistreuses de pression atmosphérique (2.000 F.). *Le « Torricelli »* existe ici en plusieurs styles anciens et modernes (à partir de 690 F.). La *mini-station de météo,* en cadrans superposés, comprend un thermomètre, un hygromètre (pour mesurer l'humidité dans l'air) enfin un appareil donnant la tendance de la pression atmosphérique par voyant lumineux (en deux tailles, à partir de 650 F.). Les loupes en sautoir sont élaborées en métal doré et un modèle de voyage, façon écaille, ressemble à un miroir avec une lentille de 4 centimètres (84 F).



STYLOS

Grandes plumes

Les « Must » de Cartier *ont introduit la notion de « nécessaire » dans les ustensiles quotidiens de luxe, avec ce que cela comporte d'obligations... pour leurs concurrents de suivre dans la foulée Robert Hocq et Gérard Perrin. En premier lieu, nous avons eu les briquets, puis les montres, maintenant les stylos. Le stylo plume des « Must » reprend la forme du stylo-bille, se remplissant par carplusieurs dessins, plaqué or ou argent massif. L'agrafe laire et celui-ci se coiffe du triple anneau en trois ors et des « C » enlacés qui sont la marque du joaillier (de 690 F à 890 F).*

Dunhill *renouvelle ses stylos, feutres et billes à décors filetés ou grain d'orge. Les stylos sont équipés d'un système de remplissage à pompe, bien pratique pour ceux qui les utilisent vraiment (15, rue de la Paix et chez les dépositaires de la marque).*

Le stylo à plume est aussi la vedette des « objets » d'Yves Saint-Laurent, *qui comprennent de nombreux indispensables, briquet, montre, sac du soir, boite à comprimés, pince-billets, porte-clefs et, naturellement, le stylo-feutre et à bille. Tout est merveilleusement lisse et recouvert comme par le roi Midas d'une couche d'or fin à 24 carats. L'agrafe du stylo est, en outre, ornée d'un œil en pierre dure ou précieuse et il se charge par cartouche, du moins pour le moment (de 700 F à 1 200 F, 5, avenue Marceau, dans les boutiques Saint-Laurent rive gauche...).*

Parmi les stylos élégants et fonctionnels, Sheaffer *lance maintenant en France son modèle premier prix, rechargeable par cartouche ou pompe, à plume d'acier.* Parker *reprend ses formes d'antan à plume orientable en laque décorée à la main : lapis lazuli, rouge jaspé, écaille, malachite et brun thuya. Existe aussi en bille et bille flottante. Enfin, en guise de petits cadeaux, tous ceux qui écrivent ou dessinent apprécieront toujours un « bouquet » de* Ball Pentel *(3,90 F) à disposer comme le fait le modéliste Karl Lagerfeld en grandes chopes, à côté de sa table d'architecte.* — N. M.-S.

PAPETERIE

Lettres en couleurs

Le papier à écrire enregistre, depuis quelques années, une popularité certaine auprès des Français, qui se laissent volontiers séduire par les nouvelles couleurs des papiers, des cartes de correspondance et des longues enveloppes. Mais nous sommes loin des habitudes anglaises et américaines. A lire les revues pour jeunes mariées, on a l'impression que la première course du jeune ménage comporte la commande de cartes de visite et de papier à lettres à en-tête, gravé ou imprimé selon les budgets, mais personnel.

D'abord importés des Etats-Unis, les nouveaux *papiers* ont été lancés à Paris par Laurent Aisné, dont la boutique, *Papier +*, les vend au poids, 9, *rue* du Pont-Louis-Philippe.

Au 26, rue Vavin, Marie-Papier suspend ses grandes feuilles à des barres, dans un décor beige. Ses couleurs de saison comprennent des camaïeux de Bordeaux, de rose indien et de lavande, le gris restant un classique élégant. Son *succès* l'a amené à créer une collection « mise en page » avec diffusion nationale pour *gadmaster*. Elle comprend les papiers, les cartes et enveloppes de format « visite » (30 F) ainsi que des livres blancs de plusieurs tailles (de 23,50 F à 39 F), des *cartons* à dessin (40 F) et de beaux classeurs accordéon (88 F). Tout cela est habillé de papiers unis ou quadrillés, avec crayons coordonnés noirs, en plusieurs épaisseurs d'écriture et un marqueur blanc pour les légendes des albums de photos. Un ensemble de bureau qui porte au rangement !

La Papeterie, 203 bis, boulevard Saint-Germain, réjouit les amateurs de papiers et d'ustensiles de tous âges. Les blocs de « Creare » sont importés d'Italie, à grosses rayures, vert, jaune, rouge ou bleu sur fond blanc qui donnent envie d'écrire. Ils sont vendus en mini-sacs de marché comprenant 4 blocs et 4 crayons (82 F) ou, au même prix, 2 cahiers et 2 blocs, tandis que le modèle géant (112 F) contient 1 bloc long énorme, 1 cahier, 1 répertoire et 1 stylo à bille de couleur. Les feutres et les stylos à bille de mêmes dessins complètent la série (10 F pièce). Pour les enfants de familles nombreuses, les cachets des personnages de Walt Disney *sont* à 7,50 F. Les papiers d'emballage sont assortis aux papiers à lettre de couleurs vives (de 13 F à 20 F les 50 feuilles). Il y a des « lettres-surprises », des mini-posters en tubes (8 F), des *kaléidoscopes* (2 tailles, 60 F et 95 F), enfin toutes sortes de blocs en papier kraft (50 F) pour la cuisine ou le téléphone. Les *nostalgiques du rétro s'amuseront* à écrire à la plume Baignol et Farjon, avec un porte-plume de bois.

N. M.-S.

A LA PAGE

Des bouquins dans la cheminée

La vie de tous les jours

Aux prises avec les multiples problèmes quotidiens à résoudre, sans parler des tracasseries administratives et du casse-tête de la sécurité sociale, des impôts ou des régimes de retraite, le Français moyen serait désemparé si on ne venait à son secours. En cette fin d'année, deux guides — gros volumes de quelque neuf cents pages — lui apportent des notions sur les principaux sujets qui le préoccupent.

L'Essentiel de la vie pratique a divisé en douze rubriques les informations recueillies par son équipe de rédacteurs. A ces chapitres (alimentation, assurances, consommation, famille, finances, jeunesse, loisirs, logement, profession, santé, transports et troisième âge) s'ajoutent, en fin de volume, des adresses utiles à connaître et un tableau des formalités à remplir pour obtenir les diverses pièces administratives.

★ *L'Essentiel de la vie pratique*, format 18 × 24, 854 pages, Ed. de Vecchi, 89 F environ.

Même format, et une centaine de pages de plus, pour l'édition 1980 de Comodo. Au fil des années, ce « *guide pratique de la vie familiale* » étend ses rubriques et devient encyclopédique. Le livre s'ouvre ainsi sur la récapitulation des événements survenus entre juillet 1978 et juin 1979 et sur un tour d'horizon des nouvelles lois. Les femmes seules, les jeunes en quête d'un emploi et les mélomanes trouveront, dans cette nouvelle édition, des renseignements qui les concernent.

★ *Comodo 80*, Ed. Plon, 115 F environ.

Tout pour la maison

C'est un guide très clair que Yette Josserand a rédigé à l'intention de ceux qui ont un problème de sols à résoudre. Quel matériau choisir (parquet, moquette, carrelage) ? Comment le poser ? Comment l'entretenir ? Ce livre très documenté, et d'une lecture agréable, répond à toutes ces questions. Illustré de photos en couleurs et de schémas, il permet de faire un choix judicieux, en toute connaissance de cause.

★ *Les Sols de votre maison*, collection « Les guides de la maison », Ed. du Moniteur, 88 F environ.

Pour que chaque fenêtre ait son décor approprié, Sophie Moutiers apporte une centaine de solutions possibles dans le grand album qu'elle a consacré aux rideaux et voilages. Agrémenté de nombreuses photographies en couleurs, donnant un aperçu de tous les styles de décoration, ce volume de grand format donne des conseils pour le choix des tissus et des dimensions des rideaux (point important du décor d'une pièce) et évoque les problèmes techniques de leur fixation.

★ *Rideaux et voilages*. Ed. Ch.-Massin, 34,50 F environ.

La féerie des minéraux

En feuilletant le très beau livre que Pierre Bariand (pour le texte) et Nelly Bariand, photographe, ont consacré aux pierres précieuses à l'état naturel, on pénètre dans un monde fascinant. Celui de ces minéraux qui offrent une variété incomparable de formes et de couleurs. Au fil des pages de ce grand livre d'images, on découvre les origines et l'aspect brut, avant leur taille, des grenats, émeraudes, diamants, saphirs et autres pierres précieuses moins connues. Leurs transparences colorées prennent tout leur éclat sur les grandes photographies « pleine page » qui font de cet album un enchantement pour les yeux. La partie documentaire, due au conservateur de la collection des minéraux de l'université Pierre-et-Marie-Curie, intéressera tous ceux que passionne la minéralogie.

★ *Le Monde merveilleux des pierres précieuses à l'état naturel*, Ed. Solar, 45 F environ.

Tapisserie au point

Depuis les temps les plus reculés, le tapis est à la fois confort et décor. Avec l'apparition de la tapisserie au point naquit l'art du tapis brodé sur canevas. Maryvonne Dobry nous en conte l'histoire et en explique la pratique dans un grand livre où les photographies en couleurs de réalisations de tapis voisinent avec des schémas de points et des modèles à reproduire sur calque. Comme la tapisserie, le tapis au point se fait avec des aiguilles, de la laine et un canevas. Tapis de foyer, descente de lit ou petit tapis de pieds, les formes et les motifs sont d'une grande variété. Les exemples choisis par l'auteur vont des classiques décors de style aux dessins géométriques inspirés du folklore africain, mexicain, népalais ou yougoslave.

★ *Tapis au point*. Office du livre, Fribourg, Ed. Vilo, Paris, 130 F environ.

JANY AUJAME.

LE BON VIN ET CE QUI S'EN SUIT

PERRIER, 3, boulevard Raspail (Paris-7e), rassemble dans sa cave de quoi satisfaire le plus exigeant des œnophiles. Le louchon et la pipette pour décanter le vin bourru (35 F) voisinent avec les tastevins en étain aux reliefs différents de Bourgogne ou de Bordeaux (75 F).

Des coffrets d'assiettes donnent la carte des vignobles français (212 F les six). Des thermomètres permettent de mesurer la température du vin (86 F) ou de la cave. Dans cette maison spécialisée dans les cadeaux de mariage, les verres sont innombrables et très beaux. Le ballon de dégustation de pommard (62 F) réjouit la vue et l'odorat, gravé de pampilles. Les gobelets à liqueur se font en étain sur un plateau (365 F et 90 F).



Fêtes et cadeaux

HORLOGERIE

Nouveaux tic-tac

A regarder la publicité d'un numéro de décembre de l'hebdomadaire « à réaction », la montre ressort comme le cadeau le plus préconisé de l'année avec vingt-deux pages pleines, dépassée seulement par le parfum (vingt-sept pages), alors que le briquet ne figure en vedette qu'une seule fois. Cela correspond bien aux créneaux de cadeaux : un palier entre cent et cent cinquante francs, l'essor du quartz analogique à tous les niveaux de l'horlogerie et la nouvelle attitude des fumeurs envers le tabac : on fume moins et on se contente d'un briquet jetable.

Nous avons déjà parlé de l'exploit d'*Eterna*, l'horloger suisse qui, en adaptant le module dans le fond et la lunette du boîtier, a réussi à aplatir la montre à quartz à 1,98 mm. Cette petite merveille lancée au début de l'année à Paris chez *Clerc*, *Fred Mappin et Webb* et *O. J. Perrin* vient encore de « perdre » 5 mm à 1,48 mm (exc. *Chaumet* pour toute la France). *Longine* a suivi avec « feuille d'or » à diffusion plus large, mais à un prix de prototype (24 000 F). Enfin Seiko sort la sienne chez *Fred* (29 000 F).

Tous les joailliers mettent leur griffe sur le cadran des montres à quartz, *surtout* pour hommes, dans un premier temps. *Boucheron* en propose une collection complexe, avec de beaux boîtiers et des fermetures spéciales qui les rendent encore plus élégantes. *M. Gérard* alterne les formes rondes et rectangulaires, souvent saupoudrées de diamants. *Van Cleef & Arpels* varie les tons des cadrans de ses classiques masculins. *Hermès* vient de créer une société à Bienne, en Suisse, pour l'exploitation de ses collections horlogères, avec la ligne « Arceau » aux chiffres inclinés dans le vent, avec dateur et trotteuse en or ou acier.

Augis propose des modèles à l'ancienne en montres à gousset plaquées or (à partir de 640 F) en deux tailles, précisant que ses prix, compte tenu des cours de l'or, ne sont valables qu'au 31 décembre. *Aldebert*, qui vient d'ouvrir un nouveau magasin, 16, place Vendôme, se couvre au 1er septembre 1979 pour ses magnifiques *Patek Philippe*. *Emile Péquignet* reste classique, avec une montre d'homme à cadran blanc et chiffres romains. *Alexis Barthelay* habille déjà des modèles ETA, à modules de quartz suisses, en style rétro. *Chopard*, de Genève, laisse « courir » les diamants autour du bord de la lunette de ses montres bracelet.

Chez les couturiers, *Yves Saint-Laurent* a choisi un boîtier à couvercle pivotant, découvrant le cadran ou son sigle. *Lanvin*, *Christian Dior* et *Céline* en proposent en or ou plaqué, comme d'ailleurs *Charles Jourdan*. Encore du plaqué or chez *Agatha* dans les petits prix à quartz.

Vincara a choisi le médaillon à quartz, orné au dos d'un signe du zodiaque, plaqué or, comme pendentif de fêtes (1 150 F). *Cupillard Rieme*, du groupe *Framalec*, aplatit ses montres à cristaux liquides jusqu'à 2,95 millimètres, donnant les heures, minutes, secondes, quantièmes et chronographe (1 850 F).

La dernière Jaz « multifonction » est à deux sonneries, dont une à rebours pour le parcmètre, l'affichage de six chiffres, voire d'un second fuseau horaire. Existe en onze variantes (de 470 F à 550 F)...

Enfin, pour qui veut orner une cuisine ou une chambre d'enfant, voilà une pendule murale à pile reprenant le cadran d'une image d'Epinal. Existe en deux tailles (196,45 F et 304,80 F) au Signe de piste, 1, rue Garancière.

N. M.-S.

BOUGIES

L'ambiance scandinave

Les longues nuits scandinaves inspirent, c'est évident, les maîtresses de maison à soigner leurs décors des fêtes de fin d'année. *La Boutique danoise*, 42, avenue de Friedland, importe toutes sortes de photophores (de 37 à 121 F), de bougeoirs de verre (de 155 à 755 F), pour éclairer toutes les fenêtres de la maison. Il y a des bougies à dessin en camaïeu de bleu, rouge, orange (de 10 à 90 F, selon les tailles), des paires à mèches longues attachées par deux comme des saucisses (de 8 à 14 F), des épaisses (22 F), des boules flottantes (5 F pièce). Le carillon des anges en laiton doré se pose sur la table de réveillon (40 F), et les bougies trouvent même des collerettes de plastique en forme de feuillage (de 4 à 18 F).

La Bougerie, 3, rue Mazet, est une boutique carrée, grande comme un mouchoir de poche, où l'on trouve un modèle de fête pour tous les membres de la famille. Elles se creusent toutes par l'intérieur et ne coulent donc pas. On peut les poser sur n'importe quelle surface plane. Ainsi les chiffres bleus, roses et blancs sont-ils destinés aux goûters d'anniversaire (9 F). Les crayons géants amuseront les enfants (20 F), comme les figurines de Walt Disney (33 F, Mickey Mouse). De délicieux photophores « Sarahkay » anglais, givrés, incassables et rechargeables offrent un personnage en aquarelle en vis-à-vis. Et puis il y a les boules et les cylindres en tous dégradés (à partir de 23 F), les sapins blancs (79 F), les fleurs flottantes (24 F la boîte de quatre), les bonbons, les chocolats. Toutes les formes possibles portent mèche. *Les classiques, en deux tailles*, reprennent tous les tons du spectre en dégradés (3,30 F et 3,80 F la pièce). *Les photophores rétro* sont en verre à abat-jour moulés de plusieurs couleurs (135 F). Des Etats-Unis et de Suisse arrivent de charmants décors de table (de 90 F à 375 F), centres à fleurs de plastique, ou de soie, couronnes de sapins, de boules, de pommes de pin et de houx.

C.I.R., 22, rue Saint-Sulpice, propose une gamme de couleurs très importante en bougies normales et au gabarit des bougeoirs anciens (3,50 à 4,50 F, en deux tailles). *On* en trouve même au poids, à 7 cm de long, donnant une heure trente de flamme. Les boules et les cubes givrés sont à poser sur la table de réveillon (17 F). Les longues bougies fines sont à piquer dans les bouquets. Il y a aussi des masques chinois en gris, vert ou rouge (100 F), très impressionnants. Parmi les parfumées, les *Rigaud* existent maintenant en plusieurs tailles, dont une à cylindre de verre doré (de 45 à 135 F).

Les bougies parfumées les plus suaves et les plus originales viennent de chez *Diptyque*, 34, boulevard Saint-Germain, qui se spécialise aussi dans les eaux de toilette, savons et pots-pourris. « Redouté de Mrs. Merwin » (35 F le sachet, 150 F le bocal à pharmacie d'un litre) voisine avec les *pomanders*, oranges séchées cloutées de girofles, chères à Elizabeth I d'Angleterre (55 F). En bocal à confiture fumé, la bougie (40 F) est particulièrement subtile à la cannelle et au thé, à moins qu'on ne préfère la rose, le cèdre, le chèvrefeuille, le jasmin, le seringa, le réséda, le santal, l'aubépine ou l'héliotrope. Ainsi fait-on entrer le printemps, l'été ou l'ambiance exotique dans une maison d'hiver.

N. M.-S.

AGENDAS

Jours pratiques

Les agendas se complètent souvent *de renseignements pratiques* ou sont découpés selon le calendrier de certaines professions. Ainsi les *Quo Vadis sont-ils proposés aux* enseignants et aux écoliers commençant à la date de la rentrée *scolaire*.

Souleiado, 18, rue de Seine, 1, rue Lobineau, 75006 Paris, habille les *modèles courants de Quo Vadis des* célèbres cretonnes provençales de Charles Demery (de 70 F à 130 F), *à petits carreaux clairs sur fonds* vifs ou en camaïeux.

Chez *Christian Dior*, ils sont en *trois tailles, en trimestriels, à partir* de 220 F.

Céline préconise deux formules : *le trimestriel (240 F) et le semestriel* étiré, tous deux en box, assortis aux sacs et à la maroquinerie *masculine*.

Cosmopolitan en édite un pour l'année entière en cuir rouge, comprenant *les adresses des revues* sœurs de Londres, Milan et New-York, une *« gym sans courbatures, trois régimes d'urgence et la carte des calories »*. Tout un programme pour cadre dynamique dans le vent ! (59,50 F *par coupon à découper* dans le numéro de décembre.)

Hermès augmente sa gamme comprenant *maintenant sept modèles de* poche, de sac et de bureau, tenant compte de toutes les activités des *gens importants qui voyagent. Deux* agendas comportent même une calculatrice Sharp (de 210 F à 780 F).

Un seul modèle étiré dans une trousse plate chez Lanvin, mais très complet. Les tableaux des grandes *années des vins de France ouvrent* le planning annuel, et chaque semestre donne une grille de *restaurants de Paris par arrondissements* et des tours, mais aussi des principales capitales d'Europe, de New-York, Tokyo et Hongkong. *Enfin*, les numéros de téléphone de Paris, sous une réplique de cadran, font *gagner du temps dans les urgences* (210 F, housse de box bordeaux, marron ou noir).

Stefano Miceli est ce photographe italien qui, tous les ans, édite un grand agenda carré, *les Jours et la Mode*, dans lequel il présente les meilleures photos des collections de prêt-à-porter français, italien et américain, prises sur le vif et en couleurs, avec les adresses des créateurs cités et leurs points de vente de par le monde (120 F). Editions du Roule, 69, avenue Franklin-Roosevelt.

Les *Trois Quartiers* et les *Dames de France* adoptent aussi la forme *carrée (21 × 21 cm) pour leur livre* de comptes 1980, réalisé avec la collaboration de *100 Idées*. Cela *permet de le resserrer avec six* jours par double page et d'en diminuer considérablement l'épaisseur *(18 F)*.

N. M.-S.



BEAUTÉ

Max et les maquilleurs

Chez *Lipstick* (43, rue de Rennes), une boutique, grande comme trois mouchoirs de poche sur deux niveaux, se consacre aux cadeaux et à la lingerie dans un sous-sol noir comme une caverne. Pour hommes, j'ai relevé des savons à barbe en pot avec blaireau et gant de toilette (100 F) ; une boîte de bois blanc révèle un blaireau luxueux, à manche d'argent, assorti à celui du rasoir... jetable (600 F). Un nécessaire de voyage pour moustachus se compose d'un mini-peigne en corne, d'une brosse en sanglier, dans une housse de cuir (225 F). A l'entrée se chevauchent des boîtes et trousses de maquillage, dont une série importée des Etats-Unis de Jérôme Alexander (de 115 à 225 F), suivant le nombre de fards secs, ombres à paupières et pinceaux.

***

Les grandes marques internationales lancent souvent des présentations spéciales pour les fêtes, permettant aux consommatrices d'essayer leurs produits à des prix avantageux. Nous avons noté chez *Elisabeth Arden* une boîte plate, palette pour les yeux (55 F), six produits chez *Max Factor* (50 F), quatre ombres à paupières dans un étui métallique d'*Helena Rubinstein* (95 F), une trousse à pinceaux d'*Harriet Hubbard* Ayer (85 F), quatre fards à paupières et deux « bonne mine » chez *Charles of the Ritz* (49 F).

***

Il y a sept produits dans une même trousse souple chez *Lancaster* (135 F), huit chez *Revlon* dans un coffret à grand miroir (75 F). *Estée Lauder* ajoute au maquillage complet un vaporisateur d'eau et de parfum et un sac « vanity » (95 F). *Lancôme* joue les pères Noël avec un sac disco perlé or et noir, contenant un flacon de « Magie noire » d'un quart d'once (150 F chez les dépositaires de la marque).

Enfin *Yves Saint-Laurent* lance sa boîte noire à bandoulière, compartimentée pour tenir un fard à joues, une ombre à paupières, un bâton automatique pour cils et un rouge à lèvres dans les boîtes habituelles carrées et dorées. A remplir soi-même ou à offrir vides avec l'adresse du parfumeur. C'est cher à 400 F (complet), mais les coloris sont d'une rare subtilité.

N. M.-S.

CHIC

Une griffe sur l'emballage

De l'avenue Montaigne au faubourg Saint-Honoré, les grandes griffes des couturiers et des créateurs se jouxtent, chacun apportant sa note personnelle aux cadeaux.

CHRISTIAN DIOR (30, avenue Montaigne) allie une gamme de cadeaux d'entreprise à celle proposée à ses clientes. Laure Carnohan, qui dirige cette importante boutique, complète une série de casseroles de cuivre martelé et argenté par des modèles à godrons (à partir de 170 F le plat à œufs). Des verres isothermes à pans coupés gardent au frais une ou plusieurs bouteilles de champagne (à partir de 320 F). De superbes plateaux à fromage en perspex enferment des brins de pailles diverses (350 F avec un fond amovible et la cloche). Dans la même matière, des verres en bleu « caraïbe » sont incassables à 42 F.

Les faïences « pot au chou » blanc et bleu composent un service de table et de petit déjeuner où l'on marie l'uni et le dessin à fleurs. Les assiettes de porcelaine reprennent les motifs de la Compagnie des Indes (65 F pièce). Des plats à servir, longs ou hexagonaux, en faïence vernie « platine », apportent une note précieuse aux déjeuners campagnards. Le plateau rond basculant sur son chevalet est très élégant en tôle laquée rose ou noire, à dessins Directoire dorés (525 F).

Les nouveaux bagages, nets et lisses, en veau « grain d'orge » remplacent avec bonheur la toile siglée (à partir de 585 F le sac de voyage). La mode est aux sacs discos : en velours noir gansé de satin (à partir de 390 F) et, dans les petits prix, une collerette de soie plissée, bouillonnée sur élastique, habille n'importe quel pull noir à encolure ras-du-cou (85 F). Les collants forment des taches de couleurs vives à présenter en bouquet (à partir de 35 F). Pour hommes, les boutons de manchette à doubles boules de couleur sont à 120 F ou 615 F les six paires en coffret.

BALANCIAGA (10, avenue George-V) vient de dédoubler sa boutique en lançant des séparables pour hommes. Vestes, chemises, cravates et accessoires. Le porte-clé à molette est à 100 F, la pochette à dragonne comporte un porte-chéquier (700 F). Côté dames, les pochettes du soir à coins dorés sont doublées de cuir, en deux tailles (160 et 180 F).

CELINE offre ses foulards de soie imprimée (de 110 à 280 F), des pochettes à bijoux rectangulaires en veau velours, toujours imprimé (300 F). Les portefeuilles de box uni comprennent un porte-cartes amovible (290 F). Enfin, des collants unis, ou fantaisie raviront les sportives (45 F).

CHLOE vient d'aménager rive droite (60, faubourg Saint-Honoré), dans un ancien café tout en longueur, dont on a gardé le bar. Les modèles de Karl Lagerfeld ressortent bien sur un fond beige, notamment de longues écharpes en crêpe de soie de tons vifs ou sourds, à mélanger (150 F pièce). D'amusants sacs à porter en baudrier sont en forme de masques de satin aux yeux scintillants (390 F) et des broches dorées, à nœud torsadé, sont à 580 F.

Chez CHANEL (31, rue Cambon), Philippe Guibourgé propose des ceintures (à partir de 200 F environ) en chaîne fine ou large et alors travaillées en tresse avec du veau velours. Les imprimés des carrés en crêpe de Chine mettent en vedette des galons de passementerie, et les célèbres sacs matelassés renouvellent leurs dessins géométriques.

CHARVET (8, place Vendôme), c'est une palette de couleurs inégalée à Paris, tant pour ses chemises d'hommes en voile et en popeline que pour ses cravates (120 à 145 F), ses carrés de soie indienne unis et imprimés (à partir de 150 F), ses pochettes (50 F) et ses boutons de manchette en mini-pompons de passementerie sur élastique, qu'on s'arrache aussi à New-York (250 F les douze paires, dans une ravissante boîte de papier mâché).

HERMES s'agrandit aussi avec une nouvelle entrée sur le faubourg Saint-Honoré, où se trouvent, en avant-scène, les parfums et les carrés, devant les chaussures. Parmi les nouveautés, des écharpes floues sont plissées en diagonale (360 F) et une gamme d'orfèvrerie se pare de laque écaille (260 à 1 600 F).

LANVIN (15-22, faubourg Saint-Honoré) multiplie les cadeaux en dessous de 150 F avec des mouchoirs imprimés (25 F) ou en fine dentelle blanche (75 F). Il y a une nouvelle toile siglée ton sur ton, en marine bordé de cuir rouge pour les porte-chéquiers et les porte-clés (de 95 à 125 F), dans laquelle on trouve toute une gamme de bagages souples (à partir de 500 F). Enfin, le sac « Arpège », rigide, en galalithe noire, contient son atomiseur de parfum (400 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Noël, Jour de l'an : tout est à louer

Voici quelques conseils et quelques adresses pour organiser les fêtes de fin d'année, le temps d'une location.

POUR RECEVOIR

DES PLANTES VERTES. — *Elles transformeront le temps d'un soir un appartement en jardin tropical. Les grands fleuristes installent directement des plantes qui ont grandi dans leurs serres. La fête finie, ils remportent tout.*

Prix forfaitaires, établis en fonction du nombre de plantes louées et des risques qu'elles courent. De 30 à 200 F la plante.

Dans la région parisienne, trois adresses : Michel Gaillard, Condé-Saint-Libiaire, 77450 Esbly, tél. 004-28-58 ; Paul Harvengt, 96, rue de Courcelles, 75017 Paris, tél. 763-40-78 ; Fleurs vivantes, 177, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. 722-08-29.

En province : s'adresser aux principaux fleuristes de la grande ville la plus proche.

DES MEUBLES. — *Si plantes vertes et coussins sont insuffisants, on peut louer chaises et tables, buffets, vaisselle et chandeliers chez les loueurs professionnels. A titre d'exemple : une chaise, 5 F ; une table huit couverts : 30 F ; un vestiaire : 45 F.*

En région parisienne : Mary S.A., 4, rue Pasteur, 95170 Deuil-la-Barre, tél. 984-92-92 ; Catillon, 58, rue de l'Eglise, 75015 Paris, tél. 828-51-74.

En province : il suffit souvent de s'adresser à un traiteur pour trouver du matériel.

DES DISQUES. — *On en manque toujours un soir de fête. Les nouvelles discothèques municipales proposent à leurs abonnés des disques en bon état pour quelques francs la semaine. Présenter, au moment de l'inscription, le saphir de l'électrophone utilisé. (Renseignements auprès des mairies.)*

DU PERSONNEL. — *Les grands traiteurs fournissent de parfaits serveurs en jaquette et en gants blancs.*

Mais pour un simple coup de main, avec participation à la fête, on peut prendre contact avec les organismes qui proposent des travaux temporaires aux jeunes (Centre d'information et de documentation de la jeunesse, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15, tél. 566-40-20).

UNE SONO. — *Les entreprises qui assurent la sonorisation des salles de réunions professionnelles peuvent, au moment des fêtes, équiper les appartements de chaînes haute fidélité, de micros et d'amplis.*

A partir de 494 F pour une petite sonorisation complète (ampli, platine, deux enceintes). Delixon, 123, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris, tél. 532-94-64. Electrosonic, 124, boulevard Pereire, 75017 Paris, tél. 754-26-44. En province, chez les spécialistes de la hi-fi.

UN APPAREIL DE PROJECTION. — *Pour projeter des dessins animés ou des copies des films les plus récents, on peut louer matériel de projection et films. En super 8 amateur, c'est bon marché : à partir de 10 F le film de 50 mètres. S'il faut passer par les grands distributeurs, c'est plus cher : 1 000 F environ pour un film 16 mm célèbre et qui dure deux heures.*

Deux adresses : France Location Service, 37 bis, rue du Colisée, 75008 Paris, téléphone 225-26-49 ; Clichy-Phot, 35, rue de Clichy, 75009 Paris, téléphone 874-01-43.

POUR PARTIR TRANQUILLE

LE REPONDEUR AUTOMATIQUE. — *On peut louer un répondeur auprès de l'Agence commerciale des télécommunications de son quartier. Deux formules : le répondeur simple, qui diffuse le texte enregistré par vous : 96,43 F par mois, plus 100 F d'installation. Le répondeur-enregistreur, sur lequel vos correspondants laisseront un message : 198, 81 F par mois, plus 100 F d'installation.*

LE MAGNETOSCOPE. — *Il enregistrera les émissions et les films télévisés diffusés en votre absence : 550 F pour un seul mois (Locatel).*

LES BABY-SITTER. — *Elles sont difficiles à trouver pour les soirs de fête. Mieux vaut donc s'y prendre longtemps d'avance et s'adresser aux organismes officiels. 12 F de l'heure jusqu'à minuit, 13 F après, avec retour assuré. Les soirs de réveillon : 18 F de l'heure ou 180 F pour la nuit.*

Quelques adresses à Paris : CROUS, 39, avenue Georges-Bernanos, 75005 Paris, tél. 329-97-10 ; CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris, tél. 567-35-85; Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. 548-31-70.

Hors Paris : dans chaque faculté de médecine les associations d'étudiants proposent quelquefois des gardes. S'adresser aussi aux antennes régionales du CIDJ (Centre d'information de la jeunesse).

Si on a des enfants en bas âge et s'ils restent seuls à la maison pour un jour ou un mois, on peut aussi songer aux « grands-mères au pair ». Plus « sécurisantes » que les jeunes filles, on les trouve en posant des affichettes dans son quartier ou en s'adressant aux mairies.

POUR S'HABILLER

Comme pour un mariage, on peut louer le temps des fêtes habits et smokings. 200 F environ un smoking (forfait trois jours), 350 F un habit. Latreille, 62, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris, tél. 329-44-10 ; Pronuptia, dans les grandes villes de France.

La robe du soir est plus difficile à louer que des tenues de soirée masculines. On en trouve pourtant encore chez Eugénie Boiserie, 32, rue Vignon, 75009 Paris, tél. 742-43-71.

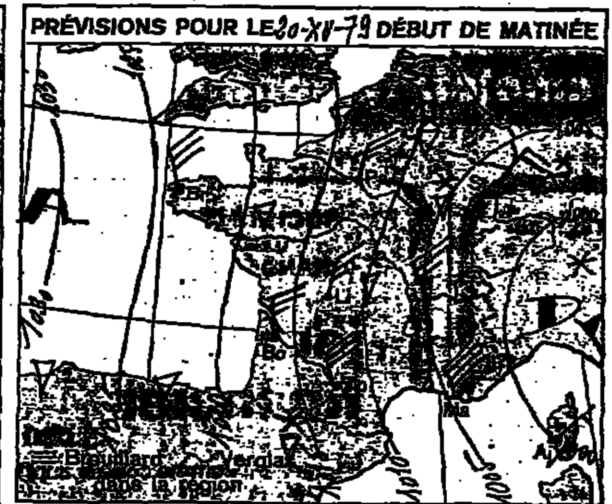
On peut aussi offrir en cadeau de Noël : une cape ou un blouson de fourrure blanche à ne porter qu'un soir de réveillon ou un week-end de fête. De 150 à 700 F les trois jours chez Belz, 47, rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. 824-52-68. Location en province chez quelques grands fourreurs possédant un rayon spécialisé.

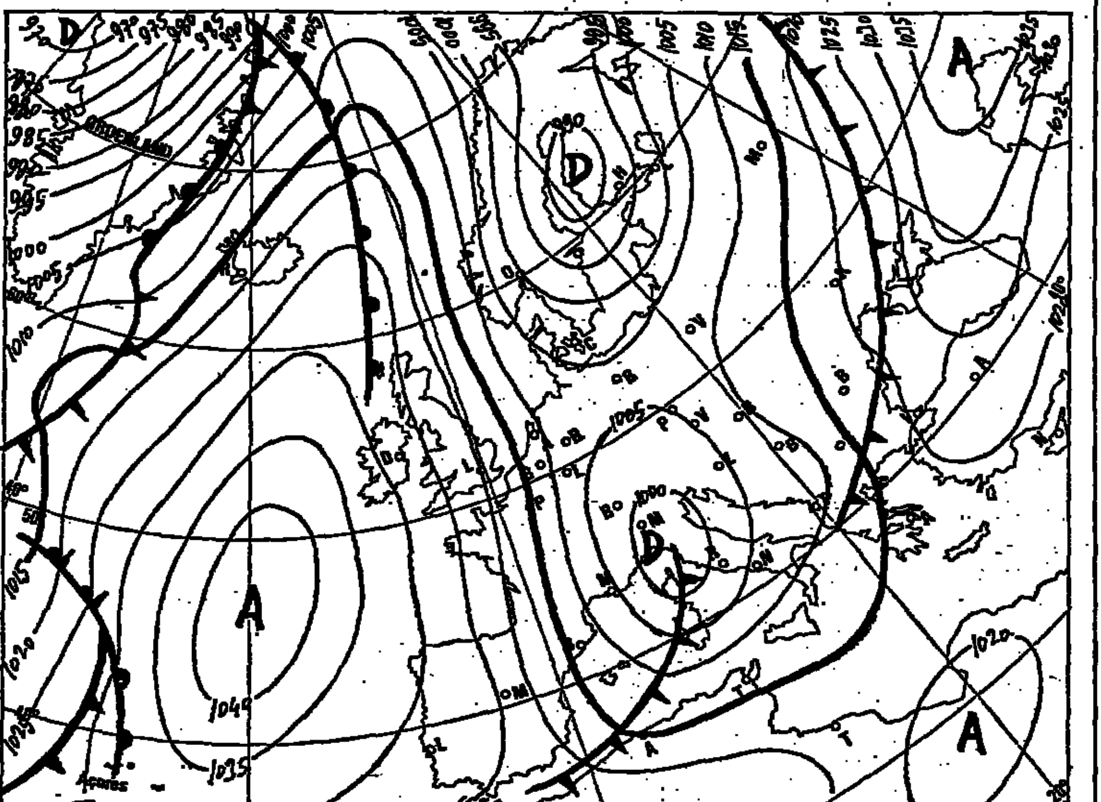
Plus amusantes pour un réveillon que les tenues de soirée classiques, on trouvera chez les costumiers tous les déguisements du monde. Des exemples : 300 F une tenue « disco » tout en paillettes, ou une robe « rétro ». 150 F un boa. Costumes de Paris, 21 bis, rue Victor-Massé, 75009 Paris, tél. 878-41-02 ; S.F.P. Vachet, 17, rue Rodier, 75009 Paris, tél. 878-70-86. Pour la province, voir à la rubrique « Costumiers » de l'annuaire départemental des abonnés au téléphone.

MONIQUE GILBERT.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 19 DEC 1979 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 20-XII-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 décembre à 0 heure et le jeudi 20 décembre à 24 heures :

Une zone dépressionnaire complexe, comportant plusieurs centres qui s'étageront du golfe de Gênes à la Baltique et au nord de la Scandinavie, persistera, tandis que l'anticyclone du proche-Atlantique se prolongera par une dorsale en direction de la mer de Norvège. Il en résultera le maintien sur la France d'un courant assez froid et instable qui s'orientera entre nord et nord-est.

Jeudi, le temps sera donc assez froid sur notre pays, et de faibles gelées pourront être observées dans les premières heures du jour dans les lieux abrités des vents et bénéficiant d'éclaircies locales. Le ciel sera très changeant, les passages nuageux étant accompagnés parfois d'averses ou de giboulées (de neige, même à basse altitude) rendant les sols glissants dans l'intérieur. Ces précipitations seront plus marquées sur les versants nord des montagnes et sur nos régions orientales, où la nébulosité en moyenne sera plus abondante. Au contraire, des éclaircies un peu plus nombreuses seront observées sur les régions littorales *de la Méditerranée*.

Les vents, du secteur nord, seront modérés ou assez forts en général ; ils souffleront en rafales parfois fortes.

Mercredi 19 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,3 millibars, soit 755,5 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19*) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et 2 ; Dijon, 6 et 2 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 8 et 2 ; Lyon, 8 et 3 ; *Marseille, 10 et 4 ; Nancy, 3 et 2* ; Nantes, 10 et 2 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 7 et 1 ; Pau, 12 et 5 ; Perpignan, 12 et 4 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 8 et 3 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 11 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 8 et 0 ; Athènes, 13 et 5 ; Berlin, 7 et 3 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Le Caire, 12 et 9 ; Iles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 5 et −5 ; Genève, 7 et 1 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 7 et 2 ; Madrid, 13 et −3 ; Moscou, 0 et 0 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, −1 et −4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 8 ; Rome, 16 et 4 ; *Stockholm, −4 et −18.*

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 décembre 1979 :

UN DECRET

● *Relatif à l'organisation sanitaire dans la Ville de Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis* et du Val-de-Marne.

DES ARRETES

● Fixant la liste des actions des sociétés françaises traitées sur le marché hors cote dont l'achat ouvre droit à détaxation.

● Relatif aux concours apportés aux collectivités locales et à leurs groupements par l'Etat (services de l'équipement et de l'agriculture) en application des lois du 29 septembre 1948 et du 26 juillet 1955.

● Relatif à la lutte contre la pollution des eaux (application du décret du 23 février 1973).

ENTRAIDE

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

reconnue d'utilité publique le 31 janvier 1955

CAS N° 42

Ce jeune homme de dix-neuf ans a été victime d'un grave accident qui le laisse totalement handicapé d'une jambe et d'un bras.

Il n'accepte pas sa situation d'enfant à charge et désire s'installer comme artisan menuisier. Un stage vient de lui montrer la possibilité d'assumer cette profession. Mais l'installation coûte cher. Il y a 9 000 F d'outils et équipements à acheter et il n'a pu réunir, avec sa famille et ses amis, que 6 500 F.

Si on peut lui procurer les 2 500 F qui manquent, il pourra assumer sa situation de handicapé et se prouver qu'il peut ne pas être à la charge de la société.

Prière d'adresser les dons à
LA SEMAINE DE LA BONTE
173, boulevard Saint-Germain,
75006 PARIS (222-88-99)
C.C.P. PARIS 4-52 X ou ch. ban.

BREF

ETUDIANTS

POUR LES ÉTUDIANTS NORD-AFRICAINS. — L'Association des étudiants nord-africains en France, association régie par la loi de 1901, lance un appel à toutes les personnes ayant des chambres à louer et des *offres d'emploi* à mi-temps à proposer à ses adhérents.

Une permanence est assurée au siège de l'Association le lundi, *le mercredi et le jeudi, de 15 heures* à 18 heures, 115, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, tél. : 354-66-53.

FORMATION PERMANENTE

PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES. — Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse organise, à partir de janvier 1980, des cours hebdomadaires, dont les jours et heures de séances sont variables. Les thèmes de ces cours sont les suivants : « Techniques rédactionnelles » *(du 3 janvier au 21 février)*, « Le comportement devant le micro et la caméra » (8 janvier-18 mars), « Organisation et gestion de l'entreprise de presse » (8 janvier-18 mars), « *Perfectionnement* des sténographes rédacteurs de presse » (8 janvier-18 avril), « Gestion *financière* » *(14 janvier-12 mai)*, « Expression écrite et parlée » (10 janvier-15 mai), « Comment s'initier aux techniques de la documentation » (22 janvier-20 mai).

Pour tous renseignements (jours et heures des cours, frais d'inscriptions), s'adresser 33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. : 508-86-71.

LIBRAIRIE

LES X ET L'AUVERGNE. — *Le dernier* numéro de « la Jaune et la Rouge », la revue mensuelle de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, *est consacré à l'Auvergne. Voilà* un recensement presque complet des chagrins, des entêtements et des réussites de cette province (malheureusement, heureusement ?) *oubliée. Comment se retenir de* citer Alexandre Vialatte : « L'Auvergne est un meuble pauvre que la France a relégué longtemps dans sa mansarde... C'est un secret *plutôt qu'une province.* » (Décembre 1979, 25 F, 17, rue Descartes, 75005 Paris.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 DECEMBRE

« Le Corbusier à la Cité universitaire », *15 h., métro Cité-Universitaire*, Mme Guillier.

« Le musée Cognacq-Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Meyniel.

« Le dix-huitième siècle à la cour d'Espagne », 15 h., Grand Palais, Mme Oswald.

« Hôtel Soubise », 15 h., 60, rue des Archives, Mme Vermeersch.

« La France de Henri II », *20 h. 30*, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut.

« Les grands hommes de la presse », 15 h., 8, rue de la Banque (l'Art pour tous).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'univers du peintre Fernand Khnopff », 15 h., *107*, rue de Rivoli (Mme Hager).

« Le Marais », 15 h., métro Sully-Morland (le Vieux-Paris).

« Exposition Picasso », 15 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

19 h., Hôtel Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « Le nouvel horizon *scientifique* » (Agence mondiale d'information), entrée libre.

18 h. 30, Ecole des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, M. Philippe Lefebvre : « Les écoles belges après 1880 ».

PRESSE

● *M. André Defrance a été nommé* mercredi 12 décembre président-directeur général de la S.A. « Nord-Eclair », en remplacement de M. André Audinot, devenu président-directeur général de la S.A. *le Figaro* (*le Monde* du 19 décembre).

[Né le 20 février 1917, M. André Defrance est entré, en 1946, à *Nord-Eclair*, où il occupa diverses fonctions avant de devenir, en 1975, directeur général. Il est également, depuis juillet 1979, directeur de la gestion de *Nord-Matin*. Par ailleurs, M. Defrance est membre du conseil d'administration de *Ouest-France*, administrateur du Centre d'action sociale de l'édition et de l'impression, membre de la commission technique du Syndicat de la presse quotidienne régionale et administrateur de la Société coopérative de la presse quotidienne régionale.]

● *L'atelier de photocomposition de « l'Aurore »* a quitté les locaux de la rue de Richelieu pour ceux de la SIRLO, siège du *Figaro*, rue du Louvre. Ce changement technique devrait préluder au déménagement de tout ou partie de la rédaction, étape plusieurs fois différée.

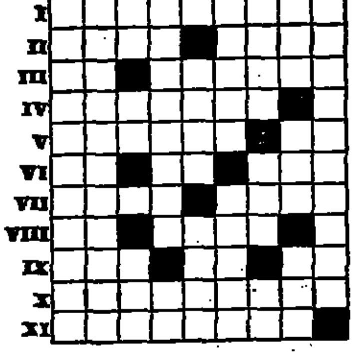
● *Dans le quotidien « la Montagne »*, édité à Clermont-Ferrand, les travailleurs du Livre C.G.T. ont exprimé, samedi 15 décembre, leur soutien à ceux de *Nice-Matin* et de *Centre-Presse, en conflit* avec leur direction.

Les équipes de *la Montagne* (composition, clicherie, rotative et photogravure) estiment que *« la dignité et la conscience professionnelle sont menacées et mises en cause par des procédés dérivés de l'informatique qui sont un défi à la dignité humaine ».*

● *Le photographe français Bernard Faucon* a reçu le 17 décembre le prix 1979 du Premier livre-photo, qui sera attribué chaque année pour le premier ouvrage d'un photographe professionnel, par l'association Paris audio-visuel et les laboratoires Kodak. Le prix de 70 000 F a été décerné à partir de la maquette, et servira à financer l'édition.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2567



HORIZONTALEMENT

I. Lancent des tas de choses pour gagner leur vie. — II. Prit des lentilles parce qu'il avait la vue courte ; Possède un large bec. — III. Note ; Qui a séché ou qui va sécher. — IV. *Souvent* accablé par une déposition. — V. Pays de poésie ; Préfixe. — VI. Symbole *chimique* ; Abréviation ; Dure. — VII. N'est fréquemment entendu que d'une oreille ; Il *aura des cors* après avoir beaucoup couru. — VIII. Donnait de méchants coups à ceux qui se *découvraient devant* lui ; Sable dans un champ. — IX. Communication par la voie des ondes ; Symbole *chimique* ; *Cité.* — X. Portent rarement du linge neuf. — XI. S'applique heureusement ou malheureusement à une affection.

VERTICALEMENT

1. Tourne autour du pot (trois mots). — 2. Cellule pour un marteau. — 3. Sort de la bouche des enfants ; Symbole ; Quitte un jour sa minette. — 4. Fait tomber la température en supprimant parfois le charbon ; Conjonction. — 5. Fit le mur ; Ce que donne le cran. — 6. Fait des touches ; Prend sa musette et se met à manger. — 7. Coffre à vestes ; La guigne lui apporte l'abondance ; Des voies s'y croisent. — 8. Romancier ; Descend dans son trou ; Disparut avant l'apparition du singe. — 9. Reçoivent le prix du terme.

Solution du problème n° 2566

Horizontalement

I. Four banal (*cf.* « four »). — II. Eclairage (*cf.* « chasser »). — III. Rey ; Dates. — IV. Rasta. — V. Anses ; Ri. — VI. Ise ; Stade (*cf.* « bois »). — VII. Perles. — VIII. *Lame* ; Oies. — IX. ENA ; Vus. — X. Usine ; Thé. — XI. Renardeau.

Verticalement

1. Ferrailleur. — 2. Océans ; Anse. — 3. Ulysse ; Main. — 4. Râ ; Té ! ; Pé ; Na (centre de l'adjectif « vénale »). — 5. Bidasse (*cf.* « piquet ») ; Ver (voir ce mot). — 6. Ara ; Trou. — 7. Naturaliste. — 8. Age ; Idée ; Ha ! — 9. Lest ; Essieu (*cf.* « diable »).

GUY BROUTY.

DOCUMENTATION

Les publications de l'O.C.D.E.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) vient de publier les ouvrages suivants :

Principaux indicateurs économiques, mensuel, bilingue. Le numéro : 18 F.

La Situation d'un ouvrier moyen en 1978 au regard de l'impôt et des transferts sociaux dans les pays membres de l'O.C.D.E., bilingue, 16 F.

Statistiques de la population active. Supplément trimestriel, bilingue. Abonnement 1980 : 50 F.

Interdépendance et développement. Bulletin de liaison n° 3, 1979, 32 F.

Politique du tourisme et tourisme international dans les pays de l'O.C.D.E., 1979, 72 F.

Accidents provoqués par des produits de consommation. Pondération des données selon la gravité, 18 F.

Possibilités de formation pour les adultes. Vol. III : « Le problème de la non-participation », 30 F.

Mise en œuvre des plans d'urbanisme, 38 F.

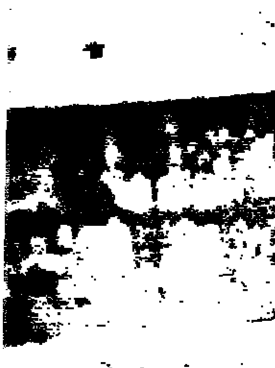
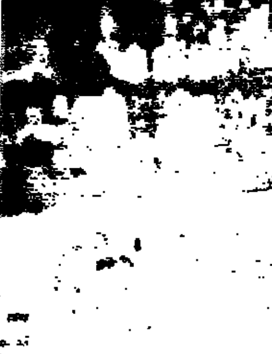
Les industries mécaniques et électriques dans les pays membres de l'O.C.D.E. Statistiques de base, 1974-1977. Livraisons de cent produits individuels, bilingue, 28 F.

Pâtes et papiers. Statistiques trimestrielles, 1979/2, bilingue. *Abonnement 1980* : 54 F.

Indicateurs pour mesurer la production des transports. Quarante-troisième « table ronde », C.E.M.T., 18 F.

Examen des politiques agricoles dans les pays membres de l'O.C.D.E., 1978, 48 F.

★ Les ouvrages publiés par l'O.C.D.E. sont en vente chez les dépositaires des publications de l'O.C.D.E. On peut aussi se les procurer au bureau de vente des publications, O.C.D.E., 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, ainsi qu'aux centres d'information et de publications de l'O.C.D.E. à Washington et à Tokyo.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux

Société de développement régional

recherche pour DIJON

UN ANALYSTE

pour effectuer des diagnostics financiers de P.M.E. nécessaires à la prise de participation ou l'attribution de prêts.

Il sera chargé de la négociation, du montage et du suivi des interventions financières. Selon ses capacités, il se verra confier la responsabilité commerciale d'un département.

Ce poste convient à un H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent disposant d'une première expérience.

Merci d'adresser votre C.V. en indiquant votre dernière rémunération annuelle sous référence 926,



C. et G. JOUBLIN
CONSEILS D'ENTREPRISE
62, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes une
BANQUE RÉGIONALE

bien implantée sur son marché.

Pour renforcer notre Réseau d'Exploitation nous recherchons des

COLLABORATEURS COMMERCIAUX
(Gradés et Cadres)

- Possédant une bonne expérience (Ressources/Emplois) et aptes, dans le cadre d'objectifs annuels, à développer la clientèle et à prendre en charge, à court ou moyen terme, la gestion globale d'un point de vente.
- Plusieurs postes sont à pourvoir rapidement.
- Le lieu de travail se situe dans une ville universitaire du Sud-Est ou sa proche région.
- La rémunération sera à débattre selon l'expérience acquise.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions au n° 7.221 « Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.



COMEX SERVICES
Département Engineering
travaux sous-marins - MARSEILLE

jeunes ingénieurs

AM, I.S.P., G.M., ENSTA ou équivalent
Anglophones ou anglais courant.

Capables d'assurer rapidement l'analyse des méthodes, l'étude d'outillages spécifiques et la définition des procédures de travail.

Ils auront également, sur les chantiers offshore, la charge du suivi des réalisations.

Postes évolutifs comportant des responsabilités et des déplacements à l'étranger.

Adresser dossier de candidature sous réf. M 156 à

SVP RESSOURCES HUMAINES MARSEILLE · 48, rue Grignan 13001 Marseille.
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
GROUPE NATIONAL
GRANDE VILLE PROCHE PARIS
recherche

jeune cadre financier
75.000 F +

Il intervient comme conseil auprès de Sociétés du Groupe, dans des domaines très variés comme : trésorerie, bilans prévisionnels, constitution et suivi de dossiers d'emprunt, mise en place de financements d'opérations.

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé d'une Grande École de Commerce, licencié Sciences Économiques, ou équivalent possédant de préférence une expérience de 2 à 3 ans, si possible dans le domaine bancaire.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. GRIN (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Société métallurgique en forte expansion fabriquant pièces grandes séries pour l'industrie automobile (France et export) recherche pour son usine du NORD DE LA FRANCE

UN DIRECTEUR ADJOINT
NIVEAU AM ou ICAM

Ayant de préférence connaiss. :
- travail des métaux en feuille (emboutissage)
- sous-traitance automobile
- anglais apprécié

Logement assuré

Adr. C.V., photo et prétent. à n° 38.262 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Usine fabrication matériels pour industries pétrolières forages et têtes de puits, implantée Sud France recherche pour fonction commerciale sédentaire

TECHNICIEN ou TECHNICO-COMMERCIAL

Excellente pratique de la langue anglaise, parlée, lue et écrite obligat. Connaiss. de ces matériels appréciées. Discrét. assur. Adr. C.V. et prétent. à HAVAS 136, av. CH.-DE-GAULLE, 95522 NEUILLY-S/Seine s/n° 83318 q.t.

T.I.T.N.
Sté d'ingénierie en
INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL
Grandes écoles - 3 à 5 ans d'exp., études et réalisation de systèmes temps réel, connaiss. MITRA appréciées.

2 INGÉNIEURS MATÉRIEL
Grandes écoles
3 à 5 ans d'expér. en études et réalisations d'électronique numérique et d'interface.
Expérience micro-processeurs très appréciée
LIEU DE TRAVAIL :
PROVENCE - COTE D'AZUR
Envoyer C.V., photo, prétent., à T.I.T.N. Provence
7, rue Louis-Armand Z.I. 13290 AIX-LES-MILLES.

Office public d'aménagement et de construction du CALVADOS
7, place Foch
14010 CAEN-CEDEX
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ (E)
(domaines bâtiment-génie civil)
Débutant ou début d'expérience professionnelle pour :
être le responsable de la maintenance du patrimoine de l'Office (15.000 logements)

Rémunération selon qualification

Adr. C.V. sous référence « L », avec lettre manuscrite indiquant prétent. à Service du personnel O.P.A.C. DU CALVADOS B.P. 39 14010 CAEN-CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

Pour un important chantier de TRAVAUX PUBLICS au
MOYEN ORIENT
Le patron du matériel recherche un

ingénieur électricien

responsable de toute la partie électrique du chantier.
De formation supérieure, il aura plusieurs années d'expérience.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 51/10 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OU TRANSMETTRA

LA BAGAGERIE
recherche

DIRECTEUR (TRICE) POUR MAGASIN U.S.A.

excellentes connaissances langue américaine mode, vente boutique indispensables.

Salaire à partir de 30.000 dollars/an.

Adresser lettre, C.V. et photo à M. ROUQUES, La Bagagerie - 13, rue Tronchet, 75008 PARIS.

IMPTE STE DE PEINTURES ET PRODUITS D'ENTRETIENS
Située à CASABLANCA
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE
de prét. ayant plusieurs années d'expérience dans la branche poste à pourvoir de suite.
Envoyer C.V., photo et prétent. à n° 7.158 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour

EUROPE et OUTRE-MER
DES AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

- Formation D.U.T. Génie Electrique. Option Electronique ou B.T.S.
- Dégagés des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous n° 37.650 Contesse Publicité 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

COREE DU SUD

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL
Sté vente machines-outils recherche pour poste A SEOUL

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN I.U.T.
Sens ccial et initiative.
Anglais indispensable.
Env. C.V. et prétentions à SPEMOBI,
51, r. Saint-Georges, 75009 Paris.

Maison d'enfants cas sociaux, banlieue Lyon recherche

MONITEURS - ÉDUCATEURS
(ices) diplômés (ées)
Libre immédiat. pour travail en internat. T. (7) 883-98-42 p. R.-Vs

---

POUR GOLF PERSIQUE
mission longue durée

INGÉNIEUR
- Connaissant tuyautage et climatisation.
- ANGLAIS EXIGE.

Env. C.V. et prétentions à : SASTI, 10, rue Jean-Lantier, Paris-1er. 296-14-83.

---

offres d'emploi — offres d'emploi

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES, mobiles et réalisateurs

qui souhaitez faire une carrière intéressante

LE GROUPE
ELF AQUITAINE

vous offre de par sa taille
et la diversification de ses activités de très importantes possibilités.

Votre premier poste...

CENTRALE, MINES, SUPELEC, ARTS et METIERS, INSA ou équivalent:

un poste opérationnel dans nos raffineries métropolitaines, dans les domaines de la maintenance des unités (mécanique, chaudronnerie, électricité, instrumentation) ou de l'exploitation (conduite des unités de fabrication).

X, CENTRALE, MINES, ARTS et METIERS ou équivalent

plus une spécialisation ENSPM raffinage ou IGC ou quelques années d'expérience d'études procédés raffinage :

un poste d'ingénieur procédés au Siège : réalisation ou contrôle d'études procédés, assistance aux raffineries en vue de l'optimisation du fonctionnement des unités, participation aux études d'avant projets.

T.P., A.M. ou équivalent:

un poste dans nos Centres Régionaux d'Equipement : conception, réalisation et entretien de nos stations service (aspect technique de bureau d'études et de conduite de travaux mais aussi aspect de négociation et de gestion de budgets, contrats...).

Un stage d'information de 2 à 3 mois sur l'Entreprise facilitera l'insertion des candidats retenus.

Les candidats intéressés adresseront CV, photo et prétentions au Service Recrutement d'Elf France 137, rue de l'Université 75340 Paris Cedex 07.

Discrétion assurée.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN recherche pour l'une de ses Divisions de Vente

un conseiller de gestion

Il aura pour mission :
- de conseiller les concessionnaires régionaux sur les problèmes de gestion commerciale et financière et d'organisation administrative ;
- de participer à la gestion de la Division.

Ce poste conviendrait à un jeune cadre de formation supérieure commerciale possédant une première expérience du contrôle de gestion et des applications informatiques qui en découlent.
Des déplacements fréquents et des contacts permanents impliquent une grande disponibilité et le sens des relations humaines.
Poste disponible immédiatement.
Proche banlieue Ouest, Défense.
Envoyer C.V., photo sous réf. GANN (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

BEGHIN-SAY
DIVISION
LOTUS et KAYSERSBERG
(Forte expansion, C.A. : 1,4 milliard de F, 3 000 personnes)

offre au

JEUNE CADRE FINANCIER

que vous êtes, la responsabilité de la
Coordination administrative des filiales
et la mise en place du
Système d'Audit Interne de la Division et de ses filiales.

De formation Grande Ecole ou équivalent, vous aurez de préférence acquis une expérience de haut niveau au sein d'une entreprise à vocation internationale ou dans un cabinet d'Audit anglo-saxon en contact avec l'industrie.

Vous serez rattaché au Secrétariat Général de la Division. Vos fonctions pourront rapidement évoluer vers des responsabilités élargies.

Votre bureau sera proche de l'Etoile à Paris mais vous effectuerez de fréquents déplacements en France (établissements décentralisés), Allemagne et Belgique (filiales).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions sous référence 022B
à M. J.P. MATTLE - 26/32, rue Beaujon 75008 PARIS

— SG2 —
Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale
recherche

1 Chef de Projet

Connaissance PL 1

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous réf. HM/12/79 à SG 2
12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT





UN ADJOINT ADMINISTRATIF
90.000 F

PARIS, puis YONNE en 1982

Vous vous familiarisez avec cette société française de taille moyenne en assurant la paie, l'intendance et le contrôle budgétaire au Siège. En 1982, vous êtes responsable administratif de l'usine située dans l'Yonne. Il faut une solide formation en gestion, une expérience de plusieurs années de la paie et des services administratifs.

Adresser votre dossier sous N° 443 LM

GABRIEL MARCU
154, boul. Malesherbes, 75017 Paris.

JURISTE DEBUTANT droit du travail

UN ORGANISME PROFESSIONNEL DE PREMIER PLAN recherche un **Juriste Débutant** (maîtrise droit privé) capable d'assister les adhérents dans le domaine du contentieux concernant le droit du travail.

Il sera formé au sein d'une équipe pour lui permettre d'assumer avec autonomie des responsabilités d'assistance et de conseil.

Poste intéressant pour candidat ayant qualités de rigueur et de contact.

Poste à Paris.

Ecrire sous
réf. GS 325 AM

4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE

efap

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche des

Ingénieurs Systèmes :

Moniteurs Temps réel, système de gestion de base de données sur gros ou mini matériel.

Ingénieurs Informaticiens

connaissant le matériel CII HB Type 64 et/ou 66 (IDS et TDS) et/ou matériel IBM (IBM, CICS).

Analystes Programmeurs PL 1, DL 1, CICS

appelés à prendre progressivement des responsabilités de chef de projet.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous Réf. FAP/12/79 à SG 2
12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

SG2

Société française Hoechst

(filiale du premier groupe chimique mondial)
offre la possibilité de s'intégrer, au Siège, à l'équipe de son Département

FIBRES TEXTILES

à des

CADRES COMMERCIAUX

possédant :
- La formation d'une Grande Ecole de Commerce (ou éventuellement d'Ingénieurs),
- *Une bonne connaissance de l'Allemand,*
- Une volonté marquée de réussir dans la fonction commerciale, avec les possibilités d'évolution offertes par notre Société. L'expérience de l'industrie textile serait appréciée.

Nous vous offrons deux possibilités :

CHEF DE PRODUITS FILS TECHNIQUES

(référence 262)

- Vous avez la responsabilité de la commercialisation et du marketing d'une gamme de fils synthétiques techniques hautement spécialisés et de non-tissés.
- Vous participez à l'élaboration de la politique commerciale, vous assurez les liaisons avec notre maison-mère et vous coordonnez l'activité du réseau de vente pour les produits dont vous avez la charge.
- Une expérience de 3 à 5 ans minimum dans une activité comparable et un intérêt réel pour la technique sont indispensables.

PROMOTION DES VENTES

(référence 263)

- Vous effectuez la promotion d'une gamme de nos produits *auprès d'une CLIENTELE INDUSTRIELLE* de haut niveau avec laquelle il vous sera également demandé de mener *certaines négociations.*
- Vous réalisez la collecte des informations commerciales en vue de leur exploitation statistique.
- Une première expérience commerciale facilitera votre adaptation aux aspects très diversifiés de ce poste.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature en mentionnant la référence concernée et la rémunération souhaitée à notre Département des Ressources Humaines - Tour Roussel Nobel
Cedex 3 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst 

Filiale d'un grand groupe français d'ingénierie
recherche

jeunes ingénieurs

spécialisation indifférente

Formation grande école.
Désirant devenir informaticiens et apprenant vite et bien.
Après une période de formation assurée par nos ingénieurs, ils seront intégrés à des équipes de projets qui leur permettront de maîtriser rapidement les techniques de l'informatique.
Date d'entrée : 4 février 1980.
Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. M. 1912 (mentionnée sur l'enveloppe) à M. HEVE qui transmettra toutes les candidatures

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS
ou téléphoner à Chantal au 776.41.00, p. 41.01.

ARCHITECTE

Le Président du Groupe des Transports MORY cherche un successeur au *Responsable* salarié du service chargé :

— de la conception, des appels d'offres et des chantiers de constructions neuves au niveau du Groupe, Société Mère et Sociétés Filiales ;
— des travaux d'entretien, de rénovation et mise en conformité des bâtiments existants.

Profil du candidat recherché :
— être âgé de 40 ans minimum ;
— être inscrit à l'ordre des architectes ;
— avoir de sérieuses références de réalisations de bâtiments importants.

Adr. candidature et C.V. détaillé à MORY S.A., Secrétariat Général, B.P. 88-10. 75461 Paris Cedex 10.

Conseil en Recrutement Futur Partenaire

Spécialisé dans la recherche de cadres, le CENTOR EMPLOI connaît depuis plusieurs années un développement régulier.
Nous souhaitons intégrer un nouveau collaborateur que nous aiderons à devenir PARTENAIRE, c'est-à-dire capable d'assurer progressive*ment de façon autonome son propre commercial* et la réalisation de ses contrats.
Ce poste nécessite une personnalité impliquée et accrocheuse. De formation supérieure, elle justifie d'une expérience d'au moins cinq ans de l'une ou l'autre des grandes filières de l'entreprise (commercial, marketing, personnel, technique, financière,...).
Merci d'adresser votre candidature sous référence 79618 M à François CORNEVIN *qui traite confidentiellement cette recherche.*

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri-Monnier
75009 - PARIS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS

Nous avons une gamme de produits destinés à la réanimation

PHARMACIEN ou BIOLOGISTE

vous avez de l'expérience dans ce domaine, vous aimez travailler en équipe, vous parlez ANGLAIS

Comme nous,

vous pensez que le Marketing peut coexister avec bonne connaissance technique des problèmes de réanimation

Alors vous pouvez être notre

CHEF DE PRODUITS

Nous vous offrons de réelles possibilités de réaliser et de mettre en valeur votre expérience.
Une rémunération en rapport avec celle-ci et de nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo à TAVERNIER sous référence 9650/M
27, avenue de Tassigny, 94220 CHARENTON

---

crédit foncier de france

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE organisera à PARIS les 21 et 22 FEVRIER 1980

un concours

pour le recrutement

d'ATTACHÉS

Ce concours, ouvert aux candidats possédant la nationalité française ou celle d'un autre Etat membre de la Communauté Economique Européenne, masculins et féminins, âgés de plus de 20 ans et de moins de 32 ans au 1er Janvier 1980, est accessible notamment aux :

- *titulaires :*
  - *d'une maîtrise ou d'une licence en droit, sciences économiques, lettres ou sciences, gestion ou économie appliquée,*
  - *du diplôme d'études comptables supérieures,*
- *anciens élèves diplômés de certaines Grandes Ecoles, des Instituts d'Etudes Politiques ou du Centre d'Etudes Supérieures de Banque,*
- *notaires,*
- *clercs de notaires justifiant d'une ancienneté professionnelle de 5 ans au moins et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de la capacité en droit,*
- *architectes et géomètres experts, diplômés par le Gouvernement.*

Sous réserve que les candidats obtiennent au moins la moyenne 12 à la fin des deux séries d'épreuves, ce concours est ouvert pour 20 postes au maximum se répartissant normalement à raison de 10 postes en option juridique, 8 postes en option financière et 2 postes en option mathématique.

Les candidats admis au concours seront appelés à être affectés, en fonction des vacances de postes, dans un des Services de la Société où ils devront exercer des fonctions exigeant des connaissances approfondies soit dans le domaine juridique, soit en gestion comptable, financière, administrative ou commerciale, soit en informatique, soit en matière d'expertise immobilière.

LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS INTERVIENDRA SANS PREAVIS.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Service du Personnel,
48, rue Cambon PARIS 1er — B.P. 65 - 75050 PARIS Cedex 01 (Tél. 260.35.30).

I.B.S.I. S.A.

S.S.C.I. en très forte expansion recherche des

COLLABORATEURS

pour ses agences de PARIS, LYON, NICE.

Profil recherché :
— Ingénieurs grandes écoles ou équivalent (expérience *S.S.C.I. appréciée*) ;
— Analystes programmeurs DUT ou équivalent (2 à 5 ans d'expérience).

Compétences requises :
— I.B.M., C.I.C.S./D.L. 1/I.M.S. ;
— C.I.I. Honewell-Bull I.D.S. 2/T.D. 2 ;
— *C.I.I. Honewell-Bull mini 6, modes 400.600.*

Notre dynamisme nous permet de proposer à des candidats motivés une rémunération attractive et de réelles possibilités d'évolution.

Ecrire avec C.V., photo et rémunération actuelle ou téléphoner pour prendre rendez-vous à :

I.B.S.I. S.A. PARIS
4, avenue de Paris - 94300 VINCENNES - 365-93-20.

I.B.S.I. S.A. LYON
169, avenue Charles-de-Gaulle,
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE - Tél. (7) 834-80-40

---

médecin, assistant à la direction médicale

Nous sommes un grand laboratoire pharmaceutique, filiale d'un groupe multinational.

Notre directeur médical a plusieurs assistants. Il veut compléter son équipe par un médecin, responsable d'une gamme de produits cardio-vasculaires et pneumologiques. Il a pour mission de :
- suivre les expérimentations cliniques, phases III et IV ;
- former les visiteurs médicaux dans sa gamme de produits ;
- être le conseil marketing médical des chefs de produits ;
- rédiger le courrier médical.

Ce médecin a déjà l'expérience de l'industrie pharmaceutique et souhaite travailler dans une équipe dynamique. C'est un homme de rigueur, de relation et de conseil. Il lit et comprend facilement l'anglais.
Lieu de travail : PARIS OUEST.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à notre conseil, *sous la réf.* 133-3 LM.

jacques tixier s.a. 
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

UNE IMPORTANTE CHAINE DE DISTRIBUTION
sur le plan national, recherche :

Un Auditeur Interne

(E.S.C. - option Finance/Comptabilité-, SCIENCES-ECO, Maîtrise de Gestion ou D.E.C.S.).

— Il sera chargé de contrôler la bonne application des procédures comptables et administratives dans de nombreux magasins et au siège.
— Il possèdera de bonnes connaissances en Comptabilité, Informatique, Statistiques et Droit.

Une première expérience en gestion d'entreprise *est souhaitable.*

Le lieu de travail est PARIS, mais il sera amené à *effectuer de nombreux déplacements* en province.

Si vous êtes intéressé par ce poste, envoyez une lettre manuscrite et curriculum vitae, en nous précisant votre rémunération actuelle, au No 38280, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

Chef du service "retraites"

La Caisse de Retraites du Groupe des Banques Populaires recherche son futur chef du service " Retraites "
Dans le cadre d'une règlementation complexe et évolutive, il aura pour mission, appuyé sur une équipe de vingt personnes :
- d'assurer l'instruction et la gestion complète des dossiers de retraite,
- de veiller au versement des pensions,
- de mener les relations avec les Banques Populaires, les retraités et l'extérieur.

Notre futur collaborateur aura de préférence une formation *supérieure (gestion ou scientifique) et l'expérience de postes* administratifs avec animation des hommes.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions, sont à adresser à Monsieur CASTETS, sous référence 90.



131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17

rec carrières

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Société d'études
PARIS-MONTPARNASSE
rech., disponible rapidement un

COMPTABLE

de niv. B.T.S. ou équivalent. Vous avez acquis une expér. d'au minim. 3 ans de la comptabilité générale et analytique, conformalisée. Nos activités, fortement orientées vers l'exportation, devraient permettre à un homme jeune, après intégration au sein de notre département financier, de mettre en pratique et d'étendre ses connaiss. des différents domaines comptables d'une société. Veuillez écrire (joindre C.V. et mentionner votre dernière rémunération), sous la réf. 6.525 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Sté import textile recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

pour tenue comptab. gén. et gestion compte clients. Lieu de trav. Athis-Mons, 200 m. gare Juvisy. Adr. C.V. compl. et prétentions à M. DJIAN, 5, rue Marguerite. - 91200 Athis-Mons.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

5 FORTES PERSONNALITÉS

Nous vous proposons, après une formation intensive, un poste de

DÉLÉGUÉ CONSEIL

auprès des dirigeants des P.M.E.

Il faut :
— Avoir une excellente culture générale ;
— Etre apte à négocier au plus haut niveau.

Ceux-ci devront être capables de devenir nos

FUTURS RESPONSABLES

Si cette fonction vous intéresse, téléphoner les 19 et 20 décembre à M. Foucart au 886-11-24 pour rendez-vous ou envoyer C.V. no 5.544 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

Revue spécialisée en micro-informatique, rech.

UN (E) INGÉNIEUR

DEBUTANT (E) en informatique et micro-informatique. Lieu de travail : Paris. Pour tous renseign., demander Mlle SALBREUX. Tél. 296-46-97.

Sté Le Blanc-Mesnil rech.

UN JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

POUR SERVICE EXPORT
BTS ou DECS
Anglais indispensable
FORCLUM - B.P. 201
93153 LE BLANC-MESNIL

CABINET
CONSEIL ET FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche

ASSISTANTE (ANT)

pour Secrétariat, Relations clients, Dactylo.
Env. C.V., photo, prétentions à YVETTE-LE BOZEC, CLAUDE FITOUSSI CONSEIL, 103, bd Beaumarchais, 75003 Paris.

P.M.E. (très proche banl. Est) recherche pour contrôle des coûts et budgets

CADRE

dynamique, 30 a. min., posséd. au moins 7 a. d'expérience en gestion/comptabilité
Tél. au 808-01-50 ou écr. av. C.V. HOUDAILLE LELAURAIN
8, rue Voltaire
93100 Montreuil

SINTRA — Groupe CGE

Ingénieurs

DANS LE CADRE DE SES ACTIVITES DE CONTROLE INDUSTRIEL

INGÉNIEURS
Grandes Ecoles

- ayant 4 ans d'expérience pour réalisation de projets temps réel sur mini-calculateurs.
- une connaissance des gammes M125 et SOLAR serait souhaitable. (Réf. 5087)

INGÉNIEUR

- de 1 à 2 ans d'expérience connaissant le multi 6. (Réf. 5088)

POUR UNE ACTIVITE EN PLEIN DEVELOPPEMENT

INGÉNIEURS LOGICIELS

- débutants ou quelques années d'expérience pour suivi, analyse, écriture de logiciels temps réel.
- connaissances souhaitées sur :
- MINI 6 - MITRA - ou SOLAR (Réf. 5089)

POUR SON ACTIVITÉ MILITAIRE

INGENIEURS D'AFFAIRES

- chargés de l'établissement de projets techniques de produits électroniques spéciaux ou de systèmes, et du suivi interne et externe de la réalisation des affaires en cours. (Réf. 5093)

Agents Techniques

AGENTS TECHNIQUES
de maintenance

- niveau AT2, AT3, pour intervention en clientèle.
- bonnes connaissances demandées en logique calculateur, périphériques informatique et circuits analogiques. (Réf. 5090)

AGENTS TECHNIQUES
de contrôle

- niveau AT2, pour plate-forme d'essais matériels électroniques. (Réf. 5091)
- NATIONALITE FRANÇAISE

AGENTS TECHNIQUES

- débutants ou quelques années d'expérience pour études circuits logiques spécifiques ou à base de microprocesseurs.
- connaissances souhaitées :
- 2900
- 9900
- 68000
- PLA, etc.

(Réf. 5092)

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :

SINTRA Direction du Personnel
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES

UNIVERSAL PUBLICITÉ

Etablissement de crédit
PARIS-15e - recherche

RÉDACTEUR RÉDACTRICE

ayant une formation DEUG ou licence en droit ou titre équivalent, AINSI qu'une première expér. professionnelle acquise dans une fonction à caractère administratif ou juridique, dans le secteur notarial ou du conseil juridique, ou de l'immobilier.
Salaire proposé : environ 60.000 F pour la période de stage, porté à 65.000 F après cette période.

Env. C.V., photo sous référ. R.O. no 38.382 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Important Groupe Bancaire

3 PROGRAMMEURS

DUT ou 3 ans d'expérience
COBOL - IBM 38/33 - MVS - CICS - DL1
Salaire 90.000 F par an
INFORMATIS SELECTION
26, r. Daubenton, 5e - 337-99-22

Centre de Recherche Automatique - Informatique recherche UN

INGENIEUR GRANDE ECOLE

— Traitement signal images
— Reconnaissance de formes
Ecr. av. C.V. à Adersa Gerbios 2, av. 1er-Mai, 91120 Palaiseau.

Pour faire face au développement de son département informatique, la Société

OBBO
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS CCIAUX

ayant une première expérience de la vente auprès des P.M.E. Ces postes sont à pourvoir à PARIS.

Pour un prem. contact env. C.V. à M. ALAZARD - OBBO S.A., 9, rue de Maubeuge, Paris-9e.

Jeune Editeur universitaire bien appuyé, propose poste d'avenir à :
CADRE D'EDITION POLYVALENT
pour partager responsabilités directoriales, éditoriales et techniques, bonnes notions scientif., expér. enseign. et édit., souhaitée. Possibil. association. Ecr. no T 17.360 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT

C.C.E. AIR FRANCE

recherche pour THIAIS (94)
OPERATRICE DE SAISIE
confirmée : I.B.M. 37, 40 connaiss. matériel exigée.
Prise service 2 janvier 1980
Contrat provisoire 6 mois min.
Tél. 687-23-05 poste 482
9 à 12 h. et 14 à 17 h.

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Pour service juridique.
Diplôme d'études supérieures juridiques.

Connaissance :
— Fiscalité internationale.
— Technique de l'exportation.
Anglais, allemand indispensable, espagnol apprécié.
Expérience souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à C.F.C.E., 10, avenue d'Iéna, 75016 PARIS.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche pour participer à des projets informatiques de gestion

Analystes Programmeurs

CII HB Niveau 66 - TDS - IDS
1 à 5 ans d'expérience

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous référence A00/12/79 à SG 2
12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

SG2

Mobil Oil Française

recherche

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS
FORMATION MÉCANIQUE ET MOTEURS

Libérés du service national, aimant vie active
Pour postes
TECHNICO-COMMERCIAUX
(RÉSIDENCE PROVINCE ou PARIS)
SUIVANT BESOINS DU SERVICE

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.
— Expérience et Anglais appréciés.

Adresser C.V. et photo à no 38.324 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANT GROUPE SPECIALISE EN AUDIT et EXPERTISES ECONOMIQUES
recherche

AUDITEURS

désirant s'orienter vers l'expertise comptable pour missions mixtes (FRANCE, AFRIQUE OCCIDENTALE).
Déplacements courtes et longues durées à prévoir dès JANVIER 1980.

— formation H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ;
— D.E.C.S. complet, langue anglaise appréciée ;
— expér. : 1 à 2 ans en entreprises ou cabinets d'AUDIT.

Libres immédiatement ou sous court délai.

- Rémunération avec intéressement aux objectifs et avantages divers ;
- Stage d'expertise comptable assuré ;
- Larges possib. de développement de carrière.

Envoyer C.V. et photo sous numéro T 17.068 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT

recherche pour collaborer à la
DIRECTION DE LA PRODUCTION

UN CHEF de PROJET

Chargé de l'étude et de la réalisation de systèmes de gestion industrielle informatisés.

Le candidat d'un niveau d'études supérieures, doit avoir une expérience de plusieurs années dans l'informatique industrielle (gestion de stocks, ordonnancement-lancement), acquise, de préférence, dans une branche touchant la mécanique, l'électricité ou l'électronique.

Une expérience au sein d'une équipe d'organisation orientée vers l'analyse serait appréciée.

Niveau de rémunération :
120.000 F à 130.000 F par an
(en fonction de l'expérience)

Adresser curriculum vitae sous no 38.124, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DES ÉTUDES JURIDIQUES

- Formation maîtrise ou licence ancien régime de Droit Privé.
- Connaissance approfondie de Droit et Techniques bancaires, ainsi que du Droit des affaires en général.
- Parfaites compétences pour toutes études et consultations.
- Participation aux négociations, mise au point et examen de contrats de tous ordres.
- Qualités d'animateur et de formateur nécessaires.
- Perspectives intéressantes.

Adresser C.V. et prétentions et photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 33787.

HAVAS CONTACT

Organisme Professionnel de Formation recherche

ANIMATEUR EN GESTION

(M.D.G. ou A.T.M.)
+ de 25 ans, niveau D.U.T.
Expérience gestion souhaitée
Déplacements fréquents en province. Complément formation assurée.
Adr. C.V., photo, prétent., à : Formation Professionnelle Automobile, 52, rue Copernic, 75116 PARIS

proposit. com. capitaux

Devenez votre propre patron Associez-vous à une franchise avec 150.000 F. E.C., 973-54-87.

GARAGE EN EXPANSION gros C.A., reste encore
QUELQUES PARTS
à vendre. - Tél. 843-87-54.

---

demandes d'emploi demandes d'emploi

Ingén. ENSIA, dipl. I.E.S.I.E.L., rech. poste rech. et développ. ds indust. alim., surt. lait. 1 a. exp. Ecr. à 7.222, le Monde P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

J.F., 19 ans, diplômée opératrice sur IBM 37/42, débutante, ch. emploi stable. Libre de suite. Appeler entre 14 et 17 h. au 808-04-93, lundi 17 et mardi 18, ou écr. 6.145 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

COMPTABLE QUALIFIE
65 ans, ch. travaux gestion ou comptab. forfait ou temps part. Marcel VIGNEAU, 35, rue des Batignolles - 75017 PARIS.

Fme, 32 ans, ch. emploi bureau, écritures, chiffres, classement, notions dactylo, à temps partiel ou complet. Libre début janv. Ecr. à 6.147, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

INGÉNIEUR ENSEM

Mécanic., 41 ans, ch. poste de resp. : Chef ou Adj. à chef de fabric. ou d'entret. ou d'install. neuves, de préférence dans le Nord de la France. Bilingue allemand, anglais moyen. Ecr. HAVAS, 10, bd H.-Martin, 02100 Saint-Quentin, sous no 5.880.

représent. demande

Cherche situation V.R.P., région TOULOUSE ou limitrophe. - Solide expérience de la vente. Faire offre détaillée à P.B.C. J'ANNONCE no 1.636, 22, route d'Espagne, 31081 TOULOUSE.

---

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

VENDS MANUSCRIT XIIIe S. PARURE N III AGATHE — PERLES — ROSES. ECRIRE HAVAS MARSEILLE 95458 OU TELEPHONE : (16-91) 94-17-31.

Part vd (c. dép.) s. de séj. et ch. à coucher en polyester palissandre. Tél. 329-12-62 (poste 2307) après 19 heures.

Animaux

Chiots SETTERS ANGLAIS issus champions chasse et beauté Marc MACHECOURT, 58350 Châteauneuf-Val-de-Bargis. TEL. : (86) 69-23-87.

Antiquités

BROCANTEUR ACHETE A DOMICILE au plus haut cours : tous meubles anciens et objets divers. Déberras rapide de caves. Tél. : 964-21-40 et 990-35-36.

Artisans

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux, peinture, décoration, coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84, 893-30-02.

RENOV' APPART'S
Rénovation de l'habitat tous corps d'état, devis gratuit. TEL. : 388-57-96.

Arts

Peintures CORNEILLE, KIJNO, LABOUREUR, MOULY. Mobilier Restauration Napoléon III. T. 608-25-21 19 h. 30-22 h. +w-e.

Bijoux

ACHAT - VENTE bijoux or, brillants + or cassé, 136, rue Legendre, métro Brochant, 17e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Cours

LANGUES IFLV (organ. privé) 46, bd St-Michel 75006, 326-08-70. Démonstr. gratuites : les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30. Angl., esp., all., russe, français.

ECOLE NOUVELLE DES ARTS
établissement d'enseignement privé.
Horaires et programmes officiels
EFFECTIF REDUIT
cours groupés matinée.
Possibilité cours de soutien l'après-midi
2 - 1 terminales
sections A 4 C - D
A 6 BAC Musique
A 7 BAC Dessin.
Pr inscription de 10 à 12 h. 30. Téléphone 340-58-48 ou écrire : 17, r. Sergent-Bauchat Paris-12e.

APPR. A JOUER AU BRIDGE (LEARM BRIDGE) : COURS DONNES A VOTRE DOMICILE EN FRANÇ. OU EN ANGLAIS. Ecr. REG.-PRESSE no 92.975 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Décoration

STE KAPINOR
Vous propose gamme variée d'articles de décoration pour magasins, vitrines, mobiles P.U.C. cartons, fonds de vitrines fleurs et plantes artificielles, etc.
22, rue d'Annam, 75020 Paris.
TEL. : 636-96-07.

Instrument de musique

Beau PLEYEL, 1/2 queue, 2,05 m., palissandre, excell. état 88 notes, 22.000 F. T. 535-17-04.

Leçons

LEÇONS particul. à domicile, toutes matières, tous niveaux, par diplômés grandes écoles. IEPC : 224-17-95/97.

Livres

Partic. vend livres la Pléiade au choix, demi-prix catalogue état neuf. Téléph. : 687-74-85.

Vends ŒUVRES CROISEES TRIOLET - ARAGON. Téléphone : 680-85-20, poste 360.

Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES 5, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

Moquette

GROS RABAIS MOQUETTE
dégriffée laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TEL. : 436-61-69.

Réceptions

Organisations de VISITES de PARIS, de réceptions... pour V.I.P. en français ou anglais. Ecr. REG.-PRESSE no 92.976 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sciences

APPAREILS SCIENTIFIQUES PRODUITS CHIMIQUES
(vente au détail)
DOCUMENTATION
labo-sciences 6, r. St-Dominique 75007 PARIS, Téléph. : 705-98-89.
LA BOUTIQUE SCIENTIFIQUE DE PARIS

Théâtre

PETIT THEATRE CONNU bien situé, logement A CEDER, tout ou partie. Ecr. Mme Claude Jeanne appt C 106, 20, r. Mouchotte, Paris-14e.

Spécialités régionales

PINEAU et COGNAC
« Grande Fine Champagne »
Depuis 1619
La Famille GOURRY récolte sur son domaine qualité rare pour connaisseurs.
Echantillon contre 7 timbres.
S.A.R.L. Gourry - de - Chadeuille 16130 SEGONZAC.

Stages

Stages tous permis
3 - 5 - 10 ou 20 jours.
UNISTAGES 93
48, avenue de Chanzy,
93270 VILLEMOMBLE.
Téléphone : 855-27-81.

Troisième âge

PAU QUARTIER RESID. - Très jolie maison de retraite privée, prendrait pensionnaires POUR LONGS SEJOURS Mme ANTONIN (59) 68-72-52.

Vacances Tourisme Loisirs

VAL THORENS stud. libre Noël.

MENUIRES 3 p. s/pistes, expo. sud, tout confort. T. : 602-67-04.

PRA-LOUP (1.600-2.500)
LES SAISIES (1.650-2.000)
Ski alpin - ski de fond
2 et 3 pièces janvier à Pâques à partir de 1.000 F par semaine.
SOGESTIMMO
61, rue Jean-Jacques Rousseau, 92150 Suresnes.
Téléph. : 772-67-39 et 772-02-25.

CARNET

Mariages

— René LUGAND
et
Martine POTEL
ont la joie de faire part de leur mariage, *qui a eu lieu dans l'intimité* le 15 décembre.
1, résidence des Trois-Forêts,
78380 Bougival.

— Mme Pierre GASTON-BRETON,
M. et Mme P. CORNUT-GENTILLE,
nous prient d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Sylvie et Pierre,
qui a été célébré le 7 décembre dans l'intimité.

Décès

— M. Pierre Arcoléa,
Les familles Taleb, Messa, George, *Cinquegranna, Kanoui, Arcoléa* et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Suzanne ARCOLÉA,
née Taieb,
leur épouse et parente, survenu le 15 décembre 1979, après une longue maladie.
La levée de corps se fera le *vendredi 21 décembre 1979, à 13 h. 30*, à l'amphithéâtre de l'hôpital Paul-Brousse, rue Gustave-Flaubert, 94800 Villejuif.
L'incinération aura lieu le même jour, à 14 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3 B, avenue Claude-Debussy,
92230 Gennevilliers.

— Mme Joseph Boussens, son épouse,
Le docteur et Mme Jean Boussens,
Le docteur et Mme Jacques Boussens,
ses enfants,
Mlles Isabelle, Béatrice, Bénédicte Boussens,
MM. Xavier, Guillaume, Philippe-Emmanuel Boussens,
ses petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part de la mort de
Me Joseph BOUSSENS,
notaire honoraire,
pieusement décédé le 11 décembre.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Sos-en-Albret (47).

— M. Marcel Cain,
M. et Mme Hubert Cain et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Vergne,
M. et Mme Maurice Baugin et leur fille,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marianne CAIN,

leur fille, sœur, tante et grand-tante, décédée le 15 décembre 1979, à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre 1979, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (96, boulevard Murat, 75016 Paris), où l'on se réunira, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au *cimetière de Montmartre*, dans le caveau de famille, vers 11 h. 30.

17, rue du Général-Niox,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Minnie DANZAS,

survenu le 15 décembre 1979.
Les obsèques auront lieu le jeudi 20 décembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge.
De la part de M. et Mme Pierre Danzas, 65, boulevard H.-Marquès, 94200 Ivry.
(Le Monde du 19 décembre.)

— Nous apprenons le décès de
Marcel LAROCHE,
à la suite d'une longue maladie.
Ses obsèques auront lieu à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles, le jeudi 20 décembre, à 14 heures.

[Né le 6 juin 1921 à Paris, Marcel Laroche fut dessinateur à « Elle » avant d'entrer en 1955 dans le groupe Prouvost, où il s'occupa successivement des maquettes de « Marie-Claire Album », de « la Maison de Marie-Claire » et de la publicité de « Paris-Match » jusqu'en 1976.]

— M. et Mme Daniel Seelemann et leur famille ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges LEVY,
née Claire Mayer,

survenu le 18 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques seront célébrées le *jeudi 20 décembre 1979, à 11 h. 15*, au cimetière ancien Plateau de Creil, carré des Israélites.
Ni fleurs ni couronnes.

La Closerale.
4, rue des Fontaines,
60500 Chantilly.

— M. Louis L'Hotellier.
M. et Mme Jacques L'Hotellier,
Eric L'Hotellier,
Les familles Marlin et Caloumenos,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Louis L'HOTELLIER,
née Henriette Tixier,

leur épouse, mère, grand-mère, tante, grand-tante et parente, décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 13 décembre 1979, dans sa soixante-dix-neuvième année, à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine).
Le service religieux en l'église Saint-Joseph des Quatre-Routes d'Asnières, sa paroisse, et l'inhumation à La Couture-Boussey (Eure) ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue de l'Abbé-Glatz,
92270 Bois-Colombes.

— Mme Fernand Luccantoni,
Michèle et Anne Reverdy,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand LUCCANTONI.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bastia, le 20 décembre, à 8 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme veuve Gnosini, sa mère,
Léon Malnar, son mari,
Morana et Bruno, ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Rosy MALNAR.
L'inhumation a eu lieu le 18 décembre, à Orsay, dans l'intimité.
10, rue François-Leroux, Orsay.

— M. et Mme Jacques Pfeiffer,
M. et Mme Christian Valensi,

M. et Mme Jean-Pierre Ulmann,
M. et Mme Didier Pfeiffer,
M. et Mme Olivier Valensi,
M. et Mme Gérard Lederman,
Et ses arrière-petits-enfants :
Rémi et Yves Ulmann,
Patrice, Sandrine et Célia Pfeiffer,
Corinne et Jean-François Valensi,
Diane et Christian Walch,
Laura et Marina Lederman,
ainsi que Mme Marinette Casanova,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Emile PONTZEN,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 décembre 1979, dans sa cent deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
5, rue Dufrénoy.
47, boulevard de Beauséjour.

— M. et Mme Jean-Frédéric Vernes,
M. et Mme Jérôme Cazelles,
ses enfants,
Mme Christiane Vernes, sa sœur,
M. et Mme Jean-Jacques Moreau et leurs enfants,
M. et Mme Guy Delahousse, leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André VERNES,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 décembre 1979.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 20 décembre, à 13 h. 45, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris (16e).
23, avenue Bosquet, Paris (7e).

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble des collaborateurs de l'Edition artistique Synelog,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André VERNES,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur ancien président et directeur général, survenu le 18 décembre 1979.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 20 décembre, à 13 h. 45, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris (16e).
49, rue Ganneron, Paris (18e).

Remerciements

— Les familles Turki et Ben Mérabet, leurs parents et alliés, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Mme Meriem TURKI,
née Ben Mérabet,

survenu le 13 décembre 1979 et inhumée le 14 décembre 1979, à Sidi-M'Hamed, remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur.

Anniversaires

— Il y a un an, à dix-neuf ans, à la suite de ses blessures,
Ariane CHAUDIER
nous quittait. Que sa tendresse envers les autres nous reste.

— En ce jour anniversaire de sa mort à Epinal, le 20 décembre 1959, on rappelle à ceux qui l'ont connu et aimé le souvenir de
M. Pierre SIEGFRIED.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

Duplex de caractère en 2 Pièces, S. de B., chauffage, téléphone. Prix 300.000 F. 326-23-91.

4e arrdt.

ILE DE LA CITÉ
Duplex 7 Pces, tt cft, 220 m2.
MICHEL et REYL : 265-90-05.

5e arrdt.

ESTRAPADE - PANTHEON
Imm. XVIIe, s/260 m2. 354-95-18.
JARDIN PRIVE 100 M2

6e arrdt.

MONTPARNASSE. — Studio + cuisine + bains. SOLEIL. Prix 140.000 F. Téléphone : 320-73-37.

MONTPARNASSE
très coquet studio entièrement équipé, clair, calme.
BOURDAIS - 766-51-32

7e arrdt.

SOLFERINO : 354-95-19.
Duplex 130 m2, étg. élevé, asc.
PETITE TERRASSE

12e arrdt.

MAISON SUR TOIT
4 P. + TERRASSE
250 m2 1.250.000 F
550-34-00

13e arrdt.

ITALIE, récent, calme, : grand 2 Pces, 53 m2 dont cuis. 10 m2, soleil : 270.000 F. Tél. 535-56-92.

Standing, 1972, vue dégagée
5 P. absolument impeccable, 110 m2, balc., park.
755.000 F. - 557-72-50, poste 8

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS
Imm. réct, gd 4 P., cuis. équ., gds balcons, 2 sanitaires, box, 960.000 F. Téléphone : 734-36-17.

15e arrdt.

Convention, 1er étage, bon imm., bon plan, liv. dble + 3 chbres : 785.000 F. RARE. T. : 320-99-80.

16e arrdt.

AUTEUIL, atelier artiste, 7,50 m. sous plafond + mezzanine. Immeuble classé, tout confort. Prix : 700.000 F. GARBI : 567-22-88.

PASSY VILLAGE 3-4 pièces
125 m2 RENOVE LUXE
PROMOTIC - 553-14-14

FOCH Pour vivre à deux, très élégant appt 200 m2, gd séj., 2 ch. + chbre de serv., ds luxueux imm. gd cft, ét. élevé, ensol., park. en face. PASTEYER - 266-35-84, matin l'Antiquaire en immeuble

AVENUE VERSAILLES
2 P. tt cft, tapis escalier
A SAISIR
245.000 F. - 325-75-42.

17e arrdt.

COURCELLES, 5e étage, grand stdg, gd séj. dble, sur balcon, chbre, bains, tout conft, calme, 105 m2, chbre service. 742-26-88.

QUARTIER PEREIRE
gd stud., 40 m2, livrab. imméd., à vendre vide ou meublé. Tél., de 14 à 19 heures au 557-43-90 après 20 heures au 754-85-83.

VILLA DES TERNES
Propriétaire vd 2 P., 3 P., 4 P., duplex, dans hôtel particulier, restauré, tt cft, park., calme, soleil, verdure. Tél. : 766-82-74.

18e arrdt.

Il existe à :
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle au milieu
D'UN PARC EXCEPTIONNEL
Visites sur rendez-vous :
500-30-31.

78 - Yvelines

LOUVECIENNES, près gare : résidentiel, très bel appartement 170 m2, jardin privatif et loggia : 950.000 F. Tél. 727-36-62.

92 Hauts-de-Seine

CHATILLON, 210 m2 avec 70 m2 terrasse, 1er étage : séjour triple, 6 chambres, 3 bains. GARBI : 567-22-88.

NEUILLY - M.-BARRES
APPT NON CONVENTIONNEL
SUPERBE DECORATION
150 M2 envir. s/rez-de-jardin, parking. Tél. 563-11-88

NEUILLY - ST-JAMES
soleil, verdure, récent standing, 175 m2 environ, réception : 4 chambres, 2 bains, cuisine équipée, 2 parkings.
524-44-84 - 567-47-47, le matin.

94 Val-de-Marne

Me Gentilly, tr. beau 2 P., réc., tél., balc., jard. suspendu, gar., 210.000 F. Téléphone : 387-27-68.

Province

MEGEVE EMPLACEMENT RARE
PRES CENTRE (Eglise 200 m)
Dégagé - Vue - Soleil - Calme
Rénovation presque terminée
Studios - 2 P. Balcons Terrasses
Chauff. et eau chaude collectifs
Vente directe constructeur
Conditions sur tarif 1979
Pour visite et dossier,
tél. (50) 21-39-63 et (93) 30-98-74

A VENDRE
MEGÈVE
APPARTEMENTS NEUFS DANS CHALETS
37 m2 : 200.000 F,
45 m2 : 250.000 F,
84 m2 : 460.000 F.
(Prix hors garage.)
Téléphone : (50) 38-15-52.

VALLÉE DU MONT-BLANC
notre résidence Sainte-Marie vous propose du studio au duplex à partir de 5.000 F/M2.
Pour tous renseignements écrire à AVIS, 68, bd Sébastopol, Paris-3e. Tél. : 274-24-45, ou visite sur place, résidence Sainte-Marie, aux Houches.

appartem. achat

RECH. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, av. ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-08-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement compt. chez notaire, PARIS 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY. Téléphone 261-39-78, Mme Leulier, et 900-84-25 le soir.

URGENT - RECHERCHE
3/4 P., tt cft. Ancien, 100 m2, 5e, 6e, 7e. BON STANDING. MICHEL et REYL : 265-90-05.

fonds de commerce

Bureaux immobiliers Perriolat
B.I.P.
4-6, av. Jean-Moulin,
26500 Bourg-lès-Valence.
VENDS : Hôtel-Bar-Restaurant rustique. Très beau ds village touristique Drôme Sud. Entièrement équipé. Potentiel clientèle important. Prix murs et fond : 1.500.000 F.
Tél. (75) 98-10-01, (75) 43-22-22, (75) 43-12-22.

constructions neuves

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON - CAP BRUN
« PORT MEJEAN »
18 appartements très haut standing dans parc naturel de 2 hectares, accès direct mer.
Renseignements SOMECO B.P. 594, 83400 HYERES.
Tél. : (94) 65-38-30 et sur place
3018, avenue de la Résistance, 83100 TOULON.
Tél. : (94) 41-31-14.

UN PLACEMENT A L'ABRI DE SAINT-TROPEZ
dans petit immeuble luxueux place des Lices,
LE RÉGENT
En plein centre de St-Tropez
Studio à partir
de 235.000 F
Il reste un 3 pièces
et trois 2 pièces
80 % de crédit possible.
Renseignements et vente
SONEMER
31, rue Montgrand,
13006 Marseille. T. (91) 33-78-70.

INVESTISSEZ
PARIS 5e près du PANTHEON
2-3 P. Imm. *neuf*. A partir de 9.580 F le m2.
707-20-29 65, rue LHOMOND
13 à 19 h, sauf samedi.

immeubles

ENTREPRISE, rech. immeubles Paris ou portes, Charras, 13, r. Mutualité, 94500 CHAMPIGNY.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides - 563-83-33.

ACHETE imm. de toute import. même avec travaux, M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s-Seine.

bureaux bureaux

A VENDRE
LIBRE DE SUITE à Paris (15e), 49, rue Rouelle
Métro : BIR-HAKEIM ou DUPLEIX
Dans un immeuble de construction récente
386 m2 BUREAUX en REZ-DE-CHAUSSÉE
181 m2 BUREAUX et ANNEXES en DEMI-SOL
7 places de parking
BON ÉTAT GÉNÉRAL
Tél. ou écr. à INGEROUTE, 12, rue Brancion Paris (15e) — 539-22-33 (postes 215 et 394).

NEUILLY. Porte-Maillot, 1 ou 2 BURX sans pas-de-porte. 293-45-55.

30, AV. GEORGE-V
Dans immeuble de gd luxe à louer, bureaux divisibles de 60 à 600 m2.
-1.450 F le m2.
Possib. location précaire.
Tél. : 723-78-08.

VOTRE SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
[illegible]
ASPAC 293.18.12

AVENUE GEORGE-V
Deux appartements de bureaux de standing, exceptionnel 120 m2 40 m2. Parking. Tél. : 727-64-37.

CONSTITUTION SOCIÉTÉS DOMICILIATIONS
Rédact. d'actes, Financement
ESRA - 700-68-94

locaux commerciaux

Dispose Genlis 21
Centre Bourgogne France-Comté, 15 km Dijon, entrepôts, bureaux pour dépôt régional pour location.
Ecrire HAVAS DIJON, no 58.823

viagers

+ DE REVENUS — D'IMPOTS
Mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète, indexation - Etude LODEL, 35, bd Voltaire-11e - 355-61-58.

locations non meublées Offre

Paris

PROX. GARE DE LYON
très gd 2/3 P., cft, 70 m2 + chbre serv., 5e étg., asc., parf. état, 1.600 F + ch. Tél., matin, SEGECO : 522-69-92.

MIROMESNIL. — Beau studio tout confort, 40 m2, 1.400 F + charges. Téléphone : 544-58-38.

FRONT DE SEINE
Tour Evasion 2000, 30e étage, luxueux 2 Pièces entièrement équipé, cuisine, bains, moquette, téléphone, parking. 2.400 F + charges. Téléphone : 567-22-88.

Part. à Part., loue, 15e; appt 2 P., sommet d'imm. récl, gde terr. av. jard. aménagé, calme, très ensoleillé, cuis., S. de B., tél., cave, disp. imméd., 2.200 F C.C. Tél., H. de B. : 260-29-24.

Angle rue Ordener, dans imm. neuf av. ascens., chauff. centr. d'imm., park., très beau 3 P., tt cft, 1.960 F. Tél. 606-22-68.

Gambetta. - Neuf, propriétaire loue directement 4 Pièces, cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, terrasse, box. 2.600 F + charges. — 775-80-35.

ORSAY Résidence dans parc privé, parking. téléphone, 4 pièces, 2.300 F charges comprises. - 359-68-85.

MUETTE
Dble living, ch., petit bur., office cuis., s. bns., nomb. placards, ref. nf., tél. 108 m2., 4.000 F T.T.C. 9 h à 13 h. : 561-13-18, *15 h. à 18 h. : 265-39-66.*

Région parisienne

PARIS EST
93 BAGNOLET
SANS COMMISSION
4 pièces, 78 m2, loyer 1.500 F, charges 544 F.
5 pièces, 96 m2, loyer 1.600 F, charges 678 F.
PARKING COMPRIS
S'adresser de 9 h à 12 h au Bureau de Gérance du lundi au samedi
LES PARCS DE LA NOUE
1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet - Tél. 858-02-31
Métro : Gallieni
Bus : 76 et 101 N

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Importante société recherche : appartements meublés, garanties bancaires et de Stés. 500-54-90.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. appartements de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

OFFICE INTERNATIONAL
recherche pour sa direction : beaux appartements de standing et plus. Téléphone : 285-11-06.

BCB FRANCE
correspondant Sté Des Rosiers
MONTRÉAL - CANADA
recherche pour son importante clientèle étrangère apparts gd stand. 16e, 8e, 7e, Neuilly. Tél. : 727-89-39.

maisons de campagne

40 km DEAUVILLE
maison normande. Gros-œuvre entièrement restaurée. 115 m2 sur 3.200 m2 terrain. Prix : 250.000 F. Téléphoner à : (16-32) 41-81-88, vendredi, samedi et dimanche.

ALLIER
INDEPEND. S/SON TERRAIN
DE 2.000 m2
bordée par rivière, au pied d'un *château moyenâgeux, maison de campagne*, en bon état G.O.
70 M2 HABITABLES
possible 100 m2, chem., ptres appar., four à pain, gren., cave, eau et électricité branchées.
PRIX : 89.000 F
CREDIT 90 %.
PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03-Saint-Pourçain-sur-Sioule.
Téléphone : (16-70) 45-30-68.

GARD, PORTE DES CÉVENNES
15 km nord Alès. Maison dans hameau. A restaurer 5 pièces sur caves voûtées, cour intér. + terrasse panoramique. Eau, électr. Prix 110.000 F, av. 25.000 comptant, solde crédit possible. CATRY Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants : (66) 22-20-92.

GARD, VALLÉE DE LA CÈZE
REGION DE PONT-ST-ESPRIT
Cède propriété comprenant :
— 1 fermette en ruine à restaurer (surface 70 m2 au sol).
— 1 petite maison de campagne av. 2 pièces habitab. (25 m2).
Terrain attenant boisé de 10.000 m2, eau par forage, pas d'électricité.
Idéal pour le week-end.
Px 155.000 F, avec 55.000 F cpt. solde crédit possible.
CATRY Tél. jeudi (91) 54-92-93.
Jours suivants : (66) 22-20-92.

pavillons

15 KM EST *proche Centre et gare S.N.C.F.*
Villa rez-de-ch. surélevé, splendide constr. 1960, séjour 35 m2, *2 gdes chbres, cuisine bains.* Possib. aménag. étage : 2 chb. Tt conft. Jardin d'angle 450 m2. Prix 590.000 F. - REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - 324-17-63

AVON - Près gare, pavillon *récent sur sous-sol* avec gar. plain-pied, séj. dble, cuis., bs, 4 chb., chff. cent., jard. 560 m2. Prix : 400.000 F à débattre. CAT, 77670 SAINT-MAMMES. Tél. : 070-58-60.

MAISON A VENDRE
Haut Saint-Prix (95). Site protégé, près forêt, proximité écoles 164 m2, s. à manger-salon, cuis., bureau, terrasse. 1er étg. s. bs, wc, 3 chambres, grenier, cave, garage 2 voitures, cour, atelier, chauffage central charbon, *319.000 F. T. 416-38-81, apr. 17 h.*

villas

VERSAILLES, Porte Verte
maison 1900 av. gd atelier artiste + 6 P. + ancien. écuries s/terr. paysagé 580 m2. Tél. : 527-57-56 - 747-54-29 matin.

CELLE-ST-CLOUD, sur gd terr. boisé, VILLA, séj., s. à manger, 5 ch. Parfait état. 1.080.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-23-27.

propriétés

17 KM TROYES dans parc *boisé clôturé 5 hectares*, 433 m2 + dépend. Travaux importants sur dépendances. 1.300.000 F. 766-89-18.

Bureaux immobiliers Perriolat
B.I.P.
4-6, av. Jean-Moulin,
26500 Bourg-lès-Valence.

Vends : *Maison bourgeoise* Drôme *Sud*, vallée du Rhône. Très belle demeure, style petit château av. dépendance du personnel, tt conft. sur parc clôturé 1,30 ha. *Piscines-pièces d'eau*, état impecc., gdes possibilités. Prix justifié : 1.600.000 F.

Vends : maison de maître + maison de personnel sur très beau parc clôturé de 1 ha. Rég. Drôme Sud. Prix : 1.200.000 F.

Vends : Bâtiment d'exploitation av. 2 logements F 5 nf et 1 en état. Dépend., état impecc. de 1.000 m2 sur 2 nivx. Grandes possibilités. Drôme Sud. Prix : 1.150.000 F.

Tél. (75) 98-10-01, (75) 43-22-22, (75) 43-12-22.

Saint-Rémy-de-Provence, *sur place ombragée*, maison XVIIIe, tout conft., 2 étages + terrasse solarium. Prix : 420.000 F. Agence Moro, 35, bd V.-Hugo, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-14-75.

PROPRIETE NOGENT-SUR-SEINE
Terrain 3.400 m2
Maison meulière
tt confort, séjour, 4 chambres, caves, greniers. Nomb. dépend. S.N.C.F. Pêche. Chasse.
SINEGRE, Notaire
7, place de la Halle - 10400

Le Monde

régions

Questions...

Un socialiste en Bourgogne

M. Pierre Joxe, député socialiste de Saône-et-Loire, qui était, le 13 décembre, l'invité de l'Association des journalistes du développement régional (AJODER), a été élu, le 9 octobre, président du conseil régional de Bourgogne. Il a succédé, à la faveur des élections cantonales de mars 1979, à M. Marcel Lucotte, sénateur (U.D.F.-P.R.), maire d'Autun.

Au moment où le P.S. vient de mettre au point une proposition de loi sur les régions et la décentralisation, M. Joxe nous dit quels sont ses objectifs.

« Qu'il y a-t-il eu de nouveau en Bourgogne depuis que la majorité a changé à l'assemblée régionale ?

— *Quand un président de conseil régional appartient à la majorité R.P.R. et U.D.F., il peut, par de simples conversations et des contacts avec le préfet et ses collaborateurs, ou par ses relations avec les ministres, obtenir des engagements financiers de l'Etat. Quand, en revanche, le président est socialiste, c'est autre chose.*

» Ce n'est pas un hasard si les présidents des régions d'opposition ont cherché à se doter des moyens propres, notamment en personnel. Pour moi, en Bourgogne, le changement a eu lieu en cours d'année. Nous ne pensions pas, avec mes amis socialistes, que nous « gagnerions » le conseil régional.

» Je suis arrivé dans un bureau vide, au fond d'une cour. En face de moi, existait une mission régionale avec des fonctionnaires qui connaissaient parfaitement les dossiers. Aujourd'hui, je n'ai toujours pas, officiellement, de collaborateurs, bien que les textes m'en donnent le droit. Les postes budgétaires de ce personnel existent, mais c'est le préfet et sa mission qui les utilisent pour eux-mêmes.

» Il a fallu donc agir par la bande. Mon directeur de cabinet au conseil régional est payé par le biais d'un contrat d'études par la ville de Châlons-sur-Marne (dont je suis l'adjoint au maire) qui va venir à échéance. Le directeur adjoint est un fonctionnaire du Commissariat du Plan, à mi-temps, parce que Michel Albert, le commissaire au Plan, le veut bien. Du coup, le président du comité économique et social veut, lui aussi, recruter des collaborateurs.

— Comment travailler sérieusement dans ces conditions ?

— *C'est une gageure, en effet. Cela me change de la ville de Châlons, où l'on est habitué à travailler avec des équipes d'agents municipaux. Une anecdote : j'ai fait moi-même apporter par mon chauffeur trois postes de téléphone que j'avais à Châlons afin qu'on les installe dans mon bureau du conseil régional de Dijon. Ils ne sont toujours pas branchés. Une telle pénurie de moyens se révèle d'autant plus fâcheuse que, depuis que la gauche est au pouvoir en Bourgogne, nous avons infléchi les orientations budgétaires. Il faut donc réétudier certains dossiers.*

— Quelles seront les grandes lignes de votre politique ?

— *L'Etat ayant décidé de retarder certaines autoroutes, la part des crédits de la région réservée à ces investissements se trouve libérée. Nous allons pouvoir opérer des reclassements dans les dépenses de la région. Par exemple, le poste culture, enseignement et socio-éducatif va passer de 18 à 30 millions de francs. Nous développerons une politique de l'enfance et multiplierons des expériences pédagogiques. De même qu'il est prévu d'accroître les crédits d'intervention agricole de 50 %, voire davantage, si nous pouvons élaborer des politiques astucieuses pour la mise en valeur de la forêt, du bois et des industries agro-alimentaires.*

» Pour 1980, nous proposerons un budget d'environ 130 millions de francs avec une fiscalité par habitant de 44 francs, en augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

— Comment préparez-vous le VIIIe Plan ?

— *Contrairement à d'autres régions à direction socialiste, nous avons eu « l'honneur » de répondre au questionnaire du Commissariat du Plan. Ce fut un peu notre université d'été ! Cela constituait aussi un bon exercice pour définir les quelques priorités régionales à partir desquelles on pourra bâtir une programmation des équipements ou des actions.*

— Vous n'avez pas voté le lundi 10 décembre, lorsque l'Assemblée nationale a discuté du canal Rhin-Rhône ?

— *Si j'avais été là, j'aurais voté pour le projet de loi qui était présenté. Il reste que personne ne peut dire aujourd'hui, avec précision, quels seront l'efficacité et l'intérêt réel de ce canal, à longue échéance. Tout cela est très aléatoire. Pour nous, en Bourgogne, le canal n'aura pas beaucoup d'avantages, ni beaucoup d'inconvénients. La question est différente pour la Franche-Comté ou pour la région de Dijon. Pour le financement de l'ouvrage, les régions concernées ont fait savoir que leur participation globale pourrait aller jusqu'à 15 % du coût des travaux, ce qui signifie de 10 à 15 %. Il n'est en tout cas pas question que la Bourgogne retienne pour elle-même le taux maximum de 15 %. »*

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

...Réponses

Rhône-Alpes

CHAMBÉRY : LA FIN DES BOUCHONS ?

De notre correspondant

Grenoble. — Les bouchons de Chambéry sauteront-ils en 1980 ? C'est à la fin de l'année prochaine, en effet, que sera ouverte la voie urbaine de Chambéry, a précisé la direction départementale de l'équipement de Savoie. Voitures et camions ne seront plus obligés de traverser la ville pour se rendre de Lyon à Annecy (A 43) vers Grenoble (A 41) ou vice-versa.

Commencés en 1973, les travaux de cette voie ont débuté sur des difficultés de financement : tandis que l'AREA, la société d'économie mixte qui exploite ce réseau, déboursera 162 millions, l'Etat n'acceptait pas de débloquer une partie des sommes prévues sans engagement des collectivités locales. Celles-ci contestaient le montant de leur participation (92 millions de francs sur 366).

Selon M. Francis Ampe (P.S.), maire de Chambéry, ce taux, « *dans l'état actuel, entraînerait une augmentation annuelle supplémentaire de 13 % des impôts locaux et pendant vingt ans* ». Demandant la réouverture des négociations avec l'Etat, il a précisé que « *notre objectif est de ne pas payer* », mais de racheter cette voie urbaine « *le jour où le contournement autoroutier de Chambéry sera réalisé* ». — C. F.

● *A Chambéry, la caserne Curial restaurée.* — La caserne Curial, qui occupe 6,5 hectares au centre de Chambéry, pourra finalement être restaurée et réaménagée. Une subvention de 1,7 millions de francs du ministère de l'environnement et du cadre de vie pour les façades et la toiture du bâtiment semble avoir décidé la municipalité d'union de la gauche à s'engager dans ce coûteux projet (*le Monde* du 6 juin).

L'aménagement des 17 800 m2 dinsponibles à l'intérieur sera entièrement à la charge de la ville. Les travaux pourraient débuter dans quelques mois, après la libération des locaux par les militaires prévue en mai 1980. — *(Corresp.)*

LANGUEDOC-ROUSSILLON

● *Avion immobilisé en Lozère.* — Trois membres de « l'association pour le maintien et la promotion de la desserte aérienne de la *Lozère* » bloquent, depuis le 18 décembre au matin, sur l'aéroport de Mende-Brenoux, un bi-moteur de sept places et retiennent le pilote dans un bâtiment de l'aéroport. Ils veulent « *attirer l'attention des publics sur la nécessité d'engager le financement nécessaire à la poursuite de l'expeoitation de cette ligne aérienne* ».

Ile-de-France

AU CONSEIL DE PARIS

M. de La Malène refuse d'augmenter les emprunts pour ne pas «spéculer sur l'inflation»

Le Conseil de Paris a adopté, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 décembre, le budget de la Ville pour 1980 par 65 voix (R.P.R. et U.D.F.) contre 38 (P.C. et P.S.) et 6 abstentions. Parmi les abstentions figurent quatre élus U.D.F. (Mmes Marchal et Talmon ainsi que MM. Mesmin et Connehaye). M. Pierre Mattei (M.R.G.) et M. Guy Gennesseaux, qui a récemment quitté le M.R.G. pour le parti radical, se sont également abstenus.

Au cours des débats, les élus communistes ont dénoncé l'attitude des socialistes qui ont refusé de voter les propositions du P.C.

Après l'adoption du collectif budgétaire de fonctionnement de 1979, M. Christian de La Malène, premier adjoint chargé des finances, répond aux critiques qui lui ont été adressées la veille par les porte-parole des groupes communiste et socialiste comme par celui de l'intergroupe U.D.F. (*le Monde* du 19 décembre). Il souligne que la municipalité disposera de 1 milliard de francs de disponibilités réelles pour l'investissement, alors que le budget prévu à cet effet s'élève à 760 millions de francs. Il cite notamment l'achèvement de la rénovation du Théâtre du Châtelet, les subventions accordées aux organismes d'H.L.M. et le programme de réhabilitation des logements anciens, la priorité accordée aux travaux de modernisation et de sécurité dans les écoles, ainsi qu'une nouvelle tranche pour la réalisation du futur Centre international des sports à Bercy.

Au groupe communiste qui lui avait demandé de solliciter de l'Etat une subvention équivalente aux charges que celui-ci impose à la ville au titre des dettes antérieures au nouveau statut de la Ville, M. de La Malène répond que le montant de ces charges (180 millions de francs) ne dépasse pas les possibilités de la ville. A ceux qui (P.C. et P.S.) lui demandaient d'être plus offensif à l'égard de l'Etat, le premier adjoint au maire fait valoir qu'une telle attitude doit, pour réussir, être relayée au Parlement. « *Or les parlementaires*, souligne-t-il, *ne sont pas toujours favorables à la capitale.* »

M. de La Malène affirme ensuite, à l'adresse de M. Georges et proposé que ces sommes « *sté-* réserve et d'un fonds de roulement « *à la limite de la prudence* » compte tenu des besoins de trésorerie de la Ville. Le président du groupe socialiste avait critiqué le gonflement de ces deux postes « *à des fins électorales* » et proposé que ces sommes « *stérilisées* » soient réintégrées dans les dépenses d'investissements permettant ainsi une réduction de cinq points du taux d'augmentation des impôts.

Le premier adjoint au maire se prononce également contre une augmentation des emprunts de la ville. Il souligne qu'un recours accru à l'emprunt est possible, mais qu'il se refuse à « *spéculer sur l'inflation à venir* ».

Mme Christiane Schwartzbard, secrétaire du groupe communiste, affirme qu'« *une politique d'emprunts raisonnables est possible* ». Elle fait valoir que, dans le système actuel, l'emprunt représente un coût supplémentaire de 62 % à 63 % sur une période de quarante ans.

Puis M. de La Malène concède à M. Sarre que la gestion du domaine privé de la Ville (notamment de son patrimoine de logements) fait l'objet de critiques de la Cour des comptes, qui recommande la vente de ce domaine. Mais il souligne, malgré les dénégations de M. Sarre, que l'opposition de gauche s'est opposée à la vente d'une partie de ce patrimoine comme à l'augmentation des loyers.

M. de La Malène affirme que la Ville de Paris pratique « *la politique la plus sociale de France* ».

Tel qu'il est adopté, le budget implique une augmentation moyenne du taux de la taxe d'habitation, de la taxe professionnelle et des taxes foncières de 16 %. Parallèlement, la taxe de balayage, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le prix de l'eau augmenteront respectivement de 12 %, de 14,5 % et de 12 %.

J.-M. C.

LA CAPITALE AU QUOTIDIEN

Immatriculation obligatoire des deux roues ?

Les pouvoirs publics vont-ils exiger l'immatriculation de tous les « deux-roues » ? La question est posée après la réponse de M. Pierre Somveille, préfet de police, à M. Raymond Long (U.D.F.), conseiller de Paris, qui l'interrogeait le 18 décembre au cours de la séance du Conseil de Paris, « *sur l'application du code de la route dans la capitale* ».

« *Il s'avère que, de plus en plus souvent, les conducteurs de véhicules à deux roues, et notamment les motocyclistes, ne tiennent compte ni des feux rouges, ni des sens interdits et circulent sur les trottoirs* », a déclaré M. Long. Le préfet de police n'a pas nié cette situation et a regretté le peu de pouvoir de ses agents pour lutter contre ces infractions. Du 1er janvier au 30 septembre, cinq mille trois cents procès-verbaux ont été dressés pour inobservation des feux de signalisation par les motocyclistes et mille huit cents pour avoir emprunté des sens interdits, a indiqué M. Somveille qui a conclu : « *Si les deux-roues étaient immatriculés, la répression serait plus facile.* »

D'autres questions intéressant la vie quotidienne des Parisiens ont été posées par les édiles de la capitale.

● *Les gitans : des enfants comme les autres ?* En réponse à une question de Mme Micheline Bleynie (Union pour Paris) sur « *la présence de bohémiennes avec des bébés sur les bras dans les rues de Paris* », M. Somveille a indiqué « *que ces bohémiennes étaient d'origine gitane ou yougoslave, qu'elles avaient un comportement marginal mais que leurs enfants n'étaient pas maltraités* ». Le préfet de police a précisé que, du 1er octobre au 15 novembre 1979, ses services avaient amené quatre-vingt-seize mineurs en bas âge à l'aide sociale de la ville, notamment à la suite de quêtes dans le métro. « *Le soir même, la famille venait les chercher* », a précisé M. Somveille.

● *Le Musée d'art moderne : ravalement en 1981.* — Les services de la mairie ont précisé aux élus du seizième arrondissement, qui s'inquiétaient de l'état du Musée d'art moderne de la ville, que le ravalement des colonnes du parvis serait terminé en 1980 et l'ensemble du bâtiment achevé en 1981.

● *Fontaines de Chaillot : 12 millions de travaux.* — Mme Jacqueline Nebout (Union pour Paris), adjoint au maire chargé de l'environnement, a indiqué que la remise en eau des fontaines du Palais de Chaillot coûterait 12 millions. Ces fontaines sont taries depuis le 16 septembre 1977 à la suite, notamment, de la détérioration des circuits électriques et hydrauliques. Mme Nebout a précisé « *que la pression de l'eau n'avait jamais été étudiée pour que toutes les fontaines marchent ensemble* ».

● *Logement : 14 658 prioritaires.* — Répondant à une question de M. André Voguet (P.C.), conseiller de Paris, les services de la mairie ont indiqué qu'il existait actuellement 42 602 inscrits au fichier des demandes de logement, dont 14 658 prioritaires.

JEAN PERRIN.

URBANISME

Quatre-vingt neuf conseils départementaux d'architecture sont en place

Les architectes et les élus qui mettent en place dans les départements les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) se sont réunis à Paris les 17 et 18 décembre. M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a indiqué à cette occasion que quatre-vingt-neuf conseils étaient déjà créés et que quarante conseils généraux avaient voté la taxe additionnelle qui doit financer ces conseils, l'Etat donnant une subvention forfaitaire de 150 000 francs par an.

Les ambiguïtés des CAUE et les difficultés de leur mission quotidienne ont été évoquées durant ces rencontres. Les présidents (maires ou conseillers généraux) souhaitent à la fois plus de moyens financiers et plus d'autonomie par rapport à l'administration. Les architectes balancent entre la nécessité de conseiller des constructeurs (particuliers, artisans, élus...) et leur souci de ne pas imposer des normes de goût trop simplistes.

Malgré leurs moyens limités et les incertitudes de leur mission, les CAUE ont une chance, selon M. d'Ornano, de « jeter les bases d'une nouvelle architecture domestique ».

Nous avons rencontré le responsable du CAUE des Yvelines.

L'expérience des Yvelines : se battre contre les idées reçues

Depuis qu'il a pris la direction du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Yvelines — il a d'ailleurs contribué à la mettre en place, — cet architecte âgé de quarante et un ans, M. Henri Bonnemazou, sait qu'il devra déranger. « *Il faut faire reculer certaines habitudes comme les toits à la Mansart ou les immeubles en pierre de taille* », qui fleurissent dans les cahiers des charges.

Ces architectes-conseils — dont certains sortent fraîchement des unités pédagogiques, sans réel apprentissage sur le terrain — « *se heurtent à des phénomènes socio-culturels que l'on ne mesure pas bien* » : telle cette vogue des « chien-assis », formule commode lorsqu'on veut agrandir son espace pavillonnaire.

Au milieu de ces contradictions qui ballottent l'usager d'un conseil à un autre, notamment lorsque la direction départementale de l'équipement (ou ses architectes-consultants) ne veut pas lâcher pied, le CAUE des Yvelines se fait, depuis son installation l'été dernier, une philosophie et affine ses méthodes d'intervention tout en restant dans les limites que fixe la loi du 3 janvier 1977 : informer, former, conseiller.

Se défendant de jouer le « *rôle d'animateurs sociaux* » mais refusant également de « *renier leur spécificité d'architecte* », les six professionnels du CAUE des Yvelines voient, au gré des mois, s'élargir leur champ d'activité.

Sur le terrain, suivant les nécessités géographiques, et dans certains cas politiques, les permanences se sont multipliées : la clientèle « gratuite » y est nombreuse et variée. Dans les écoles, les actions pédagogiques « *démarrent trop bien* ».

Aux élus eux-mêmes, le CAUE dispense des conseils pour les petits aménagements. « *Bien adapté aux collectivités locales, le CAUE est en train de devenir peu à peu une société de service* », confesse, un peu inquiet, M. Henri Bonnemazou. Les demandes qui lui sont adressées vont de la création d'un fonds de bibliothèque à une recherche historique et typologique sur le pavillon en passant par un « *audiovisuel sur mon village* ».

Eclectisme ou dispersion ? Fuyant les simplifications hâtives qui voudraient faire de Mantes-la-Jolie une sœur de Saint-Germain-en-Laye, bannissant la tyrannie sur les matériaux, la lente patience pédagogique du CAUE des Yvelines pourrait porter ses fruits... A condition que l'on veuille bien non pas lui consacrer davantage de moyens (avec un budget initial de 500 000 F, et à terme 1 ou 3 millions, il fait davantage envie que pitié), mais ne pas le laisser asphyxier par les notables ni tous ceux qui croient détenir une bribe de pouvoir.

★ CAUE des Yvelines, 11, rue des Réservoirs, 78000 Versailles, téléphone 953-38-04 et 97.

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DES HALLES

« Une belle réussite malgré des contraintes extraordinaires » estime M. Jacques Chirac

Après la diffusion par le Syndicat de l'architecture de photos des projets officiels des Halles et leur publication (« le Monde » du 19 décembre), M. Jacques Chirac a convoqué, « toutes affaires cessantes », une conférence de presse le mardi 18 décembre pour présenter les maquettes et les esquisses qu'il comptait dévoiler le 15 janvier, après avoir informé les élus parisiens.

Le maire de Paris a confirmé que la construction des logements de la rue Rambuteau serait confiée aux architectes Michel Ducharme, Christian Larras, Jean-Pierre Minost et Jean Chéron. Cette construction masquera la centrale de climatisation, ce bunker de 27 mètres de haut qui abrite les installations techniques de climatisation et du sous-sol, qui est pour l'instant le seul édifice visible (et comment !) à l'air libre. Les architectes ont voulu « *construire les 100 derniers mètres de la rue Rambuteau en la respectant* » et obtenir, grâce aux formes traditionnelles, aux matériaux (toitures en zinc, bow-windows de métal et de verre), « *la discrétion nécessaire à une architecture d'accompagnement et la bonne tenue des constructions dans le temps* ».

Le long de la rue Pierre-Lescot, qui borde le forum à l'est, le maire de Paris a confirmé le choix de l'architecte Jean Willerval, qui a proposé, après de nombreux tâtonnements (quinze projets depuis un an), une « *structure à la fois couverte et ouverte qui permet de ponctuer le cheminement* » et qui abritera commerces, restaurants et petits équipements. Le maire a insisté sur la difficulté d'imaginer un bâtiment à la fois « *transparent, adapté à une zone piétonnière, un bâtiment qui s'intègre dans le jardin et qui le termine* », et estimé que, étant données les « *contraintes extraordinaires* », le projet était une « *belle réussite* ». Enfin, les façades de l'hôtel qui sera construit place des Innocents par le groupe hollandais MAB seront étudiées par l'architecte Michel Marot, auteur de Marina zaie des Anges, à Cannes.

M. Chirac a estimé que les équipes retenues étaient « *parmi les meilleures de notre pays* », et il a protesté contre « *ceux qui disent ou laissent entendre qu'il n'y a aucune recherche architecturale aux Halles puisque le maire de Paris s'est déclaré architecte en chef* ». Il a précisé qu'il ne comptait pas « *se substituer aux architectes* », mais se réservait le droit de « *trancher à un moment donné* » pour terminer cet aménagement dans les délais.

Pour ce qui concerne le jardin, les projets établis par M. Louis Arretche ont été affinés, et M. François Lalanne, sculpteur, « *un de nos grands artistes contemporains* », apportera sa « *sensibilité, pour qu'il y ait quelque chose qui relève du talent ou du génie* » : des pergolas recouvertes de végétation ont été dessinées pour la terrasse légèrement surélevée qui bordera la rue Berger.

Clandestinité ?

Les responsables du Syndicat de l'architecture ont expliqué, au cours d'une conférence de presse, qu'ils avaient communiqué à la presse le projet officiel pour lutter contre « *l'élaboration clandestine des grands projets urbains* ».

Dénonçant la « *juxtaposition incohérente* » des architectures et les études morcelées, ils souhaitent la définition d'un « projet global ». Ils proposeront un contre-projet le 25 janvier prochain à l'issue de la consultation internationale qu'ils ont organisée (plusieurs centaines de projets sont attendus) afin de susciter un débat sur l'architecture. « *On demande aux architectes de faire le miracle et de construire quelque chose qui ne se voie pas* », a estimé notamment M. Henri E. Ciriani.

D'autre part, plusieurs réactions politiques ont été enregistrées à la suite de la conférence de presse impromptue du maire de Paris. Le groupe communiste du Conseil de Paris a dénoncé « *le caractère secret des études, l'autoritarisme du maire* », et exprimé son « *opposition au secret* ». M. Jack Lang, conseiller socialiste, a déclaré que la politique de M. Chirac se caractérisait par « *le bricolage et le manque de souffle* » et correspondait au « *degré zéro de l'urbanisme* ». Enfin, l'Union des Champeaux a écrit au maire pour lui rappeler sa promesse — non tenue selon l'association — d'organiser une « large consultation » de la population en lui présentant les « termes du choix ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

LES USAGERS AU SECOURS D'E.D.F.

Opération « Demain, jour de pointe »

A Electricité de France, on redoute de voir se renouveler cet hiver la panne gigantesque du 19 décembre 1978. Jusqu'à présent, tout s'est pourtant bien passé : il a plu (et les réserves d'eau sont fortes et bien renouvelées) et la température est restée douce. La probabilité d'un accident est donc faible. Mais, qu'à quinze jours de temps bien sec succède une chute verticale du thermomètre, qui augmente fortement la demande, et... le risque s'accroît. Logiquement, cela ne devrait guère se produire .. si cela se produit — avant janvier ou février, puisque, traditionnellement, les semaines de Noël et du Jour de l'an sont des semaines de faible consommation.

Au-delà, E.D.F. a décidé, avec l'aide de l'Agence pour les économies d'énergie, de « demander l'aide des usagers pour soulager le réseau pendant la journée, et spécialement de 8 heures à 12 heures et de 17 heures à 21 heures ». *C'est l'opération* « Demain, jour de pointe ».

La prévision météorologique étant, par définition, un art à court terme, c'est à partir de 17 heures, la veille d'un jour où l'E.D.F. peut craindre d'avoir du mal à satisfaire à la demande, que les usagers seront alertés, par la radio, la télévision et les journaux. Il s'agira alors, pour chacun, avant les heures de pointe, d'éviter les éclairages inutiles, de ne pas se servir des appareils électro-ménagers gros consommateurs (machines à laver le linge ou la vaisselle), de baisser le chauffage électrique dans les pièces inoccupées, de ne pas utiliser les radiateurs d'appoint, de ne pas mettre en service les petits équipements industriels... Si dans la moitié des foyers clients de l'E.D.F. (soit dix millions de demeures) on éteignait une ampoule de 60 watts, cela éviterait un délestage de 500 mégawatts... Une petite gêne individuelle pour éviter une grosse gêne collective, c'est une bonne idée. Encore faut-il que, ces jours-là, les illuminations publiques de prestige se mettent en veilleuse : le 19 décembre 1978, dès après la panne, et alors qu'on incitait les Parisiens à réduire leur consommation, la tour Eiffel brillait de tous ses feux...

Les débats de l'OPEP

(Suite de la première page.)

Le 18 décembre, les treize délégations se sont quittées sans avoir pu résoudre cette difficulté. Tandis que les ministres répondaient à l'invitation du président de la République vénézuélienne, M. Luis Herrera Campins, les experts se remettaient au travail pour préparer un accord qui, comme lors des réunions précédentes de Genève, masquerait le mieux possible le désaccord profond.

Plusieurs réunions informelles étaient par ailleurs prévues dans le courant de la nuit entre les chefs de délégation. Le cheikh Yamani et son homologue koweïtien, le cheikh Ali Khalifa Al Sabah, paraissaient cependant désabusés devant la fermeté inébranlable de l'Iran.

Rarement, en effet, la politique aura été aussi présente dans une réunion de l'OPEP Après les récents incidents du Golfe, de nombreux ministres étaient venus à Caracas avec la ferme intention de ne pas isoler les représentants de l'ayatollah Khomeiny. Il s'agissait d'éviter les possibles retombées internes d'une attitude trop ouvertement hostile aux révolutionnaires islamiques.

M. Moinfar, ministre iranien, s'est montré un partenaire d'une particulière intransigeance. Il a, par exemple, exigé que chaque pays s'engage sur un niveau de production pour l'an prochain, alors que l'OPEP s'est toujours refusée à parler de ce sujet en séance plénière, préférant en discuter en marge de la conférence ou dans le comité de stratégie à long terme. Le cheikh Yamani a donc catégoriquement refusé de parler de production. Mais le ministre vénézuélien, M. Calderon Berti, inquiet de voir le nom de Caracas associé à un échec cinglant de l'OPEP, a proposé une réduction des productions des pays membres en cas d'excédents ou si les pays consommateurs jouaient de leur stock — 700 millions de tonnes — pour faire baisser les prix. M. Moinfar a également empêché la tenue de réunions restreintes aux seuls ministres — procédé traditionnel de l'Organisation pour sortir des situations délicates, — sous prétexte que la révolution islamique faisait confiance à l'ensemble de ses représentants.

La position de l'Irak

Au fur et à mesure que l'on a vu l'Iran se radicaliser, l'Irak a manifesté, sciemment, une modération croissante. M. Abdul Karim, le ministre irakien, a ainsi annoncé mardi que la production de son pays atteignait désormais 3,7 millions de barils par jour — ce qui en fait le second exportateur de l'Organisation — et qu'il n'était nullement question de la réduire en 1980, sauf excédent important sur le marché. L'Irak a, d'autre part, proposé l'adoption d'une formule de prix qui prenne en compte l'inflation, la dévalorisation du dollar et la situation de l'offre et de la demande. Les prix seraient alors ajustés chaque trimestre, et leur augmentation en termes réels serait indexée sur la croissance des pays de l'O.C.D.E. Faute d'une telle formule, avouait M. Abdul Karim, nous annoncerons des prix pour 1980 qui dépendront des décisions de la majorité de l'OPEP.

Enfin, le ministre irakien a souligné l'effort particulier de son pays en faveur du tiers-monde. Entre le 1er juin et le 31 décembre, l'Irak a ainsi prêté, sans intérêt, quelque 200 millions de dollars aux pays en voie de développement acheteurs de pétrole irakien. De plus, Bagdad a prêté ou donné 1 milliard de dollars à d'autres pays pauvres en 1979. M. Abdul Karim a rappelé le programme d'assistance à long terme aux pays en voie de développement proposé par son pays lors de la précédente conférence à Genève. Une manière de dire que la banque du tiers-monde, dont le Venezuela et l'Algérie ont proposé la création, n'était pas indispensable.

Les prix ont tellement occupé les esprits des ministres que l'aide aux plus pauvres, qui devait être le thème majeur de la cinquante-cinquième conférence de l'OPEP et lui donner, aux dires de M. Belkacem Nabi, le ministre algérien, une « dimension historique », a été quelque peu ravalée au second plan. Le Fonds spécial d'aide de l'OPEP a pourtant reçu une dotation supplémentaire de 1,6 milliard de dollars, ce qui porte son capital à 4 milliards de dollars. Quant au projet de créer un institut financier propre à l'Organisation, il a été renvoyé devant le comité de stratégie à long terme. Une façon, sans doute, de masquer l'hostilité manifestée par quelques pays membres, dont certains soulignaient que les initiateurs de la proposition — l'Algérie et le Vénézuéla — étaient loin d'être els principaux bailleurs de fonds de l'OPEP.

BRUNO DETHOMAS.

CONJONCTURE

En raison notamment de la hausse des prix du pétrole

LA CROISSANCE DES PAYS DE L'O.C.D.E. TOMBERAIT A 1 %

Les prévisions sont une fois encore dépassées par les événements, et la situation internationale sera sans doute pire qu'envisagé. Il en est ainsi des dernières estimations de l'O.C.D.E. qui ont été élaborées avant les nouvelles hausses du prix du pétrole et la réunion de l'OPEP à Caracas.

En l'état actuel des calculs de l'O.C.D.E., la croissance ne progresserait pour l'ensemble des vingt-quatre pays de l'Organisation que de 1 % en 1980 (0,5 % au premier semestre, 1,5 % au second) au lieu de 3 % en 1979. Les résultats varieraient évidemment selon les pays (— 2 % pour le Royaume-Uni, — 1 % pour les Etats-Unis, + 2 % pour la France, l'Italie et la R.F.A., + 5 % pour le Japon). Cependant la hausse des prix à la consommation serait l'an prochain supérieure à 9 % et la balance des paiements courants déficitaire de 31 milliards de dollars environ (soit à peu près le même montant qu'en 1979, en raison du ralentissement de l'activité, et d'une augmentation des ventes aux pays pétroliers).

Ce seraient les pays en développement que la hausse des prix du « brut » affecteraient le plus l'an prochain. Leur balance courante globale enregistrerait un déficit d'environ 60 milliards de dollars au lieu de 45 milliards en 1979. Cette perspective a déjà entraîné un certain nombre d'actions internationales, notamment en provenance de certains pays de l'OPEP, comme l'Algérie. A son tour la Commission internationale que préside M. Brandt vient de proposer la création d'un nouveau Fonds d'aide au tiers-monde.

LE DÉBAT SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

SUÈDE : le référendum portera sur la durée de mise en service des réacteurs

De notre correspondant

Stockholm. — Les dirigeants des cinq partis politiques suédois se sont mis d'accord, le 17 décembre, sur la formulation des questions qui seront posées aux électeurs lors du référendum du printemps prochain sur l'avenir de l'énergie nucléaire.

Les Suédois pourront choisir entre trois options :

1) La mise en service des douze réacteurs programmés pendant vingt-cinq ou trente ans pour préserver l'emploi et le bien-être et réduire la dépendance pétrolière du pays. Après quoi, la parenthèse nucléaire sera définitivement fermée. Cette option est soutenue par les conservateurs ;

2) L'option des sociaux-démocrates et des libéraux est pratiquement identique à la première, mais ces deux partis ont tenu à ajouter au verso du bulletin les moyens qui permettront de renoncer au nucléaire vers 2010, notamment la nationalisation des compagnies productrices d'électricité, la limitation du chauffage à l'électricité dans les immeubles locatifs et l'accélération des recherches sur les énergies renouvelables ;

3) Les centristes et les communistes proposent le démantèlement progressif sur une période de dix ans au maximum des six réacteurs actuellement en fonctionnement et l'arrêt immédiat des travaux de construction des six autres.

Les options 1 et 2 sont donc très proches l'une de l'autre. Les discussions qui s'étaient engagées la semaine dernière entre les sociaux-démocrates, les libéraux et les conservateurs, pour tenter de trouver une plate-forme commune, ont échoué le 16 décembre. Les conservateurs ont refusé d'accepter les propositions de nationalisation des compagnies d'électricité, point sur lequel les socialistes se sont montrés intransigeants, peut-être pour éviter d'être confondus avec les représentants du grand capital.

En fin de compte, ce sont trois orientations de la politique électro-nucléaire suédoise qui seront soumises au vote, et cette division des partisans d'un développement prudent des centrales est tenue par beaucoup pour « *une manœuvre visant à égarer l'opinion* ». Le premier ministre centriste, M. Thorbjörn Falldin, a déclaré lundi : « *C'est un véritable mystère pour moi ; face au programme du « non », les Suédois devront choisir entre deux options absolument identiques...* » Le gouvernement a décidé, le 17 décembre, d'allouer 36 millions de couronnes, soit autant de francs français, pour le financement de la campagne en vue du référendum. Les auteurs de la première proposition recevront 8 millions, ceux de la deuxième, 10 millions, et ceux de la troisième, 18 millions. Les conservateurs s'estiment lésés, mais ils ont finalement accepté cette répartition.

ALAIN DEBOVE.

GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement prévoit la construction de dix centrales entre 1982 et 1992

De notre correspondant

Londres. — M. Howell, secrétaire à l'énergie, a confirmé, le mardi 18 décembre, aux Communes, la décision du gouvernement britannique de s'engager dans un programme d'expansion nucléaire, comportant la construction, à partir de 1982, de dix centrales au rythme d'une par an. Ce programme, dont le coût est évalué entre 10 et 12 miliards de livres, doit donner à la Grande-Bretagne des ressources énergétiques supplémentaires de 15 000 mégawatts, faisant ainsi passer la part du nucléaire dans la production nationale d'électricité de 12 % à environ 30 %.

L'annonce que la première centrale de la série projetée utiliserait la filière américaine P.W.R. (Pressurised Water reactor) a provoqué de vifs remous : ce matériel est analogue à celui employé dans la centrale de Three-Mile-Island, près de Harrisburg, en Pennsylvanie, où un accident, qui aurait pu être très grave, s'est produit en mars dernier. M. Howell a pris soin de dire que le permis de construire ne serait donné qu'après une enquête de sécurité publique et sérieuse sur le modèle de celle qui avait eu lieu en 1977 avant l'extension de l'usine de retraitement de Windscale. Le ministre a soumis aux députés quatre rapports établis par les autorités britanniques compétentes en matière nucléaire, réaffirmant leur confiance dans le système P.W.R. et soulignant que l'accident de Harrisburg était dû à une mauvaise organisation et à une défaillance humaine, et non à une faute dans la conception ou la construction des réacteurs P.W.R. utilisés dans plusieurs pays européens (notamment en France).

En soulignant l'importance que le gouvernement attache aux problèmes de la sécurité, M. Howell a annoncé que le premier réacteur, qui sera installé à Sizewell (Suffolk), sera construit par la compagnie américaine Westinghouse, mais qu'il sera différent de celui employé à Harrisburg pour s'adapter aux conditions d'exploitation britanniques.

Parmi les dix centrales envisagées, un certain nombre adopteront la filière britannique A.G.R. (Advanced Gas-Cooled Reactor), dont la construction et le fonctionnement coûtent plus cher que la filière P.W.R. L'enquête doit, selon les officiels, établir clairement les mérites et les points faibles des systèmes britannique et américain. Mais l'équipement représente entre 6 et 7 % du coût total de la construction, et, la première centrale expérimentale n'étant pas produite en Grande-Bretagne, devra être importé des Etats-Unis.

Le gouvernement a également annoncé une réorganisation administrative destinée à favoriser la création d'une compagnie de construction nucléaire indépendante britannique qui pourrait répondre aux besoins des centrales nucléaires à l'intérieur et à l'étranger. Le ministre a assuré l'opposition travailliste que le nouveau président de la corporation ne serait associé à aucun des principaux actionnaires. Les travaillistes s'étaient inquiétés de ce que ce poste puisse être confié à un homme représentant d'importants intérêts privés: M. Howell a également indiqué que le gouvernement ne renonçait pas à la construction de centrales thermiques.

La décision du gouvernement a immédiatement provoqué de vives critiques au Parlement et dans l'opinion. Aux Communes, M. Ben, leader de la gauche travailliste, a déploré l'emploi de « *réacteurs américains n'ayant pas encore été essayés en Grande-Bretagne et suspects à l'étranger* ». Le porte-parole libéral, lui, a reproché au gouvernement d'être « *obsédé* » par le nucléaire. De même, les divers groupes écologistes ont très vivement protesté contre les projets gouvernementaux, que M. Howell a justifiés, au cours d'une conférence de presse, en affirmant que le niveau de vie des Britanniques s'effondrerait si ce programme « *prudent et réaliste* » n'était pas adopté.

HENRI PIERRE.

Faits et chiffres

Etranger

ETATS-UNIS

● *La production industrielle aux Etats-Unis* a baissé de 0,5 % en novembre, par rapport à octobre, à cause notamment d'un recul dans la production d'automobiles et de camions. Cette baisse de l'indice de la production industrielle suit un indice stagnant en octobre mais en progression de 0,5 % en septembre.

ITALIE

● *La balance commerciale de l'Italie* a été excédentaire de 10 milliards de lires (50 millions de francs) en octobre. Pour les dix premiers mois de l'année, le déficit de la balance commerciale dépasse 8 milliards de francs. Durant cette même période, le total des importations de produits pétroliers s'est élevé à 7 058 milliards de lires (35,3 milliards de francs). En 1978, le déficit de la balance commerciale italienne pour les dix premiers mois de l'année était de 484 milliards de lires (2,4 milliards de francs).

Transports

● *Pas de troisième aéroport international à Londres.* — Il n'y aura pas de troisième aéroport international à proximité de Londres, a annoncé aux Communes, le 18 décembre, le ministre britannique du commerce, M. John Nott. Néanmoins, un quatrième terminal sera construit à Heathrow, et l'aéroport régional de Stansted, à 50 kilomètres au nord-est de Londres, sera agrandi pour porter sa capacité de quatre millions de passagers par an à quinze millions vers la fin des années 80.

ÉTRANGER

En Grèce

Les prix alimentaires augmentent d'au moins 30 %

De notre correspondant

Athènes. — Joyeux Noël pour les Grecs. Comme cadeau, le gouvernement leur a offert une nouvelle hausse des prix sur les produits alimentaires de première nécessité, allant officiellement de 15 à 30 %, mais atteignant pratiquement, selon les journaux athéniens, de 30 à 100 %. En outre, une nouvelle flambée des prix est attendue très prochainement sur les services publics — transports, téléphone, eau, gaz, électricité — ainsi que dans le domaine de l'habillement, des appareils ménagers, etc.

Ainsi, pour 1979, le taux d'inflation dépassera 30 %, contre les 25 % officiellement reconnus la semaine dernière et les 15 % un peu trop légèrement annoncés au début de l'année.

Cette inflation devenue galopante, qui ne relève pas uniquement de la lourde facture pétrolière, affecte gravement les salariés et les retraités. En 1979, les salariés, qui ont bénéficié d'une augmentation moyenne des salaires de 18 %, ont enregistré une baisse sensible de leur pouvoir d'achat, alors que le sort des petits retraités devient alarmant, et que les fonctionnaires s'agitent.

En mars, le professeur Zolotas, gouverneur de la Banque de Grèce, avait tiré la sonnette d'alarme, en dénonçant les pressions inflationnistes, la baisse de la production et la stagnation des investissements. Il avait alors déclaré que, si des mesures rapides et drastiques n'étaient pas prises, la Grèce suivrait le chemin de la Turquie. Diverses mesures ont bien été prises, mais leur mise en application ayant relevé de la valse-hésitation, les résultats obtenus sont loin d'être ceux qui avaient été prévus.

MARC MARCEAU.

Aux États-Unis

La Chambre des représentants accepte le plan de sauvetage de Chrysler

La Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté, le 18 décembre, le programme gouvernemental d'aide pour le sauvetage de Chrysler, le numéro trois de l'automobile américain, menacé de faillite.

Par 271 voix contre 136, les représentants ont accepté que le gouvernement fédéral accorde des garanties d'emprunts pour un montant total de 1,5 milliard de dollars. Cette aide fédérale sans précédent est assortie de conditions : Chrysler doit suivre un plan de redressement et trouver un financement d'un montant au moins égal à l'aide fédérale. Ce plan porte sur un total d'environ 2 milliards de dollars, qui serait financé par une économie de 500 millions de dollars sur les salaires de la firme (les représentants ont préféré cette formule à celle proposée par la commission bancaire du Sénat d'un gel des salaires pendant trois ans), par la vente d'avoirs et de stocks, et par des emprunts.

Ce vote répond aux vœux de M. Carter, qui souhaite éviter une banqueroute et la mise au chômage de 360 000 employés. Mais, pour que cette aide soit définitivement acquise, il lui faudra encore convaincre le Sénat, dont la commission bancaire avait adopté le 29 novembre le principe de son propre plan, prévoyant une réduction de l'aide fédérale.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0600	4,0660	— 60	— 40	— 135	— 110	— 295	— 235
$ can. ...	3,4560	3,4620	— 55	— 20	— 100	— 50	— 125	— 45
Yen (100).	1,6935	1,7000	+ 45	+ 70	+ 100	+ 135	+ 315	+ 390
DM	2,3420	2,3480	+ 55	+ 85	+ 125	+ 165	+ 450	+ 550
Florin	2,1185	2,1240	— 55	— 30	— 80	— 40	— 125	— 50
F.B. (100).	14,3970	14,4230	— 220	— 85	— 490	— 275	—1120	— 610
F.S.	2,5200	2,5270	+ 115	+ 155	+ 245	+ 300	+ 790	+1000
L. (1 000).	5,0060	5,0155	— 425	— 250	— 775	— 530	—1650	—1200
£	8,9250	8,9415	— 335	— 250	— 635	— 550	—1530	—1360

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	9 1/8	9 1/16	9 7/16	9	9 5/16	8 1/2	8 7/8
$ E.-U. ..	40	40 1/4	13 3/4	14 1/8	14 3/16	14 9/16	14 3/16	14 9/16
Florin	14 1/2	15	14 3/8	15 1/4	14	14 1/2	12 5/16	12 13/16
F.B. (100).	10	12	13 3/4	14 1/2	14 1/16	14 13/16	14	14 5/8
F.S.	1/4	3/4	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8
L. (1 000).	25	30	19	22	19 1/4	21 1/4	17 1/2	20 1/2
£	15 3/4	17 1/4	16 3/8	17 1/8	16 1/2	17 1/4	16 3/8	17 1/8
Fr. franc..	11 7/8	12 3/8	14	14 1/2	14 1/8	14 5/8	14	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Réoccupation de l'usine Mavilor

De notre correspondant

Saint-Etienne. — L'usine de Mavilor à l'Horme, près de Saint-Chamond (Loire), a été de nouveau investie, mardi 18 décembre, par les grévistes qui en avaient été chassés sans incident aux premières heures de vendredi par les forces de l'ordre (*le Monde* du 19 décembre). Le week-end avait été marqué par de laborieuses négociations entre les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. et la direction.

Cette dernière avait invité le personnel à reprendre le travail lundi, et, à sa demande, afin de faciliter le dialogue, la poignée d'agents de police gardant l'entrée de l'usine s'était retirée le 17 décembre à 2 h. 45 du matin. Un quart d'heure plus tard, les premiers piquets de grève étaient en place. Une dizaine de cadres purent alors pénétrer dans l'usine ; en revanche, les deux ou trois qui, mardi, avaient pu entrer ont été priés de vider les lieux. Aucun ouvrier non gréviste ne s'est même présenté, alors qu'ils étaient, la veille, une trentaine. En fin de matinée, à la direction départementale du travail de Saint-Etienne, une nouvelle réunion entre la direction de Mavilor et les représentants C.G.T. et C.F.D.T. n'a pas permis de débloquer la situation. Les syndicats ont proposé que les dossiers des dix licenciements demandés par la direction, et qu'ils contestent, soient confiés à la direction du travail. Ils se sont engagés à respecter les décisions de celle-ci. En revanche, la direction a refusé de revenir sur son intention de poursuivre en pénal vingt-sept grévistes *« pour entrave à la liberté du travail »*. Les discussions devaient cependant reprendre ce mercredi.

Sur le plan politique, la section du P.C. a rendu responsable du climat de violence à Mavilor le pouvoir et le patronat qui *« ne se trompent pas sur leurs adversaires »* puisque *« six sur dix licenciés sont communistes »*. Le P.C. reproche aux élus socialistes dans cette affaire, et singulièrement à l'occasion de l'expulsion des occupants, soit d'être absents, soit d'être un frein à l'action.

Échec des discussions sur Usinor-Denain

Echec total des discussions entre la direction générale du groupe Usinor et les représentants du personnel, réunis en comité central d'entreprise le mardi 18 décembre. La négociation a duré toute la journée, jusqu'à 20 heures, au siège de la chambre patronale de la sidérurgie, à Paris. Elle était consacrée notamment à la situation à l'usine de Denain, où les ouvriers viennent de commencer une quatrième semaine d'occupation des locaux, action soutenue par la seule C.G.T., contre les suppressions d'emplois et les mutations dans l'ensemble des usines. Les syndicats et la direction sont restés sur leurs positions. A l'issue de la réunion les élus C.G.T. ont affirmé que le P.-D.G. du groupe, M. Claude Etchegaray *« conformément au mandat qui lui a été confié par le gouvernement, poursuivait sa tâche de destruction de la sidérurgie française »*. Ils ont réclamé de nouveau *« le maintien et le développement de la production de fonte et d'acier à Denain »*.

Pour sa part, la direction a souligné que des possibilités d'emplois existaient pour les mille cinq cents salariés qui doivent être mutés soit dans d'autres branches d'activités soit au sein du groupe. *« Il est prématuré d'affirmer que les salariés d'Usinor-Denain refuseront les mutations,* a déclaré mardi soir à l'A.F.P. M. Claude Etchegaray, P.D.G. du groupe. *La situation des salariés sera examinée cas par cas, le problème des mutations n'a pas un caractère d'urgence. »* D'ores et déjà, selon la direction, huit cents emplois sont offerts à Denain même et mille deux cents dans d'autres établissements du groupe.

M. Etchegaray a enfin confirmé qu'il n'était *« pas question pour la direction générale de modifier les décisions prises, c'est-à-dire l'arrêt de la production de fonte et d'acier à Denain durant les vacances de l'été 1980 »*. Cet arrêt de production pourrait même intervenir plus tôt si la grève se poursuit, ajoute-t-on à la direction d'Usinor, où l'on confirme que mille trois cent vingt-cinq emplois seraient maintenus à Denain (sur quatre mille actuellement).

Une centaine de militants cégétistes, accompagnés de femmes et d'enfants venus en cars de la région de Denain, ont manifesté devant la chambre patronale, aux cris de *« La fonte et l'acier à Denain, du travail pour nos maris ! »* Les forces de l'ordre ont repoussé les manifestants. La C.G.T. fait état, à ce propos, d'une *« brutale exaction policière commise contre des femmes et des enfants de travailleurs, ainsi que contre des journalistes en activité. »*

GRÈVE À L'ARC DE TRIOMPHE

Le personnel de l'Arc de Triomphe — une quinzaine de personnes — a décidé, à l'appel de la C.G.T., de se mettre en grève illimitée à partir du 19 décembre pour protester, précise un communiqué du syndicat, contre la situation d'un des employés qui, après dix ans de travail, n'aurait pas bénéficié de la promotion correspondant à ses responsabilités.

Le syndicat C.G.T. déplore que la direction du patrimoine au ministère de la culture et de la communication n'ait pas reçu sa délégation « en vue d'une discussion dont les résultats, s'ils avaient été positifs, auraient permis d'éviter une grève préjudiciable aux touristes, particulièrement en cette période de fin d'année ».

DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS SONT ASPHYXIÉS DANS LEUR LOGEMENT

Deux morts, quatre blessés

Deux ouvriers agricoles sont morts asphyxiés et quatre autres ont été gravement intoxiqués dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 décembre, à Monteux (Vaucluse), par des émanations d'oxyde de carbone d'un appareil de chauffage défectueux. Toutes les victimes sont de nationalité algérienne. Les deux personnes décédées sont MM. Ahmed Ferradj quarante-quatre ans, et Mohamed Zarat, trente-six ans.

Ces six ouvriers agricoles logeaient dans une pièce qui était chauffée à l'aide de deux braseros fonctionnant au charbon de bois.

Les travailleurs sociaux et hospitaliers réclament une négociation

Plus de dix mille manifestants (sept mille selon la police, vingt-cinq mille selon les organisateurs), membres du personnel hospitalier ou travailleurs sociaux venus de la région parisienne et de province, ont manifesté mardi matin 18 décembre aux abords du ministère de la santé et de la sécurité sociale (*le Monde* du 19 décembre). Les Fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la santé, qui avaient lancé le même jour un mot d'ordre de grève dans les hôpitaux, demandent l'accroissement des effectifs hospitaliers tant dans le secteur public que dans le secteur privé. La C.G.T., notamment, estime à 115 000 le nombre de postes nécessaires dans les établissements publics (qui emploient 550 000 personnes) emploient 550 000 actuellement) et à 75 000 celui des besoins du secteur privé (250 000 salariés). Les syndicats réclament aussi les trente-cinq heures, le salaire minimum à 3 000 francs et l'amélioration des conditions de travail.

Plusieurs milliers de travailleurs sociaux, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. — mais il y avait aussi des banderoles de la C.G.C. et de la FEN, — ont également manifesté aux côtés des travailleurs hospitaliers, place Fontenoy. Ils protestaient notamment contre le projet de réforme de leurs études, qui seraient ouvertes désormais aux non-titulaires du baccalauréat, et réclament également de meilleures rémunérations.

M. Gérard Prier (C.F.D.T.) a proposé *« une grève de grande ampleur »* en janvier. Selon lui, le chef de cabinet du ministre, qui a reçu une délégation des manifestants, a opposé « le plus *profond mépris* » aux revendications du personnel des secteurs de la santé et de la Sécurité sociale. *« Il faudra revenir à plusieurs dizaines de milliers,* a déclaré de son côté Mme Hélène Le Gallic (C.G.T.), *pour que M. Barrot consente à négocier. »* Après la manifestation, des groupes de militants syndicaux ont distribué des tracts à Montparnasse, à Barbès et dans le quartier des grands magasins, derrière l'Opéra. Certains d'entre eux ont occupé les locaux de la Fédération des établissements hospitaliers d'assistance privée et de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée pour obtenir des négociations.

RÉACTIONS APRÈS LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

● La C.S.L. (ex-C.F.T.) estime que *« l'interprétation des résultats des élections prud'homales par les commentateurs (syndicats, presse, etc.) est mensongère, tendancieuse et partiale »*. La C.S.L. ajoute que *« sans l'inégalité de traitement à tous les niveaux, sans l'appui massif et immoral apporté, aux uns par le pouvoir, aux autres par des partis politiques, à tous les syndicats représentatif, enfin, par les pouvoirs publics, les résultats auraient été totalement différents »*.

● La C.G.T. et la C.F.D.T. demandent l'annulation des élections à la mairie du quatrième arrondissement de Paris, section commerce. Les cinq cents salariés de la FNAC - Forum n'ont pas pu voter faute d'avoir été inscrits : la direction avait envoyé les listes du personnel par courrier normal à la mairie et non en recommandé comme cela était prévu.

PATRONAT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.N.P.F.

L'action de l'État doit être cohérente avec ses objectifs, déclare M. Ceyrac

Réunie le 18 décembre à Paris, l'assemblée générale du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) s'est achevée par un discours de M. François Ceyrac. Le président du C.N.P.F., reprenant les grandes lignes des rapports présentés par deux des vice-présidents de l'organisation patronale, MM. Alain Chevalier (politique économique) et Yvon Chotard (politique sociale), (« le Monde » du 18 décembre), a lancé un avertissement à l'Etat « dont l'action doit être cohérente avec ses objectifs » et un appel aux chefs d'entreprise qui doivent se mobiliser pour relever le double défi pétrolier et technologique.

Commentant les travaux de l'assemblée générale, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a déclaré : « Les travailleurs doivent le savoir, c'est un incroyable retour en arrière dans tous les domaines sociaux que veut imposer le C.N.P.F. La riposte, la fermeté de l'action des travailleurs sont capables d'y faire échec et d'imposer des résultats importants. »

« A l'aube des années 80, nous devons nous garder de deux écueils : l'excès d'optimisme comme le manque de confiance en soi », a déclaré le président du C.N.P.F. avant d'interroger. *« Voulons-nous poursuivre notre destin de grande puissance économique ? Sommes-nous décidés à nous en donner les moyens en libérant les forces vives des entreprises ? »*

Pour M. Ceyrac, l'Etat doit assumer ses responsabilités en assurant *« la régularité et la continuité du fonctionnement des services publics »* et en mettant un terme à la *« violence »* et à l' *« illégalité »* dont sont victimes les entreprises. Plus généralement, son action doit être cohérente avec ses objectifs. *« L'Etat a consacré le rôle essentiel de l'entreprise (...), mais les chefs d'entreprise constatent chaque jour le décalage qui existe entre cette politique et son application »*, a poursuivi M. Ceyrac, en citant à cet égard, la taxe professionnelle, le poids de la bureaucratie, l'absence de réévaluation des bilans, l'augmentation des droits de succession sur les firmes.

Evoquant ensuite les propositions d'action du C.N.P.F., M. Ceyrac a affirmé : *« Il n'y a qu'une solution : rechercher une croissance d'un nouveau type »*, et, sachant que croissance et compétitivité des entreprises sont intimement liées, cette *« croissance à la française »* passe par une mobilisation des entreprises sur l'impératif de l'innovation et la bataille du commerce extérieur, et par un développement des secteurs à haute technologie, ainsi que ceux de l'énergie, de l'agro-industrie et de l'habitat, et des travaux publics.

M. François Ceyrac a ensuite abordé le volet social de l'action du C.N.P.F. pour affirmer : *« Une politique de progrès social passe par un effort de solidarité envers les plus défavorisés et par un effort d'imagination sociale pour répondre aux aspirations nouvelles. »* Un effort prioritaire doit être fait pour assurer le succès des pactes pour les jeunes en 1979 et 1980, rappelle M. Ceyrac, qui estime que la satisfaction des *« aspirations nouvelles des salariés exige la mise en place de formules diversifiées d'aménagement du temps de travail »* avant d'ajouter : *« Ce sont les entreprises qui peuvent répondre à ces aspirations. La loi, le règlement ou la convention collective risquent, en intervenant trop tôt, de stériliser ou de figer cette évolution. »*

Plus généralement, M. Ceyrac estime qu' *« une rénovation des méthodes de la politique sociale est nécessaire »* et que *« les syndicats devraient comprendre que la remise en cause de droits acquis est nécessaire pour les remplacer par d'autres droits mieux adaptés aux aspirations nouvelles »*.

Favorable à la multiplication d'actions concrètes expérimentales, car *« il est dangereux de passer prématurément à l'obligation légale »*, M. Ceyrac conclut : *« Contrairement aux apparences, jamais une politique sociale n'a été autant nécessaire : la solidarité de tous est un impératif. »*

AGRICULTURE

LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Une mise au point du groupe communiste de l'Assemblée nationale

Après la publication de l'article consacré au vote par l'Assemblée nationale de la loi d'orientation agricole (le Monde *du 18 décembre), le groupe communiste de cette Assemblée nous a adressé la lettre suivante :*

Le journal *le Monde*, dans son édition datée du 18 décembre, écrit que le groupe communiste « a accepté l'amendement qui » tend à faire payer des cotisa- » sations sociales quelle que soit » la surface exploitée, alors que, » en deçà d'une certaine surface, » ce versement « de solidarité » » n'ouvre pas droit à prestation ».

Or le groupe communiste a voté contre les articles 7, 8 et les amendements se rattachant aux bases de calcul des cotisations.

Il a défendu plusieurs amendements proposant que les cotisations soient établies au prorata des surfaces sans cotisations forfaitaires minimum.

Pierre Goldberg a déclaré à propos des amendements de la majorité à l'article 7 : « ...il » s'agit de faire payer plus cher » aux intéressés, notamment aux » plus modestes qu'eux... Nous ne » voterons pas pareils amende- ments » ; et, sur une disposition essentielle de l'article 8, il a indiqué qu'elle était « si injuste » pour toutes les petites catégo- » ries que nous espérons que per- » sonne dans cette Assemblée ne » voudra l'accepter ; par notre » amendement numéro 133, nous » vous proposons de [la] suppri- » mer... » (*J. O.*, deuxième séance du vendredi 14 décembre 1979.)

Il a donc proposé non seulement le maintien des prestations existantes, mais leur amélioration.

Renault et Volvo signent un important accord de coopération industrielle et technique

Renault et le groupe suédois Volvo ont annoncé, mercredi 19 décembre, la conclusion d'un important accord de coopération industrielle et technique dans le domaine des voitures particulières. Cet accord, qui devrait notamment conduire à des développements de techniques nouvelles, à des fournitures d'organes et à des investissements industriels en commun, est assorti d'un échange de participations financières. Renault achètera, le 30 décembre 1979, pour 170 millions de couronnes suédoises (170 millions de francs environ) 10 % du capital de Volvo Car Corporation, filiale créée à cette occasion par le groupe suédois, et qui regroupera ses activités automobiles (sauf les filiales commerciales et les usines d'organes). La particpation de Renault sera portée à terme à 15 ou 20 % par conversion d'emprunts obligataires convertibles souscrits par Renault Holdings. De son côté, le groupe Volvo prendra une participation de 10 % — pouvant être ultérieusement portée à 15 ou 20 % — dans le capital de Renault Acceptance B.V. (société de droit néerlandais), filiale du groupe français spécialisée dans le refinancement des crédits à la consommation.

L'accord conclu entre Renault et Volvo ne constitue pas réellement une surprise. On savait *depuis peu que les deux groupes* négociaient (*le Monde* du 6 décembre). On savait aussi depuis, *longtemps que Volvo cherchait* à l'étranger le tuteur indispensable pour assurer son avenir, après les échecs *successifs de sa tentative* de rapprochement avec Saab-Scania en août 1977), puis de *ses plans de coopération* avec des investisseurs privés et publics norvégiens (en janvier 1979).

Cet accord ne surprend pas non plus dans sa forme. Un accord « à la mode Renault », pourrait-on dire, tant il ressemble à ceux conclus par la Régie en mars avec le constructeur américain de poids lourds Mack, puis en octobre avec American Motors. Trois traits les caractérisent : indépendance préservée des deux partenaires, prises de participations minoritaires et coopération poussée dans divers domaines très précis.

Il est vrai que la Régie, génée par ses statuts d'entreprise nationalisée et par la relative faiblesse de ses fonds propres, ne peut guère aller beaucoup *plus loin*. Faute de pouvoir créer une « famille », elle se lance donc dans la vie en communauté. En *l'occurrence*, le partenaire *choisi* partage sans doute ce choix, échandé qu'il est par l'effondrement à la dernière minute de ses projets antérieurs jugés trop ambitieux, l'un par *ses syndicats*, l'autre par ses actionnaires.

La coopération sera limitée cette fois aux domaines industriels et techniques et aux voitures *particulières*. Elle devrait *se* développer dans trois directions : *investissements et fabrication en* commun, fourniture d'organes et développement de nouvelles techniques. *Champs en partie précédemment* explorés : la Régie et Volvo sont déjà associés au sein de « P.R.V. » *(Peugeot-Renault-*Volvo), qui fabrique à Douvrain, dan le nord de la France, des *moteurs 6 cylindres en V (lesquels* équipent la Volvo 264, la Renault 30 et la Peugeot 604). Re*nault fournit également* à Volvo soixante-quinze mille moteurs de 1 400 centimètres cubes par an, *qui sont montés sur le modèle* Volvo 345 produit aux Pays-Bas (dans les anciennes usines Daf).

> **LE PREMIER GROUPE SUÉDOIS**
>
> Le groupe Volvo a réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires de 19,13 milliards de couronnes suédoises, dont les deux tiers ont été réalisés hors de la Suède. Plus de la moitié de ce chiffre a été réalisé par la vente de voitures (278 000 unités), le quart environ par les ventes de camions (25 300 unités), le reste étant réparti entre les matériels de travaux publics, les machines agricoles, les moteurs marins, industriels et d'avion, l'hydraulique, etc.
>
> Premier groupe suédois, il emploie 61 500 salariés. Le groupe a réalisé, en 1978, de bons résultats financiers avec un bénéfice (avant provisions et impôts) de 646 millions de couronnes et un taux d'autofinancement de 170 %.

Allonger les séries

Il ne faudrait pourtant pas s'y tromper, les liens établis cette fois vont beaucoup plus loin que *la coopération menée jusqu'ici à* coups d'accords ponctuels. Comme American Motors, Volvo entre pour l'automobile dans la *mouvance* technique de la Régie. En dépit des précautions de style il paraît évident que Renault, sept à huit fois plus gros que son partenaire, disposant vis-à-vis de celui-ci d'une avance technique, d'une gamme beaucoup plus riche et de cepacités plus importantes, exercera une influence prépondérante dans l'association.

Volvo, *pour compléter sa production*, essentiellement composée de véhicules de haut de *gamme, solides* et fiables, et affronter dans de bonnes conditions la bataille commerciale qui *pointe à l'horizon* 85, a besoin des organes produits par Renault (moteurs, boîtes de vitesses, *transmissions, etc.), dont elle n'a* pas les moyens d'assurer seule ni le développement ni la fabrica*tion dans des conditions compé*titives.

La Régie, à l'inverse, ne trouvera guère chez son partenaire, sauf dans des domaines très précis et limités (climatisation, carrosserie, etc.) beaucoup d'éléments nouveaux qu'elle ne soit capable de développer seule. L'accord conclu avec Volvo lui apporte cependant un atout considérable : la production — et sans doute la recherche pour les développements futurs, — de ses organes essentiels pourra désormais être établie sur des séries plus longues (de 20 % à 30 % selon les cas). La Régie, grâce à cette coopération pourra donc abaisser ses coûts unitaires et affronter mieux armée la concurrence des géants américains ou japonais. Les investissements communs qui pourraient, à terme, être décidés, renforceraient encore, dans cette optique, les chances des deux groupes.

Cette coopération illustre en fait les limites de la politique d'associations ponctuelles dans laquelle les firmes européennes se sont lancées depuis cinq ans. *« Par le développement graduel de petits pas de coopération, on crée un système où il n'y a pas de retraite »*, nous déclarait en août dernier, le P.-D.G. de Volvo. *Le développement tous azimuts* d'accords limités entre les firmes pour produire *des organes communs aboutit à des blocages réci*proques d'où elles ne peuvent sortir qu'en développant des sys*tèmes de coopération à la fois* plus larges par leur objet, et plus exclusifs par leurs partenaires.

L'association Renault - Volvo ira-t-elle plus loin encore ? Pour l'heure, rien n'est prévu dans le domaine commercial. Une coopération sur ce plan aurait pourtant de quoi tenter la Régie, très mal implantée *sur* les marchés scandinaves — elle ne représente que 3,3 % des ventes en Suède et 4 % en Norvège. On comprend cependant les réticences de Volvo, face à ce partenaire puisant qui risquerait de s'avérer, à terme, d'autant plus dangereux qu'en Europe comme aux Etats-Unis leur « teritoires » respectifs se recoupent largement.

Pas un mot non plus sur les véhicules industriels. C'est dans ce secteur que la complémentarité jouerait à plein, la régie Renault ayant cette fois beaucoup à apprendre de Volvo, qui occupe l'un des tout premiers rangs européens pour les véhicules de très gros tonnage. Il est vrai qu'en l'état actuel, R.V.I., filiale poids lourds de la Régie, n'était guère « présentable »...

VERONIQUE MAURUS.

NAISSANCE DIFFICILE DE LA CAISSE DES P.M.E.

Le conseil des ministres de ce mercredi 19 décembre devait entendre une communication de M. Monory, ministre de l'économie, qui faisait le point sur le projet *de création d'une caisse* spécialisée dans le crédit à l'équipement des P.M.E. et des P.M.I. *Un compte rendu a été fait sur* les avantages et les inconvénients des différentes formules juridico-financières *qui pourraient* être appliquées lors de la création de ladite caisse. Cette dernière, comme l'avait indiqué M. Monory, *le 12 juillet 1979*, devrait regrouper la Caisse nationale des marchés de l'Etat (C.N.M.E.), le Crédit hôtelier, filiale des Banques populaires, et le Groupement interprofessionnel des P.M.E. (G.I.P.M.E.), le Crédit coopératif étant, pour l'instant, écarté du schéma. Or il n'est pas commode de marier un établissement public (la C.N.M.E.), une banque populaire coopérative (le Crédit hôtelier) et un organisme de droit privé (le G.I.P.M.E., filiale de la confédération des P.M.E.), dont les statuts respectifs sont aussi différents que possible.

D'autre part, personne n'a encore une idée claire de la configuration du futur système ni de l'étendue des attributions de la future caisse. Le problème du cautionnement mutuel, notamment, est particulièrement brûlant, dans la mesure où les pouvoirs publics envisageraient la suppression de la faculté de la mobilisation auprès du crédit national, en application du rapport Mayoux, qui préconise l'abolition du crédit à moyen terme mobilisable, les banques se voyant confier le soin de financer ces crédits sur leurs ressources propres. Un autre problème, non moins brûlant, est celui de la place que tiendrait la Confédération des P.M.E. dans le nouvel organisme, le nom de M. Bernasconi, président de ladite Confédération, étant fréquemment prononcé, ce qui soulève quelque inquiétude dans les milieux patronaux.

F. R.

LE SORT DE L'A.O.I.P.

La restructuration ou la mort

Le sort de l'A.O.I.P. est apparemment scellé ! Si le 5 janvier, à l'occasion de la nouvelle assemblée générale des sociétaires, le plan de restructuration « officiel » *n'est pas approuvé, l'A.O.I.P. ira alors* « droit à l'abîme »... « au dépôt de bilan ». *Telle est la conviction exprimée par les responsables de la direction générale des télécommunications à l'occasion d'un déjeuner de presse, mardi* 18 décembre. Pour M. Syrota, *directeur aux affaires industrielles et internationales de la D.G.T.,* « le dépôt de bilan de l'A.O.I.P. aurait dû normalement intervenir depuis longtemps ». *L'A.O.I.P. n'a-t-elle pas perdu en 1979, 60 millions de F ! Et les banques n'ont acepté de couvrir temporairement ses échéances que dans la perspective d'une restructuration.*

Le plan initial, élaboré en accord avec les administrations concernées et les banquiers, prévoyant le découpage en deux de l'A.O.I.P. est donc, pour la D.G.T. l'unique solution. C'est « la seule issue pour l'A.O.I.P. nouvelle », *amputée de trois mille employés de sa partie commutation téléphonique que se partageraient C.I.T.-Alcatel et Thomson devienne,* « a échéance de trois ans une entreprise viable ».

La nouvelle direction de la coopérative, élue lors de la dernière assemblée des sociétaires, a, selon M. Syrota, pris l'exacte mesure de la situation. « Recrutée parmi les opposants au plan de restructuration, il semble qu'elle ait pris conscience qu'il n'y avait pas d'autre alternative. » *Et, la D.G.T. espère qu'elle va conseiller aux sociétaires d'approuver le plan qui n'a subi que de légères modifications par rapport au schéma initial.*

Si, le 5 janvier, les deux tiers des mille sept cents sociétaires de la première coopérative ouvrière du monde n'acceptent pas le découpage de leur société, « j'imagine », *a poursuivi M. Syrota,* « que les banques, considérant qu'il n'y a plus aucune perspective pour l'A.O.I.P., suspendront alors leurs crédits ».

Une fois encore, des milliers de salariés n'ont donc le choix qu'entre la restructuration — ou plutôt le dépeçage — de leur entrepris oeu sa mort. Un fois encore, on déplorera que les responsables, à quelque niveau qu'ils soient, n'aient pas « prévu » *que l'A.O.I.P. aurait un jour un problème de taille critique. On regrettera qu'apparemment il soit aujourd'hui de plus en plus difficile de faire rimer en France avantages sociaux (ils ne sont pas négligeables à l'A.O.I.P.) et compétitivité. Mais, au moment où la bataille technologique et économique s'amplifie sur le marché mondial des télécommunications, on ne peut pas manquer de reconnaître une certaine cohérence à la politique industrielle suivie par la D.G.T., qui vise à renforcer les deux géants français du téléphone... qui ne sont encore que des nains sur le marché mondial...*

J.-M. Q.

Sept notables niçois reprendraient la direction du Ruhl

De notre correspondant régional

Nice. — Ainsi que l'a indiqué récemment le maire de Nice, *M. Jacques Médecin (P.R.)*, le Casino Ruhl, *fermé* depuis le 9 novembre dernier pour une im*portante dette au Trésor*, pourrait rouvrir d'ici un mois *sous* la responsabilité de nouveaux gestionnaires *(le Monde* du 15 décembre).

Selon des *informations* dignes de foi, sept citoyens niçois « au-dessus de tout soupçon » compo*seraient* la *société en cours* de constitution qui prendrait en gérance libre l'établissement en *se substituant* à l'actuelle société d'exploitation, la Société de créations et d'exploitations touristiques (SOCRET) dirigée par M. Jean-Dominique Fratoni.

Parmi les notabilités qui auraient accepté de prendre le relais de la SOCRET figureraient notamment le président du Syndicat des hôteliers de Nice, M. Raymond Vidal, le directeur général du Negresco, M. Palmer, un commerçant boucher, M. Guigue, ainsi qu'un restaurateur, un promoteur immobilier, un architecte et un chef d'entreprise de la ville dont l'acceptation reste à confirmer. Pour pallier leur inexpérience quant à l'exploitation des jeux, ces actionnaires solliciteraient le concours de deux ou trois techniciens agréés par les services du ministère de l'intérieur. Le capital de la future société de gérance serait de 2 millions de francs. Les tractations continuent pour l'établissement d'une convention avec la SOCRET portant sur la durée *du bail et* le montant de la location-gérance. Le changement de responsables *de l'exploitation du casino niçois* entraîne le renouvellement du comité de direction des jeux dont *le directeur* responsable doit être, aux termes de la loi, le P.-D.G. ou le directeur général de la *nouvelle société*. — *G. P.*

LA REDOUTE PREND LE CONTROLE DE PRÉNATAL

Le rapprochement entre les sociétés Prémaman et Prénatal, amorcé au cours de cette année (*le Monde* du 5 mai), *deviendra* effectif à partir du 1er janvier. Prémaman achètera à cette date, *pour 8 millions de francs*, 80 % du capital de la Sodireg, filiale d'exploitation en France des magasins à l'*enseigne* Prénatal, Materna, Cocagne, Bravo et Ambre.

La Sodireg, déficitaire depuis 1973, avait conclu, en mai, un contrat d'assistance technique avec Prémaman. Cet accord était alors *présenté comme* l'amorce d'une prise de contrôle du premier par le second. Celui-ci pourra désormais se prévaloir d'un ensemble de deux cent quinze succursales et de près de deux cent cinquante affiliés.

Prémaman appartient à La Redoute, premier groupe français de vente par correspondance (3,3 milliards de chiffre d'affaires en 1978), tandis que Prénatal a pour principal actionnaire le groupe Paribas.

MARCHÉ COMMUN

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont traité en mineur le conflit budgétaire

Réunis, le mardi 18 décembre, à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Neuf ou leurs représentants — la délégation française était conduite par M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat — n'ont pas réagi au vote par lequel l'Assemblée européenne a rejeté, la semaine dernière, à Strasbourg, le budget de la Communauté pour 1980.

Les Neuf et M. Calvo Sotello, le ministre espagnol chargé des affaires européennes, ont fait le point sur le déroulement des négociations devant conduire à l'adhésion de l'Espagne au Marché commun. En outre, le conseil des ministres a approuvé la reconduction pour un an, moyennant certains aménagements, du plan Davignon d'organisation du marché de l'acier.

Bruxelles (Communautés européennes). — Ceux qui attendaient que le conseil des ministres des Neuf commente l'acte de rébellion de l'Assemblée européenne auront été déçus. Voici un conflit que les gouvernements membres sont apparemment d'accord pour laisser reposer au moins jusqu'au lendemain des fêtes. « *La Commission estime qu'il ne faut pas se précipiter et au contraire s'accorder une pause de réflexion* », a déclaré son président, M. Jenkins. Présentera-t-elle ensuite un nouvel avant-projet de budget ? Il ressort des propos de M. Jenkins qu'elle n'est pas encore au clair sur la manière la plus opportune de relancer la procédure budgétaire.

M. Bernard-Reymond, seul chef de délégation à être intervent, a approuvé l'idée d'un délai de réflexion. Que penser de cette extrême discrétion du conseil à propos d'un événement tout de même exceptionnel dans la vie de la Communauté ? En ce qui concerne le gouvernement français — mais tout porte à croire que c'est vrai également pour les autres Etats membres, — M. Bernard-Reymond admet qu'il n'a pas encore arrêté sa position ; il précise que le conseil des ministres à Paris abordera la question ce mercredi 19 décembre.

Cependant, cette façon de traiter le problème en mineur ne traduit-elle pas déjà le souci des Neuf, notamment de la France, d'éviter un éclat et de rechercher un arrangement amiable avec l'Assemblée ?

Sur l'Espagne, la rencontre au niveau ministérielle a été formelle, le moment des tractations

De notre correspondant

n'était pas encore venu. M. Sotello souhaiterait que la phase d'identification des difficultés soit achevée à la fin du premier semestre 1980, de telle manière que la négociation puisse, pour les questions essentielles, être menée à son terme avant la fin de l'année. La signature pourrait alors intervenir en 1981, et l'adhésion devenir effective début 1983.

Un tel programme, a souligné le ministre espagnol, suppose que la Communauté fasse sans plus attendre des propositions précises sur la période de transition et que soit abordé rapidement le très important volet agricole. M. Jenkins a, quant à lui, appelé de ses vœux une accélération de la négociation : « *La Commission a semblé plus pressée que l'Espagne elle-même* » a commenté M. Bernard-Reymond.

M. Brian Lenihan, ministre irlandais des affaires étrangères, qui parlait au nom des Neuf, s'est toutefois montré plus circonspect. Soulignant notamment la complexité du dossier agricole, il s'est gardé de prendre le moindre engagement de calendrier.

Prudence sur l'Iran

La position des Neuf est d'autant plus prudente qu'ils ne savent pas exactement ce que veulent les Etats-Unis. De leurs échanges de vues il ressort cependant qu'ils sont prêts à répondre favorablement à une éventuelle demande américaine. Pour parer à toute éventualité, la Commission a été chargée de recenser les aides ou facilités dont la Communauté fait bénéficier l'Iran.

Sur le Zimbabwe-Rhodésie le Royaume-Uni a obtenu, semble-t-il, l'accord de principe des Neuf, pour que le Zimbabwe-Rhodésie soit traité sur le plan commercial comme un Etat d'outre-mer : ce qui signifie des facilités da'ccès pour se ventes sur le marché des Neuf, et bien sûr, la suppression de toute entrave à l'exportation de produits communautaires. Un tel régime, on s'en rend compte, va au-delà de la simple levée des sanctions économiques.

Les Neuf ont, en outre, donné leur feu vert à la conclusion d'un accord de coopération avec les pays de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique. Il se sont mis d'accord pour autoriser en 1980 une augmentation non négligeable des importations de filé de coton grec dans la C.E.E. (54 000 tonnes au lieu de 50 000 en 1979). Un arrangement doit être conclu sur cette base entre la Commission et les autorités helléniques.

En revanche, le programme hors quota du Fonds européen de développement régional (c'est-à-dire les 5 % des crédits du Fonds, dont l'affectation est laissée au gré des autorités de la Communauté) n'a pu être adopté en raison de l'opposition des Britanniques. Ceux-ci considèrent que le projet de la Commission ne leur est pas suffisamment favorable.

PHILIPPE LEMAITRE.

Appliqué depuis le début de 1977

Le plan de sauvegarde de la sidérurgie européenne est reconduit

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont décidé, le mardi 18 décembre, de prolonger d'un an le plan anti-crise appliqué à la sidérurgie européenne depuis le début de 1977, et destiné autant à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande qu'à éviter une guerre des prix ruineuse pour les entreprises.

Les prix d'orientation précédemment fixés restent en vigueur, assortis d'une augmentation s'étageant de 2 % à 8,5 % selon les produits. Toutefois, la procédure des prix minima obligatoires est suspendue pour les ronds à béton et les laminés marchands (poutrelles), dont la situation est relativement satisfaisante actuellement. Tel n'est pas le cas pour les larges bandes à chaud (tôles plates), victimes d'une dégradation de la demande, et pour lesquelles la réglementation est maintenue.

Les accords d'auto-limitation conclus avec les principaux pays exportateurs d'acier vers la C.E.E., notamment le Japon, les pays scandinaves et l'Espagne, seront reconduits. Enfin, les ministres des Neuf se sont mis d'accord sur le contrôle des aides publiques nationales accordées aux entreprises sidérurgiques de la C.E.E. Le principe est que ces aides ne doivent pas entraîner de distorsion de concurrence entre les producteurs européens d'acier : elles seront toutefois autorisées dans le cadre des opérations de restructuration en cours d'exécution ou en projet.

MONNAIES

LE COURS DE L'OR FROLE LES 500 DOLLARS L'ONCE

Nouvelle poussée de fièvre sur le marché international de l'or qui avait pourtant déjà connu une forte hausse pendant la veille. La confusion qui se dégageait des nouvelles en provenance de la conférence de l'OPEP, à Caracas, a déterminé au cours de la matinée de mercredi une nouvelle vague d'achats.

A l'ouverture du marché de Londres, les premières transactions s'étaient effectuées sur la base d'un prix de 492 dollars l'once de 31,103 grammes. Le cours s'était élevé peu dans la séance de mardi après-midi jusqu'à 479,50 dollars pour être fixée par opposition un peu en dessous, à 377,75 dollars.

On vit ensuite la tension monter, l'once étant cotée entre 495 et 497 dollars, se rapprochant donc du nouveau seuil des 500 dollars, alors qu'au début de cette année, le prix était coté aux environs de 230 dollars et qu'on avait pour la première fois dépassé les 300 dollars dans la deuxième quinzaine du mois de juillet ! Par rapport au 2 novembre (la prise des otages à l'ambassade américaine de Téhéran date du 4) la hausse dépasse 120 dollars. C'est le 1er novembre que le Trésor américain procédera à sa première « vente-surprise ». Depuis lors, il s'est abstenu d'intervenir.

Le plus probable est que les acheteurs américains attendront que le sommet de la vague soit passée pour faire une nouvelle adjudication. Ce serait, en tout cas, le parti le plus sage.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMINDUS

L'assemblée générale ordinaire du 6 décembre, tenue sous la présidence de M. Nicholas Clive Worms, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre, faisant apparaître un bénéfice net de 29 686 937 F contre 37 320 129,39 F pour l'exercice précédent, qui comprenait un montant net de plus-values à long terme de 12 948 572,71 francs.

Elle a voté la répartition d'un dividende de 27,50 F par action, ce qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor, assure un revenu global de 41,25 F contre 39 F pour l'exercice 1977/1978, dont la durée, rappelons-le, avait exceptionnellement été de quinze mois. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 18 décembre 1979.

L'assemblée a renouvelé les mandats de M. Raymond Meynial, administrateur, et de M. Dominique Leca, censeur ; elle a, en outre, nommé trois nouveaux censeurs : MM. Christian de Fels, président du directoire de la Banque de gestion privée ; Robin H. Warrender, chairman et managing director de Bain Dawes Ltd ; et Lorne C. Webster, président du Groupe Prenor.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue préalablement, avait, notamment, décidé :

— D'abréger la dénomination de la société devenue simplement Comindus ;

— De modifier la forme des actions, qui, dorénavant, pourront être, ou nominatives, ou au porteur, au choix de l'actionnaire, les titulaires d'actions nominatives depuis plus de deux ans bénéficiant d'un droit de vote double ;

— De limiter la durée des mandats des administrateurs à trois ans au maximum.

MATRA

L'assemblée générale extraordinaire de Matra, réunie le 17 décembre 1979, a approuvé l'apport à Matra de 255 735 actions de la Société Piafineo à l'actif de laquelle figure une participation légèrement supérieure à 25 % du capital de la Société Jaeger.

En vue de rémunérer cet apport évalué à 55 146 695 francs, Matra a procédé à une augmentation de capital de 1 011 600 francs représenté par l'émission de 10 116 actions nouvelles de 100 francs nominal, jouissance 1er janvier 1979.

Le quorum a été largement dépassé puisque 62 % des actions disposant du droit de vote étaient présentes ou représentées. Les quatre résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

GARANTIE FINANCIÈRE

Loi du 2 janvier 1970 — 70.9
Décret 72678
du 20 juillet 1972

La garantie délivrée par la Société générale, agence J (Les Halles), 16, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris, à Mlle Christiane Foulcher Meaudre de Lapouyade, 11, avenue Junot, 75018 Paris, au titre de l'activité des transactions sur immeubles et fonds de commerce, ne sera pas renouvelée.

Elle sera définitivement annulée dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication.

Les créances, s'il en existe, devront être produites à l'agence de la Société générale ci-dessus désignée dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

LES MARC

PARIS
19 DÉCEMBRE

Repli

BOURSE DE PARIS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 DÉCEMBRE

Repli

Un peu mieux disposé en début de semaine, le marché a plutôt tendu à s'alourdir mardi, jour de liquidation générale. En clôture, toutefois, l'indicateur instantané n'accusait plus qu'une baisse de 0,25 % après avoir perdu 0,5 %.

Le sentiment, pourtant, était bon avant la séance, et la décision de retarder l'ouverture d'un quart d'heure afin de permettre aux professionnels de trier les ordres d'achat passés par les SICAV-Monory était plutôt de bon augure. De fait, cette séance étant la dernière pour réinvestir les fonds collectés en décembre, au titre de la loi Monory, ces ordres étaient abondants. Du moins, beaucoup l'affirmaient.

Apparemment, la contrepartie s'est donc révélée plus importante. Certains parlaient comme la veille de ventes à caractère fiscal. Ces ventes, cependant, n'expliquent pas tout. Il est vraisemblable aussi que de nombreux opérateurs, à la veille de partir pour les vacances de fin d'année, ont jugé bon d'alléger leurs positions, quitte à les reprendre par la suite.

La dernière analyse de conjoncture faite par l'INSEE, selon laquelle la France serait à la veille d'un retournement de tendance, n'est évidemment pas de nature à rassurer, même si les spécialistes de l'Institut national n'envisagent pas un tel retournement avant la fin de l'hiver.

Cela étant, la Bourse a marqué le coup et les baisses ont été assez nombreuses, les plus fortes ayant été relevées à la métallurgie sur Creusot-Loire (— 7,6 %) et Nord-Est (— 5,4 %).

Malgré les nouvelles indications à la hausse parvenues d'outre-Atlantique et dans la matinée de Londres, l'or fin a marqué le pas à Paris avec le lingot à 62 900 F (— 5 F). Mais cette apparente stabilité a résulté surtout de l'affaiblissement du dollar et, à parité, le prix de l'once de métal est ressorti à 483,45 dollars contre 480,23 dollars la veille.

Le napoléon, en revanche, a poursuivi son avance atteignant un nouveau sommet à 548,90 F (+ 6,40 F).

LONDRES

La flambée de l'or déclenche mercredi une forte hausse des mines sud-africaines. Le calme règne sur le reste du marché. Les industrielles et les pétroles s'effritent. Les fonds d'État, en revanche, sont soutenus.

Or (ouverture) (dollars) 494 contre 477 75

VALEURS	CLOTURE 18/12	COURS 19/12
Beecham	118 ..	117 ..
British Petroleum	358 ...	356 ...
Courtaulds	75 ..	75 ...
*De Beers	8 88	8 92
Imperial Chemical	388 .	386 .
Rio Tinto Zinc Cor.	318 .	318 ..
Shell	335	332 ..
Vickers	107 1/2	108
War Loan 3 1/2 %	28 7/8	28 15/16
*West Driefontein	70 1/4	70 1/4
*Western Holdings	49 1/8	49 1/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LAFARGE. — Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1979 approchera 8 milliards de francs (+ 20 % sur 1978). Quant au bénéfice net 1978 de la société, il atteindra 150 millions de francs contre 125 millions. Le dividende global de l'exercice sera augmenté.

SOCIETE IMMOBILIERE MARSEILLAISE. — L'exercice clos le 30 septembre 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 20,39 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 90 F contre 81 F pour 1978.

COMPAGNIE ELECTRO-FINANCIÈRE. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est élevé à 28,45 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 30 F contre 28,50 F.

TAITTINGER C.C.C.V. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 devrait s'établir à près de 11 millions de francs contre 5,8 millions en 1978. Le dividende global sera augmenté (13,11 F pour 1978).

B. A. L. O.

Groupement pour le financement des ouvrages de bâtiment, travaux publics et activités annexes (F.O.B.T.P.). — Émission de 105 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 12,70 % et amortissables en quinze ans.

France-H.L.M. (Groupement national pour le financement des organismes d'H.L.M.). — Émission d'un emprunt de 116 millions de francs, représenté par des obligations de 1 000 F, portant intérêt de 12,60 % et amortissables en quinze ans.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Sous la pression d'une vague de ventes bénéficiaires relativement importante, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 5,97 points mardi à Wall Street (838,65).

Le volume des transactions a porté sur 43,58 millions de titres contre 43,83 millions la veille.

Sur 1 817 valeurs cotées au Big Board, 920 ont baissé, 489 ont monté et 408 sont restées inchangées.

La réunion de l'OPEP à Caracas, les nouveaux développements de l'affaire des otages américains à Téhéran demeurent au centre des préoccupations, mais, en cette fin d'année, les considérations techniques prennent le pas.

VALEURS	COURS 17/12	COURS 18/12
Alcoa	54 5/8	54 1/4
A.T.T.	52 7/8	52 5/8
Boeing	48 7/8	49 1/4
Chase Manhattan Bank	38 3 4	38 5/8
Du Pont de Nemours	38 7/8	38 7.8
Eastman Kodak	49 3/4	49 1/8
Exxon	58 7,8	56 3 4
Ford	33 ...	33 3/8
General Electric	49 5/8	48 3/4
General Foods	35 ...	34 7/8
General Motors	52 1/8	51 1/4
Goodyear	13 1/4	13 1/4
I.B.M.	65 3/8	64 ...
I.T.T.	26 ...	25 5/8
Kennecott	30 ...	30 1/8
Mobil Oil	58 ...	58 1/2
Pfizer	41 ...	40 3·8
Schlumberger	95 1/2	93 7 8
Texaco	29 7/8	29 3/4
U.A.L. Inc.	23 5/8	23 1/2
Union Carbide	42 3/4	42 ...
U.S. Steel	18 ...	18 ...
Westinghouse	19 1/2	19 5/8
Xerox	63 5/8	62 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	17 déc.	18 déc.
Valeurs françaises	116,6	116,4
Valeurs étrangères	137,9	138

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	103,3	103,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/12	19/12
1 dollar (en yens)	241 38	239 70

Taux du marché monétaire

Effets privés ...... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 18 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	33 80	0 642
5 %	51 20	4 357
5 % 1920-1960	151 .o	4 387
3 % amort. 45-54	71	1 148
4 1/4 % 1963	98 60	1 925
Emp. N. Eq.6% 65	118 50	0 977
Emp. N. Eq.6% 66	...	1 285
Emp. N. Eq.6% 67	97	3 286
Emp. 7 % 1973	5850	..
Emp. 8,80 % 77	104 30	5 049
Emp. 9,80 % 78	90 10	4 284
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	3 783
E.D.F. 5 % 1960	... ..	4 192

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	286 10	286
A.G.F. (Sté Cent.)	748	748
Ass. Gr. Paris-Vie	2800	2800
Concorde	380	380
Epargne France	328	329
Financ. Victoire	394	489
France I.A.R.D.	218	218 50
GAN (Sté) Centr.	706	705

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	215 ..	210
U.A.P.	561	562
Alsacien. Banque	374	374
Banque Hervet	199 30	209
Bque Hypot. Eur.	289	287
Bque Nat. Paris	262 ..	262 50
(Li) B. Scalb Dup.	116	116 ..
Banque Worms	211	211
C.G.I.B.	51	51
C. Crédit Univ.	368	365
C.A.M.E.	79	77
Créditel	133 50	133 50
Créd. Gén. Ind.	263 70	263 70
Crédit Lyonnais	294	295
Electro-Banque	172 ..	168
Eurobail	...	151 50
Financière Sofal	341	335
Fr. Cr. et B. (Cie)	91 20	91 30
France-Bail	...	d317
Hydro-Energie	20 50	..
Immobail B.I.P.	216	218
Immobanque	318	301
Immofice	288	280
Interbail	258	245
— (obl. conv.)	188	
Laffitte-Bail	186 50	186 50
Locabail Immob.	370	367
Loca-Expansion	137	136 10
Locafinancière	212	210
(Ly) Lyon Dép. Ct.	138 60	138 50
Marseille Créd.	281	278
Paris-Réescompte	398	412
Séquanaise Banq.	252	254
Sicotel	142	146
SLIMINCO	340	335 10
Sté Cent. Banq.	72 20	75
Sté Générale	253 50	253 50
SOFICOMI	267 80	257 80
Sovabail	333	316 10
UCIP-Bail	131	131 ..
— (Obl. conv.)	139 50	
Unibail	290	290
Un. Ind. Crédit	269	268 50
Cie Foncière	153 ..	154
C.G.V.	240	248
Fonc. Ch.-d'Eau	792	759
(M.) S.O.F.I.P.	91	91
Fonc. Lyonnaise	962	...
Immob. Marseille	1456	1460
Louvre	332	333
SINVIM	153	154
Cogifi	210	212
Foncina	164	189 80
Gr. Fin. Constr.	179	178
Immindo	194	187 80
Immoinvest	141 ..	141 50
Cie Lyon. Imm.	130 60	129 50
OFIMEG	114 10	114 40
U.G.I.M.O.	178 ..	178
Union Habit.	285	283 20
Un. Imm. France	216 90	215
Acier Investiss.	117 50	117 50
Sofragi	248	248
Abeille (Cie Ind.)	310	306 50
Applic. Hydraul.	284	284
Artois	200	199
Centen. Blanzy	420	420
(NY) Centrest	125	125
(NY) Champex	117	
Char. Réun.-(P.)	3790	3701
Comindus	695	478
(Li) Dév. R. Nord	135 ..	136
Electro-Financ.	348 50	350
(M) Et. Particip.	102 ..	99 50
Fin. Bretagne	78 10	75 80
Fin. Ind. Gaz Eaux	580	581
Fin. et Mar. Part.	. ..	36 20
France (La)	667	658
La Mure	58	
Lebon et Cie	231 80	225 50
(NY) Lordex	117 90	117 90
Cie Marocaine	33	33

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
1re catégorie	10242 25	9777 81

19/12	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	158 10	151 89
Actions Sélec.	180 52	172 33
Aedificandi	228 51	218 15
A.G.F. 5000	172 32	164 51
Agfimo	281	268 26
A.L.T.O.	182 27	174
Amérique Gestion	178 25	170 17
Bourse-Invest.	177 81	169 58
C.I.P.	434 14	414 46
Convertibles	135 99	129 82
Convertimo	146 59	139 94
Credinter	174 53	166 62
Croiss. Immobil.	219 19	209 25
Drouot-France	156 84	149 73
Drouot Invest.	275 06	262 59
Energia	152 32	147 80
Epargne-Croiss.	624 41	596 10
Epargne-Industr.	284 87	271 78
Epargne-Inter	288 49	275 41
Epargne-Oblig.	143 38	136 88
Epargne-Unie	403 34	384 95
Epargne Valeur	228 50	218 14
Euro-Croissance	197 28	188 33
Financière Privée	439 94	419 99
Foncier Investiss.	432 87	413 24
France-Entrepr.	265 59	253 55
France-Epargne	216 19	206 19
France-Garantie	245 81	240 99
France-Invest.	194 14	185 35
Fr.-Obl. (nouv.)	346 68	330 96
Francic	168 18	160 55
Fructifrance	300 19	286 58
Fructidor	161 69	154 38
Gestion Mobilière	247 89	236 65
Gestion Rendem.	347 08	331 34
Gest. Sél. France	243 37	232 33
I.M.S.I.	218 40	208 50
Indo-Suez Valeurs	284 45	271 55
Intercroissance	140 19	133 81
Interoblig.	5359 20	5116 18
Intersélect. Fr.	190 77	182 12
Inter Valeurs Ind.	264 65	252 65
Invest. St-Honoré	278 44	265 81
Laffitte-France	142 42	136 96
Laffitte-Rend.	126 65	120 91
Laffitte-Tokyo	303 86	290 08
Livret portef.	259 26	247 50
Multirendement	129 21	123 35
Mondial Invest.	..	
Natio-Inter	420 06	401 01
Natio-Valeurs	343 94	328 34
Obligem	136 95	130 74
Paribas Gestion	225 35	215 15
Pierre Investiss.	271 44	259 13
Rothschild-Exp.	358 61	342 35
Sécur. Mobilière	341 81	326 31
Sélec. Croissance	185 93	177 50
Sélection-Rend.	145 92	139 30
Sélection val. fr.	151 67	144 79
Sélec. Mobil. Div.	196 27	187 37
S.P.I. Privinter	135 44	129 30
S.F.I. FR. et ETR.	228 93	218 91
Sicavimmo	337 63	322 32
Sicav 5 000	138 94	132 64
S. I. Est	508 97	485 89
Silvafrance	238 41	227 60
Silvam	151 84	144 95
Silvarente	178 82	182 87
Silvinter	152	145 11
S.I.G.	347 81	330 90
S.N.I.	587 32	560 69
Sogépargne	277 06	264 49
Sogevar	426 37	407 04
Soginco	138 29	132 12
Sogintar	459 90	439 05
Soleil-Investiss.	255 33	243 75
U.A.P.-Investiss.	176 27	168 28
Unifrance	165 24	157 75
Unifoncier	435 38	415 64
Unigestion	265 28	253 23
Uni-Hoche (Vern.)	292 90	279 62
Unijapon	302 20	288 50
Uni-Obl. (Vernes)	1283 11	1218 88
Unipran. (Vernes)	1838 05	1787 36
Unirente	1178 50	1139 75
Unisic (Vernes)	222 31	212 23
Valorem	202 36	193 18
Worms Investiss.	302 30	288 58

* Cours précédent

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1370	4,5 % 1973	1499 90	1527	1539	1530 ..
4525	C.N.E. 3 %				
1286	Elf-Aquitaine	1285	1259 ..	1259	1260 ..
236	— (certific.)	245	248 ..	248	244
36	Nouvel. Gal.	75 50	72 10		
178	Olida-Caby	162 50	167		
165	Cie Petr. Im.	151	150 10	149 50	149 90
31	De Beers (S.)	35 40	35 35	35 60	35 65
585	Deuts. Bank	600	596	596	595
163	Doms Mines	191 50	195	196 50	195
166	Du Pont Nem.	161	167 80	168 50	165 70
199	East Kodak	202 80	202 50	202 50	201 10
48	East Rand	77 10	78 40	82 30	78
109	Ericsson	103	98 50	100 50	100 50
240	Exxon Corp.	233 ..	*227 50	227 50	227 50
132	Ford Motor	135 50	134	132 10	132
154	Free State	170	169	167 50	168 10
189	Gen. Electr.	200	201	200 20	200
390	Schlumberger	397 90	390	385	390
31	Shell Fr. (S).	30 45	30	30	29 50
585	Siemens A.G.	595	602	600	598
28	Sony	28 50	28 30	28 50	28,05
245	Unilever	231 50	243 80	243 80	...
42	Union Corp.				
99	U. Min 1/10	187 80	185	185	187
152	Unit. Techn.	179 90	179	177	179
245	West Drief.	281	287	287	285
161	West Deep.	145	142 70	146 50	140
177	West Hold	202 60	201	203	...
248	Xerox Corp.	256 50	256	258	256 20
1 15	Zambia Corp	3 04	3 25	3 65	3 35

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES — AUX GUICHETS COURS des BILLETS

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/12	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 265	4 252	3 980	4 170
Allemagne (100 DM)	234 ...	234 490	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 406	14 410	13 750	14 450
Pays-Bas (100 fl.)	212 400	212 120	204	215
Danemark (100 krd)	75 500	75 800	72 500	77 500
Norvège (100 k)	81 500	81 270	79 500	84 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 953	8 922	8 700	9 200
Italie (1 000 lires)	4 999	5 007	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	263 200	263 150	245	258
Suède (100 krs)	97 190	97 190	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 525	32 586	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 093	6 081	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 150	8 145	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 469	3 452	3 380	3 590
Japon (100 yens)	1 695	1 690	1 600	1 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/12
Or fin (kilo en barre)	62800	62550
Or fin (en lingot)	62950	62900
Pièce française (20 fr.)	542 50	548 90
Pièce française (10 fr.)	274 30	274
Pièce suisse (20 fr.)	484	486 50
Union latine (20 fr.)	440	445 90
Souverain	541	564 10
Pièce de 20 dollars	2272	2288
Pièce de 10 dollars	1189 80	1198
Pièce de 5 dollars	737 50	737 50
Pièce de 50 pesos	2550	2596
Pièce de 10 florins	430	465 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 décembre 1979 a été tiré à 592 432 exemplaires.

A B C D E F G :

Le conseil des ministres examine la réforme de l'A.N.P.E.

Le Conseil d'État formule des réserves

Le conseil des ministres devait examiner, ce mercredi 19 décembre, le projet de réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), présenté par M. Beullac, ministre de l'éducation, qui assure l'intérim de M. Matteoli, ministre du travail et de la participation.

Mardi soir, le Conseil d'État, auquel le projet de décret a été soumis pour avis à la section sociale aurait fait preuve d'une grande réticence. La haute juridiction remettrait en cause, selon certaines informations, le point essentiel de cette réforme : la transformation de l'A.N.P.E. en un « *établissement public à caractère industriel et commercial* ». Le personnel garderait, selon le projet de décret, un statut de droit public et il y aurait là une contradiction juridique (*le Monde* du 5 octobre.) La section sociale du Conseil d'État aurait demandé au gouvernement de nouvelles précisions.

C'est ce changement en un établissement industriel et commercial qui a été le plus vivement combattu, ces derniers mois, par les syndicats ouvriers et par des partis politiques comme le P.S. Les opposants à ce projet de réforme, qui est largement inspiré du rapport Farge de novembre 1978, craignent avant tout la « *privatisation* » de ce service public. Pour protester contre « *le coup porté à l'indépendance de l'Agence* », les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont mené, au cours de l'automne, de multiples actions, allant du débrayage à l'occupation de locaux. Ils ont aussi perturbé des séances d'examens destinés à procéder au recrutement (qui est effectif aujourd'hui) de cinq cents cadres du secteur privé.

Deuxième volet de cette réforme : l'entrée des partenaires sociaux dans le conseil d'administration de l'A.N.P.E., désormais tripartite (cinq représentants de l'administration, cinq membres du C.N.P.F., cinq syndicalistes, et deux « personnalités qualifiées » et le président du conseil nommés par le ministre du travail et de la participation). Les syndicats ont contesté cette répartition, qui consacre, selon eux, la « *mainmise du patronat sur l'agence* ». Depuis, l'idée de faire siéger au conseil d'administration deux « personnalités qualifiées » a été abandonnée.

Troisième axe : la déconnexion entre l'inscription à l'A.N.P.E. et le droit aux prestations sociales, qui vient d'être adoptée par l'Assemblé nationale. Pour la C.G.T., notamment, il s'est agi là d'une « *opération destinée à provoquer une baisse artificielle des demandeurs d'emploi* ».

Dans l'esprit de Robert Boulin, promoteur de cette réforme, la rénovation de l'A.N.P.E. devait avoir pour but, en débarrassant l'organisme d'Issy-les-Moulineaux de certaines tâches administratives, de lui redonner sa vocation première, à savoir le placement des demandeurs d'emploi. — M. C.

A Rouen

UN ÉLU R.P.R. EST DÉSIGNÉ COMME ADJOINT DE M. JEAN LECANUET

(De notre correspondant.)

Rouen. — M. Roger Parment (R.P.R.) a été élu adjoint au maire de Rouen, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., en remplacement de Lucas Le Clin (R.P.R.), décédé. C'est la deuxième fois, en quelques semaines, qu'un changement intervient au sein de la municipalité. En novembre, lors du remplacement du docteur Rambert (U.D.F.), adjoint aux beaux-arts, lui aussi décédé, M. Roger Parment, qui fut candidat sans succès à Rouen aux élections législatives de mars 1978 contre le candidat soutenu par M. Lecanuet, M. Colombier, avait postulé, de vive voix mais en vain, ce poste vacant.

A défaut de poste « culturel », M. Parment s'est vu confier, à l'occasion de ce second changement, lundi soir 17 décembre, une délégation en matière de logement.

En concurrence permanente avec M. Lecanuet pour être reconnu comme une « personnalité », M. Parment bénéficie en Normandie d'une audience importante. Ancien policier, résistant, il est entré à la rédaction de *Paris-Normandie* en 1947 où il dirige la rubrique locale de Rouen jusqu'en 1965. Dans le même temps, il entreprend une carrière politique. Proche de la S.F.I.O., il est élu maire de Moulineaux (près de Rouen) en 1958. Depuis 1965, il est rédacteur en chef de l'hebdomadaire dominical *Liberté dimanche* (tirage cal *Liberté - Dimanche* (tirage 40 000 exemplaires), propriété du groupe Parisien libéré et collabore à FR 3 Haute-Normandie.

En Suède

MORT SUSPECTE DE L'AMBASSADEUR DU ZAÏRE FRÈRE DU PRÉSIDENT MOBUTU

Stockholm (*A.F.P.*). — M. Dongo Yema Mobutu, ambassadeur du Zaïre à Stockholm, frère cadet du président Mobutu, est mort mardi 18 décembre peu après avoir été hospitalisé. L'ambassadeur avait indiqué récemment au ministère suédois des affaires étrangères qu'il craignait pour sa vie, apprend-on ce mercredi 19 décembre à Stockholm.

M. Mobutu se trouvait dans sa villa lundi soir lorsqu'il fut pris de malaise. Transporté à l'hôpital, il mourait peu après. Selon certains témoignages, l'ambassadeur ne semblait souffrir d'aucune blessure mais certains symptômes indiquent qu'il pourait avoir été victime d'un empoisonnement.

[M. Mobutu, qui était âgé de quarante-trois ans, avait commencé sa carrière dans l'armée. Il était entré au service diplomatique en 1974 et avait représenté son pays à Téhéran avant d'être nommé à Stockholm en 1976.]

STUDIOS OCCUPÉS A R.T.L. ET A FRANCE-INTER

Les futurs professeurs de gymnastique ont-ils trouvé une méthode efficace pour se faire entendre ? Le mardi 18 décembre, après avoir occupé les studios de radio de R.T.L., ils se sont rendus à France-Inter.

Vers 11 heures du matin, une cinquantaine d'élèves professeurs d'éducation physique ont pénétré dans les studio de R.T.L., 22, rue Bayard, interrompant l'émission « la Grande Parade » et réclamant la diffusion d'un communiqué dans lequel ils protestaient contre les projets de réforme de recrutement des professeurs d'E.P.S. (éducation physique et sportive). Les manifestants n'ont accepté de se retirer qu'après avoir obtenu la promesse de la diffusion de ce communiqué à midi. Promesse tenue par la direction de R.T.L. L'émission qui avait été interrompue et remplacée par un programme de musique enregistrée, a donc repris normalement vers 11 h. 50.

Les élèves professeurs se sont retrouvés un peu plus tard à France-Inter, où ils ont tenté d'interrompre cette fois l'émission publique de Thierry le Luron. D'après un responsables de l'émission, il y aurait eu « un peu de charivari » à la fin de l'émission, mais cela n'aurait duré que « quelques minutes » et sans grands éclats. L'émission s'est poursuivie normalement jusqu'à la fin sans que le communiqué des étudiants ne soit diffusé.

PRIX DU CONCOURS DES ESPACES VERTS

Un nouveau parc de 200 hectares en Seine-Saint-Denis

MM. Georges Valbon (P.C.) et Jean Amet, respectivement président du conseil général et préfet de Seine-Saint-Denis, ont remis, le 18 décembre, leurs prix aux lauréats du concours des espaces verts organisé en Seine-Saint-Denis. Ce prix récompense l'aménagement du parc du Sausset.

D'une superficie de 200 hectares, cet espace vert apparait comme un élément essentiel du programme d'équipement, mis en place il y a quelques années, en Seine-Saint-Denis. L'objectif : offrir 10 mètres carrés de verdure par habitant. Avec aujourd'hui 4 mètres carrés (contre 0.8 en 1939), ce département met les bouchées doubles (1).

Inscrit dans le « croissant vert » — aménagé seulement en partie — prévu au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, ce parc — dont le nom est emprunté au ruisseau qui le traverse — s'insère au nord du département entre les communes d'Aulnay et de Villepinte d'une part, la zone industrielle d'accompagnement de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle d'autre part. Les trois quarts de sa superficie sont déjà propriété du département, le solde devra être acquis dès l'année prochaine.

Pour sa conception, un concours d'idées a été lancé par le conseil général par l'intermédiaire de la société départementale d'équipement, Sodedat 93. Parmi les quinze projets, celui de Claire et Michel Corajoud a été sélectionné par le jury à une très forte majorité (16 voix sur 19). Peut-être parce que les deux tiers du parc se voient consacrés à la forêt. Sans doute aussi parce que, « *écartant tout équipement lourd qui pourrait hypothéquer l'avenir, le parc doit pouvoir* », a précisé M. Jean-Pierre Périllaud, président de la commission départementale au cours d'une récente conférence de presse, « *être remodelé dans les prochaines décennies* ».

En attendant, Claire et Michel Corajoud proposent « *quatre scènes végétales* » qui s'articulent autour de la gare de Villepinte : « *forestière* » sur le plateau du parc d'Aulnay, « *agro-horticole* » ouverte sur la plaine de France centrée sur l'écomusée, « *bocagère* » au sud-est, et « *par étoile* » dans la forêt circulaire de protection sur le vieux village de Villepinte.

Restent à lancer les travaux dont le coût est estimé à quelque 50 millions de francs et... à tenter d'obtenir le maximum de subventions.

(1) Au parc national de Sevran (dont 33 hectares sur 116 sont déjà ouverts au public) et la forêt domaniale de Bondy (132 hectares) sont venus s'ajouter au fil des ans le parc départemental de La Courneuve (450 hectares dont 220 sont aménagés), le parc de Bagnolet (10 hectares), le parc de Bobigny (24 hectares), le parc de Villetaneuse (25 hectares dont 4.5 ouverts au public, superficie portée à 8.5 au printemps prochain) et les mises en chantier des 23 hectares de l'île Saint-Denis au printemps prochain et du parc du Sausset en 1981. D'autre part, l'agence des espaces verts de la région Ile-de-France vient d'inscrire à son budget 1980 l'acquisition du parc urbain de Tremblay-lès-Gonesse.

70 % DU PROGRAMME DE LA DÉFENSE SONT ENGAGÉS

Avec une forte augmentation des autorisations de programme (234 millions de francs contre 163,7 en 1979), l'Établissement public pour l'aménagement de la Défense (EPAD) marque avec son budget 1980 sa volonté de continuer l' « aménagement du quartier à un rythme aussi soutenu que possible », après la récente relance de l'opération.

Dans le seul quartier d'affaires, près de 1.1 million de mètres carrés sont construits, négociés ou en cours de négociation, soit près de 70 % du programme global.

L'équilibre du budget primitif 1980 serait assuré par un endettement supplémentaire de moins de 50 millions de francs, en raison notamment de la limitation des dépenses de fonctionnement.

Les contraventions de police

LES NOUVEAUX TAUX DES AMENDES SONT DÉFINITIVEMENT FIXÉS

Les députés ont adopté définitivement mercredi matin 19 décembre, en deuxième lecture, le projet de loi modifiant le taux des amendes pénales en matière de contravention de police. L' « éventail » des contraventions est désormais fixé, selon ce texte, de 20 francs à 6 000 francs. Les taux actuels (de 3 francs à 2 000 francs) étaient inchangés depuis 1958.

Les députés se sont ralliés aux propositions du Sénat en ce qui concerne les contraventions de quatrième classe (excès de vitesse en matière de circulation automobile notamment) : elles seront punies d'une amende de 600 francs à 1 200 francs. Les contraventions de cinquième classe (conduite en état d'ivresse notamment (seront sanctionnées d'une amende de 1 200 francs à 3 000 francs et de 6 000 francs en cas de récidive.

Une disposition introduite par le Sénat et adoptée par l'Assemblée nationale donne aux tribunaux de police la faculté de moduler le montant de cette amende et d'en autoriser le paiement fractionné.

● *Près de six cents conteneurs remplis de produits chimiques hautement toxiques* se sont échoués depuis le samedi 15 décembre sur les plages de l'île de Wight, en Grande-Bretagne. Ils contiennent des fertilisants à base de mercure et des insecticides puissants. Ces fûts proviennent du cargo *Eolian Sky*, qui a coulé voici deux mois par 30 mètres de fond à 30 milles de la côte et que la tempête de ces jours derniers a dû disloquer. Des pompiers protégés par des masques à gaz et des combinaisons s'efforcent de les recueillir. L'état d'urgence a été décrété mardi 18 décembre sur l'ensemble de l'île. — *(Reuter.)*

